SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE

DE SAINT - QUENTIN (AISNE).

PRÊT &

Misnello Des. 14 834

60,002

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

nre

SCIENCES, ARTS, BELLES-LETTRES

ET AGRICULTURE

n.

SAINT-QUENTIN (AISNE).

TROISIÈME SÉRIE. - TOME I.

Travaux de 1855 à 1857.



SAINT-QUENTIN.

Typographie et Lithographie d'AD. MOUREAU, Grand'Place, 7.

1858.

SÉANCES PUBLIQUES.

Séance Publique du 3 Juin 1855.

PRÉSIDENCE DE M. DESAINS.

La Séance est ouverte par un discours de M. le Président, qui résume les Travaux de la Société, pendant le cours de l'année qui vient de s'accomplir; puis il rappelle immédiatement après les noms des lauréats du concours pour les prix d'apprentissage, dans l'ordre suivant:

- 1er Prix. Charlet (Charles), de l'Ecole Jumentier.
- 2°. PRIX. Point (Emile), de l'Ecole Sainte-Anne.
- 3c. PRIX. Hecht (Henri), de l'Ecole Protestante
- 1er Accessit. Lecreux (Jules), de l'Ecole Sainte-Annie.
- 2e. Accessit. Sauvage (Napoléon), de l'Ecole Jumentier.
- 3. Accessir. Lambert (Jean-Louis), de l'Ecole Sainte-Anné.

Rapport de M. Foulon sur le Concours d'Economie politique.

Messieurs,

Depuis quelques années, la Société Académique s'est appliquée à choisir pour sujets de concours des questions éminemment pratiques et dont la solution fût propre à produire des résultats utiles et sérieux.

En esfet, l'époque actuelle a surtout pour mission de faire entrer dans le domaine des faits et de concentrer dans des formules précises et réalisables, les théories économiques et scientisques longuement élaborées par la génération précédente, et il sussit de jeter un regard sur les merveilles que la science appliquée à l'industrie accomplit chaque jour pour reconnaître la vérité de cette assertion.

Mais dans cette marche imposante du progrès universel, certaines connaissances ont eu le privilége de pénétrer plus vite dans tous les rangs de la Société, tandis que d'autres, ou plus obscures ou moins lucratives dans leur application, sont demeurées jusqu'à présent circonscrites dans une région inaccessible au plus grand nombre.

La science économique est, sans contredit, l'une des moins connues, et, malgré l'utilité journalière de ses enseignemens, elle n'a guère été étudiée jusqu'alors que par des hommes à qui un esprit cultivé et des loisirs suffisants ont permis d'aborder les grands ouvrages où les maîtres ont développé leurs doctrines.

C'est dans le but de répandre davantage les principes élémentaires de cette science, que la Société Académique a mis au concours la question suivante:

- « Petit Traité ayant pour objet de vulgariser, « dans une forme aussi familière que possible, les « parties essentielles de la science économique, « en n'abordant que les principes généralement « reconnus par les hommes spéciaux.
- « On devra s'attacher principalement à combat-« tre les préjugés contraires à la liberté commer-« ciale et industrielle, sans toucher aux questions « de commerce international. »

Un seul mémoire est parvenu à la Société, qui l'a envoyé à l'examen d'une commission composée de Messieurs Héré, Bourbier, Dufour, Demoulin et Foulon.

Je suis chargé, Messieurs, de vous faire connaître les appréciations de la commission, appréciations sanctionnées depuis par la Société, dans le sein de laquelle un rapport a été fait sur ce travail.

L'auteur partage son traité en trois parties, savoir: l'Économie domestique, l'Économie industrielle et l'Économie politique.

La première de ces divisions pouvait être sup-

primée sans inconvénient, et la Société a déjà couronné, en 1852, un petit ouvrage où ce sujet est convenablement traité.

Les titres relatifs à l'économie industrielle et à l'économie politique contiennent des notions très saines parmi lesquelles nous avons à peine rencontré quelques erreurs légères; les idées qui forment la base de ce travail ont une véritable valeur, et il est à regretter que l'auteur ne les ait pas enchaînées dans un ordre plus régulier. La forme épistolaire qu'il a adoptée l'oblige à des répétitions de formules qui nuisent à la rigueur des déductions, et il en résulte une certaine confusion qui, dans un ouvrage élémentaire, constitue un défaut essentiel. Il nous a paru, en outre, que certaines parties auraient pu être plus développées sans nuire à la concision indispensable dans un traité populaire.

La Société, tout en reconnaissant que ce mémoire renferme la plupart des éléments de solution de la question proposée, n'a pas trouvé qu'il fût assez complet ni assez parfait dans la forme pour mériter le prix; mais elle a décerné à l'auteur une médaille d'argent comme récompense de ses intelligents efforts; et, dans l'espoir que cette question déjà traitée par lui d'une manière satisfaisante pourra faire naître un travail plus irréprochable, elle la maintient au concours pour l'année prochaine, ne doutant pas que l'importance

du sujet ne soit pour les hommes studieux une cause puissante d'émulation.

Après cette décision, la Société a pris connaissance du nom de l'auteur, et nous venons, Messieurs, proclamer que la médaille d'argent est accordée à M. Chrétien (Charles), chef de bureau à l'entrepôt réel des douanes, n° 31, rue du faubourg du Temple, à Paris.

Nous félicitons M. Chrétien de la persévérance qu'il apporte dans l'étude des questions économiques. En effet, la Société n'a pas oublié qu'il a déjà mérité une citation lors du concours ouvert par elle en 1850, sur les moyens de faire produire à la bienfaisance les meilleurs effets possibles; cette mention avait d'autant plus de mérite, que 63 concurrents avaient pris part à la lutte.

Rapport de M. Bourbier sur le Concours d'Horticulture.

Messieurs,

La Société Académique de Saint-Quentin, en instituant des expositions de fleurs et de légumes, se proposait de répandre le goût des fleurs et d'amener une production plus abondante de substances alimentaires, et d'augmenter par là le bien-être général.

Le succès des expositions, la sympathie de plus en plus grande que manifestent toutes les classes de la société pour ces luttes courtoises où l'amourpropre des uns, l'intérêt bien légitime des autres, trouvent un dédommagement de leurs soins et de leurs peines, nous prouvent que si nous n'avons pas encore atteint le but, nous nous en rapprochons du moins tous les jours.

La culture des fleurs, en s'étendant, en se perfectionnant, accroît le nombre de ces jardiniers laborieux qui se passionnent pour une profession dans laquelle ils goûtent de douces satisfactions, tout en assurant leur avenir et celui de leur famille. Félicitons-nous, Messieurs, de voir se multiplier ces serres où trouvent asile une foule de plantes inconnues à nos climats. Le simple châssis, comme le jardin d'hiver le plus splendide, l'achat des plantes qui les embellissent, en favorisant la diffusion des salaires, accroissent, en réalité, la richesse publique. La source la plus féconde de cette richesse n'est-elle pas la multiplicité du travail? Le pot de Giroflée, le Réséda sur la fenêtre de l'artisan, lui inspireront peut-être le désir de cultiver un modeste jardin; au lieu des jouissances grossières du cabaret où sa santé s'altère, où disparaissent les ressources du ménage, où se perdent les habitudes de la vie de famille, cette source si féconde et si pure du bonheur domestique, il verra se développer en lui des qualités morales qui adoucissent sa vie de labeur.

L'horticulteur, ami du progrès, voit les varié-

tés de légumes, qu'il n'obtenait jadis qu'à des époques déterminées et restreintes, se modifier, dans leur qualité et dans leur période de végétation, se succéder pendant toute l'année.

Ne devons-nous pas, Messieurs, exprimer nos sentiments de gratitude pour les amateurs éclairés de l'horticulture qui, en nous apportant ici leurs produits, font partager au public leurs nobles jouissances? Les récompenses que vous allez leur accorder témoigneront du prix que vous attachez à leur coopération. Que le plaisir, je dirai même le bonheur que cause la vue de plantes inconnues jusque là, engage un grand nombre d'horticulteurs à entrer dans la lice et à ne pas craindre de livrer leurs noms à une publicité toujours honorable.

Nous avons accueilli avec empressement les produits de M. Louvot, horticulteur – pépiniériste à Chauny, dont une commission a visité, avec le plus grand intérêt, le jardin consacré à multiplier des plantes diverses.

Le jury de l'exposition, composé de jardiniers, d'amateurs et de membres de la Société, a procédé avec toute l'attention et tout le discernement possibles à l'appréciation des récompenses à décerner.

Nous avons l'honneur de vous proposer de distribuer les médailles et les encouragements ainsi qu'il suit: Concours. Entre Horticulteurs-Amateurs poua la plus belle collection de plantes fleuries d'un seul genre:

der Prix. M. Cambronne ainé; jardinier, M. Sydonie Demarle.

2e. Paix. M. Carpentier (Achille); jardinier, M. Basseville.

Pour la plus belle collection de plantes variées fleuries :

M. Vasseur père, jardinier chez M. Clovis Cordier.

CONCOURS. Entre Horticulteurs-Commerçants pour la plus belle collection de plantes variées :

M. Philippot.

Pour la plus belle collection de plantes de serre fleuries d'un seul genre:

M. Philippot (Azalées et Pélargoniums).

Pour la plus belle collection de plantes de pleine terre et fleuries:

4er PRIX. M. Barbare (Rosiers).

2e. PRIX. M. Caron fils (Phlox, OEillets, Rosiers).

A M. Louvot, de Chauny, Médaille d'argent pour l'ensemble de ses cultures et de ses multiplications.

Culture maraîchère entre Amateurs:

PRIX. M. Rebout, chez M. Arpin, au Ponchaux.

Entre Commerçants (primeurs et fruits):

PRIX. M. Barbare.

Légumes de saison:

PRIX. M. Brin.

Culture du Melon:

PRIX. M. Boulanger.

Pour la meilleure tenue du jardin maraîcher et pour la bonne direction de ses arbres fruitiers:

PRIX. M. Douchy fils.

Pour la grande étendue de ses pépinières et l'introduction d'espèces nouvelles de fruits:

PRIX. M. Philippot.

Pour fabrication de jardinières rustiques :

Mention honorable à M. Cauchemé, à Chauny.

La Séance est close par le tirage de la loterie des fleurs.



Séance Publique du 4 Mai 1856.

PRÉSIDENCE DE M. HÉRÉ.

DISCOURS DU PRÉSIDENT.

Messieurs,

La Société Académique, en sa qualité de Société des Arts, ne pouvait rester étrangère au mouvement qui porte en ce moment la ville de Saint-Quentin à glorifier la mémoire d'un de ses enfants qui s'est illustré dans les arts, et dont le nom sera à jamais béni pour les institutions de bienfaisance qu'il a fondées. Elle a pensé que lorsque chaque citoyen avait apporté sa part du bronze qui compose la statue de l'artiste et du philanthrope, elle devait, elle, apporter à cette fête d'inauguration, pardonnez-moi l'expression, son compliment et son bouquet. Elle a donc mis au concours l'éloge en vers de Maurice-Quentin Delatour, et elle a avancé son exposition annuelle de fleurs, afin qu'elle coïncidât avec cette grande fête de famille.

Le concours de poésie n'a produit que six pièces de vers, et cela se conçoit, si l'on résléchit que l'appel de la Société n'a guère pu être entendu au loin. Toutes ces pièces révèlent leur origine locale par l'expression de la reconnaissance la mieux sentie et de l'admiration la plus vraie; plusieurs même ont une valeur littéraire incontestable; mais toutes aussi, il faut bien le reconnaître, présentent des inégalités regrettables, et la Société a pensé que l'éloge d'un peintre aussi parfait que Delatour devait, pour être digne de son sujet, approcher de cette délicatesse exquise qui ne laisse rien à désirer. Elle a donc décidé que le concours serait continué et le prix décerné dans la première séance publique. Les concurrents qui auront plus de temps, feront aisément disparaître des imperfections qu'ils reconnaîtront eux-mêmes, et alors l'éloge de notre admirable pastelliste sera de tout point digne de lui.

Quant au bouquet, Messieurs, chacun peut en juger par ses yeux. Il sussit de visiter notre exposition d'horticulture pour reconnaître que, malgré la température peu savorable qui règne depuis quelque temps, malgré l'avance de près d'un mois sur l'époque ordinaire de notre exposition, Messieurs les horticulteurs sont parvenus à présenter les plus belles collections de plantes sleuries, et à ossirir ainsi le plus riche bouquet au peintre habile qui semble avoir dérobé aux sleurs leur éclat et leur fraîcheur pour les sixer sur ses admirables portraits.

Que Messieurs les horticulteurs reçoivent donc nos félicitations et nos remerciments.

C'est encore, Messieurs, glorifier la mémoire

de Delatour que de s'occuper de questions qui intéressent le bien-être du peuple.

La Société ne s'écarte donc pas de l'objet de cette fête en proclamant le résultat du concours qu'elle a ouvert pour un petit traité de principes d'économie, ayant surtout pour objet de combattre certains préjugés populaires, qui sont si contraires aux véritables intérêts du peuple.

Rapport de M. Midy sur le Concours d'Economie politique.

La Société Académique avait mis au concours, pour l'année 1856, une question économique dont l'énoncé peut se réduire à ces termes: Populariser et rendreattrayante la science économique au moyen d'un petit traité, dont l'auteur devra s'attacher à combattre les préjugés contraires à la liberté commerciale.

En d'autres termes, c'était dire aux concurrents:
« Semez de fleurs le sol aride de l'économie poli« tique. « Manibus date lilia plenis » Tracez-nous
« une route macadamisée bien large et bien unie;
« puis faites pousser sur ces cailloux des camélias
« et des azalées, en un mot toutes les fleurs que
« chacun admire à l'exposition Académique. » Le
problème ainsi posé n'était pas d'une solution facile, il faut en convenir.

Je sais bien que Fontenelle l'a résolu dans ses

Entretiens sur la pluralité des mondes; Bernardin de Saint-Pierre dans ses Études de la nature; Arago dans ses Notices; Aimé Martin dans ses Lettres à Sophie; — mais tout le monde ne peut pas être Fontenelle, Arago, Bernardin de Saint-Pierre, ni même Aimé Martin. Aussi les concurrents n'ontils pas été nombreux.

Heureusement le travail que nous avons eu à juger est bon, assez complet, presque toujours clair, ce qui n'est pas un petit mérite dans l'exposé d'une science aussi ardue que l'économie politique.

L'auteur aurait pu prendre pour épigraphe cette phrase que Voltaire s'appliquait volontiers:

« Je suis comme les petits ruisseaux, ils sont « transparents parce qu'ils sont peu profonds. »

En somme, l'ouvrage est estimable, les doctrines en sont irréprochables, mais il lui manque ce qui rend les ouvrages populaires, la forme; or, quand il s'agit de vulgariser une science, la forme est tout.

Aussi, Messieurs, la Société Académique n'a-telle pas cru devoir décerner le prix à ce mémoire qui ne remplit qu'imparfaitement les conditions du programme, et n'a-t-elle accordé à l'auteur, Monsieur Chrétien, de Paris, déjà couronné dans nos précédents concours, qu'une mention honorable avec médaille. La Société, convaincue désormais que ce sujet de prix n'amènerait pas de meilleur résultat dans l'avenir, l'a retiré du concours, et elle a décidé qu'elle décernerait, en 1857, une médaille d'honneur à l'auteur de la meilleure pièce de vers qui lui serait envoyée à l'occasion du troisième anniversaire séculaire du siége de Saint-Quentin.

Les lauréats des prix d'apprentissage pour l'année 1855 ont été proclamés dans l'ordre suivant:

- der PRIX. FIÉRET (Jules), de l'école Jumentier.
- 2º. Prix. COULON (Louis), de l'école Ste-Anne.
- 30. PRIX. VÉNET (Henri), de l'école Jumentier.
- der Accessir. THUILLAT (Em.), de l'école Jumentier.
- 2º Accessit. HUBERT (J.-L.), de l'école Ste-Anne.

LISTE DES PRIX DÉCERNÉS

aux Exposants des Concours d'Horticulture.

- 1st Concours. Entre Horticulteurs-Amateurs pour la plus belle collection de plantes fleuries d'un seul genre :
 - M. Cambronne-Tausin et M. Carpentier (Achille).

Médaille de première classe pour leur collection de Calcéolaires et de Cinéraires.

- 2°. Concours. Entre Horticulteurs-Amateurs pour la plus belle collection de plantes fleuries et variées.
- M. Seydoux, du Câteau, pour le plus beau choix de spécimens qu'il a exposés (Azalées, Rhododendron, Camélias).

Médaille de première classe.

3°. Concours. Entre Horticulteurs-Commerçants pour la plus belle collection de plantes de serre et fleuries d'un seul genre.

- M. Philippot, Médaille de première classe (Azalées de sa culture).
 - M. Barbare, idem.
- 4°. Concours. Pour la plus belle collection de plantes de serre fleuries et en espèces variées :
 - M. Philippot, Médaille de première classe.
 - M. Colle, Mention honorable.
- 5° Concours. Pour la plus belle collection de plantes de pleine terre :
- M. Barbare, Médaille de première classe, pour ses Rosiers francs de pied et les Giroflées provenant de sa culture.
- M. Couilloux, médaille de deuxième classe, pour ses Plantes variées.
- 6° Concours. Entre Horticulteurs-Amateurs pour les légumes et les fruits de primeur :
- M. Delor, jardinier de M. Joly, à Pommery, Légumes et Raisins, Médaille de deuxième classe.
- M. Poteaux, jardinier chez M. Casalis, Mention honorable pour fraises forcées.

Mention honorable à un Amateur, pour conservation de trois poires, BELLE ANGEVINE.

- 7° Concours. Entre Horticulteurs-Commerçants; production de légumes et de fruits de primeur :
- M. Brin, légumes nombrenx et variés, Médaille de première classe.
- M. Loison, pour Brocolis, Pommes de terre, Champignons, Médaille de deuxième classe.
- M. Boulanger, jardinier au vieux Port, Médaille de deuxième classe, pour invention d'une hotte-arrosoir.

Tirage de la Loterie des Fleurs.

Séance Publique du 24 Mai 1857.

PRÉSIDENCE DE M. BOURBIER.

M. le Président prononce le discours suivant:

Le Concours annuel d'Horticulture, que vous avez institué il y a déjà sept années, est une de ces créations qui durent parce qu'elles répondent à un besoin réel.

Le goût, je dirai même la passion des fleurs, ont toujours été signalés chez les peuples d'une civilisation avancée. Si le goût n'est pas nouveau, il est du moins beaucoup plus répandu de nos jours, surtout chez les nations qui, privées par la dureté de leur climat d'une végétation riche et variée, éprouvent un désir plus vif de posséder ce qui semblerait devoir leur être à tout jamais refusé. Si, comme les Romains et les Grecs dans leurs banquets, nous ne nous couronnons pas de roses, elles ornent du moins nos demeures; l'art de nos jardiniers sait les faire éclore en toutes saisons, les fleurs ne sontelles pas l'accompagnement obligé de toutes nos fêtes religieuses ou profanes? un amant les offre à sa fiancée; on les retrouve sur le berceau du nouveau-né comme sur la tombe de ceux dont nous honorons la mémoire. Au théâtre, l'actrice applaudie voit les bouquets pleuvoir à ses pieds, le parfum des roses, le brillant coloris des autres, leur port ou l'assemblage de leurs diverses parties nous attirent et nous séduisent. On ne peut donc s'étonner qu'une exposition de fleurs soit une fête dont le public paie volontiers les frais.

L'Exposition de cette année, quoique privée du concours d'amateurs étrangers à notre ville, n'était ni moins complète, ni moins riche que les précédentes.

Des sujets de choix, des collections nombreuses dont la culture et la floraison ont été ménagées avec art pour les présenter dans tout leur éclat au jour de l'exposition, témoignent du savoir et des soins intelligents de nos jardiniers.

Trois horticulteurs-amateurs se trouvaient sur les rangs, et tous les trois ont bien mérité les récompenses que vous leur avez décernées.

- M. Cambronne, Henri, a exposé des Azalées de l'Inde, qui, par leur beauté et la force des sujets, l'éclat de leur coloris, eussent fait l'ornement des serres les mieux entretenues. Ses Rhododendrons, moins nombreux que les Azalées, étaient d'une magnificence éblouissante.
- M. Cambronne aîné vous a présenté des Pélargoniums parfaitement conduits et dont la floraison ne laissait rien à désirer; les plus belles variétés de ce genre y avaient des représentants.

M....., sous le nom de son jardinier, a exposé des Calcéolaires fleuries au nombre de près de 200, dont le port et les nuances diverses s'éloignant au-

tant que possible du type primitif (la couleur jaune), prouvaient l'intelligence avec laquelle elles avaient été choisies et cultivées.

Parmi les horticulteurs-jardiniers, M. Philippot a su conserver le rang qu'il s'est acquis dans nos précédentes expositions; vous avez remarqué ses belles Azalées de l'Inde, véritables spécimens qu'il cultive avec amour et dont il ne consent point à se dessaisir; puis, venaient des plantes de serre variées, telles que Pelargoniums, Verveines, Pétunias, Héliotropes, Orangers, Fuchsias, Rhododendrons, Ericas, etc. etc.

Parmi les plantes de pleine terre, je vous signalerai le Deutzia gracilis, le Rhododendron ponticum, le Kalmia, l'Azalea pontica, leDiclytra spectabilis, des Rosiers, des Résédas et des Giroflées; le tout, y compris les massifs en plein air, offre environ 1,200 plantes.

M Barbare a exposé:

- 1° Environ 200 Azalées de l'Inde, de taille peu élevée, bouturées par lui il y a quatre ans, et qui, bien cultivées, sont aujourd'hui d'une vente trèsfacile;
- 2º De très-nombreux Rosiers francs de pied, offrant une grande variété. Cette culture, qui lui a valu jusqu'ici de beaux succès, péchait cependant sous le rapport du feuillage que l'oïdium avait envahi;

3° Une culture très bien réussie d'au moins 2,000 Giroflées, d'un coloris pur et dont vous n'avez vu qu'une partie.

M. Colle-Godefrain avait de nombreuses plantes de serre et d'autres de pleine terre.

M. Héry, établi à Saint-Quentin depuis peu de temps, n'a pu exposer que des plantes achetées récemment et qui n'avaient pu recevoir encore le cachet qu'imprime à ses produits tout horticulteur éclairé.

M. Loison offrait, réunis à une grande variété de Verveines, ses produits maraîchers qui, comme ceux de M. Brin, n'avaient plus le mérite d'être des primeurs, puisque depuis un mois déjà ils étaient offerts en vente sur nos marchés; ils témoignaient des soins donnés à leurs productions: c'étaient des carottes de Hollande, des poireaux, des laitues, des oignons, des haricots verts, blancs; des choux-fleurs, des pois en cosse, des fraises princesse-royale et des pommes de terre dites de Marjolin. Cette variété joint à sa précocité l'avantage d'être très-farineuse et d'un excellent goût, quoique cultivée sur couche chaude dans du terreau.

Comme complément de notre exposition, nous avions un assortiment de meubles de jardin en fonte d'un excellent choix et exécutés par M. Véry, fondeur à Fargniers, près Lafère; c'étaient des bancs d'un prix moins élevé que ceux que l'on exécute en bois, des vases Médicis de forme parfaite et de diverses grandeurs, des tabourets, des coupes, des assiettes de dessert à jour, en fonte, et une table ronde offrant sur son pourtour les douze signes du zodiaque. M. Véry a eu l'obligeance d'offrir à la Société un très-beau canapé en fonte qui a formé le premier lot de la loterie.

Je pense, Messieurs, que nous avons à constater les progrès croissants de nos expositions, surtout dans le mérite des plantes qui y sont présentées et admises; le succès de la loterie nous prouve que la population nous sait gré de nos efforts; ce sont là des motifs bien suffisants pour nous encourager à continuer une œuvre si agréable au public et si utile à la classe des jardiniers-fleuristes et maraîchers.

M. le Président invite ensuite M. le Secrétaire à proclamer les noms des lauréats du concours d'horticulture.

EXPOSITION D'HORTICULTURE DE L'ANNÉE 1857.

4re CATEGORIE.

Concours entre Horticulteurs-Amateurs.

1er Concours. Pour les plus belles collections de plantes de serre fleuries d'un seul genre :

Médaille de première classe à M. Cambronne, Henri, pour sa riche collection d'Azalées.

Médaille de première classe à M. Cambronne aîné, pour sa belle et nombreuse collection du genre Pelargonium. (Jardinier, Demarle Sydonie).

Médaille de deuxième classe à M. Lecreux, pour sa belle collection de Calcéolaires.

2e. CATÉGORIE.

Concours entre Horticulteurs-Jardiniers.

1er Concours. Pour la plus belle collection de plantes de serre, fleuries, d'un seul genre:

Médaille de première classe à M. Philippot, pour sa collection d'Azalées.

Médaille de première classe à M. Barbare, pour sa nombreuse collection d'Azalées de sa production.

Médaille de deuxième classe à M. Héry-Rigaut, culture de Geraniums et de Verveines.

Mention honorable à M. Couilloux, pour ses Rosiers à haute et basse tige.

2º Concours. Pour la plus belle collection de plantes variées;

Médaille de première classe. M. Philippot, Geranium, Rhodoendron, Verveines et Plantes de pleine terre.

Médaille de deuxième classe. M. Colle-Godefrain.

Mention honorable à M. Loison, pour sa culture de Verveines, Géranium et Phlox-Drammoni.

Les lauréats du concours pour les prix d'apprentissage, sont ensuite proclamés dans l'ordre suivant:

- 1er Prix. Fraix, Félix, élève de l'Ecole Sainte-Anne.
- 2e. PRIX. Rossignol, Ernest, de l'Ecole Jumentier.

- ler Accessir, avec Médaille, Ravin, Albert, de l'Ecole Jumentier.
- 2e. Accessir, avec Médaille, Lebée, Louis, de l'Ecole des Frères.
- $\bf 3^{\circ}$ Accessit , sans Médaille , Deladrier , Alfred , de l'Ecole Jumentier .

La séance est close par le tirage de la Loterie des Fleurs.



SCIENCES ET ARTS.

IN COTE

sur la Restauration

DES

MONUMENTS DU MOYEN-AGE,

par M. BÉNARD, MEMBRE RÉSIDANT.

Parmi les causes qui ont si puissamment contribué à fixer l'attention de notre temps sur les arts du Moyen-Age, l'une des plus considérables est assurément la sécheresse où l'architecture avait fini par tomber il y a un quart de siècle. Mais, quelque juste que soit la sévérité avec laquelle cette époque a été jugée, il ne faut pas oublier qu'elle était le terme où devait inévitablement aboutir la Renaissance, cette splendide aberration (1).

Dès l'instant en effet que, par avidité pour la nouveauté, les artistes, désertant par degrés les traditions des beaux siècles du Moyen-Age, en arrivèrent à se livrer à l'étude exclusive des formes romaines et grecques, les conséquences de cette erreur ne devaient pas tarder à se produire successivement, comme nous le remarquerons plus loin.

⁽¹⁾ La Renaissance n'est envisagée ici qu'au point de vue de l'Arheitecture.

Les grandes montées font les grandes descentes, dit le proverbe: de Notre-Dame en la Cité à Notre-Dame-de-Lorette, voilà la descente; et c'est alors qu'un grand poète s'écriait avec désespoir: l'Architecture se meurt, l'Architecture est morte!

Les arts ne peuvent mourir, pas plus que les facultés de l'homme, pas plus que les besoins et les aspirations des sociétés; seulement, ils accompagnent dans leurs modifications ces besoins et ces aspirations dont ils sont l'une des manifestations les plus éclatantes: sans doute, ils ont leurs vicissitudes, tantôt de progrès, tantôt de déclin; mais, pareils au Phénix, ils ne sont jamais si voisins de leur résurrection que lorsqu'ils semblent près d'expirer.

Ce qui commençait à mourir, c'est l'architecture fausse, inepte, servile, qui, ayant perdu les principes, s'était fait des règles de convention: un regard distrait, jeté par le siècle sur les Cathédrales, a sussi pour la juger et l'abattre.

On les avait oubliés pourtant, ces augustes édifices: ils avaient été impunément défigurés, mutilés, dépouillés, couverts de badigeon et de sarcasmes, et même remaniés par d'obscurs copistes de style gréco-romain, qui, tout en outrageant Robert de Luzarche, croyaient glorifier Callicrate et Agrippa; et cela, aux applaudissements de leur époque.

Tout méconnaissables qu'ils sont, ces monu-

ments ont ensin arraché un cri d'admiration: les esprits se sont tournés avec passion vers un art dont les ruines leur offraient encore d'inépuisables trésors d'imagination, de goût, de science, de vérité et de variété; et comme toute passion a son paroxysme, on pourrait craindre que notre siècle ne devînt plus gothique que le Moyen-Age.

Il ne sussit plus ni de l'admiration contemplative, ni de la conservation, ni de la restauration, ni même de l'achèvement des Cathédrales: on va plus loin, ou en veut construire et on en construit de toutes pièces. Ce n'est pas nous à la vérité qui nous en plaindrions, si dans ces constructions on se bornait à prositer des principes généraux de l'architecture gothique, sans s'assujettir à ses formes, et si l'on évitait ainsi la faute de la Renaissance; mais ce n'est pas le moment de discuter cette grave question.

Il s'agit donc de rechercher avec quelle mesure et par quelles voies on peut parvenir à des restaurations réelles et sérieuses; car on se trouve en face d'un écueil sur lequel la Renaissance est venue se heurter et échouer: c'est le culte exclusif de la forme.

Lorsqu'après de longs siècles d'oubli, après les affectations maniérées et parfois puériles du XV° siècle, les artistes du XVI° se trouvèrent inopinément en présence des chefs-d'œuvre de l'antiquité, ce qui frappa leurs yeux, ce qui les séduisit,

ce fut l'harmonie des lignes, le fini et le distingué des décorations, la fermeté magistrale des plans, toutes qualités extérieures et superficielles ; et l'on vit pour la première fois des architectes du plus beau talent, des maîtres comparables par plusieurs points à la plupart de ceux de l'antiquité, méconnaître les lois essentielles de la construction, perdre de vue que le climat sous lequel ils vivaient et les matériaux dont ils disposaient n'avaient rien de compatible avec les styles qu'ils voulaient faire renaître. Ils n'ont pas compris que les formes antiques étaient naturellement dérivées du mode de construction, et que ce mode de construction luimême était la conséquence rigoureuse du climat et des matériaux; ils ont voulu, avec nos pierres de petites dimensions, d'un grain grossier, d'une résistance médiocre, bâtir comme avec les carrières du Pentélique, d'où les Grecs et les Romains tiraient pour leurs architraves des poutres de marbre de plus de cinq mètres de longueur, plus dures que l'airain; et, pour forcer les matériaux à se prêter aux formes qu'ils leur imposaient, ils en sont venus à pervertir les lois de l'appareillage, et enfin à recourir à des artifices inouïs, soigneusement dissimulés, et indignes dans tous les cas d'une architecture sérieuse et sensée.

De même aujourd'hui, n'est-ce pas surtout la forme, l'effet produit, le caractère apparent qui nous frappe et nous charme dans les Cathédrales? Les discussions si vives, si fines, si savantes, agitées par les archéologues depuis vingt ans, ont toujours eu pour objet la forme, la couleur, le style en un mot; comme si ces attributs étaient la substance même de l'Architecture! On a bien senti que la sculpture et la peinture composent avec elle un tout indivisible: « elles font corps pour ainsi dire avec le monument, » dit un archéologue distingué (1), « elles s'harmonisent tellement avec lui, « qu'elles semblent indispensables à son exis-« tence. » Rien de plus judicieux que cette réflexion, et il importe au plus haut degré de bien saisir les causes de cette harmonie; c'est dans les principes mème de l'art qu'il faut la chercher.

Pour bien entendre cette proposition, nous considérerons d'abord que l'Architecture vraie diffère de la fausse en ce que la première s'appuie sur des principes, et que la seconde se guide par des règles.

Les principes sont : la conformité des plans à la destination, aux usages, aux servitudes de l'édifice; la répartition et la combinaison des matériaux suivant leur nature, leur valeur, leurs propriétés; la distribution logique et motivée des décorations.

Quand les principes réels sont oubliés, on en crée de fictifs qui ne sont que de véritables règles,

⁽¹⁾ A. Dutilleux, Membre de la Société des Antiquaires de Picardie. Annales de l'Archéologie au XIXe siècle.

telles que la symétrie, la proportion, la régularité, etc.

Certaines architectures ont des principes sans règles; la Grecque, la Gothique des grands siècles; quelques autres ont des principes et des règles; la Romaine, la Gothique des derniers siècles; d'autres ensin n'ont que des règles; la Renaissance jusqu'à nos jours; et il est à remarquer que les règles, une fois qu'elles pénètrent dans l'architecture, en chassent peu à peu les principes.

On comprend donc que, dans un édifice du XIII° et même du XIV° siècle, rien n'a dû être livré au caprice; tout a sa nécessité d'être, et quand on suit par la pensée les développements de cet art depuis ses premiers essais jusqu'à son apogée, on est étonné de la sagacité, du bon sens et du goût avec lesquels tout s'y coordonne. On l'a souvent appelé naïf; cette expression ne nous paraît point exacte, à moins qu'on n'ait voulu dire par là qu'il est vrai et sincère.

A considérer en particulier les Cathédrales, destinées à recevoir de grandes assemblées, les étendues de terrain qu'elles couvrent étaient calculées non-seulement pour satisfaire à cette condition, mais aussi pour ne pas l'excéder; de plus vastes enceintes eussent été inutiles pour des réunions où l'unité présidait toujours, où tous les actes, soit religieux, soit politiques, émanant d'une seule personne ou d'un seul directoire, l'attention des

spectateurs trop éloignés eût été distraite ou perdue; la division en une grande nef et des latéraux était encore une nécessité de la destination; quoi de plus simple et en même temps de plus commode pour une circulation sans trouble, et une assistance attentive? La grande hauteur de la nef était une conséquence inévitable des autres dimensions de l'édifice; le jour emprunté aux latéraux étant insuffisant, il fallait bien faire pénétrer la lumière directe jusqu'au centre, et elle ne pouvait ètre admise que par-dessus les contre-nefs. Les voûtes elles-mêmes étaient le seul moyen durable et logique de couvrir ces grands espaces; à la faveur des arcs en décharge, on pouvait les construire en petits matériaux qui réunissaient tous les avantages: économie, puisqu'on les avait sous la main; facilité de mise en œuvre; solidité due à la liberté de leur jeu dans le cas des tassements; ensin, poussée réduite, au minimum tant par leur faible poids que par la science de leur appareil; les contre-forts extérieurs devenant nécessaires, la logique les transforma en arcs-boutans; et leur place, leur forme, leurs dimensions, rien, -même ce qui au premier coup d'œil semblerait le produit de la pure fantaisie, les clochetons, les arcs à jour, — rien n'y était arbitraire; les colonnes, les contreforts n'étaient employés qu'aux points où ils étaient utiles; on ne songeait point à figurer des pilastres, des corniches, des arcades, pour le simple agrément de l'ornementation; une porte étaitelle nécessaire? on lui donnait les dimensions strictement convenables à sa destination; on n'en simulait point sous prétexte de régularité; une balustrade montait tout simplement à hauteur d'appui et non à hauteur d'épaule.

Les artistes du Moyen-Age ne s'assujettissaient point à la symétrie, non qu'ils l'ignorâssent, ils l'appliquaient, mais seulement lorsqu'elle avait sa raison d'être; ils la regardaient sans doute comme une règle qui dispense d'imagination, puis qu'elle ne consiste que dans la répétition indéfinie d'une même disposition.

Après que tout l'ensemble du monument était ainsi ordonné, venait seulement la décoration. C'est ici surtout que cet art est admirable, et l'on sent maintenant comment la sculpture et la peinture s'harmonisent à l'architecture, à tel point qu'on a été tenté de croire qu'elles lui sont muispensables.

Ils se gardaient bien de chercher de parti pris un effet de style aux dépens de la sagesse du plan. Par la nature même des appareils, les maçonneries, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, offraient très peu de nus; les effets d'ensemble résultaient virtuellement de tous les mouvements des lignes. Un de leurs axiômes était d'adopter franchement tous les ouvrages utiles, toutes les servitudes, mème les plus vulgaires, de les laisser visibles; mais aussi d'éviter tout ce qui les aurait rendus maussades ou laids; ils avaient besoin de clochers pour les cloches, ils ne craignaient pas de les montrer; il leur

fallait des combles pour couvrir les édifices, ils n'avaient pas honte de les laisser apparents (1); seulement, ils savaient profiter de ces circonstances pour y répandre une ornementation dont la grâce et la distinction nous confondent; toutes ces masses, chacune accusant vigoureusement sa fonction, indépendantes mais non désordonnées; découpées à grandes silhouettes, composaient, sans trouble comme sans recherche, une variété illimitée d'attitudes.

A l'intérieur, la sculpture et la peinture n'avaient pas pour objet de remplir d'une manière plus ou moins adroite les surfaces des corps ov membres de la maçonnerie; ces arts, alors satellites, étaient traités absolument comme Boileau aurait voulu qu'on traitât la rime; tout ornement était motivé par l'objet auquel il s'appliquait; il en complétait la signification, en indiquait le but ou l'usage; c'était comme une écriture figurée au moyen de laquelle on achevait de lire sa destination; les nus étant très rares, comme nous l'avons remarqué, parce qu'ils étaient inutiles, il n'y avait point place pour les tableaux; et l'on n'avait point encore le goût bizarre de mettre quelqu'objet que ce fût à une place qui ne lui convenait point; mais par les fenêtrages, par les immenses combinaisons des lignes droites et courbes, ils obtenaient

⁽⁴⁾ Les Architectes du Panthéon de Paris et de la Madeleine et bien d'autres à leur suite, se sont crus mieux avisés.

'naturellement les divisions, les caractères, les contrastes, les effets. On a remarqué, non sans critique, que ces peintures et sculptures ne sont pas une représentation exacte de la forme humaine. Nous ne saurions laisser passer cette occasion de les justifier d'une semblable critique; d'abord il ne saurait être question de cette vaste catégorie de grotesques de toutes sortes où il est bien visible que les artistes ont, de propos délibéré, encouru cette remarque, sans craindre qu'on leur en fit un reproche; nous voulons donc parler seulement des sujets, soit groupés, soit individuels, où leur âme a répandu le sentiment du beau, tel qu'elle le comprenait; on rend justice, il est vrai, à l'expression toujours ferme et noble des faces, au naturel et à la dignité des poses, à la science même des vêtements; mais on y trouve des défauts d'anatomie; c'est-à-dire qu'on voudrait que les artistes chrétiens de l'Occident eussent eu le même sentiment de la beauté humaine que les artistes payens de la Grèce ou athées de Rome. Loin de nous la pensée d'être injuste envers ces derniers, leurs chefs-d'œuvre sont incomparables; mais aussi, qu'il nous soit permis de louer les nôtres d'avoir préféré, à une imitation sensuelle et plastique, la recherche de formes en harmonie avec la pureté de leur idéal. Ce n'est pas tout; que l'on fasse réflexion à la situation de ces statues, de ces bas-reliefs, de ces imageries, presque toujours vus de loin ou d'en bas ; qu'on leur substitue

pour un instant des formes académiques, et l'on verra s'il est possible d'en obtenir ces étonnants effets qui caractérisent l'art gothique; l'expérience nous apprend, au contraire, que rien n'est plus gauche et plus indécis, lors même que, vus de près, ils seraient d'une correction irréprochable (1).

Si maintenant nous jetons un coup d'œil rapide sur les constructions civiles, la même sagesse, le même goût, le même sentiment des convenances vont nous frapper par de nouveaux aspects; car ce serait une erreur de croire qué dans les deux beaux siècles du Moyen-Age, ces édifices eussent aucune ressemblance avec les Cathédrales; les architectes avaient un trop vif discernement pour appliquer à des constructions de destination si différente les mêmes caractères ou les mêmes ornementations; leurs principes d'ailleurs étaient une barrière contre de pareils écarts. Les maçonneries et les décorations se déduisant logiquement des conditions du plan, ne cessaient pas d'être originales et sui generis; et nous nous tromperions fort si nous pensions nous faire une idée des hôtels civils et des belles habitations de cette époque en nous figurant

⁽¹⁾ Exemple; les statues des pinacles de Notre-Dame de Paris, comparées à celles qui se trouvaient encore ces jours derniers sur les pignons de notre Hôtel-de-Ville; autant les premières sont vives et franchement accusées, autant les secondes étaient lourdes; à deux cents pas, on ne savait plus ce qu'on voyait. L'un et l'autre édifice sont également restaurés, mais avec un sentiment différent de l'art gothique, motivé par la différence de leurs styles.

divers motifs empruntés aux Cathédrales, que nous y appliquerions le plus judicieusement possible.

On ne tenait pas à la symétrie des plans, mais à leur commodité: rien n'était dissimulé, mais chaque objet trouvait son ornement dans sa raison d'être: les escaliers se plaçaient latéralement aux bàtiments, parce que leurs spirales sont incompatibles avec les niveaux des croisées des divers étages, et l'on préférait une irrégularité rationnelle à une régularité fictive. Les générations qui se succédaient dans ces maisons, ne dédaignant pas de continuer les professions des ancêtres, et restant attachées au foyer domestique comme au sanctuaire du culte qu'elles vouaient alors à la sainteté de la famille et à la mémoire de leurs pères, conservaient les mêmes goûts, les mêmes mœurs, les mêmes besoins; les appartements ne changeaient donc pas de destination; chaque pièce, même à l'extérieur, annonçait cette destination; les cabinets n'y étaient point éclairés par des fenêtres de même importance que les salles, ni les cuisines que les oratoires; quand on voulait sortir d'une chambre, on n'avait pas à chercher la porte déguisée par un lambris ou une tenture; les ferrures même de cette porte n'étaient point une énigme. Les charpentes des planchers étaient apparentes; on réunissait par là deux avantages : celui de maintenir les bois dans un parfait état de siccité éminemment favorable à leur conservation, et celui d'avertir sur-le-champ, dans le cas de quelque danger de ruine; il n'y avait qu'à regarder pour le voir; on tirait eusuite parti de cette disposition au profit d'une ornementation simple ou riche, toujours large et belle, parce qu'elle était vraie.

Ces quelques aperçus suffisent pour nous mettre à même d'apprécier tout ce qu'il y a de méthode, de doctrine et d'esprit dans l'architecture gothique, l'une des plus brillantes conceptions de l'intelligence humaine.

Les principes que nous venons de rappeler s'étaient perdus avec l'art auquel ils avaient donné naissance, et la faveur avec laquelle notre temps s'est retourné vers lui, faveur excitée surtout par les discussions des archéologues, a dû précéder les études nécessaires pour retrouver les traditions oubliées: elles se vulgarisent aujourd'hui, grâces aux travaux et aux recherches de quelques savants architectes (1).

Les premières restaurations tentées dans les édifices gothiques ne pouvaient manquer d'être généralement malheureuses; car n'étant pas encore à même de distinguer ce qu'il était convenable de faire d'avec ce qui devait être répudié, on n'avait d'autre guide qu'un sentiment obscur et vague de la forme. La plupart de ces édifices se trouvent donc dans cette situation singulière que presque tous les changements qu'ils ont subis sont

⁽¹⁾ MM. Viollet Le Duc, Labrouste, Lassus, Hittorf, Vaudo-yer, etc.

pseudo-romains, ou pseudo-grecs, ou pseudogothiques, sans parler de ceux qui ne sont susceptibles d'aucune dénomination. Nous ne voulons point dire par là qu'il faille proscrire indistinctement tous les ouvrages que les architectes des derniers siècles ont été appelés à y exécuter; on rencontre quelquefois des œuvres du plus grand style, du goût du plus délicat, et si ces œuvres n'y occupent pas une place inconvenante ou incompatible avec l'ordonnance, il faudrait bien se garder de les rayer. De ce que nous avons trop souvent raison de regretter les erreurs de l'architecture inaugurée par la Renaissance, nous n'en devons pas moins rendre hommage au génie d'un grand nombre de maîtres qui, même dans cette voie fausse, ont créé des chefs-d'œuvre; et puisque l'occasion se présente d'en faire la remarque, disons que le courant qui poussait tous les esprits cultivés vers l'étude passionnée de l'antiquité a entraîné, forcément peut-être, les artistes vers les objets de la prédilection du siècle; ce n'est pas d'aujourd'hui qu'ils sont parfois contraints de sacrifier aux idoles de l'opinion publique.

Ainsi, par exemple, les Cathédrales de Mantes, de Rouen, devront garder leurs tombeaux; notre Collégiale, ses Orgues; St-Gervais même, son portail.

Si quelques personnes ne partageaient point ce sentiment, si elles le considéraient comme une concession fâcheuse, qu'elles veuillent bien nous permettre les réflexions suivantes:

En premier lieu, les édifices d'un style homogène sont très peu communs, tandis qu'au contraire les exemples ne sont pas rares de constructions qui, commencées dès le XI° siècle, se sont poursuivies par intermittences jusqu'au XVI°; de sorte qu'elles offrent l'assemblage des diverses transitions de l'art gothique; ainsi, tout à côté des arcades basses, larges, à plein-centre, superposées par étages, soutenues par des colonnes courtes à chapiteaux évasés; à côté des fenêtres étroites, dépourvues de meneaux, de rosaces, et même d'archivoltes, on y trouve ces ogives pointues, surchargées de nervures refouillées, portées sur des piliers dont elles sont la continuation: plus de chapiteaux, plus de division en étages, des baies énormes, tendues pour ainsi dire d'un réseau de pierres. Quoi de plus dissemblable? Quoi de plus contraire à la régularité? Oserons-nous cependant condamner ce désordre apparent? Tous ces grands architectes, qui se sont succédés dans l'accomplissement d'ouvrages aussi étonnants, qui y ont fait éclater tant de science et souvent tant de goût, pouvons-nous supposer qu'ils n'aient pas songé à l'irrégularité qu'ils introduisaient? Lorsqu'ils mon_ trent tant de pénétration, tant de finesse dans leurs combinaisons, une faute aussi visible et même aussi grossière devait-elle leur échapper? Ils ont donc résisté à l'esprit d'imitation passive, et n'ont pas craint d'imprimer hardiment sur leurs œuvres le caractère de leur époque, et les modisuggéraient.

C'est donc une doctrine constante chez eux de respecter les ouvrages de leurs prédécesseurs sans s'y assujettir; ce sera nous y conformer que de respecter nous-mêmes ceux de leurs successeurs, lorsqu'ils sont respectables, sans nous astreindre ni aux uns, ni aux autres; disons plus: cette doctrine est constante dans l'antiquité; elle est nécessaire à l'existence même de l'art, qui mourrait s'il n'était libre.

Notre seconde réflexion portera sur la confusion chronologique que créerait infailliblement la suppression radicale des traces que la succession des temps a gravées sur ces édifices; ces traces sont un mode de manifestation de certains faits de civilisation ou d'histoire : pourquoi vouloir en abolir le témoignage, au moment même où tant de recherches n'ont d'autre objet que d'en faire revivre la mémoire? Nous ne craignons pas de dire que de pareilles restaurations seraient un mensonge à l'avenir, qui, moins passionné, nous reprocherait de l'avoir voulu tromper sur l'âge et sur les faits, en lui transmettant des monuments tout dépouillés des caractères que les siècles y auraient accumulés. — Par suite des révolutions géologiques du globe, les différentes faces que la terre a empruntées sont ensevelies dans les dépôts dont son écorce est composée : chaque étage est distingué par des fossiles spéciaux; ce sont, comme on l'a dit, des médailles que la nature, dans son perpétuel travail de destruction et de reproduction, a enfouies sous les assises de son édifice; respectons, comme elle, dans nos restaurations, quelques fossiles des époques antérieures, surtout si ce sont de beaux échantillons.

Convient -il de conserver les toiles peintes dans les Cathédrales? Elles n'y ont point leur place. Ce n'est pas que nous voulions parler de la situation malheureuse qui leur est généralement faite, où l'œil aborde plus facilement le derrière de leurs châssis que leurs faces; où ils constituent de véritables écrans brisant les perspectives; qu'on leur choisisse les places les moins défavorables en apparence, il subsistera toujours une incompatibilité invincible : d'une part, entre les verrières à peinture translucide et les murs à peinture mate, ces deux peintures s'échaussant mutuellement jusqu'à des tons d'une puissance extraordinaire, et d'autre part la peinture glacée et vernie des toiles, sur lesquelles la lumière richement colorée du milieu produirait les plus malencontreux effets, les écrasant, les réduisant à l'état de taches au milieu de l'immense rayonnement général; comment enfin, l'œil tout ébloui du flamboyement des vitraux, pourrait-il descendre sans choc à la gamme obscure des toiles?

Tout porte à croire que, dans l'ordre gothique, une loi présidait à la distribution des personnages et des scènes; à l'extérieur: sculpture, statues et bas-reliefs; la perspective, l'éloignement, le vague desairs, ont dû faire sentir aux architectes la convenance des figures par saillies, accentuées par la lumière directe; et ils suppléaient encore à la faible intensité qu'elle acquiert sous notre ciel nébuleux en les rehaussant d'enluminures. Ce n'est qu'au XV° siècle que les statues pénètrent décidément dans l'intérieur, pour y faire ensuite une véritable invasion: mais, comme nous l'avons remarqué, les grands principes s'affaiblissaient déjà.

A l'intérieur donc, la peinture par images; ici, encore, on ne saurait trop admirer l'habileté avec laquelle les artistes savaient profiter de toutes les servitudes pour la faire concourir à la décoration; les fenêtres, en effet, sont une véritable servitude; il n'y aura plus de doute sur ce point, si l'on considère les efforts tentés pour s'en affranchir dans ces derniers temps; qu'on songe à la Madeleine. Nos artistes, au contraire, moins ingénieux à se travailler pour éluder des exigences nées de la nécessité même, les abordaient franchement, et réservaient leurs ressources pour en tirer un heureux parti: c'est ce qu'ils ont fait pour les fenètrages; et parmi tous les genres imaginables de décoration, ils ont eu l'idée éminemment gracieuse et juste d'y appliquer, nous pourrions presque dire d'y créer l'imagerie. Les grandes dimensions auxquelles une logique rigoureuse les conduisait semblaient devoir constituer une véritable impossibilité d'exécution dans un temps où la métallurgie et la verrerie ne disposaient que de moyens bornés; il leur fallait la division en compartiments; sur-le-champ, ils trouvent la solution du problème dans les meneaux et les rosaces; et toutes ces difficultés si naturellement vaincues forment des corollaires si directs des principes, qu'on serait tenté de croire que c'est pour les verrières que les fenêtrages ont été combinés, si l'on ne savait que les architectes gothiques étaient incapables d'assujettir les données de leur programme à la poursuite d'un effet voulu, quelque satisfaisant qu'il dût être; ils étaient incapables, qu'on nous pardonne une expression vulgaire, mais exacte, de mettre la charrue avant les bœufs.

Autour des figures vivantes et aériennes des vitraux se développaient d'immenses peintures murales. Ce n'étaient point des imitations de marbres, de granits, de bois rares, etc.; quand ils voulaient des tons de marbre, ils les demandaient au marbre même, des tons de bois au bois; le secret de ce goût exquis qu'ils ont répandu dans tous leurs ouvrages, ils l'ont trouvé dans la sincérité avec laquelle ils savaient rendre la réalité harmonieuse. Ainsi, pas de copie vulgaire des règnes de la nature; mais étude profonde des contrastes sans dureté; voûtes en azur rehaussé de constellations d'or, pour les faire fuir dans l'immensité; nervures doucement détachées; colonnes à grandes lignes, à dessins larges et vifs; tous les mouvements de l'architecture accusés et relevés sans exagération et sans confusion; dès lors, l'œil plonge librement jusqu'aux plus intimes profondeurs des galeries; les perspectives se prolongent indéfiniment; partout une lumière splendide, ici dégradée dans les lointains par teintes d'une suavité indescriptible, là vivement ranimée aux ouvertures béantes des transepts, tantôt s'éloignant sous les nuances veloutées des refouillements, tantôt rejaillissant en étincelles sur l'or des moulures; piliers dépouillant leur apparence massive; l'édifice tout entier reprenant des proportions qu'il a perdues; voilà ce qu'était, ce que devrait être la Cathédrale.

Nous ne terminerons pas sans aborder une objection grave; c'est que de pareils travaux de restauration coûteraient des sommes tellement considérables, que l'exécution en deviendrait presque toujours impossible.

Cela étant, nous n'aurions guère avancé la question pour avoir recherché comment elle doit être résolue, puisque les moyens de la résoudre nous manqueraient.

Mais si l'on s'arrêtait par ces motifs, on n'entreprendrait jamais rien de grand.

Lorsqu'il y a trente-cinq ans les départements commencèrent la création de leurs voies vicinales, est-ce qu'ils possédaient d'avance les trois milliards qu'elles leur ont déjà coûtés?

Lorsque nos cités jetaient les fondements des Cathédrales, est-ce qu'elles avaient en caisse les quatre-vingts ou cent millions de francs de notre monnaie que chacun de ces édifices a exigés (1). Car les ouvriers, alors pas plus qu'aujourd'hui, ne travaillaient gratis, et les matériaux se payaient en bons deniers. C'est qu'on avait foi au présent et à l'avenir; les communes fournissaient des fonds en raison de leurs ressources; la munificence des citoyens, celle des grands et des souverains y contribuaient aussi, et l'œuvre se poursuivait jusqu'à l'épuisement du capital; elle sommeillait ensuite, pendent opera interrupta, jusqu'au retour de temps plus favorables; et c'est ainsi qu'à la faveur des années, le monument marchait vers son achèvement.

Les mains dispensatrices des fonds n'existentelles pas toujours? Un peu moins larges peut-être, on peut le reconnaître sans reproche; les temps ne sont plus les mêmes; de nouveaux besoins sont nés, et la vivacité des croyances était sans doute alors un puissant levier; mais ce n'était pas le seul, n'en doutons point; nos pères n'étaient pas privés de l'amour de l'art, ni les communes du désir de se distinguer par de grandes choses: ces sentiments n'appartiennent pas exclusivement à notre siècle; ce n'est qu'un héritage, et il n'aura pas peu fait de le conserver intact.

Nos cités créent des édifices nouveaux, rivalisent d'ardeur dans la voie des embellissements et

⁽¹⁾ Nous ne comprenons dans cette évaluation moyenne ni le mobilier, ni les objets précieux de toutes sortes dont l'or et les pierreries ne composaient qu'une minime partie de la valeur.

dans la recherche des ouvrages propres à fixer l'attention; celles qui n'avaient pas l'avantage de posséder un monument de ces grandes époques en ont senti tout le prix, et rien ne leur coûte pour en combler le vide (1).

Si nos aïeux, disent-elles aujourd'hui, nous avaient légué des Cathédrales gothiques de bon aloi, au lieu de nous laisser la tâche d'en construire au XIXº siècle, et que par le malheur des temps nous les ayons reçues dans un état de ruine indigne de la civilisation, indigne du respect que nous devons à la mémoire de nos pères, nous appliquerions tous nos efforts à laver les affronts qu'elles auraient subis; nos ressources sont limitées, mais nous ne serions pas tenues de faire tout, pourvu que nous fissions bien; nos neveux continueraient ce que nous n'aurions pu que commencer: en présence de nos efforts, n'eussent-ils d'abord d'autre résultat qu'une restauration partielle, secondaire même, l'Etat, protecteur naturel de tout ce qui peut développer l'éclat que les arts jettent sur un siècle, nous aiderait de ses encouragements. C'est par la continuité et la persistance d'un grand nombre de petites forces convenablement dirigées que la nature accomplit les plus grandes œuvres, il en est de même de la société.

Donnons ordre au présent, et, quant à l'avenir, suivant l'occasion nous saurons y fournir; le temps est un grand maître, il règle bien des choses.

(1) Lille, Marseille, etc.

NOTES

SUR

L'ÉCLISE DE S'-QUENTIN

(Extraites d'un Manuscrit portant la date de 1744),

PAR M. AUGUSTE DESAINS,

MEMBRE RÉSIDANT.

Quentin, sils de Zénon, Sénateur Romain, descendant d'une ancienne et illustre famille, animé d'une foi vive et ardente, quitta la ville de Rome en compagnie de douze jeunes patriciens, pour venir dans la Gaule prêcher la religion de Jésus-Christ.

Ils se partagèrent les principales villes de la Gaule-Belgique: telles qu'Amiens, Beauvais, Soissons; et Quentin, qui paraît avoir été le chef de ces nouveaux Apôtres, s'arrèta dans Amiens, où il fut incarcéré comme chrétien et prédicateur de la foi évangélique, par ordre de Rixiovare, gouverneur dans cette partie des Gaules, sous l'empire de Dioclétien.

Ce farouche Proconsul désespérant de le séduire par ses promesses et l'attrait de la puissance et des honneurs, tenta de le soumettre par la rigueur des plus affreux supplices. Quentin resta inébranlable. Rictiovare redoutant un soulèvement parmi le peuple que la constance et la fermeté du martyr transportaient d'admiration, et craignant surtout que son exemple n'entraînât la conversion d'un grand nombre à la religion qu'il professait, ordonna qu'il fût conduit en la ville d'Auguste, capitale du Vermandois, où il lui fit trancher la tête, l'an 302 de Jésus-Christ.

Pour faire perdre aux populations chrétiennes la mémoire et le nom du martyr, Rixiovare sit jeter son corps au sond de la rivière de Somme, à l'endroit ou sut édisiée plus tard une chapelle dédiée à ce Saint, dans le saubourg d'Isle, près du moulin à l'eau. Ces vénérables dépouilles restèrent en cet endroit jusqu'à l'an 357, époque à laquelle une dame romaine nommée Eusébie, qui était aveugle depuis neuf années, sut avertie en songe à dissérentes reprises de se rendre en la ville d'Auguste pour y rechercher le corps du martyr et lui donner la sépulture.

Eusébie eut à peine touché les précieuses reliques, qu'elle recouvra la vue: Elle se proposait de les faire conduire à un camp romain éloigné de deux lieues environ, pour les y déposer et les mettre en terre, avec la décence et les honneurs convertables; mais on rapporte qu'étant arrivée en haut de la colline qui s'étend au nord de la Somme, elle fut obligée de s'y arrêter avec le corps de St-Quentin et qu'elle sit construire en ce lieu, et hors l'enceinte de la ville, une petite chapelle, dans

laquelle elle enterra ces saintes reliques. Ceci s'accomplit le 24 juin 357.

On suppose que cette chapelle s'élevait à l'endroit même où se trouve l'autel de marbre de St-Quentin, à gauche de la grille du chœur.

Telle fut l'origine du culte de St-Quentin, que les fidèles vénéraient comme le premier apôtre de la Province.

Le nombre des ministres employés à desservir cette chapelle, augmentant à mesure que le culte de St-Quentin devenait plus étendu, il fut nécessaire, en raison de l'affluence des pélerins, d'agrandir la chapelle bâtie par Ste-Eusébie. Et l'on doit reconnaître que dans le siècle suivant, l'Eglise et le clergé de St-Quentin étaient de quelqu'importance, puisqu'après qu'ils eurent été ruinés par les Huns et les Vandales en 407 et 453, — St-Rémy, archevêque de Reims, leur fit présent en 471, d'une portion de biens qu'il possédait à Hermonville, pour les dédommager des pertes qu'ils avaient souffertes par les ravages de ces peuples barbares.

Un autre fait établit encore avec évidence que dans ces temps reculés le clergé de St-Quentin ne pouvait être que très-considérable; il avait à sa tête l'évêque de toute la contrée qui fut connu pendant un grand nombre d'années sous le nom d'évêque de Vermandois. Quatorze Prélats se succédèrent dans ce siége; le 12° fut Sophorius qui assista au 1° concile d'Orléans, tenu sous Clovis

en 511 et qui en rédigea les actes; le dernier, St-Médard, transféra en l'année 535 le siége épiscopal à Noyon, qui n'était auparavant qu'un château fortifié du diocèse de Soissons. Quelques auteurs prétendent qu'il ne se décida à cette translation que pour se mettre à l'abri des incursions et des ravages des ennemis, après le pillage et la ruine d'Augusta Veromanduorum, appelé depuis St-Quentin. — D'autres attribuent cette détermination de St-Médard à son amour pour son pays natal: il avait reçu le jour à Salency, petit village proche de Noyon.

Bien que privée, par la translation de St-Médard, du titre d'église épiscopale, la chapelle de St-Quentin ne fut pas moins illustre, et son clergé moins considérable, surtout depuis que St-Eloy, évêquedeNoyon, eut trouvé, contre toute espérance, le 3 janvier 646, le corps du Saint Martyr ainsi que le rapporte St-Ouen, dans la vie de St-Eloy.

Les guerres continuelles dont ce pays avait été le théâtre et les ravages des nations barbares, avaient fait perdre complètement les traces de la sépulture de St-Quentin. Plusieurs évêques avaient inutilement tenté d'en faire la découverte; elle était réservée à la foi persévérante et aux mérites éclatants de St-Eloy, qui fit de ses propres mains une châsse pour renfermer les précieuses reliques de cet apôtre de son diocèse.

Et il employa son crédit, pour que l'église qui

était encore fort petite, fût agrandie pour la commodité des fidèles qui la visitaient.

Ce fut vers ce temps que le clergé de St-Quentin prit un nouvel accroissement. Il était si considérable dans le 8° siècle, qu'il avait à sa tête, avec le titre d'abbé, Fulralde, proche parent de l'Empereur Charlemagne. L'église bâtie, ou plutôt augmentée par St-Eloy, n'étant plus suffisante pour contenir le nombre des fidèles qui venaient journellement au tombeau de St-Quentin, Fulralde en fit édifier, vers l'an 820, une autre plus grande et plus solide. Son successeur, l'abbé Hugues, fit en 825 construire le caveau ou crypte qui se trouve sous le chœur; il y fit transférer le corps de St-Quentin, renfermé dans un tombeau de marbre blanc qui se voit encore aujourd'hui, entre deux autres tombeaux, celui de St-Victorice et celui de St-Cassien.

L'église élevée par Fulralde ne subsista pas fort longtemps; elle fut brûlée, en 883, par les Normands; il ne reste plus aujourd'hui de ce monument que la grosse voûte du grand portail, qui forme l'entrée de l'église et que l'on nomme voûte de St-Michel.

On est autorisé à croire que l'église de Saint-Quentin fut de nouveau rebâtie par quelques comtes de Vermandois, vers l'année 893, 10 ans après environ que l'église eut été mise dans l'enceinte de la ville, qui vers ce temps fut fermée de murailles.

Ce fut en effet vers cette année 893, qu'Octo-

gérus, évêque d'Amiens, qui avait été auparavant chanoine de St-Quentin, fit présent du corps de St-Victorice-Martyr, et de plusieurs autres reliques; or, ces sortes de présents et de translations ne se faisaient qu'à l'occasion de quelque construction ou dédicace de nouvelle église.

L'Empereur Charlemagne, Charles-le-Chauve, son successeur Louis-le-Bègue, les comtes de Vermandois et quelques seigneurs des environs, enrichirent l'église de St-Quentin par des dons et des présents considérables. Les chanoines, de leur côté, firent des acquisitions importantes, et leur nombre s'étant accru d'une manière notable, on prit la résolution, vers le commencement du 12° siècle, de bâtir une église plus vaste et plus belle que toutes celles qui avaient été construites auparavant: c'est l'édifice qui subsiste aujourd'hui.

On commença par le chœur, auquel on travailla dès l'année 1115, et qui n'a été achevé qu'en l'an 1257.

Quant à la nef, elle ne fut entreprise que sous le règne de St-Louis et n'était pas encore entièrement achevée en 1425. La grande croisée de la bibliothèque, commencée des libéralités de Louis XI, n'a été terminée qu'au commencement du 16° siècle, de telle sorte que, pour mettre l'église dans un état complet d'achèvement, on a dû y travailler successivement et à plusieurs reprises pendant plus de 300 ans.

Pour subvenir aux dépenses nécessitées par la construction d'un édifice aussi considérable, on eut recours à la munificence des rois, et l'on fit avec leur autorisation par tout le royaume des quêtes qui produisirent des sommes abondantes. Afin de stimuler la générosité des peuples, et les exciter à cette sorte d'aumône, on portait de province en province quelques portions des reliques de St-Quentin, renfermées dans des châsses, dont deux en forme de chapelle, et recouvertes de lames d'argent, étaient encore, en 1793, conservées dans un sanctuaire pratiqué à l'intérieur du mur de clôture du chœur, à la droite du maître autel.

Lorsque le comté du Vermandois eut été réuni à la couronne par la mort de la comtesse Eléonore, en 1214, les rois de France donnèrent souvent des marques de leur libéralité et de leur bienveillance envers l'église de St-Quentin. Devenus, par l'effet de cette réunion, les collateurs de toutes les dignités et des canonicats, ils s'en sont déclarés les tuteurs, patrons et premiers chanoines. St-Louis voulut lui-même, en 1226, assister avec les princes de la famille royale, et entouré d'un grand nombre de prélats et de seigneurs de la cour, à l'élévation des châsses de St-Quentin, de St-Victorice et de St-Cassien.

Ce fut à cette même époque qu'il ordonna de commencer les travaux de la nef; et il fit à ce sujet des présents proportionnés à son zèle.

Philippe-le-Long, le roi Jean et Charles VI, ne

se bornèrent pas à abandonner pour les réparations et l'entretien de cette église les gros fruits de la première année de chaque prébende vacante, ils ajoutèrent encore des sommes d'argent relativement considérables pour le temps.

Il existe peu d'églises qui aient essuyé autant de de désastres que celle ¡de St-Quentin. Ruinée par les Huns et les Vandales en 407 et 453, renversée de fond en comble et brûlée par les Normands en 883, puis réédifiée vers la fin du 9° siècle sur les fondations du monument primitif qui était dû au zèle de Fulralde, elle eut encore à subir des épreuves et des ruines partielles, capables de causer sa destruction si les rois de France, les seigneurs des provinces environnantes, les habitants de la ville et particulièrement les membres de son chapître n'eussent témoigné pour sa conservation du zèle le plus éclairé et de la charité la plus ardente.

Le chœur avait été construit avec trop peu de solidité et une délicatesse sans doute mal entendue; les piliers, qui jusqu'aux chapiteaux n'avaient qu'un diamètre insuffisant, n'étaient pas assez forts pour soutenir la poussée des basses voûtes et le poids de la voûte du chœur, qui menaça de s'écrouler; on fut en conséquence obligé, dans le courant de l'année 1315, pour prévenir la ruine totale du chœur, de consolider ces piliers par une maçonnerie intérieure et de les relier ensemble par des tirants de bois fortement attachés à l'aide de bandes de fer, forgées exprès à Château-Thierry.

On entoura en même temps le chœur de murs fort épais sur lesquels on grava toutes les scènes du martyre de St-Quentin (1).

Et l'on a pu lire pendant plusieurs siècles, sur l'une des pierres de ce mur d'enceinte, le nom d'un chanoine appelé Thiart, enterré vis-à-vis la chapelle St-George, dite la Sacristie des Chapelains, en 1342, année dans laquelle fut achevée la sculpture dont il avait payé lui-même la dépense.

Le 11 avril 1545, la foudre tomba sur le clocher qu'elle détruisit complètement, et le feu, se communiquant à la charpente, la consuma presqu'en entier.

Pour réparer ces pertes, le roi Henri II accorda, entre autres secours, une somme de 500 livres pendant neuf ans; les seigneurs et gentilshommes du pays contribuèrent pareillement à cette réparation, soit par des sommes d'argent, soit en accordant à titre gratuit certaines quantités d'arbres à prendre dans leurs bois; de telle sorte que, par les soins du Chapitre et les dons de plusieurs bienfaiteurs, au nombre desquels figuraient les chanoines, le tout fut rétabli environ six ans après l'événement.

En témoignage de reconnaissance pour la libéralité du monarque, on mit à l'endroit le plus apparent de la voûte du chœur, c'est-à-dire vers la

⁽¹⁾ Ces bas-reliefs détruits pendant la tourmente révolutionnaire avaient été sculptés aux dépens des chanoines et des bourgeois de la cité.

lampe, les armes de Henri II, avec les croissans et autres attributs qui accompagnent toujours l'écusson de ce prince.

Lors du siége de Saint-Quentin par les Espagnols en 1557, après la malheureuse journée de Saint-Laurent, l'Eglise fut gravement endommagée par les projectiles de l'artillerie ennemie: toutes les vitres furent brisées; le plomb dont l'Eglise était couverte fut employé pendant le siége ou enlevé par les ennemis. Une perte beaucoup plus considérable encore fut celle de l'argenterie, qui était de grande valeur; des ornemens, des tapisseries et autres meubles précieux dont quelques-uns ont figuré longtemps après dans plusieurs villes de Flandre, et décoré, dit-on, le château et l'église de l'Escurial, en Espagne.

Dans cet affreux désastre, la tête de St-Quentin et celle de Saint-André furent enlevées par les ennemis et transportées par ordre de Philippe II, roi d'Espagne, dans la ville de Bruxelles. Le Chapitre fit alors beaucoup de démarches qui restèrent inutiles pour recouvrer le chef de St-Quentin; mais ce ne fut qu'en 1569, dix ans après que la ville eut été rendue à la France, que ces précieuses reliques furent restituées au Chapitre, à la recommandation de Charles IX et de Catherine de Médicis, qui écrivirent au duc d'Albe, gouverneur de Flandre.

Un dernier et terrible sinistre menaça l'Eglise de Saint-Quentin d'une ruine presque totale. Le 14 octobre 1669, le feu s'étant déclaré dans les combles, envahit toute la charpente et causa un dommage qui fut estimé plus de 400,000 livres par un procès-verbal dressé en présence des officiers royaux. Les deux clochers, la toiture, les orgues furent entièrement détruits, et la voûte de la grande croisée entre le chœur et la nef du côté du nord fut effondrée par la chûte des clochers.

La munificence de Louis XIV, les présents des chanoines, et des emprunts considérables permirent au Chapitre, non-seulement de réparer les dégats causés par cet incendie, mais encore de lambrisser toutes les chapelles, de les orner de tableaux, de fermer l'entrée du chœur d'une magnifique grille en fer, et d'élever les deux autels en marbre consacrés aujourd'hui à la sainte Vierge et au patron de la cité.

L'Eglise de Saint-Quentin passe à juste titre pour l'une des plus belles collégiales de France.

Peu de cathédrales lui sont comparables pour l'élévation de ses voûtes, la légèreté de ses piliers, la hardiesse et la variété de son architecture.

Sa double croix ne se rencontre en aucune autre église.

Le jour s'y introduit par 110 croisées dont les plus grandes n'ont pas moins de 13 mètres d'élévation, et qui répandent à l'intérieur une clarté peu ordinaire dans les édifices religieux.

Salongueur, depuis le grand portail jusqu'au fond

de la chapelle de la Vierge qui se trouve derrière le chœur, est de 130 mètres. Elle a 40 mètres d'élévation sous les clefs de voûte. Sa largeur est inégale: celle de la nef, y compris les chapelles, est de 38 mètres; la grande croix devant le chœur mesure 44 mètres.

Le buffet des grandes orgues est un chef-d'œuvre de menuiserie et de sculpture en bois. Je n'entreprendrai pas aujourd'hui de parler en détail de cet instrument, complètement restauré en 1850. Son historique et sa description feront l'objet d'un travail spécial que je me réserve de vous soumettre ultérieurement.

ETUDE

SUR LE CANAL MARITIME

DE SUEZ.

PAR M. FÉLIX MIDY, MEMBRE RÉSIDANT.

Nilus enim immensos ulnam dispergit in agros, Et fovet invecto sata gurgite: Nilus honorem Telluri reparat: Nilus freta maxima pellit. R. F. Avieni descriptio orbis terræ. V. 346.

Arabas hinc.... quà terrarum ultimus finis Rubrum mare amplectitur, peragravit.

TIT. LIV. XLV. 9.

Depuis deux ans, les yeux du monde entier sont tournés vers l'Orient.

Si la guerre a eu le privilége de passionner les masses et de faire battre tous les cœurs, les esprits sérieux se préoccupent d'une autre question toute pacifique, qui s'agite aux confins de trois mondes; sur la langue de terre étroite qui sépare l'Asie de l'Afrique, le bras droit de l'Océan Indien de la mer intérieure d'Europe; et qui doit exercer une iufluence bien autrement importante que la guerre de Crimée sur les destinées du monde (4), en mettant Bourbon, Mayotte et Pondichéry à trente jours de Marseille; en diminuant de deux mille lieues la

distance qui sépare Londres de Bombay, de Ceylan, de Calcutta, de Canton, de Sydney et de la Nouvelle-Zélande; en rapprochant dans la même proportion Rotterdam de Nangasaki, de Java, de Bornéo, d'Amboine et de Timor; Cadix de Manille; Lisbonne de Macao, de Goa et de la côte de Mozambique.

Nous voulons parler de la traversée de l'Isthme de Suez au moyen d'un canal maritime, et l'objet de cette étude est de rechercher le mode le plus avantageux pour l'exécution de ce canal.

Avant d'examiner les divers projets qui ont surgi jusqu'à présent, nous devons énumérer les conditions que devra remplir le meilleur de tous, et c'est d'après ce critérium que nous jugerons l'œuvre des divers ingénieurs qui ont traité cette question.

Mais ces conditions elles-mêmes ne peuvent être posées et comprises qu'après un examen attentif, non-seulement de l'état actuel de la Basse-Egypte, mais encore de l'ancien état des lieux au temps de la plus grande prospérité que l'Egypte ait jamais atteinte, c'est à dire sous les premiers Pharaons.

Tout le monde sait que le sol de l'Egypte se compose d'un sable quartzeux qui ne peut être fécondé que par le limon déposé par le Nil pendant la durée de sa crue annuelle (2).

L'étendue de la surface cultivable est donc exac-

tement la même que celle de l'aire arrosée par les débordemens du fleuve (5).

Aussi les anciens rois d'Egypte, et surtout Menès, ont-ils exécuté d'immenses travaux pour accroître cette surface et pour étendre aussi loin que possible les bienfaits de l'inondation.

Sans parler des innombrables canaux qui sillonnaient le Delta et qui distribuaient les eaux sur toute sa superficie (4), les premiers Pharaons, voulant forcer le fleuve à abandonner les parcelles fertilisantes qu'il tient en suspension, ne lui permettaient pas de se rendre directement à la mer.

Chacune des sept branches (*) que le fleuve possédait alors débouchait dans un lac où les eaux troubles déposaient leur limon.

Ainsi la branche Canopique, qui se rend aujour-

- Terminus huic roseos amnis Lageus ad ortus
 Septeno impellens tumefactum gurgite pontum.
 C. Silii Italici punicorum. I. 496.
- Atque hæc est illas demùm mensura per oras,
 Quas rigat æstivis gravidus torrentibus amnis
 Nilus, et erumpens imitatur sidera mundi
 Per septem fauces, atque ora fugantia pontum.

Manil. Astronom. III. 273.

* Ille fluens dives septena per ostia Nilus, Qui patriam tantæ tàm benè celat aquæ.

Ovid. Amor, III. 6. 39.

* Hinc Borece currens ad partes flumine pingui, Fertilis Ægypti terras fecundat opimas, Septenoque ferit Pellœum gurgite pontum.

Prisciani periegesis è Dionysio, v. 214.

...... Septem projectus in amnes

Nilus. Valerii Flacci Argon. VIII. 90.

d'hui directement dans la Méditerranée en passant par Rosette, traversait le lac d'Etko avant d'arriver à Canobos (*Canope*) (5).

Le lac de Boutos ou Boutis (aujourd'hui Bourlos), recevait les branches Bolbytine et Sebennytique.

Le lac de Tanis (aujourd'hui Menzaleh), était traversé par les branches Phatnitique, Mandésienne, Tanaïque et Pélusiaque (*).

Les anciens rois d'Egypte pratiquaient donc ce que nous appelons le Colmatage, c'est-à-dire le procédé au moyen duquel on parvient à combler à la longue les parties marécageuses, en y dirigeant des eaux troubles qui déposent, pendant un séjour plus ou moins prolongé, les terres qu'elles tiennent en suspension.

Lors de l'invasion des Hycsos ou pasteurs, les canaux d'irrigation qui conduisaient les eaux du Nil dans les lacs et ensuite à la Méditerrannée se comblèrent pour la plupart, faute d'entretien.

Cependant il est à croire que ces ouvrages d'art furent rétablis sous les neuf dynasties qui suivirent l'expulsion des pasteurs, puisqu'Hérodote comptait vingt mille villes habitées en Egypte, sous le règne d'Amasis.

Nechao ou Néchos, 2º roi de la 26º dynastie, com-

* Ces lacs auraient été creusés par les anciens Egyptiens s'il faut s'en rapporter à ce passage de Tacite:

Ceterùm Germanicus aliis quoque miraculis intendit animum. Quorum prœcipua fuere Memnonis saxea effigies..... lacusque effossa humo, superfluentis Nili receptacula.......

Tacit. Annal. II. 61.

pléta le système d'irrigation de l'Egypte en creusant un canal de Memphis à Suez pour arroser l'Ouadi-Toumilat, ou la terre de Gessen, anciennement habitée par les Israëlites. Ce canal fut rétabli une première fois par Ptolémée Philadelphe et ensuite par Trajan; creusé de nouveau par Amrou, lieutenant d'Omar, et ensin comblé par ordre d'Al-Mansour.

Quant aux immenses travaux entrepris à diverses époques pour arroser l'Egypte, négligés par les Califes, et principalement sous la domination des Mameloucks, ils se comblèrent peu à peu et il n'en reste que quelques traces à peine visibles.

Parmi les sept branches du Nil qui débouchaient dans les lacs de la côte, cinq ont disparu, et il n'en subsiste que deux, la Canopique et la Phatnitique, qui se rendent directement dans la Méditerrannée en passant, l'une par Rosette, l'autre par Damiette.

Dans l'état actuel des choses, les lacs d'Etko, de Bourlos et de Menzaleh reçoivent encore les eaux débordées du Nil, lors des grandes crues; mais lorsque le fleuve se retire, et que l'évaporation, très-active dans ce pays où il ne pleut jamais, en a abaissé la surface au-dessous du niveau de la Méditerrannée, l'eau de mer entre à son tour dans ces lacs et les maintient à l'état de marais improductifs.

Ce n'est pas tout: il existe autour des lacs des espaces immenses qui ne sont pas mis en culture parce qu'ils ne peuvent être arrosés; ces terrains incultes (*), en y comprenant les lacs, forment un trapèze ayant cinquante kilomètres de hauteur, une base de cent quatre-vingt-dix kilomètres, et dont le petit côté de soixante-dix kilomètres de longueur, passant par Calline, Deffrieh et Mansourah, se termine à Saneh (Tanis). La surface de ce trapèze est donc de six cent cinquante mille hectares.

C'est cette immense étendue de terrains incultes qu'il s'agit de fertiliser. L'hectare cultivé valant 750 francs, le produit de l'opération serait de quatre cent quatre-vingt-sept millions et demi.

Or, cette valeur peut être créée sans autre dépense que celle du canal maritime, en revenant au système de colmatage pratiqué par les anciens rois d'Egypte, ce qui implique:

- 1°. Le barrage de la branche Canopique en amont de Berimbal et de Dibeh, afin de la forcer à se
- (*) Ces terres, stériles aujourd'hui, paraissent avoir été cultivées dans l'antiquité, c'est du moins ce qui semblerait résulter de ce passage de Tite-Live:

Antiochus...... respondit, « Non aliter neque classem revoca-« jurum, neque exercitum reducturum, nist sibi et tota Cypro « et Pelusio, agroque qui circà Pelusiacum ostium Nili esset, « cederet. »

TIT. LIV. XLV. 44.

On trouve d'ailleurs dans les ilots, dont sont parsemés les grands lacs, des vestiges de villes dont l'histoire a conservé les noms et de nombreux débris qui prouvent que ces marécages étaient autrefois habités par une population nombreuse, et cultivés comme le sommet du Delta.

jeter à la fois dans le lac de Bourlos et dans le lac d'Etko;

- 2°. Le barrage de la branche Phatnitique en amont de Rosette et en aval de Chirbine, afin d'obliger le fleuve à entrer dans le lac Menzaleh;
- 3°. Le tracé du canal sur le bord de la mer, de manière à intercepter toute communication directe entre les lacs et la Méditerrannée;
- 4°. Une hauteur de berges suffisante (') pour que l'inondation du Nil puisse atteindre et même dépasser le petit côté du trapèze, c'est-à-dire s'étendre à 50 kilomètres au moins du rivage de la mer.

Or, la pente du Caire à la Méditerrannée étant de 13 mètres, et sa distance moyenne à la côte étant de 173 kilomètres, la pente par kilomètre est de 0 m, 075.

Donc pour inonder 50 kilomètres, il faut donner aux berges du canal une hauteur de quatre mètres environ au-dessus du niveau du sol.

Pour compléter la topographie de l'Egypte en ce qui concerne le canal maritime, il nous reste à dire que le niveau des basses mers est le même des deux côtés de l'Isthme de Suez, et qu'il n'existe de différence qu'entre la haute mer de l'Océan Indien, qui se fait sentir à Suez, et le niveau moyen de la Méditerrannée qui n'a point de marées. Cette différence de niveau est de 2^m, 50^c environ.

Voilà la seule pente dont on puisse disposer

(*) Molem...... et aganti Nilo inexpugnabilem opponunt. Plin. Liv. X. 49. dans tout le parcours du canal, quelle [qu'en soit la longueur.

Première condition. — Pente du Canal.

Donc le canal maritime de Suez ne devra avoir qu'un seul bief. Telle est la première condition à remplir.

2° Condition. — Alimentation.

L'Egypte, contrée sablonneuse où il ne pleut jamais et où l'on ne peut espérer de récolter que sur les points arrosés par les débordements du Nil, doit ménager avec parcimonie les eaux de ce fleuve et les employer exclusivement à l'irrigation; donc le canal de Suez ne doit rien emprunter au Nil et il doit s'alimenter exclusivement au moyen des hautes marées de la Mer Rouge.

3° Condition. — Irrigation du Delta.

La partie nord du Delta étant complètement improductive parce que les eaux de la Méditerrannée pénètrent dans les lacs et que l'inondation du Nil ne couvre pas suffisamment les parties asséchées, le canal devra être construit de telle sorte, qu'il serve de barrage et permette d'arroser la plus grande surface possible avec le volume d'eau que fournit le Nil.

4° Condition. — Débouchés

Les abords des deux têtes du canal devront être praticables en toute saison, et le tracé devra toucher au plus grand nombre d'escales possible, asin de favoriser, non-seulement la grande navigation, mais le petit cabotage.

5° Condition. — Colmatage des Lacs.

Le canal devra remblayer sans frais, au moyen des colmates, les lacs d'Etko, de Bourlos et de Menzaleh qui bordent la Méditerrannée.

6° Condition. — Travaux d'Art, Matériel.

Les ouvriers dont on peut disposer en Egypte étant moins habiles que les ouvriers européens, le meilleur de tous les projets sera celui qui exigera un minimum de travaux d'art, ou les travaux les plus faciles, et l'emploi d'un moins grand nombre de machines.

7° Condition. — Durée des Travaux.

Dans l'intérêt du Commerce et des Actionnaires, le temps employé à la confection du canal doit être un minimum.

8° Condition. — Dépenses.

Le plus économique de tous les projets serait évidemment, non pas celui qui exigerait la moindre mise de fonds, mais celui qui donnerait aux actionnaires le moyen de rentrer dans leurs capitaux par la vente des terrains rendus à la culture, tout en leur conservant leurs droits dans les dividendes que procurera la navigation du canal.

Examen des projets connus.

Examinons maintenant les projets connus jusqu'à ce jour et voyons quel est celui d'entre eux qui remplit le mieux toutes ces conditions.

Le projet Talabot part de Suez, traverse les lacs amers, franchit le seuil du Serapeum, coupe le lac de Timsah, puis se dirige vers le Caire par la vallée de l'Ouadi-Toumilat, en suivant à peu près le tracé du canal de Trajan jusqu'à la hauteur d'Yaoudieh; franchit le Nil en aval du Caire sur un pont-canal; passe sur la rive gauche du Bahr ou canal Ioucef qu'il longe jusqu'à son point de jonction avec le canal de Baheirieh; touche à Balacous et se dirige de là en droite ligne vers Alexandrie.

Dire que ce projet emploie exclusivement l'eau du Nil pour l'alimentation du canal, dont le plan d'eau dans le bief de partage est à 31 mètres audessus du niveau de la Méditerrannée; qu'il ne fait rien pour l'irrigation et qu'il lui enlève au contraire plusieurs millions de mètres cubes d'eau par jour; qu'il exige des dépenses énormes, nonseulement pour l'établissement des nombreux ouvrages d'art que nécessite la traversée du Nil, mais pour l'entretien journalier des puissantes machines à vapeur qui doivent élever à 18 mètres plusieurs millions de mètres cubes d'eau en vingt-quatre heures; que l'exécution en sera très-longue et très-difficile, et enfin qu'il ne rend pas un hectare de

terre à la culture, c'est prouver surabondamment que ce projet ne remplit aucune des conditions du programme, il n'est donc pas exécutable et nous le mettrons à l'écart.

Le projet de MM. Linant et Mougel suit le tracé de M. Talabot jusqu'au lac de Timsah; de là il se dirige vers le lac Ballah qu'il traverse, longe la chaîne Arabique et arrive à Peluse où il faut creuser un port dans la baie de Tineh, sur un fonds vaseux qui s'ensablera de nouveau lorsque les ouvrages d'art seront terminés (*).

Ce projet satisfait aux deux premières conditions, mais à celles-là seules, car il ne fait rien pour l'irrigation; il n'a point de ports d'escale sur son parcours; il ne remblaie point les lacs, ne rend pas de terrains à la culture; enfin il nécessite des ouvrages d'art très-dispendieux et d'un succès très-problématique; quoiqu'il ait l'avantage d'être officiel, il n'en est pas meilleur et ne pourrait être exécuté sans dommage pour les actionnaires.

Le projet de MM. Barrault suit les deux autres tracés jusqu'au lac de Timsah, dont il fait un port intérieur; à ce point il s'alimente d'eau du Nil au moyen d'un canal emprunté au projet de M. Tala-

Liv. XVII.

^(*) Strabon décrit ainsi Peluse et ses alentours: Inter Taniticum Pelusiacumque ostium sunt lacus, et maximæ ac continuæ paludes, in quibus et pagi multi sunt. Pelusium quoque ipsum est cinctum lacubus, quos nonnulli Barathra vocant, nec non paludibus. Sita est urbs suprà mare stadiis XX; muri ambitus est stadiorum XX; à luto nomen habet, quod græcis ΠΕΛΥΣ est.

bot; il traverse le lac de Ballah; puis il se dirige vers le lac de Menzaleh qu'il coupe dans toute sa longueur; reçoit le Nil à Damiette au moyen d'un barrage éclusé, en rejette le superflu à l'aide d'un déversoir, suit la côte jusqu'au lac de Bourlos qu'il partage également; reçoit la branche Canopique du Nil à Rosette et arrive à Alexandrie après avoir traversé une partie du lac d'Etko.

Ce projet satisfait donc à la première condition, puisqu'il n'a qu'un bief, mais il ne remplit pas la seconde, puisque le canal est exclusivement alimenté par l'eau du Nil qu'il enlève en partie à l'irrigation, quoiqu'en disent les auteurs du projet; les berges n'en sont pas assez élevées pour servir de barrage, et, pour tirer parti des terres incultes qui existent au sud des lacs et dans l'intervalle qui les sépare, il faut greffer sur ce projet tout un système d'irrigation composé:

- 1°. D'un canal parallèle à la côte, commençant à la branche Canopique, un peu en aval de Dessouk, et aboutissant à la branche Phatnitique en amont de Chirbine;
- 2°. D'un autre canal s'embranchant sur le Nil à Mansourah, touchant à Saneh et se terminant au lac Ballah;
- 3°. D'une foule de rigoles perpendiculaires à ces canaux et débouchant dans les lacs.

Il ne remplit donc la troisième condition qu'au moyen d'ouvrages très-dispendieux, construits en

dehors du canal et qui ne s'y rattachent pas le moins du monde;

Il ne satisfait qu'en partie à la quatrième condition; car s'il touche à Damiette et à Rosette, il ne peut se rattacher à Peluse que par un canal spécial; il n'utilise pas le Boghar d'Oum – Fareg, celui de Gemileh, l'Acheloun, ni l'embouchure du lac de Bourlos; il ne comble pas, au moyen de colmates, les lacs d'Etko, de Bourlos et de Menzaleh, puisqu'il laisse subsister les deux branches du Nil et qu'il se borne à en absorber les eaux troubles pour l'alimentation du canal, en sorte que les atterrissements se feront dans le lit du canal maritime, qui sera constamment envasé et dont l'entretien sera très-dispendieux.

La majeure partie des travaux de creusement devant être faite à la drague, dans un milieu dont la profondeur n'est pas bien connue, ce projet ne satisfait pas à la sixième condition, non plus qu'à la septième.

Ensin il ne remplit que très imparfaitement la huitième, puisque les cinq cent mille hectares que ce tracé rend à la culture ne peuvent être utilisés qu'après une dépense préalable de cinq cents francs par hectare, soit de deux cent cinquante millions, et ne valent par conséquent que deux cent cinquante francs l'hectare net, ou cent vingt-cinq millions.

Ce projet, meilleur que les deux autres, est donc loin d'être parfait; il nécessiterait d'énormes dépenses et un temps considérable pour l'exécution; donc c'est une mauvaise affaire pour les souscripteurs.

Ainsi la question reste entière et il n'a surgi jusqu'à présent aucun projet qui satisfasse à toutes les conditions.

Si le lecteur a suivi avec attention nos raisonnemens, s'il a bien étudié la topographie de la basse Egypte, il est en état de tracer aussi bien que nous un projet qui les remplisse toutes, en faisant de l'éclectisme, c'est-à-dire en empruntant aux deux derniers projets ce qu'ils ont de meilleur et en les complétant au moyen des idées que nous avons émises plus haut et des bases que nous avons posées.

Partant de Suez, — où nous établissons un bassin éclusé de dix-huit mille hectares, fermé par un barrage dont la berge, élevée de deux mètres audessus du niveau des hautes mers se terminera en talus du côté de la Mer Rouge, de manière à permettre aux lames de glisser sur cette pente douce pour entrer dans le bassin et en élever le niveau, — nous emprunterons à MM. Linant et Mougel leur tracé de Suez à Peluse,

Ainsi notre canal, qui aura huit mètres de profondeur, cent mètres de largeur, dont les berges, larges de soixante mètres à la crête, auront cinq mètres d'élévation au-dessus du niveau moyen de la Méditerrannée, et qui sera alimenté exclusivement par les hautes marées de la Mer Rouge, cotoyera les Lacsamers, ainsi que les lacs de Timsah et de Ballah.

Arrivés à Peluse, nous ne commettrons pas la faute d'y établir à grands frais un port impossible; la baie de Tineh restera ce qu'elle est, une escale pour le petit cabotage; et, comme telle, fournira son contingent à la navigation du canal. Le raccordement de la baie avec le canal aura lieu au moyen d'une écluse à sas, qui suffira pour faire entrer dans le canal les petits bâtimens qui font le trafic de la côte de Syrie.

En quittant Peluse, nous nous garderons bien de nous engager, comme le font MM. Barrault, au milieu du lac de Menzaleh, et de creuser notre canal à la drague dans des bas-fonds dont la profondeur est inconnue; notre tracé suivra la langue de terre située entre le lac et la Méditerrannée.

Tout en interceptant la communication qui existe entre la mer et le lac, nous conserverons le Boghar d'Oum-Fareg qui, pourvu d'un bassin et d'une écluse, pourra servir aussi de port de cabotage.

De distance en distance, nous pratiquerons, sous le lit du canal, des aqueducs-syphons pour dégorger dans la Méditerrannée le trop plein des eaux du Nil épurées par leur séjour prolongé dans le lac Menzaleh.

Nous longerons ainsi la côte jusqu'à la hauteur de Damiette; puis le canal, au lieu de suivre la courbe que décrit l'atterrissement du Nil, !sera tracé suivant la corde de cet arc et touchera à Damiette.

Avant d'aller plus loin, nous barrerons le Nil en amont de Damiette pour le forcer à se jeter dans le lac de Menzaleh.

Ensuite le canal se dirigera en droite ligne vers Beltim; de là il suivra la côte et passera au Nord du lac de Bourlos qu'il isolera de la Méditerrannée, en conservant, comme port d'escale, son embouchure qui sera pourvue d'un barrage et d'une écluse.

En quittant les bords du lac, le canal se dirigera vers Rosette; on établira, comme nous l'avons dit, un barrage dans la branche Canopique entre Berimbal et Deirouth, asin de l'obliger à se jeter à la fois dans le lac de Bourlos et dans le lac d'Etko; puis on suivra de nouveau la côte jusqu'à Aboukir, où le canal se raccordera au port par une écluse: ensin on arrivera à Alexandrie par une ligne droite tracée au nord du lac d'Etko.

Si l'on veut bien comparer ce tracé aux conditions du programme, on verra qu'il les remplit toutes, car:

- 1°. Il n'a qu'un seul bief;
- 2°. Il est alimenté exclusivement par les eaux de la Mer Rouge;
- 3°. La hauteur de quatre mètres que nous donnons aux berges et leur établissement sur les bords de la Méditerrannée permettent d'arroser six cent cinquante mille hectares avec le volume d'eau que fournit le Nil;

- 4°. Outre que les deux têtes du canal sont toujours abordables, il touche à un très-grand nombre d'escales et peut servir à la fois pour la navigation au long cours et pour le cabotage;
- 5°. Il remblaiera sans frais, au moyen des colmates, les trois lacs de la côte;
- 6°. A l'exception du barrage de Suez qu'il faut construire dans tous les cas, quel que soit le projet que l'on adopte, ce tracé n'exige que des travaux d'art peu nombreux et très-faciles à exécuter; il ne nécessite l'emploi de machines d'aucune espèce;
- 7°. Donc il sera terminé dans le moins de temps possible, puisqu'on peut trouver à bon compte dans le pays même, parmi la population dégénérée et misérable des Fellahs (*), autant d'ouvriers qu'il le faudra pour en activer la construction;
- 8°. Sous le rapport de l'économie, aucun des autres projets ne peut soutenir la concurrence avec celui-ci:

En esset le projet Talabot coûterait trois cent cinquante millions de déboursés et nécessiterait des frais énormes d'entretien; celui de MM. Linant et Mougel coûterait deux cent soixante-treize millions sans compensation.

(*) Populum non cernis inermem, Arvaque vix refugo fodientem mollia Nilo? LUCAN. PHARSAL. VIII. v. 525

....... O Superi, Nilus ne, et barbara Memphis Et pelusiaci tàm mollis turba Canopi Hos animos!

LUCAN. PHARSAL. VIII. v. 542.

Ensin le projet de MM. Barrault exigerait, suivant eux, une mise de fonds de trois cent dix millions, d'où il faut déduire cent vingt cinq millions pour valeur nette des terrains rendus à la culture, reste cent quatre vingt cinq millions de déboursés qui seraient certainement doublés par suite de la construction des artères transversales d'irrigation dont nous avons parlé, et du creusement d'un canal du Caire au lac Timsah.

L'exécution du nôtre, évaluée très-largement, coûterait trois cent vingt millions qui se décomposent comme suit:

| 1°. Terrassemens 210,000,000m. °. \\ \frac{1/3 \text{ à 70°c}}{2/5 \text{ à 1fr}}. | . 49,000,000 140,000,000 | |
|--|-----------------------------|--|
| Total | 189.000,000 | |
| 2º TRAVAUX D'ART. | | |
| Travaux d'Alexandrie 5,000,000 | 61,000,000 | |
| Id. de Suez | | |
| Barrages, écluses 20,000,000 | | |
| Aqueducs-syphons, ports 11,000,000) | | |
| Total des travaux | 250,000,000 | |
| 5º Frais Divers. | | |
| M. 10.000.000 | | |
| Matériel, outillage, installation 10,000,000 | | |
| Etudes définitives, frais d'adminis- | 70,000,000 | |
| tration | | |
| Intérêt sur les capitaux pendant | | |
| deux ans en moyenne 25,000,000 | | |
| Somme à valoir | | |
| Total des déboursés | 320,000,000 | |

Mais comme il rend à la culture, sans frais supplémentaires, six cent cinquante mille hectares qui représentent une valeur de quatre cent quatre vingt sept millions cinq cent mille francs, il en résulte qu'en définitive, non-seulement les actionnaires rentreraient dans leurs capitaux par la vente des terrains mis en valeur, mais qu'ils toucheraient un bénéfice de cinquante pour cent de ce chef (*), ce qui ne les empêcherait pas de percevoir, comme actionnaires, leur part intégrale des bénéfices que procurera la navigation du canal (7).

On pourrait objecter que les aqueducs-syphons ménagés sous le canal seront insuffisants pour dégorger dans la mer les soixante millions de mètres cubes d'eau que le Nil versera dans les lacs en un jour; mais un calcul fort simple prouvera que cette objection n'a aucune valeur.

En esset, l'évaporation en Egypte enlève 0 m02 a par jour sur toute la superficie irriguée; il sussirait donc d'inonder une surface de trois cent mille hectares pour que toute l'eau du Nil sût absorbée par l'évaporation; et puisque la hauteur des berges du canal permet d'inonder six cent cinquante mille hectares, on voit qu'en temps d'étiage les aqueducs-syphons deviendront inutiles. Ils ne serviront qu'en temps de crue; alors ils fonctionneront sous une pression de quatre mètres avec une vitesse de 8 m 858 par seconde; ainsi, dix aqueducs, ayant chacun seize mètres carrés de section, ont débité

(*) Magnaque Niliacæ tibi gleba Syenes.

MARTIAL. Epigr. V. 45. v. 7.

en un jour cent vingt millions de mètres cubes d'eau, qui, joints au produit de l'évaporation, suffiront pour absorber toutes les eaux du Nil.



WOTES.

..... Noscat

(4) Undè paludosi fecunda licentia Nili:
Cur vada desidant, et ripa coerceat undas
Cecropio stagnata luto; cur invida Memphis,
Curve Therapnæi lasciviat ora Canopi.

STAT. SILVARUM III. 2. v. 107, etc.

Eminùs evolvunt hinc sese pinguia Nili Flumina, et intenti prolabitur æquoris unda. Hic quà secretis incidit flexibus agros Æthiopum linguà Siris ruit; utque Syenen Cærulus accedens diti loca flumine adulat, Nomine se claro Nilum trahit, inque jacentem Ægyptum fusus fluctu premit arva marito, Fecundatque solum: procul illine agmina cogit In Boream, scissusque vagis anfractibus æquor Proserit, et ponto septem ferus explicat ora.

AVIENI descriptio orbis terræ. v. 334

(2) Nilus ibi coloni vice fungens, evagari incipit, ut diximus, solstitio, et novâ lună: ac primò lentê, deindè vehementiùs, quamdiù in Leone sol est. Mox pigrescit in Virginem transgresso, atque in Libra residet. Si duodecim cubita non excessit, fames certa est. Nec minùs, si sedecim exsuperavit. Tantò enim tardiùs decedit, quantò abundantiùs crevit, et sementem arcet.

PLIN. NAT. HIST. XVIII. 47.

(3) Certis tamen diebus auctu magno per totam spatiatus Ægyptum, fecundus innatat terræ.

PLIN. HIST. NAT. V. 40.

Sic ubi se magnis refluus suppressit in antris Nilus, et Eoæ liquentia pabula brumæ Ore pramit, fumant desertæ gurgite valles, Et patris undosi sonitus exspectat hiulca Ægyptos, donec Phariis alimenta rogatus Donet agris, magnumque inducat messibus annum.

STAT. THEBAID. IV. 705 et seq.

Quà tumidus rigat arva Nilus.

Horat. od. m. 5.

..... Nilusque tumescit in arva.

MANIL. ASTRONOM. III. v. 650.

..... Nilusque tumescens
In Cancrum, et tellus Ægypti jussa natare.
id. id. iv. V. 749.

...... Pharium pars altera Nilum Commemorat, largo segetes quod nutriat amni, Arentesque locos unda fecundet alumna.

R. F. AVIENI, ARATEA PHÆNOMENA. V. 796.

Hine fluvii pinguis descendunt flumina Nili
Partibus à Lybicis; qui, currens solis ad ortus,
Siris ab Æthiopum populis cognomine fertur:
Versum cultores Nilum dixère Syenes.
Hine Boreæ currens ad partes flumine pingui,
Fertilis Ægypti terras fecundat opimas,
Septenoque ferit Pellæum gurgite pontum.
Non alius tantùm fluviorum ditat arenas,
Atque trahens limum complectitur ubere campos.
Prisciani Periegesis è Dionysio. V. 210.

(5 bis.) Deltoton donum hoc spectabile Nili, Divitibus generatum undis...

GERM. CÆSAR, ARATEA PHÆNOMENA. V. 234

6

(4) Ce qu'ils ont fait du Nil est incroyable. Il pleut rarement en Egypte; mais ce fleuve, qui l'arrose toute par ses débordements réglés, lui apporte les pluies et les neiges des autres pays. Pour multiplier un fleuve si bienfaisant, l'Egypte était traversée d'une infinité de canaux d'une longueur et d'une largeur incroyables. Le Nil portait partout la fécondité avec ses eaux salutaires, unissait les villes entre elles, et la grande mer avec la mer Rouge, entretenait le commerce au-dedans et au-dehors du royaume et le fortifiait contre l'ennemi; de sorte qu'il était tout ensemble et le nourricier et le défenseur de l'Egypte. On lui abandonnait la campagne; mais les villes, rehaussées avec des travaux immenses, et s'élevant comme des îles au milieu des eaux, regardaient avec joie, de cette hauteur, toute la plaine inondée et tout ensemble fertilisée par le Nil. Lorsqu'il s'enflait outre mesure, de grands lacs, creusés par les rois, tendaient leur sein aux eaux répandues. Ils avaient leurs décharges préparées : de grandes écluses les ouvraient ou les fermaient selon le besoin; et les eaux ayant leur retraite ne séjournaient sur la terre qu'autant qu'il fallait pour les engraisser.

BOSSUET. DISCOURS SUR L'HIST. UNIVERS. III. CHAP. 5.

(5) Κάνωδος δ'έστὶ πολις έν είκοσι καὶ ἐκατὸν σταδίοις ἀπὸ Αλεξανδρείας πεζῆ ίουσι, έπώνυμος Κάνωβου τοῦ Μενελάου κυδερνήτου ἀποθανόντος αὐτόθι. STRABO XVII.

Κάνωδος ΜΕΝΕΔΑΙΤΟΥ νόμου μετρόπολις.

PTOLEM.

Condidère id Spartani, ob sepultum illic rectorem navis Canopum; quâ tempestate Menelaus, Græciam repetens, diversum ad mare terramque Lybiam dejectus. Indè proximum amnis os, dicatum Herculi, etc.

TACIT. ANNAL. II. 60.

(6) Sunt in honore et intrà decursus Nili multa oppida, præcipuè quæ nomina dedère ostiis, non omnibus (XII enim reperiuntur, superque quatuor, quæ ipsi falsa ora appellant) sed celeberrimi septem, proximo Alexandriæ Canopico, deindè Bolbitino, Sebennytico, Phatnitico, Mendesico, Tanitico, ultimoque Pelusiaco.

PLIN. HIST. NAT. V. 11.

(7) M. Gratien Lepère, qui proposait de défricher les lacs du Delta par un autre procédé que celui que nous indiquons, après en avoir calculé la superficie, ajoute ce qui suit:

- On voit que si de cette surface de 443,120 hectares, on venait
- » (à l'imitation des peuples de la Hollande, pays dont le sol, géné-
- ralement plus bas de trois ou quatre mètres que le niveau de l'O-
- » céan, offre un exemple admirable de l'industrie humaine), à en
- » rendre la moitié ou le tiers seulement à l'agriculture, par le dessè-
- · chement de toutes ces lagunes infectes, source de toute espèce
- de maladies épidémiques et endémiques dans les pays chauds,
- » l'Egypte, en augmentant et assainissant tout à la fois le territoire
- » de ses provinces maritimes, décuplerait bientôt les intérêts des
- * avances qu'elle pourrait faire à des compagnies de commerce et
- » d'agriculture qui rechercheraient les travaux de cette grande en-
- treprise. »

GRATIEN LEPÈRE. Ouvrage de la Commission d'Egypte (ETAT MODERNE. L. II. p. 480).

18 Mars 1856.

MÉMOIRE

SUR LES CALCULS SALIVAIRES

du canal de Warthon,

PAR LE DOCTEUR LOUIS BLIN.

Autrefois connus sous le nom de Pierres sublinguales, les calculs salivaires du canal de Warthon constituent une affection assez rare, et dont les auteurs classiques se sont à peine occupés. Ayant eu l'occasion d'en observer trois cas dans un court espace de temps, j'ai l'intention d'exposer les recherches que j'ai faites sur cette maladie; mon travail s'appuiera non-seulement sur les observations qui me sont propres, mais aussi sur celles qui ont été publiées récemment dans plusieurs monographies fort importantes. (')

Avant d'aborder cette étude, je crois devoir donner rapidement un aperçu anatomique et physiologique de *l'appareil salivaire*.

L'appareil salivaire comprend:

- (*) DUPARCQUE. Essai nosographique sur les concrétions buccales. Revue médicale, 4842.
 - LEFLAIVE. De la Grenouillette. Thèses de Paris, 1852.
 - DE CLOSMADEUC. Recherches historiques sur les calculs salivaires. Thèses de Paris, 1855.
 - Demoney. Des calculs de la glande sous maxillaire. Thèses de Paris, 1856.
 - J. Hakes. De la Grenouillette aiguë. Dans The Liverpool médico chirurgical journal. January 1858.
 - Observations diverses dans les bulletins de la Société anatomique.
 - Les Mémoires de la Société de chirurgie, etc.

- 1°. La glande parotide, située entre l'os maxillaire inférieur et le conduit de l'oreille; son canal excréteur, appelé canal de Sténon, s'ouvre en dedans de la joue; sur le trajet du canal de Sténon, il existe une petite glande accessoire qui, chez le chien, prend un volume considérable et porte le nom de glande zygómatique.
- 2°. La glande sous maxillaire, placée au-dessous de l'os de la mâchoire inférieure; son conduit excréteur, nommé canal de Warthon, est situé audessous de la langue, et s'ouvre sur les côtés du filet ou frein de la langue, par un orifice visible à l'œil nu que les anciens ont appelé ostiolum umbilicale.
- 3°. La glande sublinguale, située, comme son nom l'indique, au-dessous de la langue, le long du canal de Warthon; elle verse son produit de sécrétion sur la muqueuse buccale par plusieurs conduits connus sous le nom de conduits de Rivinus.
- 4°. Enfin, les glandules salivaires, disséminées en grand nombre sur les parois de la bouche, principalement à la face interne des lèvres, et sur le bord du voile du palais.

On se ferait une fausse idée de la composition et des propriétés des produits de sécrétion des glandes salivaires, si l'on se bornait à étudier les caractères du liquide qui humecte la cavité de la bouche, et que l'on appelle la salive; et pourtant, jusque dans ces derniers temps, cette erreur a été commise par les physiologistes. La salive est un liquide complexe, résultant du mélange du mucus buccal avec les produits sécrétoires de chacune des glandes salivaires, et ce mélange a des propriétés tout-à-fait différentes de celles de chacun de ces produits pris isolément. C'est ainsi que la propriété de transformer l'amidon en sucre, qui appartient à la salive, n'appartient nullement aux produits de sécrétion des glandes salivaires, avant leur mélange avec le mucus buccal.

Il résulte des recherches récentes de M. Claude Bernard : 1°. Que cette propriété chimique de la salive buccale est tout-à-fait accessoire, et qu'elle lui est commune avec d'autres liquides de l'économie plus ou moins altérés; — 2°. Qu'il faut distinguer plusieurs espèces de salives; que la salive parotidienne est très-fluide, et paraît n'avoir pas d'autre usage que d'humecter le bol alimentaire; que la salive de la glande sous maxillaire est épaisse, visqueuse, et que sa 'sécrétion est en rapport avec l'acte de la gustation; enfin, que la salive de la glande sublinguale paraît concourir surtout à la déglutition. Ces faits ont été établis par des expériences fort curieuses, que j'ai vu répéter au collége de France, en 1851, par M. Claude Bernard, dont j'étais le prosecteur.

Les analyses chimiques qui ont été faites de la salive sont très-différentes dans leurs résultats; ces différences s'expliquent par la diversité des circonstances dans lesquelles la salive avaitété recueillie. Quoiqu'il en soit, on a trouvé dans ce liquide une matière organique, des sels de soude, des sels calcaires et notamment du phosphate de chaux. Ces éléments sont en si minime proportion que cent parties de salive, soumises à l'évaporation, ne laissent qu'environ une partie de résidu solide.

Causes des calculs salivaires.

C'est à tort que l'on a attribué la formation des calculs dans les conduits de la salive à une obstruction de ces conduits; nous verrons, en effet, que le plus souvent cette obstruction n'existe pas.

Une cause très-réelle du développement des calculs salivaires, c'est l'introduction accidentelle d'un corps étranger quelconque dans l'un des conduits excréteurs. Chez les animaux, il paraît que l'on a toujours reconnu pour cause des pierres salivaires un noyau constitué par un corps étranger: poils, balles d'avoine, barbes d'orge, de seigle, etc. Chez l'homme, on a observé des faits semblables; ainsi, un filet de bois, une arête de poisson, ont pu devenir le noyau d'un calcul salivaire. Dans l'un des faits que j'ai observés, j'ai trouvé, sur l'un des côtés du calcul, un petit corps étranger qui m'a paru avoir été l'origine de la concrétion; le malade m'a affirmé, du reste; que les premiers symptômes de la maladie s'étaient montrés après avoir mangé du poisson, et il pensait lui-même qu'une petite arête avait été le point de départ des accidents qu'il avait ressentis. Ce sont là des faits exceptionnels; le plus souvent, chez l'homme, les calculs salivaires ne présentent aucune trace de corps étrangers, et la cause de leur développement demeure inconnue.

La composition de la salive sous maxillaire me paraît expliquer pourquoi les calculs sont plus fréquents dans le canal de Warthon que dans les autres canaux excréteurs des glandes salivaires; en effet, cette salive est beaucoup plus épaisse et plus visqueuse que la salive parotidienne.

Contrairement à ce qui a lieu pour les calculs vésicaux, on ne rencontre pas de calculs salivaires chez les enfants. Toutes les observations citées par les auteurs se rapportent à des personnes âgées de plus de 20 ans. Les hommes sont beaucoup plus sujets que les femmes à cette affection.

Description des calculs et anatomie pathologique.

Les calculs salivaires du canal de Warthon sont ordinairement isolés; dans quelques cas, ce conduit en contenait plusieurs disposés à la suite les uns des autres en forme de chapelet.

Chez l'homme, leur volume n'est jamais considérable; les plus gros ne dépassent pas une longueur de 0,03 centimètres, et leur poids n'excède guère trois grammes; ils sont généralement beaucoup moins volumineux.

Leur forme rappelle à peu près celle des calculs vésicaux; ils sont d'ordinaire allongés, mamelonnés ou rugueux à leur surface. Leur consistance est assez grande pour qu'ils ne puissent être écrasés sous les doigts; elle augmente encore au contact de l'air. Leur couleur est d'un blanc grisâtre ou jaunâtre.

Si le calcul est assez volumineux pour qu'on puisse en faire la section régulière avec une petite scie, on observe que la coupe présente l'aspect de couches concentriques, comme celle des calculs vésicaux; on constate très-bien cette particularité sur l'un des calculs que j'ai extraits. On a quelque-fois trouvé au centre de ces concrétions un corps étranger, comme une arète de poisson, un brin de paille, etc., autour duquel s'était formé un dépôt calcaire.

La composition chimique des calculs salivaires a peu varié; on les a trouvés formés en majeure partie de phosphate de chaux, d'une petite quantité de carbonate de chaux et d'une matière organique; ils contiennent, en un mot, tous les éléments solides ou solidifiables de la salive.

M. Pelouze a ainsi formulé l'analyse d'un calcul salivaire.

| Phosphate et carbonate de chaux | • | 7 5 |
|---------------------------------|---|------------|
| Matière organique | • | 25 |
| | | 100 |

La présence des concrétions dans le canal de Warthon détermine l'inflammation de ce canal, et celle de la glande sous maxillaire correspondante. Quelquesois même l'instammation s'étend au voisinage; des abcès peuvent se former en dehors du conduit salivaire. C'est à l'instammation aussi bien qu'à la rétention du liquide sécrété, qu'il faut attribuer le gonslement de la glande. Le plus ordinairement, le conduit n'est pas obstrué. Une dissection attentive faite par M. de Closmadeuc a montré que le canal n'était dilaté qu'au niveau du calcul, et qu'en avant et en arrière il avait conservé son calibre normal. Dans certains cas cependant, la dilatation du canal en arrière du calcul est bien manifeste.

Symptômes.

La douleur au-dessous de la langue et sous la mâchoire signale le début de la maladie. Cette douleur s'étend fréquemment à la région parotidienne et à l'isthme du gosier; deux de mes malades disaient avoir mal à la gorge. La douleur augmente pendant la mastication et même pendant la déglutition; de là une gêne plus ou moins considérable dans l'exercice de ces deux fonctions. Dans certains cas, la douleur a été d'une violence extrême, et comparable à celle des accès de colique hépatique ou néphrétique. L'un de mes malades m'a dit avoir souvent éprouvé, indépendamment de la douleur, une sorte d'engourdissement dans tout le côté correspondant de la face, et une surdité passagère; un autre accusait un tintement et une démangeaison dans l'oreille correspondante; ces sensations s'expliquent parfaitement par les rapports du canal de Warthon avec le nerf lingual, branche du nerf maxillaire inférieur, et avec la corde du tympan.

2°. Tuméfaction de la glande sous maxillaire. — La présence d'un calcul dans le conduit excréteur de la glande sous maxillaire s'annonce constamment par la tuméfaction de cette glande. On trouve au-dessous de l'os maxillaire inférieur une tumeur de volume variable, mais qui ne dépasse guère le volume d'un œuf de pigeon; elle est plus ou moins dure, douloureuse à la pression; la peau qui la recouvre conserve d'ordinaire son aspect normal. Quelquefois elle offre de la rougeur et de la chaleur, et alors la tuméfaction s'étend à la partie inférieure de la face et du cou du même côté.

Presque toujours les malades remarquent que le gonflement de la glande augmente en même temps que la douleur pendant les repas. Chez deux de mes malades, cette augmentation dans les symptômes s'est manifestée surtout lorsque les aliments étaient mélangés de quelque substance irritante, comme du poivre, du vinaigre, de l'ail. Cette particularité s'explique par un fait physiologique mis en lumière par M. Claude Bernard, à savoir que le contact des substances sapides et irritantes avec la muqueuse buccale augmente considérablement la sécrétion de la glande sous maxillaire, et nullement celle des autres glandes salivaires. La salive étant sécrétée en plus grande abondance et trouvant un obstacle à sa sortie, il en résulte une augmenta-

tion dans l'engorgement de la glande et dans la douleur.

3°. Tuméfaction du canal de Warthon. — Si l'on fait ouvrir la bouche au malade, ce qu'il fait toujours avec une certaine difficulté, on aperçoit ordinairement au-dessous de la langue, sur l'un des côtés du plancher de la bouche, une tumeur peu proéminante, oblongue, plus ou moins dure, quelquefois bosselée, comme lorsqu'elle renferme plusieurs calculs, et faisant suite à une saillie formée par la partie supérieure de la glande sous maxillaire, au niveau de la base de la langue. Si le calcul siége près de l'orifice du canal, cet orifice est plus ou moins tumésié, entr'ouvert et peut même permettre d'apercevoir le calcul, qui souvent finit par se détacher de lui-même. Si au contraire le calcul siége à la partie postérieure du canal, la tuméfaction n'existe qu'au niveau de la base de la langue.

La tuméfaction du canal de Warthon est due tout à la fois à l'inflammation des parois de ce conduit, et à l'accumulation dans son intérieur d'une salive plus ou moins altérée. Elle n'est pas nécessairement permanente, elle peut varier de volume. En effet, on a fréquemment observé que la présence d'un calcul dans le canal de Warthon ne s'accompagnait pas d'oblitération de ce conduit; une pression exercée sur le trajet du canal, ou sur la glande sous maxillaire, faisait sortir par l'orifice une salive opaline souvent épaissie, floconneuse ou purulente.

Dans le voisinage du conduit salivaire tuméfié, il se forme fréquemment de petits abcès. Souvent aussi la présence du calcul amène l'ulcération des parois du conduit et détermine la formation d'une fistule qui peut donner issue à la concrétion.

Diagnostic.

Le gonslement de la glande sous maxillaire, la douleur qui augmente surtout pendant la mastication, la tumésaction du canal de Warthon, tels sont les principaux symptômes dont la réunion doit saire présumer l'existence d'un calcul salivaire. Les cas dans lesquels ces symptômes se seraient présentés simultanément sans qu'on ait trouvé de calcul dans le conduit de la glande sous maxillaire, ne paraissent nullement authentiques; je suis porté à croire que dans ces cas l'exploration avait été insussisante. Le plus souvent, on peut lever toute incertitude en sondant le canal excréteur, ou la sistule qui s'est formée sur son trajet, à l'aide d'un stylet très-sin; on arrive ainsi jusque sur le calcul.

C'est à tort que l'on a donné le nom de Grenouillette aiguë à la tuméfaction du canal de Warthon produite par la présence d'un calcul. Il suffit de comparer les symptômes de la Grenouillette proprement dite qui n'est autre chose qu'un kyste développé sous la langue, avec ceux que nous venons de décrire, pour éloigner toute idée d'assimilation entre ces deux maladies.

C'est parce qu'on ignorait les symptômes qui caractérisent les calculs du canal de Warthon, que des erreurs toujours préjudiciables aux malades ont été fréquemment commises. Par exemple, la tuméfaction de la glande sous maxillaire a été confondue avec un engorgement scrophuleux, et traitée par les préparations d'iode. Un malade dont Sabatier rapporte l'observation, avait subi une application douloureuse de potasse caustique sur la région de la glande sous maxillaire. Dans un autre cas, cité par M. Dourlens, un chirurgien a pris les symptômes d'un calcul salivaire pour la manifestation d'une carie alvéolaire, et a fait successivement l'extraction de la dent canine et de deux molaires. Ensin, M. Stansky a pris l'évolution spontanée de dents rudimentaires pour l'évolution d'un calcul dans le canal de Warthon.

Pronostic.

Le pronostic des calculs salivaires du canal de Warthon n'est pas grave en général. Cependant leur développement donne souvent lieu à des accidents très-aigus, à de violentes douleurs; de plus, la gêne considérable de la mastication et de la déglutition peut influer de la manière la plus fâcheuse sur l'état général de la santé, comme on le remarque dans ma première observation; aussi le médecin ne doit-il pas attendre l'expulsion spontanée du calcul salivaire, soit par l'orifice dilaté du canal de Warthon, soit par l'établissement

d'une fistule, comme on en a observé de nombreux exemples. La présence d'un calcul une fois reconnue, il faut en faire l'extraction; nous ne sommes plus au temps où le savant Eller disait devant l'académie de Berlin: « On craint l'incision néces— « saire pour tirer la pierre, et l'hémorrhagie qui « s'ensuit effraie également et celui qui entre— « prend l'opération et celui qui la souffre; aussi « abandonne-t-on ordinairement la guérison à la « nature. »

Traitement.

Le procédé d'extraction du calcul varie suivant le siége qu'il occupe; s'il est très-rapproché de l'orifice du canal, il pourra être saisi avec de petites pinces, ou bien il sera extrait à l'aide d'une aiguille fine, ou avec la pointe d'un tenaculum; on débriderait l'ouverture si cela était nécessaire. Si la pierre siégeait vers le milieu du canal excréteur, il faudrait inciser sur la tumeur elle même; enfin, si le calcul était volumineux et comme enclavé au-dessous de la langue, il pourrait être saisi avec des pinces à anneaux et enlevé après des efforts de traction plus ou moins considérables.

Il est un fait important, sur lequel M. le professeur Denonvilliers a beaucoup insisté, c'est qu'après l'opération, l'ouverture faite au canal de Warthon reste fistuleuse et n'a aucune tendance à se fermer, tandis qu'après l'incision de la grenouillette, l'ouverture se ferme presqu'immédiatement; c'est une preuve à ajouter à celles qui démontrent que le siége de la grenouillette n'est pas le même que celui des pierres sublinguales.

Après avoir terminé l'histoire générale des calculs salivaires du canal de Warthon, je vais rapporter successivement les trois observations qui ont été l'occasion de ce travail.

Première Observation.

Tumeur sous maxillaire. — Fistule vers la base de la langue. — Calcul siégeant dans la partie la plus reculée du canal de Warthon. — Extraction du calcul, guérison definitive — Examen physique et chimique du calcul.

Au mois d'avril 1855, je fus consulté par une dame âgée de trente-cinq ans environ, qui présentait un engorgement très-prononcé de la glande sous maxillaire du côté gauche; elle avait en même temps une fistule s'ouvrant dans l'intérieur de la bouche, entre la base de la langue et la partie la plus reculée de l'arcade dentaire. Au dire de la malade, le gonssement de la glande remontait à neuf années. Cette tumeur était douloureuse au toucher. La mastication et la déglutition étaient considérablement gênées, sans que pourtant la malade ait remarqué une augmentation de la tumésaction ou de la douleur au moment où elle mangeait. La parole était embarrassée. Plusieurs abcès se formèrent

successivement dans le point où une fistule s'est établie depuis. La malade mangeait peu; elle maigrissait et perdait ses forces. Elle s'affectait beaucoup de sa position, et pensait ne pouvoir obtenir la guérison que par une opération grave, l'ablation de la glande sous maxillaire. Elle disait s'être soumise inutilement à toutes sortes de traitements, et notamment à l'emploi d'une pommade iodurée et à des injections de teinture d'iode dans la fistule.

L'introduction d'un stylet dans la fistule, qui était largement béante, me permit de reconnaître la présence d'un corps de consistance pierreuse, et jouissant d'une certaine mobilité. L'orifice fistuleux étant dilaté avec le stylet, je pus découvrir une partie de ce corps, dont la coloration était blanchâtre. Après un examen attentif, je m'arrêtai à l'idée d'un calcul salivaire occupant le point le plus reculé du canal de Warthon, au niveau de la partie supérieure de la glande sous maxillaire; l'extraction de ce calcul me parut devoir amener la résolution de la tumeur sous maxillaire, et faire cesser tous les accidents.

Le trajet fistuleux ayant été incisé, le calcul fut mis à découvert, puis saisi avec une pince à anneaux, et enfin enlevé de la cavité dans laquelle il était enchâssé, après quelques efforts de traction en divers sens.

Quelques jours après l'opération, l'engorgement de la glande sous maxillaire avait presque entièrement disparu; la gêne dans la mastication et la déglutition avait cessé. La cavité qui avait logé le calcul restait largement ouverte.

J'ai eu occasion de voir plusieurs fois la malade depuis l'ablation de son calcul salivaire. Sous l'influence de cette guérison, les fonctions digestives se sont rétablies, et l'état général s'est amélioré de la manière la plus remarquable.

Description du calcul. — Le calcul avait la forme et le volume d'une petite noisette. En voici les dimensions exactes: longueur, 0^m, 15^c; largeur, 0^m, 09^c; il pesait 1 ^{gr} 25. Il était d'une couleur blanc jaunâtre extérieurement, et couvert de rugosités. La section faite avec une petite scie dans le sens du plus grand diamètre a montré qu'il était formé de couches concentriques plus ou moins denses, et d'un blanc grisâtre.

J'ai envoyé un fragment de ce calcul à M. le professeur Pelouze, et j'ai pu en obtenir l'analyse, grâce à l'intermédiaire d'un de mes amis, M. le docteur Marcé, gendre de l'illustre chimiste. Je transcris la note qui m'a été remise par M. Girard, préparateur de M. Pelouze, sous les yeux duquel l'analyse du calcul salivaire a été faite: « Le calcul « salivaire est composé d'une manière presque « essentielle de carbonate de chaux et de phosphate « de chaux. On y trouve aussi un peu de phosphate « ammoniaco magnésien, une matière organique « azotée de nature indéterminée (et pas d'acide « urique). Le cyanoferride de potassium semble y

« indiquer en outre des traces de zinc; mais je « n'ose affirmer ce dernier point d'une manière « absolue, tant le précipité est faible. »

Deuxième Observation.

Tumeur sous maxillaire. — Induration du canal de Warthon. — Abcès à l'orifice de ce canal. — Ouverture de l'abcès. — — Issue d'un petit calcul. — Disparition de tous les accidents.

En 1856, M. L***, âgé de trente-cinq ans environ, m'ayant consulté pour un embarras gastrique avec fièvre, se plaint en même temps d'un engorgement sous maxillaire, douloureux à la pression. Il fait remonter cet engorgement à six ans; à la suite d'une partie de chasse, il ressentit une sorte de mal de gorge, et en même temps une tuméfaction se montra au-dessous de la mâchoire, du côté droit. Depuis cette époque, la tumeur a persisté avec des alternatives d'augmentation et de diminution. La pression en était douloureuse, et provoquait habituellement l'issue d'une petite quantité de pus au-dessous de la langue. La mastication était gênée et amenait fréquemment une augmentation de volume et un endolorissement de la glande engorgée. Cette exacerbation des symptômes, pendant la mastication, avait lieu surtout quand les aliments contenaient quelque substance irritante, comme de l'ail, du poivre, de la moutarde, du vinaigre; dans ces circonstances, la douleur s'étendait à la région parotidienne et à tout le côté droit de la face qui était comme engourdi; il y avait même une surdité passagère.

Depuis un an au moins, M. L*** a senti dans la bouche, sous le côté droit de la langue, une petite dureté qui lui paraissait du volume d'un pois.

En examinant le plancher de la bouche, je découvre en effet un point dur sur le trajet du canal de Warthon, au voisinage de son orifice. En arrière de ce point, le canal de Warthon n'est pas sensiblement tumésié ni dilaté; la pression sur la glande ne détermine plus l'issue d'aucun liquide, et l'orifice du conduit salivaire paraît oblitéré. J'ai vainement tenté d'y introduire un stylet sin. Quelques jours après un petit abcès se forme à l'orifice du canal, il est ouvert avec la pointe du bistouri; puis un stylet cannelé est introduit dans la cavité, et poussé dans la direction du canal, de manière à permettre d'agrandir l'incision.

Le canal ayant été ouvert largement, il s'échappe un petit calcul du volume d'une lentille, et en mème temps une cuillerée environ d'un liquide visqueux et opalin, ayant l'apparence du blanc d'œuf.

Quelques jours après cette petite opération, le gonflement de la glande sous maxillaire avait di. minué considérablement et la gêne de la mastication avait disparu.

J'ai revu le malade depuis cette époque, et j'ai pu constater sa guérison définitive.

Troisième Observation.

Tumeur sous maxillaire. — Léger gonflement du canal de Warthon. — Très-petit calcul à l'orifice de ce canal; son origine paraît avoir été l'introduction d'un fragment d'arête de poisson. — Elimination spontanée de ce calcul. — Disparition des accidents.

M. T***, âgé de 28 à 30 ans, raconte que vers le 15 novembre 1856, en mangeant du brochet, il ressentit tout-à-coup de la douleur et une gêne considérable au-dessous de la langue, comme si une arête s'était enfoncée en ce point; malgré le soin qu'il mit à explorer avec le doigt le plancher de la bouche, il ne put rien découvrir. Néanmoins, la gêne persista pendant deux jours, et la mastication était très-difficile. En même temps la glande sous maxillaire gonfla et devint douloureuse surtout à la pression. L'engorgement a subsisté depuis cette époque; il augmente quelquefois en mangeant, surtout quand des substances irritantes, telles que du poivre ou du vinaigre, sont mélangées aux aliments.

M. T*** accuse en même temps une démangeaison très-vive, et une sorte de tintement dans l'oreille du même côté; il sent au-dessous de la langue un petit bouton. L'inspection de la bouche montre que les deux orifices des canaux de Warthon sont rouges et tuméfiés, mais principalement celui du côté gauche. De ce côté, il existe un point blanc qui paraît dû à l'existence d'un petit calcul salivaire. Le canal de Warthon du même côté est

légèrement tumésié. En appuyant le doigt sur son trajet, on ne fait pas sortir de salive.

Le 7 décembre, le malade nous annonce que la veille une pierre du volume d'une graine de chènevis est sortie en-dessous de la langue, et qu'il a achevé de la détacher avec l'extrémité de l'ongle. Il a conservé cette pierre, et a eu l'obligeance de me la remettre. Il ne s'est pas aperçu d'un écoulement de salive plus considérable, à la suite de l'extraction. Depuis ce moment toute gêne a disparu.

L'examen du petit calcul montre sur un point de sa surface une légère saillie formée par un corps étranger qui est probablement un fragment d'arête.

Le 9, je constate que la glande sous maxillaire est rentrée à peu près dans ses limites normales; l'orifice du canal de Warthon a une coloration rosée, et laisse sourdre la salive quand on comprime le conduit.

DU CROUP ET DE LA TRACHÉOTOMIE,

PAR M. LOUIS BLIN, MEMBRE RÉSIDANT.

§ I.

Le croup n'est pas une maladie nouvelle, comme on le pense généralement. Il a été observé dès la plus haute antiquité; mais il était confondu par les anciens auteurs, sous le nom d'angine maligne, avec d'autres affections qui en sont très-distinctes. Ce n'est guère que depuis la fin du siècle dernier que son histoire, comme celle de beaucoup d'autres maladies, est sortie du chaos.

En 1765, François Home publia à Edimbourg le premier traité sur le croup. Cette dénomination écossaise a été adoptée généralement, parce qu'elle ne préjuge rien sur la nature de la maladie; le mot croup, en effet, paraît n'avoir d'autre signification que d'imiter, dans la prononciation britannique, le son caractéristique de la toux dans cette maladie.

Home décrivit les principaux symptômes du croup; il insista surtout sur la formation de membranes dans le larynx comme cause des accidents observés; enfin, il indiqua le traitement à suivre, et conseilla la *Trachéotomie* dans les cas désespérés. Home ne laissa rien échapper d'important dans la description qu'il donnait du croup pour la première fois.

Ce travail de Home fut suivi de quelques autres

en Angleterre et en Allemagne. En France, il resta ignoré pendant longtemps, et ne fut traduit qu'en 1809; cela s'explique par la rareté des communications entre l'Angleterre et la France pendant cette période.

En 1807, le fils de Louis Bonaparte succomba en quelques jours à une attaque de croup. Aussitôt, l'Empereur Napoléon envoya à Paris un ordre daté du quartier-général de Finckenstein, par lequel il instituait un prix de douze mille francs pour l'auteur du meilleur mémoire sur la nature du croup, et sur les moyens de le prévenir et d'assurer le succès de son traitement. Ce concours provoqua un très-grand nombre de travaux, dont Royer Collard publia l'analyse en 1811. On peut dire que c'est seulement à partir de cette époque que le croup a été bien connu en France.

§ II.

Le croup est une maladie caractérisée par la formation de pellicules membraneuses dans la partie la plus rétrécie du conduit de l'air, dans le larynx. La formation de ces membranes produit une gêne dans la respiration; la voix s'enroue et ne tarde pas à être complètement voilée; la toux est rauque et étouffée; les accès de suffocation deviennent de plus en plus fréquents; les signes de l'asphyxie augmentent graduellement; enfin, la mort arrive.

La cause de ces accidents étant connue, l'asphyxie

étant produite par l'obstruction du larynx, on a dû chercher à conjurer le danger en ouvrant le conduit de l'air au-dessous de l'obstacle; c'est à cette opération que l'on a donné le nom de *Tra*chéotomie.

Jamais opération ne fut plus rationnelle, et cependant elle a été fort longtemps à se vulgariser. Les premiers essais furent très-décourageants; l'opération ne semblait servir qu'à prolonger de quelques instants la vie du malade. Bien que pratiquée avec succès à Londres en 1782, et préconisée en France par Caron avec une ardeur extrême en 1807, cette opération fut hautement proscrite par l'Académie de médecine, si l'on en juge par le rapport de Royer Collard sur le fameux concours de 1807. Elle fut entièrement abandonnée pendant de longues années.

En 1820, M. Bretonneau, de Tours, et plus tard l'un de ses élèves les plus illustres, M. Trousseau, remirent en honneur la trachéotomie, en publiant les nombre ux succès qu'ils avaient obtenus. Depuis, le nombre des guérisons s'est tellement multiplié, en raison des perfectionnements apportés à l'opération, que l'utilité de la trachéotomie ne peut plus être mise en doute par personne.

« L'opération ne fût elle autre chose qu'un sim-« ple moyen dilatoire, dit M. Trousseau, elle devrait « encore être tentée; car il est du devoir du mé-« decin de prolonger la vie du malade, surtout « dans les affections aiguës, puisque quelques « heures de plus suffisent souvent pour que l'or-« ganisme triomphe d'une cause morbifique dont « l'action et les effets sont essentiellement tempo-« raires. D'ailleurs la nécessité de la trachéotomie « est jugée par l'issue de l'opération elle-même. « Soixante enfants voués à une mort inévitable ont « été trachéotomisés; dix-huit ont guéri, donc il « faut opérer. »

L'enthousiasme excité par de tels résultats fut, il faut le dire, un peu exagéré. C'est ainsi que M. Trousseau en était arrivé à conseiller l'opération aussitôt que la nature de la maladie était bien reconnue. (Thèse du docteur Letixerand). Dans de récentes publications, M. Trousseau lui-même paraît avoir modifié son opinion à ce sujet. En effet, il est incontestable, d'une part, que des guérisons ont été obtenues par des moyens purement médicaux; et d'autre part, il est certain qu'iln'y a aucun inconvénient à attendre, pour opérer, qu'il y ait menace bien prononcée d'asphyxie. On ne diminuerait les chances de succès qu'en attendant trop longtemps, c'est-à-dire jusqu'à ce que les forces du mala de fussent déjà épuisées par les efforts de respiration les plus pénibles.

§ III.

Lors même que la *Trachéotomie* est faite dans de bonnes conditions, et avec tous les perfectionnements qui ont été apportés dans le procédé opératoire, elle ne donne bien souvent qu'un succès momentané. L'opéré, quoique respirant bien, peut succomber par suite de l'épuisement des forces qu'entraîne la maladie; d'autres fois, les membranes qui étaient d'abord limitées au larynx, s'étendent aux bronches et jusqu'aux dernières ramifications bronchiques, et le résultat, pour être retardé, n'en est pas moins fatal; enfin, la mort est souvent due à la complication d'une fluxion de poitrine.

En tenant compte de la fréquence de ces suites fâcheuses, quel est le résultat définitif de la tra-chéotomie? Telle est la question que je me propose de résoudre en terminant. La solution précise de cette question fera peut-être cesser bien des incertitudes, qui se manifestent souvent au moment du danger, alors qu'il faudrait agir au plus vite.

Le résultat général de la trachéotomie ne peut s'obtenir que par une statistique très-étendue. Tout le monde sait qu'en médecine il ne faut pas juger d'après une série de faits tantôt heureux, tantôt malheureux, mais d'après un ensemble considérable qui permette d'éviter l'illusion aussi bien que le découragement.

J'ai sous les yeux, en ce moment, une statistique des trachéotomies pratiquées à l'Hôpital des Enfants depuis le commencement de 1850 jusqu'à la fin de 1856; elle est extraite d'une thèse soutenue en mai 1857 par mon excellent confrère M. André, de Péronne. Il résulte de cette statistique, que sur deux cent quatre-vingt-dix opérations pratiquées pendant cette période de sept années, il y a eu soixante-quatorze guérisons, c'est-à-dire environ une sur quatre.

Pour être juste, il faudrait éliminer de ce relevé tous les cas dans lesquels la mort n'a pu être attribuée qu'à la contagion de l'une des maladies si communes à l'Hôpital des Enfants, comme la rougeole, la scarlatine, l'entérite, etc. Pendant le séjour que j'ai fait dans cet hôpital, j'ai pu constater toute l'importance de cette considération.

Je ne crains pas de trop m'avancer en disant que, dans de bonnes conditions, et en dehors de toute cause fâcheuse de contagion ou d'infection, on doit obtenir en moyenne au moins une guérison sur trois trachéotomies. C'est là certainement un résultat encore peu satisfaisant, si on le compare à celui que l'on obtient pour la plupart des autres opérations; mais, si l'on réfléchit que l'on n'opère que dans des cas désespérés, sur des malades voués à une mort inévitable, on n'hésitera pas à ranger cette opération au nombre des plus belles conquêtes de la médecine contemporaine.

SUR LES

Causes qui empêchent le Cheval de vomir,

PAR M. GARCIN, MEMBRE RÉSIDANT.

Le vomissement est un phénomène qui, depuis bien longtemps, occupe les médecins et les physiologistes, et les nombreuses recherches que l'on a faites à ce sujet donnent pour résultat trois dissérentes manières de l'interpréter dans sa manifestation la plus simple, c'est-à-dire dans l'acte par lequel les matières contenues dans l'estomac sont rendues par la bouche: la première, celle d'Hippocrate, consiste à considérer l'estomac comme essentiellement actif; dans la seconde, celle de Chirac, mise en lumière par Magendie, l'organe digestif, est considéré comme passif; et enfin la troisième est celle des physiologistes modernes qui, réunissant les deux précédentes doctrines, regardent bien l'estomac comme actif, mais seulement d'une manière auxiliaire. Considéré ensuite au point de vue de ses causes efficientes, le vomissement dépendrait pour quelques-uns d'un mode particulier de sentir de l'estomac, tandis que pour d'autres, ce serait un trouble anormal des puissances nerveuses ou dynamiques qui produit la confusion dans les mouvements organiques qui en dépendent.

Ceci posé, passons de suite à la question que nous nous proposons de traiter dans ce travail.

On sait que le cheval et les autres monodactyles ne vomissent point, ou ne vomissent que dans des circonstances exceptionnelles dont il est encore très-souvent impossible de déterminer la nature. Eh bien, cette condition tout à fait exceptionnelle dans laquelle semblent se trouver quelques-uns de nos grands animaux domestiques, quoique ayant aussi, et depuis longtemps, été l'objet d'une foule de recherches et de nombreuses expériences considérablement variées, de la part des médecins, des physiologistes et des vétérinaires, ne paraît pas avoir encore reçu de solution arrêtée, ainsi que semble le démontrer la dissidence d'opinion qui existe sur cette question de physiologie comparée.

La nature de nos occupations ne nous permettant pas de nous livrer à l'étude expérimentale des questions physiologiques, et, d'un autre côté, notre devoir de praticien nous prescrivant en quelque sorte d'accepter purement et simplement ce que les maîtres de la science nous donnent sur ce sujet, nous nous serions bien gardé d'émettre une opinion sur ce point, si un cas de vomissement, que nous devons au hasard, n'était venu nous forcer à prendre part à la discussion qui depuis longtemps existe sur ce sujet.

En effet, ayant été appelé à donner des soins à un cheval atteint de ptyalisme qui s'est terminé par le vomissement, nous avons pu étudier et apprécier ce phénomène jusque dans ses moindres détails, et par les circonstances au milieu desquelles cet acte s'est produit, nous avons cru pouvoir interpréter tout autrement qu'on ne l'a fait jusqu'ici, l'impuissance vomitive dans laquelle se trouve le cheval.

Pourquoi, en effet, le cheval ne peut-il vomir?

D'après Lamories, qui écrivait en 1733, l'empêchement du vomissement dans le cheval aurait trois causes, savoir: 1° la faiblesse du diaphragme; 2° l'éloignement de l'estomac des muscles abdominaux; 3° et l'existence d'une valvule à l'orifice cardiaque de l'œsophage.

Bertin, en 1746, réfute Lamories au sujet de la prétendue valvule de l'orifice cardiaque, reconnaît exactes les deux autres causes, et en ajoute une troisième qu'il dit exister dans la structure de l'extrêmité gastrique de l'œsophage; il indique la disposition remarquable des fibres musculaires à l'insertion de l'œsophage, fibres qui forment un sphincter dont le ressort est si grand, même après la mort, qu'il ne laisse pas échapper une goutte d'eau, quelle que soit la pression supportée par le viscère.

Bourgelat, fondateur des écoles vétérinaires, admet pour cause les plis entassés de la muqueuse à l'insertion de l'œsophage; il pense aussi que les fibres charnues qui avoisinent le pylore et qui entourent le sac droit du viscère, étant plus faibles que celles du sac gauche, ne peuvent, lors de leurs

contractions antipéristaltiques, comprimer et chasser les matières avec une force supérieure à l'obstacle à vaincre et que présentent les plis entassés de la tunique interne de l'œsophage.

Girard père admet aussi trois causes: 1° la structure particulière du cardia, la grande force contractile de l'extrémité gastrique de l'œsophage, les nombreux replis muqueux valvulaires qui bouchent plus ou moins l'ouverture cardiaque; 2° le mode d'insertion de l'œsophage. Ce conduit perce le ventricule dans sa petite courbure après avoir franchi le diaphragme et fait dans l'abdomen un coude assez marquée; 3° le trajet oblique et à la manière des uretères de l'extrémité gastrique de l'œsophage à travers les parois de l'estomac.

Ensin, MM. Dupuy, Renault, Mignon, Flourens et Colin ont, par des études et de nombreuses expériences, cherché à reconnaître la cause qui met obstacle au vomissement chez le cheval; les uns ont agi sur l'estomac détaché, tandis que les autres ont expérimenté sur le cheval vivant. M. Colin voulant remplacer l'action du diaphragme et des parois abdominales dont il n'avait pu obtenir la contraction en administrant l'émétique à forte dose, s'est servi de ses mains pour exercer une pression sur l'estomac, après avoir préalablement mis celui-ci dans des conditions favorables au vomissement, c'est-à-dire après qu'il fut plein d'aliments liquides et solides. Mais le résultat ayant toujours été le même, rien n'étant sorti par l'orisice

M. Colin, ainsi que ses collègues, a adopté, à une légère modification près, l'opinion de Bertin et de Girard. Aussi admet-on généralement aujourd'hui que la forte contractilité de la membrane musculeuse de l'estomac, du cardia et de l'extrêmité gastrique de l'œsophage, est la principale cause qui empêche le cheval de vomir.

Ainsi, une cause organique, constitutionnelle, ayant une action permanente, forme le principal obstacle à l'accomplissement de ce phénomène, et cependant, le cheval vomit quelque fois. — Comment et dans quelles circonstances cet acte se produit-il?

D'après l'hippiatre Laforre, le cheval ne vomirait que quand l'estomac est déchiré. Cette opinion, acceptée d'abord par quelques vétérinaires, a dû nécessairement être abandonnée, attendu qu'on a vu des chevaux vivre encore longtemps après avoir vomi.

D'après MM. Girard, Boulay jeune, Renault, Mignon et beaucoup d'autres écrivains, cet acte ne se produirait que quand la membrane musculeuse de l'estomac est dans un état de laxité ou de paralysie. M. Renault croit même pouvoir considérer la membrane musculeuse du viscère, non seulement comme passive dans l'acte du vomissement, mais encore comme étant l'un des obstacles à surmonter, et cela par la résistance qu'elle oppose à l'introduction de l'air dans le réservoir qu'elle concourt à former, et dont la présence

paraît être indispensable pour que le retour des matières contenues dans ce réservoir puisse s'effectuer.

Ensin, désireux de contribuer pour sa part à l'éclaircissement de cette question, et voulant coordonner tous les matériaux que contiennent les annales vétérinaires, M. Mignon a établi une espèce de théorie du vomissement chez le cheval, et voici comment il s'exprime dans les conclusions d'un rapport qu'il a lu à la Société impériale et centrale de médecine vétérinaire: « Pour que le vomissement puisse avoir lieu, » dit-il, « il faut qu'il y ait:

- « 1º Dilatation extrême de l'estomac;
- « 2º Effacement de la cravate œsophagienne s'ac-
- « compagnant de la dilatation du cardia en infun-« dibulum ;
 - « 3º Paralysie de la tunique charnue;
- « 4º Concours synergique de la puissance ner-« veuse et de l'action des muscles expirateurs des « parois de l'abdomen. »

Cependant M. Mignon fait une réserve: « Nous avons considéré, dit-il, la dilatation extrême de l'estomac comme la condition initiale du vomissement; mais nous ne prétendons pas qu'elle soit pour cela, dans tous les cas, ni la plus importante, ni la plus nécessaire; la suspension momentanée de la contractilité musculaire tient peut-être la première place dans les vomissements du Tic et dans ceux, s'il en existe pourtant, où l'estomac n'est pas distendu outre mesure. »

Ainsi, tous les auteurs, excepté Bourgelat et M. Colin, considèrent l'estomac comme passif dans l'acte du vomissement. Mais tout en adoptant l'opinion du fondateur des écoles vétérinaires, M. Colin a dit, dans un ouvrage de physiologie comparée publié l'année dernière, que le cheval ne peut vomir que quand l'orifice du sac droit est obstrué par la dégénérescence cancéreuse du pylore, la hernie étranglée, le volvulus et l'invagination, ou bien encore quand il existe un jabot à l'extrémité gastrique de l'œsophage.

Nous étions encore imbu des préceptes en vigueur sur le vomissement chez le cheval, et nous étions encore sous l'impression que nous avait laissée la lecture de la théorie de M. Mignon, quand, le 12 janvier 1851, M. Bethfort-Vion, cultivateur à Savy, nous présenta un cheval hongre, sous poil gris-pommelé, âgé de 4 ans, propre au labour, et d'un tempérament irritable, qui, depuis quelques jours, avait la bouche pleine d'une abondante salive. En examinant cet animal, nous pûmes constater, en esset, que la cavité buccale était rouge, chaude et remplie de salive filante sans odeur désagréable. Mais comme jusqu'alors il n'avait pas cessé de manger et de travailler, et que, du reste, son état général n'indiquait pas l'existence d'une affection grave, nous nous crûmes autorisé à considérer les signes indiqués plus haut comme étant une conséquence du travail de la

dentition, et des injections d'eau froide vinaigrée seules constituèrent le traitement.

Le 15, le cheval est plus abattu, la tête est lourde, portée bas, les conjonctives rouges, la bouche chaude et pleine de salive filante, le pouls plein, l'artère tendue, l'appétit diminué, le ventre et l'épigastre insensibles, et les excréments n'offrent rien de remarquable.

Cet examen terminé, je ne crus pas devoir changer mon diagnostic, et cependant l'attitude du malade avait quelque chose d'extraordinaire dont je ne pouvais me rendre compte. Dans cette occurrence, et bien que je sois habituellement avare des saignées de précaution, je pris en considération la nourriture tonique que reçoivent les chevaux de M. Bethfort, je tirai deux litres de sang de la jugulaire. J'ordonnai de mettre le malade à part, de continuer les injections dans la bouche, et de le nourrir avec du barbotage et de la paille.

Le 19, le malade est plus gai, la salive est moins abondante, la bouche moins chaude, le pouls et les muqueuses sont à l'état normal; on laissera néanmoins le malade au régime pendant quelques jours encore avant de le remettre dans l'attelée.

Le 21 au matin, on vint me dire d'aller revoir le malade qui s'étranglait. N'étant pas chez moi en ce moment, je ne pus me rendre à cette invitation que vers le soir à six heures. A mon arrivée à la ferme, M. Bethfort me dit qu'il avait cru perdre son cheval, mais que le calme s'étant rétabli, il ne lui restait plus d'inquiétude; lui ayant alors demandé des renseignements sur ce qu'il avait vu, il me dit que, environ vingt minutes après avoir reçu sa ration, qui se composait d'un picotin de son dans un seau d'eau et d'une botte de paille, le cheval s'était beaucoup tourmenté; qu'il se mettait à genoux de temps en temps et qu'il criait alors comme un cochon qu'on égorge; qu'au même instant il coulait du nez une certaine quantité de glaires mêlées à du son, et que ces crises réitérées à de courts intervalles avaient duré près d'une demi-heure. — Ne pouvant m'expliquer ce jetage que par le vomissement, je cherchai, pour m'en assurer, à provoquer une nouvelle crise, en faisant donner au malade un picotin de son dans de l'eau et une botte de paille; en effet, après un bon quart d'heure d'attente, j'eus la satisfaction de voir que le cheval cessa brusquement de prendre des aliments; il se retira sur la longe. Son habitude extérieure prit alors un caractère tout particulier, il y eut de la tristesse, de la somnolence, de l'abattement et un air hébété qui contrastait singulièrement avec ce qu'on avait remarqué chez lui quelques minutes auparavant: puis, de légères contractions des muscles de l'encolure et de la face apparaissent; le cheval lève alors la tête lentement pour la laisser tomber brusquement. Ces phénomènes se reproduisent trois ou quatre fois de suite; enfin, tout-à-coup et simultanément, une forte contraction des muscles de la face, de l'encolure et des membres, se fait apercevoir, les genoux sont alors fléchis jusqu'à terre, les membres abdominaux placés sous le centre de gravité, la colonne dorsale voûtée, et l'encolure renversée en contre-bas; c'est en ce moment que le malade fait entendre quelques cris aigus, puis les muscles de l'abdomen se contractent à leur tour, le cheval baisse alors la tête, et un demi litre d'eau environ, tenant en suspension du son et de la paille triturée, s'écoule par le nez et par la bouche. Immédiatement après le cheval se relève, le calme le plus profond succède au trouble général qui bientôt se représente de nouveau pour disparaître ensuite, de manière que quatre accès ont eu lieu dans l'espace d'une demi-heure. Puis, le calme s'est complètement rétabli, et peu de temps après le cheval ne paraissait plus malade.

Ainsi, deux fois dans le même jour, ce cheval a vomi après avoir ingéré une certaine quantité de paille, de son et d'eau.

Certes, le volume que représentaient les substances prises par cet animal était incapable de distendre outre mesure les parois de l'estomac dans lequel elles étaient contenues; aussi ce fait ne pouvait-il sanctionner la théorie de M. Mignon;, que j'avais présente à la mémoire.

Mais, quelle était donc alors la cause qui avait provoqué le vomissement? Y avait-il un squirrhe dans l'estomac, ou n'avais-je à combattre qu'une irritation nerveuse de ce réservoir? C'est dans cette incertitude où je me trouvais que, à tout hasard, j'administrai l'électuaire suivant:

| Racine de Valériane en | | | | poudre | | | 60 | grammes |
|------------------------|-----|---|---|--------|--|--|----|------------|
| Camphre | | • | | | | | 25 |) > |
| Carbonate de | fer | | • | | | | 15 | » |
| Jaune d'œuf | • | | | | | | 3 |)) |
| Miel | | | | | | | 9 | » |

Le lendemain matin on lui offrit sa ration ordinaire (paille, son fortement mouillé) qu'il mangea d'un bon appétit, sans qu'il y eût de vomissement. L'ayant revu le soir même, je lui fis donner une ration semblable à celle qu'il avait prise le matin, plus un picotin d'avoine. Mais le tout fut mangé même avec avidité, sans résultat fâcheux; le cheval était guéri.

En mars 1852, ce même cheval fut atteint d'une fluxion de poitrine très-intense; le poumon gauche et le tiers inférieur du poumon droit étaient imperméables à l'air. Ayant administré l'émétique à forte dose, douze et quinze grammes par jour, on n'a jamais remarqué chez lui le moindre indice de vomissement.

En 1853, une hydroémie se déclara sur quatre chevaux de l'écurie de M. Bethfort; dans ce nombre se trouvait celui dont il s'agit, et malgré les craintes que m'inspirait sa position, j'eus la satisfaction de le guérir. Il fut vendu en 1854 en bon état.

Ce fait que nous venons de faire connaître jusque dans ses moindres détails, ne nous paraît pas de

nature à justifier les opinions établies touchant les causes qui empêchent le cheval de vomir. C'est du moins là notre pensée, pensée qui nous a été suggérée par le raisonnement et l'observation. Et d'abord, avant de chercher à connaître la cause qui a provoqué la révolte des puissances physiologiques dont le vomissement a été le terme, occupons-nous de savoir si, comme on l'a dit, la membrane musculeuse de l'estomac du cheval objet de notre observation était dans un état de paralysie ou de laxité au moment de l'acte. Mais, par quoi cet état de choses aurait-il été provoqué? Serait-ce, par exemple, ainsi que l'entend M. Mignon, par la dilatation extrême de l'estomac? Mais si l'on réfléchit que l'animal était à la diète depuis quelque temps, et que, par conséquent, le viscère digestif devait être dans un état de vacuité complète avant qu'il prît les aliments qui ont provoqué le vomissement, on se trouvera naturellemeut forcé d'abandonner cette hypothèse.

Ou bien encore, faudrait-il supposer que la fermentation des aliments récemment pris par l'animal avait provoqué le dégagement d'une quantité de gaz suffisante pour distendre outre mesure les parois de l'organe? Mais cette supposition ne nous paraît pas plus admissible que la précédente, et la raison en est trop connue pour que nous insistions davantage sur ce point.

Ainsi, la paralysie de la membrane musculeuse ne nous étant pas démontrée par la présence d'une cause palpable, matérielle, il nous reste à voir si, ainsi que le veut M. Colin, le vomissement a été provoqué par l'existence d'un jabot, d'une dégénérescence cancéreuse du pylore, d'une hernie étranglée, d'un volvulus ou d'une torsion des intestins?

D'abord, les symptômes que nous a offerts ce cheval ne sont pas ceux qui décèlent l'existence de l'une des maladies ci-dessus désignées. Et puis, si une semblable affection avait existé, il ne nous eût pas été possible de la guérir avec le traitement que nous avons employé, et qui a presque immédiatement fait disparaître la maladie.

Ensin, et pour ne rien oublier, admettra-t-on que chez le cheval les aliments ne sont pas arrivés jusque dans l'estomac, et que nous avons pris pour un vomissement ce qui n'était, en réalité, qu'un simple rejet de l'œsophage? Nous répondrons à cette objection que, quelque grande que soit la capacité de l'œsophage chez le cheval, il ne nous paraît guère possible qu'il puisse contenir deux litres de liquide, plus de la paille et du son, dont nous n'avons pu apprécier le volume. Et cependant le cheval en a bien ingéré cette quantité pendant les quinze minutes au moins qu'il a mangé.

Les conditions physiologiques et pathologiques considérées comme étant, sinon nécessaires, du moins favorables au vomissement chez le cheval, ne paraissant pas, d'après l'analyse que nous venons de faire des différentes opinions émises à ce sujet, avoir existé chez l'animal, objet de notre observation, il nous reste à voir si, par l'étude des symptômes recueillis chez lui, il ne serait pas possible de reconnaître la nature de la maladie dont il était atteint, et partant la cause qui a provoqué le vomissement.

Et d'abord, les chevaux ne manifestent leurs souffrances que par des signes souvent inappréciables, ce qui rend le diagnostic très-difficile dans bien des circonstances; ce n'est souvent que quand la maladie est arrivée à son apogée qu'on peut la reconnaître, et c'est précisément ce qui est arrivé chez le cheval dont il s'agit. En effet, tant que nous n'avons eu que le ptyalisme et quelques signes généraux pour nous guider dans la recherche du siége et de la nature de la maladie que nous avions à combattre, nous marchions dans le vague et dans l'incertitude; mais quand le vomissement est arrivé, nous avons pu, et alors seulement, admettre que l'estomac était le siége de la maladie. Mais quelle en était la nature? C'est ce que l'analogie nous permettra de reconnaître. En médecine humaine, on désigne sous le nom de gastralgie une affection nerveuse de l'estomac qui se traduit par une douleur plus ou moins forte de l'organe, des pituites, un malaise général avec rémittence, et des vomissements de mucosités. Nous connaissons une personne qui, atteinte de cette maladie, avait souvent la bouche pleine de salive; son appétit était modéré, elle ressentait à l'estomac une douleur confuse, mais très-supportable, et cette personne ne vomissait jamais qu'après avoir mangé; très-souvent elle était obligée de quitter la table avant d'avoir terminé son repas; ainsi donc, à part la douleur de l'estomac, que le cheval n'a pu déclarer, nous rencontrons tous les caractères qui distinguent la gastralgie, maladie dans laquelle le fluide nerveux joue le plus grand rôle.

La présence de la gastralgie ne nous donne pas bien certainement, la preuve de la paralysie de la membrane musculeuse; car, s'il en était ainsi, il faudrait admettre que cet état de choses est nécessaire chez l'homme et chez tous les animaux qui vomissent facilement, ce qui n'est nullement prouvé; mais elle nous décèle l'existence d'une irritation particulière de l'organe digestif, irritation qui, par sa nature, suscite la perturbation et le trouble dans les fonctions physiologiques et provoque la cohorte des symptômes qui précèdent et qui accompagnent le vomissement. En effet, par sa présence chez le cheval objet de notre observation, l'irritation nerveuse de l'estomac a développé chez lui l'aptitude vomitive, mais il fallait à cette irritation, en quelque sorte engourdie, une cause pour qu'elle manifestat son existence, et cette cause nous la trouvons dans les aliments que le malade a mangés quelques minutes avant de vomir.

La cause efficiente nous étant connue, il reste à savoir comment l'obstacle, c'est-à-dire la forte contractilité de la membrane musculeuse de l'estomac, du cardia et de l'extrémité gastrique de l'œsophage, a pu être vaincue par les seuls efforts de la nature. Il est bien reconnu que les aliments parcourent toute l'étendue du tube digestif, en obéissant à la force qui représente le mouvement péristaltique des organes dans lesquels ils se trouvent, force qui les pousse lentement, mais d'une manière continue, depuis la bouche jusqu'à l'anus. Eh bien, si cette force est nécessaire pour les faire marcher dans un sens, nous ne trouvons pas qu'il soit irrationnel d'admettre qu'une semblable force, mais agissant en sens inverse, est aussi nécessaire pour les faire refluer vers la bouche et le nez. Le mouvement anti-péristaltique des membranes de l'estomac est donc nécessaire dans le vomissement, ainsi que paraissent l'admettre les physiologistes modernes, qui reconnaissent la coopération de l'estomac dans l'accomplissement de ce phénomène.

« Et en effet, par le fait de la contraction de la partie droite de l'estomac, dit M. Colin, le réservoir conserve sa distension; les aliments restent délayés et mêlés aux liquides, ceux-ci sortent les premiers par le cardia, alors qu'il commence à céder; ils entraînent des parcelles alimentaires dès que l'orifice est un peu ouvert et que la résistance est à demi vaincue; enfin, les matières alimentaires délayées passent dès que la porte est largement ouverte, et elles sont charriées avec une violence proportionnée à la pression des puissances auxiliaires et à l'énergie de la contraction anti-péristaltique

qui met obstacle au passage des matières dans l'intestin.

Nous ne pensons pas que l'expérience de Magendie qui consiste à substituer la vessie d'un cochon à l'estomac d'un chien, soit un argument sérieux pour combattre la théorie que nous venons de faire counaître; car, nous ferons observer que la vessie n'ayant qu'un seul orifice, c'est par lui que doivent nécessairement sortir les substances qu'elle contient, quand une pression, quelle qu'en soit la force, vient en diminuer la capacité.

Nous dirons aussi que les résultats négatifs obtenus par ceux de nos confrères qui ont voulu faire vomir le cheval en comprimant l'estomac avec les mains, ne sont pas, à notre avis du moins, la preuve de la passivité de cet organe dans l'acte du vomissement, car, d'une part, ces observateurs n'ont fait que remplacer, et très-imparfaitement encore, l'action du diaphragme et des parois de l'abdomen, et, d'un autre côté, ils ont agi sans le concours du fluide nerveux, et partant en l'absence de cette superexcitation vitale qui amène la révolte des puissances physiologiques et le modus faciendi de l'estomac qui, par le seul fait de son existence, neutralise l'obstacle, c'est-à-dire la contraction de la membrane musculeuse de l'estomac et du cardia.

Ensin, les nombreux cas de rupture de l'estomac rencontrés sur les cadavres de chevaux morts à la suite du vomissement, ne militent pas, selon nous encore, en faveur de la théorie généralement adoptée touchant la passivité de cet organe, car chez l'homme, pour lequel, bien certainement, les mêmes motifs n'existent pas, des lésions pathologiques de cette nature ont été rencontrées sur des individus morts à la suite du vomissement.

Notre manière d'interpréter le vomissement nous amène tout naturellement à penser que, si le cheval ne vomit pas habituellement, c'est parce qu'il n'est pas doué de cette sensibilité particulière que possèdent à un haut degré l'homme et le chien, par exemple, et que j'appellerais sensibilité vomitive; et, ce qui prouve que c'est bien là l'obstacle, c'est que, chaque fois qu'une cause pathologique vient, par sa nature spéciale, développer cette sensibilité, on voit le vomissement se produire avec quelques difficultés, il est vrai, mais il n'en existe pas moins pour cela.

La superexcitation vitale que l'émétique et tous les autres agents pharmaceutiques développent si facilement chez l'homme, le chien et le chat, ne se montre pas chez le cheval quand on le soumet à l'action de ces médicaments.

En effet, plusieurs fois on a tenté de provoquer cet acte chez le cheval en administrant des vomitifs, mais on n'a jamais pu l'obtenir, bien qu'on ait employé des doses considérables.

Quelques-uns des expérimentateurs, au nombre desquels nous citerons M. Colin, disent bien avoir obtenu des contractions des muscles de l'abdomen chez quelques sujets, mais ils disent aussi que ces contractions n'ont jamais été assez fortes pour provoquer le vomissement. Eh bien! faudrait-il conclure de ces faits que le cheval possède l'aptitude vomitive? Nous ne le pensons pas. Seulement, nous dirons que chez les chevaux, tout aussi bien que chez les hommes, on rencontre des tempéraments différents, et partant, une sensibilité qui n'est pas la même chez tous; et en effet, ne voiton pas certaines femmes chez lesquelles un souvenir, un simple regard même provoquent le vomissement, tandis qu'on n'obtient ce résultat que très-difficilement chez quelques hommes.

Nous donnerons encore à l'appui de notre opinion, cet autre fait dont tout le monde peut apprécier la justesse: Si, avec les barbes d'une plume ou avec tout autre corps, on châtouille la luette de l'homme, du chien et du chat, on a, en continuant, le rejet par la bouche des aliments que contient l'estomac; tandis que chez le cheval, la même opération ne donne rien que quelques mouvements de tête que l'animal exécute pour se soustraire à cette manipulation qui l'incommode.

Enfin, et pour formuler notre opinion sur le sujet que nous venons de traiter, nous dirons:

1° Que la forte contractilité de la membrane musculeuse de l'estomac, du cardia et de l'extrémité gastrique de l'œsophage peut rendre le vomissement difficile, mais qu'elle ne constitue pas un obstacle insurmontable.

- 2º Que, si le cheval ne vomit pas ordinairement, c'est parce qu'il ne possède pas la sensibilité nécessaire.
- 3° Ensin, que le vomissement se produit chez lui, chaque sois qu'une assection pathologique spéciale amène cette sensibilité qui lui manque.

INCONVÉNIENTS

DE L'ABUS DES SAIGNÉES

sur la race Chevaline,

PAR M. GARCIN, MEMBRE RÉSIDANT.

A une époque encore peu éloignée de nous, le traitement des maladies des animaux était exclusivement abandonné aux écuyers, aux maréchaux et aux bergers. Ces médicastres employaient la saignée pour combattre toutes les maladies. Bien plus, ils avaient la funeste idée de faire des saignées de précaution : au printemps, pour préparer les chevaux aux travaux de la belle saison; en automne, pour les remettre de leurs fatigues; et cette vicieuse habitude était tellement propagée et enracinée que, naguère encore, on voyait dans les pays méridionaux, le dimanche matin, de véritables mares de sang devant la porte de chaque maréchal. Ils allaient à l'envi l'un de l'autre; c'était à celui qui en répandrait le plus. Enfin, en 1762, Bourgelat fonda à Lyon la première école vétérinaire, et les élèves qui en sortirent ne purent rien contre ce fâcheux état de choses. Aujourd'hui encore que les vétérinaires sont suffisamment répandus sur le territoire français, mais sont malheureusement abandonnés à eux-mêmes et ne sont soutenus par aucune loi protectrice contre l'ignorance et le charlatanisme, cette vieille routine subsiste dans les campagnes et jusqu'au sein même des grandes villes; et c'est au dix-neuvième siècle que l'on voit encore ces hommes, dont le plus grand mérite est de tout ignorer, colporter impunément, de village en village et de ferme en ferme, leurs flammes sanguinaires dont les funestes effets ne se font que trop sentir sur la richesse publique.

Si quelque chose favorise encore la fréquence des émissions sanguines, c'est, sans contredit, cette croyance populaire que, si la saignée ne fait pas de bien, elle ne peut faire de mal. Eh bien! nous dirons tout d'abord, ainsi que nous espérons le démontrer plus tard, qu'en ouvrant les portes au charlatanisme, cette vieille erreur nuit tout autant à l'intégrité et à la conservation des individus, qu'à l'amélioration de l'espèce.

Avant de démontrer les effets consécutifs que produisent sur le sang et partant sur l'économie animale les fréquentes et abondantes soustractions du fluide nutritif, nous nous permettrons de signaler en passant, et pour ne plus y revenir, deux accidents qui surviennent fréquemment aussitôt après l'opération, et qui compromettent plus ou moins la vie des animaux sur lesquels ils se présentent. Nous citerons la phlébite et l'introduction de l'air dans la veine. Certes ces deux accidents, et

le dernier surtout qui donne la mort instantanément, se présentent plus souvent qu'on ne pense; aussi suffiraient-ils, si l'on en connaissait les véritables causes, pour donner aux propriétaires un peu plus de méfiance touchant le savoir-faire des maréchaux et de tous les charlatans en général, qui trouvent toujours une manière d'expliquer la chose qu'ils ignorent.

C'est en étudiant la composition du fluide nourricier, et en se rendant compte des différentes modifications qui surviennent dans sa constitution après la saignée; que l'on peut prévoir à l'avance la perturbation qu'amènent dans l'économiè la fréquence et l'abondance des soustractions du sang.

Il est démontré, par les expériences de Gohier, répétées plus tard par Messieurs Delafond et Colin, que l'on peut, dans un temps donné, retirer de la circulation une quantité considérable de sang; que ce liquide est susceptible de se renouveler avec une grande promptitude, mais non avec les qualités qu'il possédait auparavant. En effet, ces professeurs ont pu, en vingt jours, en retirant quatre kilogrammes de sang tous les jours, soustraire de l'économie quatre-vingts kilogrammes de sang; ce qui fait plus de quatre fois la masse totale (la moyenne du poids du sang d'un cheval étant de seize kilogrammes environ), mais cette rapide régénération du fluide nutritif est nécessitée, dans l'état physiologique, par l'abondance et la continuité des dépérditions de toutes sortes, que

ce liquide est obligé de faire pour entretenir l'équilibre et la vie dans tous les organes de l'animal. On a pu, en effet, retirer d'un cheval de moyenne taille, dans une période de vingt-quatre heures, quarante-deux kilogrammes de salive, cinq kilogrammes de bile, cinq de suc pancréatique, plus de cinq de suc intestinal, plus de douze d'urine; en tout soixante-neuf kil., c'est-à-dire plus de deux fois la masse du sang, qui fournit, en outre, une énorme proportion de fluides pour la respiration pulmonaire, la transpiration cutanée et une quantité considérable d'albumine, de fibrine, de matières diverses pour la nutrition des différentes parties de l'économie.

Mais n'oublions pas de mentionner ici qu'il y a une très-grande différence entre le renouvellement du sérum sanguin et celui des globules. Le sérum, ou la solution fibrino-albumineuse qui sert de véhicule aux globules, s'use vite et se répare vite: il s'use vite, car il est l'élément de toute sécrétion et de toute nutrition; il se répare vite, car le fluide mixte qui résulte du mélange du chyle avec la lymphe est un sérum complet auquel il ne manque absolument rien, et qui vient continuellement sedéverser dans le torrent circulatoire; les globules, au contraire, ont une fixité remarquable au sein du fluide dans lequel ils nagent; ils constituent la partie réellement stable de la masse sanguine, à laquelle ils donnent la force et la vie.

Si on étudie cette question à un autre point de

vue, c'est-à-dire, après de fortes saignées, on voit, ainsi que l'ont très-bien démontré Messieurs Prévost, Dumas, Andral, Gervaret, Delafond et Colin, que le système vasculaire se remplit presque immédiatement, que le sang reçoit du système lymphatique de quoi remplacer son eau, ses sels, son albumine et sa fibrine (ce dernier élément est le plus long à se reformer), mais que ce n'est qu'après un laps de temps considérable qu'il reprend peu à peu ses globules; et que tant que le sang n'a pas reconstitué ces derniers en proportion suffisante, il ne stimule pas assez le système nerveux et tous les rouages organiques, il n'envoie pas aux tissus d'assez grandes quantités d'oxigène pour l'accomplissement des métamorphoses interstitielles; en un mot, l'économie languit faute d'une stimulation énergique.

Or, les chevaux que l'on saigne souvent, et ceux surtout sur lesquels on pratique de larges saignées, sont, si je puis me servir de cette expression, plus sanguins que pléthoriques, le tempérament lymphatique prédomine en eux; toutes les fonctions de sécrétion, de nutrition et de circulation s'exécutent lentement, quelques-unes sont même complètement arrêtées (4) et les transpirations seules deviennent plus fréquentes et plus abondantes.

Il n'y a donc rien d'étonnant qu'avec une cons-

⁽¹⁾ Il suffit de saigner les femelles nourrices pour voir immédiatement la sécrétion lactée tarir pour ne plus revenir.

titution semblable, et, en raison surtout de l'habitude que l'on fait contracter à l'économie des déperditions sanguines, les sujets qui se trouvent dans de pareilles conditions' soient plus que les autres exposés aux maladies et prédisposés aux congestions pulmonaires, à la morve et au farcin qui sont la conséquence des arrêts de transpirations; et enfin, nous admettons que cet état de choses doit nécessairement nuire à l'amélioration de l'espèce par la pauvreté du sang que les parents transmettent à leurs descendants.

Quelque séduisante, quelque rationnelle que soit la théorie que nous venons d'ébaucher, elle resterait nécessairement sans valeur, si elle n'était sanctionnée par la pratique. Aussi, croyons nous nécessaire de faire connaître les faits qui nous ont porté à prendre, sur les saignées de précaution, l'opinion que nous venons de formuler.

Depuis 22 ans que j'exerce la médecine vétérinaire, soit dans le militaire, soit dans le civil, j'ai toujours remarqué que les fluxions de poitrine, la morve et le farcin se montrent relativement plus souvent chez les maîtres de poste, les relayeurs, les loueurs de voitures, partout enfin où l'on pratique fréquemment les soustractions du sang, que là où l'on est avare des saignées.

Les saignées de précaution étaient encore en vigueur dans l'arrondissement de Saint-Quentin quand je suis venu me fixer en cette ville. Au commencement de mon installation, j'avais souvent à combattre les maladies précitées et notamment les altérations du sang, l'hydroémie par exemple; mais depuis que j'ai pu extirper, chez mes clients, cette vieille routine, ce n'est que très-rarement que je les rencontre encore quelquefois. On a tellement compris les bons essets que donne l'abstention des émissions sanguines, que ce sont ceux-là même qui étaient le plus engoués des saignées de précaution qui aujourd'hui m'empêcheraient, si je les en croyais, de saigner leurs chevaux quand je reconnais l'opportunité de cette opération.

M'objectera-t-on, par exemple, que les fréquentes saignées pratiquées sur les chevaux de poste, de diligence, de relayeurs, sont motivées par les échauffements que produisent en eux les fortes rations d'avoine qu'on leur donne, et par les fatigues excessives qu'ils supportent? Mais les marchands de chevaux, chez qui aussi ces maladies se présentent fréquemment, ne donnent pas de fortes rations d'avoine; leurs chevaux sont, au contraire, soumis à un régime farineux, délayant, mais on les saigne fréquemment.

Il est possible que les saignées préventives soient quelquesois utiles sur les chevaux qui habitent les pays méridionaux, où l'insolation, la sécheresse de l'atmosphère et la nature des nourritures les prédisposent à la pléthore; mais dans nos contrées froides et humides, où les alimens ne contiennent pas, à beaucoup près, dans un volume donné, la même quantité de principes toniques que l'on rencontre dans ceux des pays du midi, et où par conséquent le tempérament lymphatique prédomine toujours chez les chevaux, cette vieille routine nous paraît dangereuse dans l'immense majorité des cas.

Avant de clore ce travail, permettez-moi, Messieurs, de vous faire connaître un fait qui m'est personnel, et que je crois de nature à convaincre même les plus sceptiques.

Il n'est personne parmi vous, Messieurs, qui n'ait été à même d'apprécier combien étaient rudes et fatigans les travaux auxquels étaient soumis les chevaux qu'on a employés pour les terrassements du chemin de fer de Saint-Quentin à Paris. Vous avez tous pu vous convaincre de la dépense de forces que faisaient ces animaux, pour traîner, dans des chemins irréguliers, de longues files de wagons chargés de terre; bien souvent aussi, vous aurez admiré ceux qui, attelés aux wagons de décharge, partaient au galop pour lancer le véhicule. Enfin, votre curiosité n'aura été satisfaite qu'après avoir contemplé ces énormes sujets, alors qu'après une course véhémente et couverts de sueur, ils étaient exposés au repos et, pendant un certain laps de temps, à la pluie, à la neige, au vent et aux brouillards froids. Eh bien, malgré l'action incessante de ces causes morbifiques, nous n'avons pas eu une seule fluxion de poitrine à combattre, ni un seul cas de morve à constater; et nous n'avons pas perdu un seul cheval sur les cent-vingt qui, pendant l'espace de vingt-sept mois (1) qu'ont duré les travaux, ont été abandonnés à nos soins; et cependant, chacun de ces animaux recevait une ration de vingt à vingt-cinq litres d'avoine par jour, ce que n'ont jamais reçu les chevaux de poste et de diligence. J'attribue ce résultat à ce que je n'ai fait usage de la saignée que dans des cas trèsrares, et dans des circonstances exceptionnelles. Monsieur Laurentie, directeur de ces travaux, m'a assuré n'avoir jamais obtenu de résultats semblables, depuis une douzaine d'années qu'il dirigeait de pareils travaux. Dans toutes les entreprises que nous avons faites, me disait-il, les fluxions de poitrine, la morve et le farcin sont venus nous gêner et nous inquiéter dans nos travaux, mais vos collègues étaient, moins que vous, avares des soustractions du sang.

Mon but, dans ce petit travail, est de démontrer les funestes effets que produisent les saignées préventives, et celles qui ne sont pas motivées par un cas pathologique; et enfin, de prémunir les propriétaires contre le désir immodéré que possèdent les maréchaux, ainsi que tous les empiriques, de saigner, de ressaigner et de toujours saigner.

⁽¹⁾ Depuis le mois de mai 1848 jusqu'au mois de juillet 1850.

DE LA CONSERVATION

DES PLANTES DANS UN HERBIER

PAR M. AUGÉ DE LASSUS, MEMBRE RÉSIDANT.

Quel est le naturaliste qui, s'étant transporté, souvent à grands frais, dans des pays offrant à ses études de vastes ressources, n'a pas éprouvé maintefois le regret de ne pouvoir emporter ces richesses qu'il avait sous la main, laissant avec douleur de nombreux échantillons qui lui auraient permis d'établir un commerce d'échange, sans lequel les collections les plus nombreuses restent forcément incomplètes.

Ces inconvénients graves existent surtout pour la botanique, si celui qui la cultive n'est pas muni des appareils nécessaires pour arriver rapidement à la dessiccation complète des plantes. Les entomologistes peuvent avec quelques épingles fixer provisoirement et avec sécurité leurs récoltes; sans épingles même, ils peuvent entasser des insectes dans une fiole dans laquelle quelques gouttes de chloroforme donnent promptement la mort; ils peuvent enfermerdans un papier plié les papillons préalablement étouffés. Les minéralogistes plus heureux encore ne craignent rien pour leurs collections; le poids seul est un obstacle à leur accroissement; mais le bo-

taniste est loin d'être aussi favorisé par les circonstances; s'il entasse ses plantes sans soin, la fermentation s'y établit et les rend indignes de figurer dans un herbier et d'être offertes à des collègues; il faut donc qu'il dispose de moyens sûrs et rapides pour arriver à une dessiccation complète. Aussi, en décrivant le procédé qui m'a servi dans plusieurs yoyages, et notamment dans les Pyrénées où j'ai fait d'abondantes récoltes, je crois rendre service aux amateurs qui me succéderont.

Objets à emporter.

Sans compter la classique boîte de métal peinte en vert qui sert à serrer la récolte du moment, il faut avoir à l'avance de nombreux matelas de trois à quatre feuilles doubles de papier gris non collé, de la grandeur de l'herbier, et de plus un bon assortiment de feuilles non réunies et du même papier. Il faut en outre une demi douzaine ou plus de planches en sapin de la grandeur du papier, avec assemblage de chène aux deux bouts, des poids ou des pierres; je me sers chez moi de deux poids pesant chaçun vingt-cinq kil,; en voyage, j'en emprunte ou je prends des pierres pour les remplacer.

Pour opérer rapidement, condition essentielle, il faut absolument avoir des grilles composées de deux cadres en fer forgé, avec quatre croisillons, serrant par quatre écrous et sur lesquels une toile métallique est tendue; ces grilles sont lourdes et

c'est un inconvénient en route; elles coûtent 12 fr. et ont de plus le désavantage de n'admettre de papier que suivant la hauteur des vis: elles sont cependant excellentes quant aux résultats et l'on doit remercier M. Moride de les avoir inventées. En voyage, je les remplace avec avantage par des cadres en fort fil de fer avec toile métallique tendue dessus; douze de ces cadres coûtent vingt francs et font six grilles; ils sont légers et commodes; on les réunit deux par deux au moyen de forts rubans de fil munis d'une boucle en cuivre étamé; je mets quatre de ces liens, deux dans chaque sens; les boucles bien serrées, on peut introduire sous les rubans des carrelets en bois de trois centimètres de côté environ et terminés par un biseau qui facilite l'introduction; ils font coin, augmentent la pression et font rentrer la partie centrale des grilles qui fait saillie. Ces grilles sont exposées au soleil ou au feu; ces moyens sont éventuels, le second présente des dangers et demande de la surveillance. En voyage, je fais placer ces grilles au-dessus du four des boulangers; le four lui-même sert à dessécher les matelas qu'on ne divise jamais, ce qui créerait un travail inutile; on les y fait mettre dès que toute crainte du feu a cessé; mais pour les plantes, je ne conseille pas l'introduction dans le four; une dessiccation précipitée les altère profondément.

Dessiccation des plantes autres que les Champignons et les Algues.

Avant d'introduire les plantes dans les grilles, voici comment il faut procéder:

1º On prend une planche; on met dessus un ou deux matelas, puis une feuille séparée dans laquelle on étale convenablement les plantes. On peut s'aider de double-sous bien propres, le moyen est de Jean-Jacques Rousseau et très-bon, la plante n'en exige pas toujours l'emploi; on ferme la feuille, on met dessus un nouveau lit de matelas, puis, avec une pince, on retire doucement les sous, en maintenant les papiers de la main gauche. On continue de nouveaux lits en finissant par des matelas, on recouvre le tout d'une seconde planche, et si le paquet est gros, on a soin d'y intercaler d'autres planches pour isoler les plantes par fractions, ce qui empêche la fermentation; le tout est mis sous les poids; je les préfère à la presse, qu'on ne peut d'ailleurs emporter en voyage; ils pressent toujours et n'écrasent jamais.

2º Un ou deux jours après, suivant la nature des plantes et leur nombre, on retire les matelas qu'on a eu soin de placer en sens contraire des feuilles séparées; on en met de nouveaux, en laissant toujours les plantes dans leurs feuilles. Ce moyen évite beaucoup de longueur et de danger pour les plantes délicates; il assure la place des étiquettes que l'on pourrait mêler, ce qui introduirait la con-

fusion dans les noms et les localités inscrites; je ne lui ai jamais trouvé d'inconvénients. La plante ne sort de ce papier que desséchée et empoisonnée pour entrer dans les collections.

3° Il est rare qu'une seconde pression sous les poids soit nécessaire; on distribue les paquets dans les grilles qu'il faut charger modérément; tout rechange est désormais inutile, au moins en général. On ne rețire les plantes des grilles que sèches; elles le sont si, en mettant le dos de la main entre les paquets, on n'éprouve aucune sensation d'humidité; on pourra alors ou plus tard les empoisonner avec de l'alcool contenant trente grammes de sublimé corrosif par litre: on a pour cela un pinceau, ou on les plonge dans un plat réservé uniquement à cet usage. L'évaporation de l'alcool est rapide dans les grilles, et l'on pourrait ne mettre qu'une feuille simple comme matelas.

Les plantes grasses ne sèchent pas, mais quand elles sont flétries par la pression, on détruit leur force végétative par le sublimé; on peut ensuite les dessécher.

Dessiccation des Algues.

Les algues délicates sont mises dans un grand plat avec de l'eau douce; on choisit alors facilement les beaux échantillons: on a un second plat, rempli d'eau douce bien propre; on y plonge une feuille de papier blanc fort (collé ou non collé, je préfère le papier collé dans presque tous les cas); on

présente dessus et nageant dans l'eau l'échantillon; avec une pointe mousse il est assez facile de l'étaler convenablement, tout en retirant doucement de l'eau le papier de la main gauche; une fois la feuille hors de l'eau, on l'égoutte sur des matelas inclinés, puis on la met sous les poids en recouvrant d'une feuille grise sans colle et bien propre; on ajoute des matelas, si besoin est. Il faut beaucoup d'habitude pour faire ces opérations: les algues gélatineuses comme les mesogloia peuvent être recouvertes d'un linge qui se retire facilement, tandis que le papier gris vient trop souvent par lambeaux; mais la toile laisse la marque de ses fils et altère l'aspect; j'ai essayé d'un papier blanc huilé et bien ressuyé par un fer chaud, je n'en ai pas obtenu de bons résultats. On termine comme pour les autres plantes, les petites algues sèchent promptement et il n'est pas utile de les empoisonner, on altérerait leurs couleurs. Il est essentiel de faire dessaler les algues marines.

Dessiccation des Champignons.

Il faut se garder de les presser de suite, ils ne seraient qu'une masse informe. Après avoir exécuté les coupes nécessaires à leur détermination, on les laisse se flétrir et se sécher presque complètement à l'air libre; on les visite souvent pour tirer les larves qu'ils contiennent presque toujours; il faut recevoir leurs spores sur des papiers blancs que l'on conserve avec les champignons. Un champignon est quelquefois tellement envahi par les larves, qu'il est plus simple de les tuer en laissant tomber dessus du sublimé goutte à goutte, mais cette opération noircit la partie touchée.

Quand les champignons sont bien secs, ils peuvent être empoisonnés comme les autres plantes, mais seulement au pinceau. La section des coprins demande des soins particuliers; ces champignons fugaces ne peuvent attendre, ils fondraient en eau; il faut de suite les suspendre dans une étuve ou une cheminée. On achève la dessiccation en plaçant les champignons en grille; on a soin de rectifier leur port altéré par la première opération; il ne faut les presser que lorsqu'on n'a plus la crainte de les voir se souder par leurs tubes ou leurs feuillets. Ces préparations sont très-difficiles, trop souvent presque impossibles; il faut fréquemment jeter des échantillons que la dessiccation a rendus méconnaissables.

Les mousses ne présentent aucune difficulté; elles n'ont pas besoin de sublimé; je ne les ai pas vues attaquées par les insectes, toutefois la précaution ne peut nuire.

Complément de la préparation.

Toutes ces opérations faites, on divise les plantes en n'en laissant qu'une par feuille pour pouvoir les classer par familles et genres; des numéros courants comme ceux de la Flore française de Decandolle aident beaucoup dans ce travail. Si l'ouvrage que l'on suit en est dépourvu, il faut avoir une collection d'étiquettes écrites en gros caractères, que l'on dispose autour d'une chambre et devant lesquelles on classe d'abord ses plantes; ce travail préparatoire vous épargne la peine de resserrer sans cesse votre herbier en courant d'une boîte à l'autre.

Les plantes en herbier doivent être dans des feuilles blanches recouvertes d'un fort papier gris collé; on intercale des feuilles blanches suivant le nombre d'échantillons. Ces papiers en paquets classés et étiquetés au dehors par des fiches apparentes pour distinguer les feuilles et genres, sont placés dans des boîtes de sapin contenant une planchette qui exerce sur toute la masse une pression modérée au moyen de deux liens à boucles cloués dans les boîtes. Celles-ci portent au dehors l'indication sommaire du contenu.

On ne saurait trop recommander: 1° de ne classer les plantes qu'après examen sérieux et, en cas de doute dans les noms, de l'indiquer par le signe d'usage (?); un herbier doit être un recueil de types servant aux déterminations ultérieures; 2° d'indiquer avec soin les localités, la date, les principales synonymies et les noms des auteurs; 3° si l'on a reçu des plantes d'un correspondant, de le noter avec soin avec la date de la réception.

Si plusieurs échantillons de localités différentes

sont dan's une même feuille, on attache une étiquette spéciale à chacune, pour éviter toute confusion en remuant l'herbier; des bandes de papier gommé toujours prêtes à l'avance, sont le moyen le plus rapide que je connaisse.

Dans le commerce d'échange que tout botaniste est dans le cas de faire, il doit indiquer sur ses étiquettes que c'est lui qui envoie les plantes soit par une signature, soit autrement; on peut avoir des étiquettes où le nom du botaniste se trouve inscrit.

Tels sont les moyens qu'il convient d'employer pour se créer une collection que le temps rendra de plus en plus précieuse à celui qui lui aura consacré sa vie; il ne regrettera pas ses soins en revoyant ces témoins de voyages qui lui ont laissé un doux souvenir, ces gages de relations amicales de botanistes qui l'ont enrichi de leurs dons; il les verra revivre en eux, si la mort les lui a enlevés.

Des herborisations fréquentes sont toujours utiles au botaniste; c'est le seul moyen de ne pas voir ses connaissances faiblir, et souvent un hasard heureux peut lui procurer de douces jouissances en lui signalant un fait ou une plante inconnus.

Parmi les végétaux, nous dit Delille:

Les uns vous sont connus, d'autres vous sont nouveaux, Vous voyez les premiers avec reconnaissance, Vous voyez les seconds des yeux de l'espérance; L'un est un vieil ami qu'on aime à retrouver, L'autre est un inconnu que l'on doit éprouver. Eh! quel plaisir encor lorsque des objets rares, Dont le sol, le climat et le ciel sont avares, Rendus par votre attente encor plus précieux, Par un heureux hasard_se montrent à vos yeux!



DRAINAGE RADIÉ,

Procédé économique de Drainage sans tuyaux,

par M. Félix MIDY, membre résidant.

AVANT-PROPOS.

Lorsque tous les Journaux, les Revues et les Sociétés d'agriculture vantent à l'envi les bienfaits du drainage horizontal (*) ou drainage anglais (**), le seul que l'on pratique en France; lorsque les orateurs des banquets agricoles prennent pour thême de leurs toasts «la propagation de ce mode de drainage», n'est-il pas imprudent de mêler une voix chagrine à ce concert de louanges et de tracer d'une main hardie sur les murs de la salle du festin ces mots cabalistiques:

Mané, Thecel, Pharès?

Il le faut cependant; et dût-on nous comparer à Cassandre, à Jérémie ou au prophète Jonas, nous regardons comme un devoir de montrer aux agri-

- (*) Nous nous servons du mot horizontal, pour éviter une périphrase. Il est clair que cette épithète ne doit pas être prise dans un sens absolu; car si le drainage était exactement de niveau, l'eau ne coulerait pas dans les tubes.
 - (**) Quidquid id est, timeos Danao et dona ferentes. Virg. Æn. II. V. 49.

culteurs l'abîme où ils courent les yeux fermés, par un chemin parsemé de fleurs, jalonné de bouteilles de Champagne et pavé de jambons, de roastbeef et de veau froid.

Ils buvaient aussi et ils chantaient à pleins poumons ces couples joyeux qui, couronnés de roses et le verre à la main, se laissaient aller à la dérive sur le fleuve de Niagara.

- « Qu'elle est attrayante cette rivière couverte « de beaux cygnes blancs qui entr'ouvrent douce-« ment leurs ailes au souffle caressant de la brise! « Comme elle roule tranquillement, entre ses rives « fleuries, des eaux limpides dans lesquelles se « jouent les truites argentées!
- « Là bas, au milieu du fleuve, n'apercevez-vous « pas une île enchantée, couverte de grands arbres « qui se mirent dans l'onde et sous lesquels s'étend « un moelleux tapis de verdure qui nous invite « au repos? Voguons, amis, voguons vers l'île « d'Iris; en attendant, buvons, buvons! chantons « l'amour! »

Cependant à ces chants joyeux vient se mêler un bruit sourd et monotone. Est-ce le roulement d'un tonnerre lointain? Est-ce le mugissement du vent qui s'engoussre dans la montagne? Nul ne le sait, nul ne s'en inquiète: bien mieux, cet accompagnement de basse continue complète l'harmonie des chants et redouble la gaîté des aimables convives.

Tout-à-coup, au moment d'atteindre à la pointe de

l'île d'Iris, le courant devient plus rapide et repousse le frêle esquif au milieu du fleuve qui s'encaisse entre deux rives escarpées. La cataracte mugit et sa grande voix domine les refrains joyeux qui cessent à l'instant. Les yeux des voyageurs s'ouvrent, ils aperçoivent le danger et font force de rames pour s'approcher du rivage. Vains efforts! le courant les entraîne avec une vitesse croissante. Alors, se voyant perdus, ils jettent des cris de désespoir; ils essaient de retourner en arrière, mais il n'est plus temps; la barque légère, emportée avec la rapidité d'une flèche, est précipitée dans le goussre qui se referme, et tout disparaît pour jamais!

Ainsi périra l'agriculture de l'Angleterre; ainsi sombrera tout agriculteur qui aura l'imprudence de drainer ses terres à la mode anglaise.

Mané, Thecel, Pharès!

Avant cinquante ans, l'Angleterre ne produira plus un grain de blé. Avant un siècle, les plaines de l'Angleterre seront aussi stériles que celles de Ninive et de Babylone, dont les habitants ont disparu, non parce qu'ils ont été vaincus, car une nation conquise se relève, plus forte et plus vivace souvent qu'elle ne l'était avant la conquête; mais parce qu'ils ont drainé horizontalement leurs terres qui, fertiles autrefois et nourrissant une population innombrable, n'offrent aux regards du voyageur qu'une plaine aride et des collines dénudées.

En effet, l'Angleterre, depuis qu'elle a drainé la totalité de son sol, ne produit plus assez de fumier pour engraisser ses terres, et elle n'obtient des récoltes insuffisantes de céréales, qu'en important à grands frais: du guano qu'elle va chercher aux lles Chincha; du nitrate de soude qu'elle tire du Chili; du nitrate de potasse qu'elle extrait du Bengale; des os (*) qu'elle fait recueillir dans les Pampas, à défaut de ceux qu'elle s'est procurés en fouillant, comme une hyène affamée, tous les champs de bataille de l'Europe; des tourteaux de graines grasses qu'elle nous achète à un prix élevé, et dont l'exportation serait défendue si nous connaissions mieux la valeur de cet engrais énergique.

Cependant tout cela ne lui suffit pas, et la voilà qui recherche les gisemens de coprolithes, déjections des animaux antédiluviens, riches en phosphates, qu'elle ramasse pour les broyer et les jeter en pâture au monstre du drainage, bien autrement vorace que ceux dont il dévore les dépouilles.

Mais les sources auxquelles l'Angleterre puise ces engrais ne sont pas intarissables; il faut des milliers d'années pour que les oiseaux de mer puissent former, par leurs déjections accumulées, une couche de guano qui vaille la peine d'être ex-

^(*) Suivant M. de Tracy, cité par M. Payen dans son rapport lu à l'assemblée générale de la Société centrale d'agriculture, la poudre d'os, employée plusieurs années de suite, contribuerait à épuiser le sol.

ploitée; la nature ne produit plus de nouveaux bancs de nitrate de soude, et si le salpêtre effleurit toujours au Bengale, les Anglais ne peuvent l'en exporter qu'autant qu'ils seront toujours les maîtres de l'Inde, et qu'ils continueront à faire avec elle un commerce assez lucratif pour que le fret de l'aller paie celui du retour et que le salpêtre puisse être donné à vil prix aux agriculteurs.

De ce que ces gisemens peuvent s'épuiser et s'épuiseront en peu d'années; de ce qu'une province perdue, une guerre maritime peuvent interrompre l'importation de ces engrais à l'aide desquels vit artificiellement l'agriculture anglaise, il faut conclure que tôt ou tard l'Angleterre, privée de ces ressources lointaines qui lui sont indispensables pour obtenir une partie du blé nécessaire à la nourriture de ses habitants, ne pourra plus récolter de céréales, et que cette grande fertilité qu'on vante sur parole fera place à une stérilité absolue.

On ne manquera pas de nous objecter que, les Anglais important des quantités d'engrais toujours croissantes, la fertilité de leur sol, loin de diminuer, doit croître dans la même proportion.

L'objection serait sans réplique si tous les sucs nourriciers contenus dans les engrais exotiques restaient dans le sol et n'éprouvaient d'autre diminution que celle qui résulte de l'enlèvement des récoltes; dans cette hypothèse, il est certain que la fertilité du sol irait toujours en augmentant. Mais il n'en est pas ainsi, et nous prouverons tout-à-l'heure que le drainage horizontal enlève à la terre beaucoup plus de substances alibiles que les engrais exotiques ne lui en fournissent.

J'entends d'ici les partisans fanatiques du drainage anglais (car il a ses fanatiques comme tous les parvenus et tout ce qui est à la mode) ; j'entends, dis-je, ses partisans s'écrier en chœur: « Vous « calomniez le drainage horizontal. Voyez l'eau « qui sort des drains; quoi de plus frais, quoi de « plus limpide? Ne serait-elle pas trouble si elle « tenait en suspension les matières fertilisantes « que vous l'accusez de dérober au sol?

Nous ne contestons pas que l'eau qui sort des drains ne soit en général parfaitement claire; mais les eaux de Vichy, de Plombières, du Mont-d'Or, de Néris, de Cauterets, de Balaruc, de Condillac et mille autres que nous pourrions citer, ne sontelles pas aussi fraîches et limpides? L'eau de mer elle-même, puisée à quelque distance des côtes, n'est-elle pas aussi claire que l'eau la plus pure? Et cependant chacune de ces eaux contient en dissolution un ou plusieurs sels tous dissérens les uns des autres. Donc la fraîcheur et la limpidité ne prouvent rien. Ah! si vous aviez analysé l'eau qui sort des drains et si vous l'aviez trouvée aussi pure que l'eau de pluie, nous reconnaîtrions volontiers l'innocuité du drainage horizontal; mais, cette analyse, vous ne l'avez pas faite et, chose incroyable

et qui cependant est vraie, on n'a pas encore, à l'heure qu'il est, analysé l'eau qui sort des drains.

On a dépensé un milliard en Angleterre et quelques centaines de millions en France, en Belgique et ailleurs pour envoyer de l'eau à la mer, et l'on ne sait pas encore ce que contient cette eau!

Ce qu'elle contient? je vais vous le dire en citant les propres paroles de MM. Chevreul et de Gasparin, dont le nom fait autorité en agriculture.

J'emprunte la première citation au procès-verbal de la séance du 26 août 1857 de la Société Impériale et Centrale d'Agriculture, présidée par M. Chevreul.

M. Barral venait de décrire un système de drainage adopté pour la ville de Rugby, en Angleterre, qui se pratique à l'aide de tuyaux dans lesquels s'écoulent les vidanges des maisons, et il ajoutait que ces vidanges, filtrées dans les réservoirs, servaient à l'arrosage de deux cents hectares environ.

Maintenant je cite textuellement:

« A ce propos, M. Chevreul fait observer que, » lorsqu'il s'agit de faire passer des eaux croupies » à travers un filtre, sans doute on peut y parve- » nir; mais que ce serait une erreur de considérer » les eaux ainsi filtrées comme étant sans valeur » au point de vue agricole; en effet, s'il est certain » que les matières en suspension restent dans le » filtre, il ne l'est pas moins que les matières en » dissolution, dans lesquelles sont les parties salines, » s'en vont avec l'eau filtrée. »

Entendez-vous ce maître de la science? Si le filtre, ou la terre qui en tient lieu dans l'opération du drainage horizontal, retient les parties grossières des engrais, toutes les matières en dissolution contenues dans le sol; tous les sels solubles du fumier, du guano, etc.; les nitrates, les chlorures, les hydrochlorates, les phosphates et les silicates alcalins; le phosphate de chaux rendu soluble par le gaz acide carbonique, s'en vont avec l'eau du drain.

Ecoutons maintenant M. de Gasparin dans son article sur le *Drainage* inséré dans le numéro du 20 mai 1854 du *Journal d'agriculture pratique*, dirigé par M. Barral.

Après avoir cité diverses expériences qui tendaient à prouver que le drainage n'enlevait pas d'ammoniaque au sol, M. de Gasparin ajoute:

« Il semblait donc que l'on pouvait être complè-» tement rassuré sur l'appauvrissement que le sol » pourrait éprouver par la filtration et l'évacuation » de l'eau qu'il recevait et de celle qui séjournait » dans les cavités. On en était là, quand l'idée vint » à M. Barral de chercher si ces eaux ne contien-» draient pas de l'acide nitrique; quelle ne fut pas » sa surprise de l'y trouver en quantité douze fois » plus considérable que dans les pluies d'orage qui » en étaient le plus chargées? (Manuel de drainage, » page 746). Ainsi, outre cet acide amené par les » pens de ses matières organiques, en présence de » l'ammoniaque qui se forme dans la fermentation

- » de ces matières et de celui de l'eau de pluie,
 » action décrite par M. Kulmann dans ses expé» riences agronomiques. Le drainage causerait donc
- » un véritable appauvrissemeni du sol, qui, à la

» longue, pourrait devenir sensible. »

Ainsi le drainage horizontal, qui emporte tous les sels solubles de la terre, enlève en outre au sol douze fois plus d'acide nitrique que n'en contiennent les pluies d'orage. Or, il n'est personne qui n'ait remarqué l'impulsion vigoureuse que donnent à la végétation, grâce à l'acide nitrique qu'elles contiennent, les pluies d'orage printanières.

« Quand il tonne en avril, dit le proverbe, le laboureur se réjouit. » Autrefois cela était ainsi; mais le drainage anglais va changer tout cela. Désormais, quand il tonnera, le laboureur dont les terres sont drainées horizontalement pleurera; car les pluies d'orage, en filtrant à travers la terre, entraîneront dans les drains, non-seulement les principes fertilisans qu'elles recueillent dans l'atmosphère, mais encore tous ceux qu'elles pourront dissoudre en traversant la couche perméable.

Et qu'on ne croie pas que c'est à la longue, comme le dit M. de Gasparin, que cet appauvrissement se fait sentir; on peut le reconnaître de suite à des signes irrécusables, et nous tenons d'une personne digne de foi que, dès les premières années, on peut suivre de l'œil sur le sol la direction des lignes de drains qui se distinguent du reste du champ parce que la récolte y est plus basse que partout ailleurs. Si ce fait, que nous n'avons pu vérifier, est exact, le drainage horizontal réaliserait en sens inverse la fameuse expérience de Franklin, et tout homme impartial en lirait la condamnation éloquemmentécrite sur le sol par les drains eux-mêmes.

« Cependant, » nous dira-t-on, « il n'est per-» sonne qui ne reconnaisse que les champs drainés » rapportent plus que ceux qui ne le sont pas; donc » le drainage accroît la fécondité du sol au lieu de » la diminuer. »

Cela peut être vrai, mais qu'est-ce que cela prouve?

Un prodigue qui hérite de cent mille francs peut se faire vingt-cinq mille livres de rente; rien n'est plus facile; il suffit, pour cela, de manger son capital en quatre ans. Le cultivateur qui draine à l'anglaise mange aussi en herbe le capital de fertilité accumulé dans ses terres pendant des siècles; il se fait ainsi vingt-cinq mille francs de rente avec cent mille francs; son illusion consiste à croire que les vingt-cinq mille francs de revenu dureront toujours.

Un homme prudent préférerait ne dépenser que cinq mille francs par an et conserver le capital de manière à avoir toujours le même revenu.

Mais est-il bien sûr que les résultats financiers de l'opération soient favorables, même dans les premières années? Si cela est, l'Angleterre, qui tire de l'étranger une grande partie de sa subsistance, doit avoir importé moins de blé, depuis qu'elle a drainé ses terres labourables, qu'elle n'en achetait au dehors avant l'opération du drainage.

Or il résulte des documens officiels publiés par le Board of Trade, que de 1840 à 1846, avant l'introduction du drainage en Angleterre, l'importation annuelle du blé a été de trois millions de quarters (8,723,439 hectolitres); et que, de 1847 à 1853, depuis que le sol entier de l'Angleterre a été drainé, la moyenne de l'importation annuelle s'estélevée à NEUF MILLIONS DE QUARTERS (27,624,000 h.)

Donc le drainage, envisagé dans ses résultats généraux, est une opération désastreuse pour l'Angleterre, puisqu'elle importe maintenant trois fois plus de blé qu'elle n'en tirait de l'étranger avant qu'elle n'eût drainé la totalité de ses terres labourables.

Ce résultat négatif s'explique tout naturellement par le bilan des recettes et dépenses, pendant une période de huit années, d'une ferme de cent hectares appartenant à sir Robert-Henry Clive, qui l'a fait drainer en 1835.

Ces chissres méritent toute consiance, puisqu'ils sont extraits du *Journal d'Agriculture pratique*, dirigé par M. Barral, auteur du Traité de drainage cité plus haut.

Nous empruntons au même ouvrage le tableau détaillé des dépenses d'exploitation de cette ferme pour chacune des huit années qui ont suivi l'opération du drainage, dépenses dont la moyenne figure au bilan pour la somme de 12,590 fr. 42 c.

TABLEAU

DES DÉPENSES D'EXPLOITATION DE LA FERME DE POLES,

pendant huit années, après le drainage.

| | 183 | 6 | 183 | 7 | 183 | 8 | 183 | 9 | 184 | 0 | 184 | 11 | 184 | 2 | 184 | 13 |
|-------------------------------------|--------|----------------|---------|------------|--------|-----------|--------|------------|--------|------|--------|------|------------|------|--------|------------|
| Salaires des laboureurs | 1927 f | 08 | 3,603 4 | 7 5 | 4,549 | f 27 | 5,478 | f 02 | 5,104 | f 69 | 6,464 | f 58 | 6,428 | f 85 | 5,494 | f 79 |
| Engrais, chaux et os | 1592 | 50 | 2,730 | 62 | 1,934 | 27 | 4054 | 25 | 2195 | 73 | 610 | 1) | 5,270 | 21 | 1,416 | 87 |
| Semences de blé, d'orge, de turneps | 400 | n | 131 | 25 | 525 | » | 819 | 37 | · 364 | 37 | 750 | 13 | 437 | 50 | 562 | 50 |
| Graine de trèfle | 483 | 96 | 623 | 1) | 385 | 10 | 444 | 48 | 372 | 08 | 584 | 77 | 595 | 83 | 710 | 73 |
| Réparation des instruments. | 93 | 75 | 511 | 77 | 140 | 94 | 89 | 79 | 403 | 44 | 1.078 | 33 | 272 | 60 | 398 | 44 |
| Forgeron | 262 | -60 | 453 | 02 | 480 | 94 | 384 | 06 | 443 | 44 | 676 | 35 | 468 | 23 | 479 | 69 |
| Sellier | 292 | 08 | 280 | 34 | 257 | 71 | 128 | 54 | 435 | 94 | 83 | 85 | 443 | 23 | 44 | 14 |
| Irrigation des prés | » | » | 474 | 73 | 274 | 25 | 257 | 50 | 386 | 25 | 19 | w | 512 | 50 | 30 | 83 |
| Charroi de la chaux | | 10 | 2,437 | 50 | 1,432 | 50 | 693 | 12 | 230 | 73 | n | 19 | 204 | 25 | 1276 | 56 |
| Taxe des pauvres et de l'église | 442 | 71 | 534 | 06 | 256 | 25 | 384 | 37 | 384 | 37 | 384 | 37 | 448 | 23 | 320 | 34 |
| Contributions | n | * | 26 | 25 | 26 | 25 | 26 | 25 | 27 | 50 | 27 | 50 | 140 | 73 | 208 | 33 |
| Dîme | 783 | 75 | 783 | 75 | 783 | 75 | 783 | 7 5 | 808 | 75 | 808 | 73 | 808 | 73 | 808 | 7 5 |
| Malt et houblon | n | n | 19 | n | 19 | w | 529 | 47 | n | 1) | 594 | 87 | 252 | 92 | 327 | 92 |
| Frais divers | 105 | 19 | 43 | 12 | 57 | 50 | 292 | 81 | 192 | 81 | 198 | 33 | 270 | 10 | 26 | 25 |
| Dépenses totales | 6383 f | 43 4 | 2,635 | 43 | 11,100 | f 63 | 44,362 | f 48 | 11,150 | f 40 | 12,255 | f 70 | 16,220 | f 83 | 12,105 | f 11 |

Ce tableau est très-instructif; il démontre avec évidence la progression effrayante des dépenses de toute nature après le drainage horizontal. Dès la seconde année, les dépenses sont doublées, mais le produit ne l'est pas, puisque la récolte en blé croît seulement dans le rapport de 14, h 63 à 18, h 45, c'est-à-dire de 26, 12 pour cent.

La première année, les salaires sont de 1927 fr.; les engrais consommés coûtent 1592 francs; les dépenses de toute espèce s'élèvent à 6383 fr. 43 c.; tandis que, dans les années suivantes, la moyenne des salaires est de 5303 fr. 42 c., celle des engrais de 3068 fr. 66 c., et celle des dépenses totales s'élève à 12,590 fr. 42 c.

Ainsi, les salaires croissent de 175, 2 pour cent; les débours pour achats d'engrais, charrois de chaux, augmentent de 92, 7 pour cent; les dépenses totales s'ensient de 97 pour cent après le drainage, tandis que la récolte en blé augmente seulement de cinquante pour cent.

On verra d'ailleurs, par le tableau suivant des récoltes en blé pendant la période des huit années précitées, que le rendement à l'hectare, après avoir augmenté d'une manière continue de 1839 à 1842, année qui correspond à la fumure extraordinaire de 5270 fr. 21 c., descend brusquement de 25, h 88 à 18, h 90 en 1843, parce que la fumure n'a plus été, dans cette campagne, que de 1416 fr. 87°.

Récoltes en hectolitres par hectare.

4836. 4837. 4838. 4839. 4840. 4841. 4842. 4843. Blé. 44463. 4845. 46488. 44448. 48423. 23463. 25488. 48490.

La fertilité du sol ne peut donc se maintenir après le drainage qu'à la condition de lui restituer des masses énormes d'engrais; du moment qu'on diminue la dose des amendemens, le produit de la terre baisse de 27 p. %, bien que tout le fumier et les engrais portés sur les terres en 1842 n'aient pas été consommés dans la même année et que leur effet ait dû se faire sentir sur la récolte de 1843.

Voici maintenant le bilan de la ferme de Poles pour l'année finissant au 31 octobre 1843, en prenant la moyenne des cinq années précédentes:

DOIT.

| Fermage de la ferme pour une année | 5,300 fr. »» *. | | | |
|---|-----------------|------------|--|--|
| Dépenses pour salaires, dîmes, engrais, etc., dans | | | | |
| l'année | 12,590 | 42 | | |
| Avoine pour huit chevaux pendant 30 semaines, | | | | |
| 36 ¹ , 3 par semaine pour chacun, à 12 fr. | | | | |
| 04 l'hect | 1,048 | 72 | | |
| Intérêts de 23,338 fr. dépensés pour le drainage à | | | | |
| 5 pour cent | 1,216 | 90 | | |
| Intérêt du capital d'exploitation de 22,500 à 5 p. %. | 1,125 | 10 10 | | |
| Graines de semences, non comprises dans les dé- | , | | | |
| penses ordinaires | 763 | 10 | | |
| Тотац | 22,044 | fr. 34 c. | | |
| Balance au profit de l'avoir | 307 | 7 8 | | |
| Тотац | 23,352 | 12 | | |
| | 11 | | | |

Avoir.

| Valeur de la récolte de blé, d'orge et d'avoine | 9,179 fr. | . 12 c. |
|--|-------------|---------|
| Entretien de 42 têtes de bétail en pâture, turneps, | | |
| foin et paille, à 3 fr. 12 chaque tête par | | |
| semaine | 6,814 | 08 |
| Entretien de 220 bêtes à laine avec trèfle et turneps, | | |
| à 0 fr. 31 c. par tête et par semaine | 3,546 | 40 |
| Laine des troupeaux, à 3 fr. 12 c. par tête | 686 | 40 |
| Elève de 20 porcs | 7 50 | N 10 |
| 11,188 kilogrammes d'os en magasin entrés en 1842, | | |
| à 12 fr. 30 les 100 kil | 1,376 | 12 |
| Total de l'avoir | 22,352 fr | . 12 °. |

Je le demande à tout homme de bonne foi : Est-ce la peine d'accroître du double les dépenses de la ferme et d'enfouir un capital de 24,338 fr. pour n'avoir que 307 fr. 78 c. de bénéfice? Comme ces 307 fr. 78 c. ne représentent que 1 2/3 pour 100 sur les 18,653 fr. 52 c. dépensés dans l'année, on voit que le bénéfice de la ferme est complétement nul et qu'il ne reste rien au fermier pour couvrir les chances de mortalité des bestiaux, de grêle, d'incendie, d'inondation, etc. On peut conclure de là que la dépense du drainage a été faite en pure perte, puisqu'elle n'a eu d'autre résultat que de porter du simple au double les déboursés de la ferme; et ce résultat négatif est d'autant plus concluant, que la redevance du tenancier est trèsmodérée, car il ne paie que 53 fr. de fermage par hectare, prix inférieur à la moyenne des baux de ce pays.

Nous n'en avons pas fini avec les inconvéniens

du drainage horizontal; non-seulement il épuise le sol, mais une pièce de terre contient-elle quelque parties humides? Il faut la drainer tout entière, c'est-à-dire appliquer un emplâtre sur tout le corps du patient parce qu'il a mal à la jambe.

Ce n'est pas tout: cet homme emplâtré se présente un jour chez son voisin et lui dit: « Voisin, « veuillez ôter votre bas et mettre votre jambe à « nu. » — « Pourquoi faire? » — Pour y mettre « un exutoire.» — « Je n'ai que faire de votre vé-« sicatoire, ma jambe est parfaitement saine et « votre remède me ferait plus de mal que de bien. » — « Saine tant qu'il vous plaira, cela n'empêche « pas que j'aie le droit de vous couvrir de cautères « vous et tous mes voisins, d'un bout à l'autre de « la rue. » Qui fut dit fut fait, et tout le quartier fut obligé de subir l'emplâtre parce qu'un de ses habitants avait la jambe malade.

Pour parler sans figure, il faut, pour drainer économiquement, d'une manière efficace, et éviter les procès, que tout un village, tout un canton draine simultanément, comme cela s'est fait en Angleterre; car un propriétaire de terres situées dans une vaste plaine, à Savy, par exemple, ne pourrait pas drainer isolément, puisqu'il doit envoyer ses eaux à une lieue de là, soit à l'est, soit à l'ouest, en coupant des milliers de parcelles de chaque côté. Il faut donc que non-seulement tout le village draine à la fois, mais que le terroir de Fontaine-lès-Clercs ou celui de Vaux soient drainés

en même temps, selon qu'on voudra diriger les eaux du drainage vers la Somme ou vers l'Omignon. Cette nécessité de drainer le sol par grandes masses me rappelle un médecin célèbre qui traitait ses malades d'hôpital d'une manière tout-à-fait expéditive: « Saignez ce côté-ci; purgez ce côté-là! » disait-il à ses élèves en entrant dans chaque salle. Le lendemain il répétait invariablement la même ordonnance; seulement il avait soin d'entrer dans la salle par la porte opposée.

Cette médecine vous paraît plaisante; mais elle ne l'est pas plus que la panacée universelle que le drainage anglais prétend appliquer à toutes les terres; les deux médecines se valent; l'une n'est pas plus judicieuse que l'autre. La médecine agricole pourrait parfaitement emprunter au docteur facétieux, ou plutôt à Molière, sa fameuse ordonnance avec une légère variante, et se résumer dans cette phrase burlesque en style macaronique:

Drainagium creusare, Posteà seignare, Ensuità purgare.

C'est en effet le sang de la terre et le meilleur que le drainage horizontal envoie à la mer en lui enlevant son ammoniaque; s'il la purge de quelques eaux nuisibles, il entraîne avec ces eaux tous les principes fertilisans qu'elles peuvent dissoudre; le malade est donc à la fois épuisé de sang et d'humeurs, comment pourrait-il vivre?

Cette impossibilité de vivre sera rendue plus évidente dans l'apologue suivant que j'intitule: « Le Médecin et l'Auvergnat, ou l'échec de la Phlébotomie continue » au moyen duquel j'espère faire comprendre aux plus incrédules que le drainage horizontal par tuyaux débouchant dans les rivières est une opération absurde et désastreuse (*).

(*) A ceux qui trouveraient cette qualification trop sévère, nous rappellerons que le drainage anglais a été jugé tout aussi rigoureusement par le savant illustre qui rédige avec tant d'esprit et de talent les articles de science dans la Revue des deux Mondes et dans le Journal des Débats. Ce n'est pas d'aujourd'hui d'ailleurs que nous émettons cette opinion sur le Drainage horizontal; et déjà, en août 1853, l'un des agriculteurs industriels les plus éminents de France, qui manie le calcul intégral comme Cauchy et cultive comme Mathieu de Dombasle, M. Demesmay de Templeuve, dont le nom fait autorité en agriculture, nous écrivait ce qui suit, à propos de l'envoi que nous lui avions fait de notre brochure intitulée le Drainage et l'Irrigation:

« Mon cher Ami,

- « Je te remercie de tes intéressantes communications. Ton travail
- « sur le Drainage ou plutôt contre le Drainage m'a paru fort piquant
- « et souvent fort vrai. Cependant on ne peut nier l'utilité du Drai-
- « nage pour nos argiles plastiques, pour nos terrains à sous-sol per-
- · méable, mais aquifère. J'ai moi-même blamé l'anglomanie de
- * nos cultivateurs officiels, tout en essayant le Drainage sur une
- « assez grande échelle; mais ils attribuaient à l'action d'un tuyau des
- « effets si mirobolants, qu'ils auraient rendu incrédule, même pour
- « les véritables résultats à en attendre. Ainsi le tuyau devait dessé-
- « cher le sol au printemps et lui donner de l'humidité en été ; c'était
- « à n'en rien croire: il fallait même drainer les sables et les craies.
- « C'est contre une assertion aussi absurde que tu t'es élevé et tu
- · as eu cent fois raison, toi habitant d'un pays où l'eau manque
- « plutôt que de gêner.... »

JEAN ET SANGRADO,

ou

l'Echec de la Phlébotomie continue.

APOLOGUE.

Jean, robuste auvergnat, souffrant d'un mal de tête, va trouver le docteur Sangrado, son voisin.

— Voichin, dit-il, ch'suis malâde, très-malâde, donnez-moi, ch'il vous plaît, quêqu'chose pour me guârir.

sangrado (à part, admirant la carrure d'Hercule, les larges épaules de Jean, sa grosse face rubiconde, ses jambes et ses pieds d'éléphant).

Quel magnifique sujet pour mon expérience de phlébotomie continue! En voilà un qui arrive fort à propos pour remplacer les deux premiers sujets qui sont morts, les imbéciles! avant la fin de l'expérience; celui-ci du moins aura la force de la supporter, et j'espère cette fois la mener à bonne fin.

JEAN (à part avec admiration).

Il paraît, fichtrà, que chelui-chi est bien chavant, car il résléchit longtemps avant de parler.

sangrado (haut).

Vous dites donc, mon ami, que vous êtes malade; mais où souffrez-vous?

JEAN.

Mo'chieu, ch'est à la tête.

SANGRADO.

A la tête? fort bien... Le siége de la douleur est-il dans le sinciput, dans l'occiput ou dans l'appareil maxillaire?

JEAN.

Ma foi, mo'chieu! chauf vot'respect, chenn' connais pas ché grands mots-là; ch'ai mâl à l'tête, v'là tout ch'que ch'peux vous dire.

SANGRADO.

Eh! bien, mon ami, ce n'est rien que cela, et si vous voulez être docile et suivre ponctuellement mes ordonnances, je réponds de vous guérir en moins de quinze jours.

JEAN.

Très-volontiers, mo'chieu le docteur; mais que faut-il faire pour chela?

SANGRADO.

Rien que de très-facile; il sussit de bien boire, de bien manger et de m'obéir aveuglément.

JEAN, avec enthousiasme.

Ch'il ne ch'agit que de boire, fichtrà! ch'suis votre homme. L'guignon ch'est que mon mâl m'empêche de travailler et de gagner de quoi boire et manger.

SANGRADO.

Que cela ne vous inquiète pas, mon bon ami;

l'on vous nourrira à discrétion, sans qu'il vous en coûte un centime, jusqu'à guérison complète; à condition, bien entendu, que vous exécuterez ponctuellement mes ordonnances et que vous n'irez pas consulter d'autre médecin pendant toute la durée du traitement.

JEAN (à part).

P'us chouvent qu'j'en irais conchulter un autre! pas chi bête; ch'n'aurai pas touchours un'pareille aubaine. (haut) Choit! mo'chieu le docteur, vous pouvez dichpoger entièrement de mon individu, et vous trouverez en moi un malâde auchi dochile que dévoué.

SANGRADO.

Eh bien! puisque vous êtes si bien disposé, nous allons commencer le traitement de suite. Otez votre veste...Relevez votre manche...Bien...Je vais maintenant vous ouvrir la veine. (Jean fait un mouvement en arrière). Rassurez-vous, ce ne sera qu'une simple piqûre d'épingle; mais, pour le succès de l'expérience, il ne faut pas que la plaie se referme; je mettrai donc sur la piqûre une goutte de liquide qui empêchera les bords de se réunir et la fera passer à l'état de fistule; en sorte qu'il s'établira un écoulement constant, mais goutte à goutte, par cette petite ouverture. Cet exutoire enlèvera tout ce qu'il y a de grossier dans votre sang qui, à l'aide d'une nourriture substantielle, se renouvellera rapidement et sera toujours pur, fluide et généreux.

JEAN.

Et ch'petit trou-là me débarrachera-t-il de mon mâl de tête ?

SANGRADO.

Sans aucun doute, et il vous délivrera de bien d'autres maux que vous pourriez avoir par la suite. Ainsi, fort et replet comme vous l'êtes, vous pourriez mourir plus tard d'une attaque d'apoplexie foudroyante; la Phlébotomie continue vous affranchira de toute crainte à cet égard. Voyons! êtesvous prêt?

(Il se met en devoir de le saigner).

(A JEAN, qui retire son bras). N'ayez donc pas peur! (Il lui pique la veine). Vous voyez que la piqure ne rend qu'une goutte de sang à la fois...... Je vais maintenant faire tomber sur ce bobo une seule larme de liqueur et vous envelopper le bras de cette compresse mouillée que vous humecterez de temps en temps et qu'il faut bien vous garder d'enlever; avec ce simple traitement, je vous réponds que vous serez bientôt guéri. (Lui donnant une bourse bien garnie). Voici de l'argent; mangez bien, buvez de même; quand vous aurez vidé la bourse, revenez me voir.

JEAN (la larme à l'œil).

Grand merchi, mo'chieu le docteur! vous êtes auchi bon que le bon Dieu! (Il s'en va en faisant sonner la bourse dans sa large main).

A quelques jours de là, Jean revient chez le docteur, et du plus loin qu'il aperçoit Sangrado, il lui crie:

- " Vivat, mo'chieu' le docteur, votre traitement b fait merveille! che croyais, avant de vous con-
- » naître, que ch'avais bon appétit; ah! ouiche!
- » maintenant che dévore et che bois encor mieux.
- » Quant au mâl de tête.... dichparu! pas p'us
- » d'mâl qu'chur la main; à prégent che m' porte
- » comme la chtâtue d'Henri IV chur l' Pont-Neuf.»

sangrado (triomphant).

Eh bien! quand je vous disais que je vous guérirais en quinze jours! vous ai-je trompé? Direzvous?... Quelqu'un osera-t-il dire maintenant que le docteur Sangrado est un charlatan?

JEAN.

Mais, mo'chieu' le docteur, puich'que che suis guâri, ne cherait-il pas pochible d'enlever chette maudite comprêche qui m'embête beaucoup? Chertainement cha m'a chemblé bon de boire et de manger tout mon chaôul, mais cha m'ennuie de n'pas travailler et d'avoir touchours le bras mouillé.

sangrado (après avoir pansé son bras).

Gardez-vous bien d'ôter cette nouvelle compresse! le mal reviendrait à l'instant plus fort que jamais. Maintenant que vous avez commencé le traitement, il faut aller jusqu'au bout; d'ailleurs, il serait trop tard pour reculer; votre piqûre ne peut plus se refermer et il faut vous résigner à porter cette compresse pendant toute votre vie.

JEAN (désappointé).

Ah! sichtra! vous ne m'aviez pas dit chela! ch'a change beaucoup la quechtion. Chependant puichqu'il le faut, che n'demande pas mieux que de continuer vot' trait'ment, mais il faut remplir ma bourche qui est déchà vide; car, vous l'avez dit, ch'ai maintenant un appétit d'enfer et une choif de tous les diables, et il en coûte cher, au prix où chont les vivres, pour boire et manger à discréchion.

sangrado (lui donnant de l'argent).

Je vous l'ai dit et je vous le répète, quand votre bourse sera vide, revenez, on vous la remplira.

Pendant quelque temps les visites de Jean se succédèrent de plus en plus fréquentes: le docteur remarquait bien que son malade pâlissait et maigrissait à vue d'œil; mais il n'avait garde de lui en parler; ne fallait-il pas mener à bonne sin la grande expérience de la phlébotomie continue? Il lui demandait bien de temps en temps pour la forme: « Jean, mon ami, comment vous portez-vous? » L'autre lui répondait qu'il avait des lassitudes dans les jambes, qu'il éprouvait une grande faiblesse dans les reins; que sa vue baissait, qu'il avait froid aux extrémités; mais Sangrado fermait les yeux sur ces fâcheux symptômes; il ne voyait qu'une chose: le triomphe de son système qui devait lui

ouvrir les portes de l'Institut, et, pour l'assurer, il ne regardait pas à l'argent; il en donnait à Jean autant qu'il en voulait.

Mais le pauvre diable avait beau essayer de compenser par une plus grande quantité de nourriture et par des boissons excitantes la perte continuelle de son sang, il ne pouvait y réussir: cette surabondance d'alimens ne lui profitait pas, elle ne faisait que fatiguer son estomac en pure perte. Bref, il dépérissait rapidement; ses visites au docteur devinrent de plus en plus rares, puis elles cessèrent tout-à-fait. Celui-ci, inquiet de ne pas voir revenir son sujet, se dirige vers son taudis et lui adresse, en ouvrant la porte, son éternelle question: « Jean, mon ami, comment vous portez-vous? » Pas de réponse..... Jean était mort, victime de la Phlébotomie continue!

FIN DE L'AVANT-PROPOS.

LE DRAINAGE RADIÉ.

Ciascuno farà da se.

Sous le rapport géologique, on peut diviser le sol de la France en terrains: primitif, de transition, secondaire, tertiaire et alluvien.

Les trois premières espèces ne contenant pas de sous-sol imperméable, n'ont pas besoin d'être drainées. Ce n'est que dans les terrains tertiaire et alluvien que l'on rencontre des terres humides dont le sous-sol compacte retient l'eau et la maintient stagnante à la surface.

Au point de vue agricole, on peut classer ces deux dernières espèces de terrains: en terres argileuses (4) ou terres fortes; en crayeuses, (2) marneuses ou sablonneuses, (5) autrement dites terres légères. Celles que l'on désigne sous cette déno-

- (4) Pinguis item quæ sit tellus, hoc denique pacto Discimus: haud unquàm manibus jactata fatiscit, Sed picis in morem ad digitos lentescit habendo.
 - VIRG. GEORG. II. v. 248.
- (2) Et tophus scaber, et nigris exesa chelydris Creta.

Ving. idem. v. 214.

(5) Nàm jejuna quidem clivosi glarea ruris Vix humilis apibus casias roremque ministrat.

IDEM. IDEM. v. 212.

mination générique n'ont ordinairement pas besoin d'être drainées, puisqu'elles sont perméables et absorbent l'eau du ciel au fur et à mesure qu'elle tombe sur le sol. (4) Il faut toutefois en excepter le cas où la couche de sable recouvre un sous-sol argileux, comme dans la Sologne.

Sous le rapport du niveau, on peut diviser les terres en plaines basses, plateaux élevés, terrains ondulés ou accidentés et montagnes.

Les plaines basses se composent en grande partie de terres d'alluvion et de marécages. On croit généralement que cette dernière espèce de terrains est très-difficile à assainir, et qu'elle réclame impérieusement le drainage.

C'est une erreur qu'il importe de déraciner.

Il est au contraire souvent très-facile de convertir un marécage noyé en une plaine fertile, sans avoir recours au drainage; il sussit pour cela de détourner (2) la source qui descend dans la plaine sans issue et la transforme en cloaque où il ne peut croître que des joncs, des carex, des laîches, des sphaignes et des tourbes.

Je ne puis mieux faire que de citer, comme exemple à suivre, le résultat merveilleux obtenu par M. de Valmassec, propriétaire à la Maison

(4) Et bibit humorem, et, quùm vult, ex se ipsa remittit.
Virg. Georg. II. v. 218.

(2) quique paludis
Conlectum humorem bibulà deducit arenà.

Virg. Georg. I. v. 413.

Carrée, commune de la Rassauta, près d'Alger; j'emprunte cette citation au Bulletin des travaux de la Société d'Agriculture d'Alger n° 2, deuxième trimestre 1857.

Voici l'article de M. de Valmassec:

« Il existe, dans la plaine de la Mitidja, un grand » nombre de sources dont les eaux jaillissent à la » surface du sol, avec une force qui indique sûre-» ment la pression produite sur elles par des réservoirs supérieurs siphonant autour d'une épaisse couche d'argile. Ces eaux, dont l'abondance ordinaire est une promesse de fertilité et de richesse, ne servent, le plus souvent, qu'à créer » des marais presqu'impossibles à dessécher par les moyens ordinaires; car elles jaillissent dans les bas-fonds, là où la couche d'argile, moins épaisse, leur offre moins de résistance à vaincre. Et l'on est tout naturellement conduit à penser que les forages artésiens réussiraient infaillible-» ment, et multiplieraient dans la plaine cet élément si précieux de fertilité et d'abondance agricole: l'Irrigation. C'est sur une source de » ce genre, où la nature a fait seule, en perçant la couche d'argile, ce que l'art pourrait créer partout ailleurs, que j'ai tenté une expérience qui a si complétement réussi, et à des frais si minimes, eu égard à l'importance du résultat, qu'il ne sera peut-être pas inutile d'indiquer » ici, en quelques mots, le moyen que j'ai em-» ployé pour atteindre le but que je me proposais.

» Dans un angle formé par la rivière de l'Oued» Smar et un profond fossé, se trouvait une source,
» dont les eaux, s'échappant au milieu de terrains
» marécageux et mauvais, avaient rendu à peu
» près inutiles d'importants travaux de desséche» ment. Mais, en examinant avec quelque atten» tion la situation de la source et sa persistance à
» s'élever sans cesse au milieu des alluvions et des
» détritus marécageux, j'acquis la conviction que,
» si je parvenais à saisir la source à sa sortie d'un
» terrain solide, je pourrais à la fois dessécher le
» marais et élever suffisamment les eaux pour en
» irriguer les terres environnantes.
» Quelques sondages m'avent assuré la précence

» Quelques sondages m'ayant assuré la présence » de l'argile à 1^m 50° de profondeur, je fis creuser un fossé pour arriver à la naissance de la source et lui donner un écoulement provisoire. Après des tâtonnements assez naturels dans un genre de travail tout nouveau, tâtonnements qu'il serait facile d'éviter désormais, je découvris un trou rond de 0 m 25 c de diamètre. Dans cet orifice, je fis introduire un tuyau en poterie de 0^m 50^c de longueur et de 0^m 13 ° de diamètre intérieur. Tous les interstices situés entre la glaise et le tuyau furent soigneusement bouchés par des débris de briques et du ciment de Vassy. Un double carrelage en briques et mortier de pouzzolane servit à consolider et régulariser le tour de l'orifice. Un second tuyau fut introduit en élévation » dans le premier, placé en terre et de nouveau » scellé au ciment; puis un troisième; puis enfin
» jusqu'à sept, c'est-à-dire à 3 m de hauteur, et
» toujours l'eau s'est élevée sans hésitation aucune,
» en débordant à plein tuyau. Le fossé provisoire» ment creusé a été comblé de terre glaise et une
» petite tourelle en briques soutient les conduits.
» Aujourd'hui l'eau coule limpide d'un tuyau en
» marbre, et le marais, complétement assaini, a
» fait place à des jardins potagers et à des champs
» de tabac. Le volume de l'eau, cubé à la fin de la
» sécheresse de 1856, a été de deux cents litres
» par minute.

» Voilà le résultat. Quant à la dépense, erreurs
» et tâtonnements compris, elle est de 400 francs,
» dépense minime, comme je le disais en com» mençant, si on la compare au changement et à
» l'amélioration qu'elle a produits. »

Un Anglomane n'aurait pas manqué de drainer ces marais, et il y aurait dépensé au moins deux cent cinquante francs par hectare.

Que l'on compare maintenant les résultats des deux opérations:

M. de Valmassec dispose d'un volume d'eau de deux cents litres par minute, soit de douze mille litres par heure, ou deux cent quatre-vingt-huit mille litres en vingt-quatre heures, élevés sans frais à trois mètres de hauteur.

En faisant couler cette eau dans des rigoles ayant trois quarts de millimètre de pente, il peut la conduire en ligne droite à quatre kilomètres de distance avant d'atteindre le niveau de la plaine; ou bien, si le marais est au fond d'un entonnoir, en revenant au point de départ et décrivant une circonférence autour de la cuve, il peut irriguer avec cette eau une surface de cent vingt-sept hectares trente-deux centiares, y compris le marais désormais assaini.

Le drainage par tuyaux de cette surface aurait coûté trente-deux mille francs au moins; la plaine marécageuse eût sans doute été desséchée, mais on n'aurait pas irrigué les terres situées à un niveau plus élevé que la plaine; en revanche, on aurait noyé les terrains inférieurs avec le produit de la source.

Donc, pas de drainage pour les marais.

Il faut, pour les dessécher, détourner les sources qui les alimentent. Quand cela n'est pas possible, des fossés à ciel ouvert débouchant à un niveau inférieur suffiront toujours pour les assainir. C'est ainsi qu'a été desséché l'Etang de Bas situé au faubourg d'Isle, qui offre maintenant de riches cultures maraîchères sur une surface de cinquantecinq hectares environ, autrefois couverte d'eau depuis un temps immémorial.

Ensin, dans le cas où l'on ne pourrait envoyer les eaux à l'aval, on pourra les absorber au moyen de boi-touts, puits artésiens aboutissant à une couche perméable dépourvue d'eau.

Un Hollandais, M. le baron Van Brakel, a obtenu des résultats merveilleux en drainant verti-

calement des prés marécageux situés dans la partie la plus basse de la Gueldre; la dépense ne s'est élevée qu'à cent quatre-vingts francs par hectare, quoique cet agriculteur ait fait forer le nombre prodigieux de six mille trous sur la surface de chaque hectare.

M. Perreul, Maire d'Avernes, près Moulins (Allier), a assaini complétement un hectare avec vingt trous de sonde tubés, dont il n'indique pas la profondeur; elle doit être peu considérable, dans l'Allier, où le sable affleure partout; mais, en admettant même le maximum de dix mètres de profondeur, la dépense en tuyaux, à raison de 10 fr. les cent mètres courans, serait de 20 fr.; celle du forage de 40 fr.; total 60 fr. pour un hectare. Il y a loin delà aux 250 fr. que coûte en moyenne l'hectare de drainage horizontal.

Les plateaux ou plaines élevées auront rarement besoin d'être égouttés, car l'eau n'y séjourne guère; d'ailleurs la composition géologique du terrain n'y est jamais homogène; généralement la craie y domine. Quand le banc crayeux est recouvert par l'argile, il perce de distance en distance la couche argileuse, et ces affleuremens, dans les interstices desquels les eaux superflues se logent, suffisent presque toujours pour préserver les plaines élevées d'un excès d'humidité.

Cependant s'il arrivait que l'eau séjournât au centre du plateau, quelques coups de sonde, poussés jusqu'à la couche perméable, suffiraient pour assurer à l'eau surabondante un écoulement trèsrapide.

Quant aux montagnes, les eaux qui en découlent (') ne peuvent devenir nuisibles qu'en ravinant la surface du sol, et entraînant la terre végétale dans les vallées; mais il est certain que, dans la plupart des cas, un cultivateur intelligent ne sera pas embarrassé pour utiliser les sources rares et d'un faible débit qui jaillissent de leurs flancs; pour peu qu'il soit habile, au lieu de permettre à l'eau de couler en toute liberté suivant la ligne de plus grande pente, il la dirigera dans des rigoles aussi peu inclinées que possible à l'horizon; il lui fera parcourir de nombreux circuits entourant le mont d'une spirale multiple: de nuisible qu'elle était, elle deviendra entre ses mains un instrument énergique de fertilisation pour la couche de terre ordinairement aride et d'une faible épaisseur qui recouvre la roche centrale. Et si le produit des sources n'a pas été entièrement absorbé par les besoins de l'irrigation dans ce long parcours sur les flancs de la montagne, le cultivateur en utilisera le superflu pour l'arrosement des prairies qui tapissent le fond des vallées.

Ces eaux superflues pourront encore être utilisées pour l'alimentation des fontaines publiques d'une ville située au pied de la montagne, comme l'a fait

* Hue summis liquuntur rupibus amnes, Felicemque trahunt limum....

Ving. Grong. II. 187.

à Haguenau M. l'Ingénieur Pugnière. C'est le seul cas où les tuyaux de drainage pourront rendre quelques services en remplaçant des conduites en fonte d'un prix plus élevé.

Il nous reste à examiner une quatrième espèce de terrains ondulés, accidentés, mamelonnés, dans lesquels se rencontrent de nombreuses dépressions du sol, des ravins, des cuves, des entonnoirs sans issue, où l'eau s'amasse, séjourne longtemps et pourrit la récolte. Ce sont les plus communs en tout pays, excepté dans les Pays-Bas, où le sol, conquis sur la mer ou formé d'alluvions fluviales, est nivelé partout.

Lorsque la pente générale du sol se dirige vers un cours d'eau, lorsque les dépressions, les ravins, les petits vallons, communiquent les uns avec les autres, il s'établit, dans les grandes pluies ou dans les fontes de neige, un écoulement naturel à la surface du sol vers le point le plus déclive de la vallée. Ces terrains n'ont pas besoin d'être drainés, car ils s'égouttent promptement et ne contiennent jamais d'humidité surabondante. Si quelquefois l'eau des pluies nuit à la récolte, c'est en ravinant et lavant le sol; c'est en entraînant dans les vallons les sels solubles, les fumiers, la terre végétale la plus fine qu'elle tenait en suspension.

Aussi, loin de donner aux eaux bâtardes une issue supplémentaire par le drainage, le cultivateur intelligent devra-t-il disposer sa terre en billons perpendiculaires à la ligne de plus grande

pente du terrain, afin de forcer ces eaux à parcourir un plus long circuit dans les entre-deux des billons, où elles déposeront le limon fertilisant et les engrais qu'elles auraient entraînés dans la plaine.

Dans le cas, au contraire, où les dépressions du sol ne communiqueraient pas entre elles, le terrain contiendra des cuves, des entonnoirs où l'eau des fortes pluies et des fontes de neige s'accumulera et formera des cloaques qui seront couverts d'eau plus ou moins longtemps, selon que le sol sera plus ou moins compacte.

Considérons un de ces entonnoirs sans issue après une pluie d'orage ; que s'y passe-t-il?

L'eau couvre le fond de la cuve, et le diamètre de cette petite mare est de douze mètres, par exemple; le lendemain, par suite de l'évaporation (') et de l'infiltration de l'eau dans le sol, le diamètre de la lagune sera réduit à dix mètres; le jour suivant à huit mètres; enfin, au bout de huit jours, toute l'eau aura disparu de la surface, mais le fond de l'entonnoir restera toujours mouillé, et l'humidité subsistera longtemps dans le sous-sol.

N'est-il pas évident que le centre de la cuve où l'eau séjourne le plus longtemps, a plus besoin d'être asséché que la circonférence de la partie inondée, où l'eau n'a fait qu'effleurer le sol et n'a pas eu le temps de s'emboire dans la terre?

N'est-il pas évident que les moyens d'écoule-

VIRG. GEORG. I. v. 147.

^{*} Cavæ tepido sudant humore lacunæ.

ment doivent être proportionnels à la quantité d'eau à extraire du sol et à la durée du séjour que les eaux bâtardes ont fait sur les diverses parties de l'entonnoir?

Donc il faut que le drainage soit plus énergique au centre qu'à la circonférence.

Donc il faut disposer le drainage en rayons qui, se rapprochant au centre et s'éloignant de plus en plus du côté de la circonférence, égoutteront le sol en raison directe de l'humidité qu'il contient.

Ce mode de drainage, que nous nommons RADIÉ parce qu'il représente les rayons d'une roue, est donc impérieusement commandé pour l'espèce de terrains que nous considérons; il est le seul rationnel partout où la superficie du sol n'est pas parfaitement plane ni complétement montagneuse, c'està-dire sur la moitié de la surface de la France.

Maintenant que le procédé est trouvé, que la nécessité de drainer en rayons est bien comprise, décrivons-en les moyens d'exécution.

Pour opérer avec certitude, il conviendra de visiter le champ que l'on veut drainer le lendemain d'un orage ou à la suite de ces pluies diluviennes qui, suivant l'expression de Virgile:

Emplissent les fossés et gonflent les rivières (')

* Sæpè etiàm immensum cœlo venit agmen aquarum, Et fædam glomerant tempestatem imbribus atris Conlectæ ex alto nubes; ruit arduus æther. Et pluvià ingenti sata læta boumque labores Diluit, implentur fossæ, et cava flumina crescunt Cùin sonitu.... Virg. Georg. I. v. 322 et seq.

Après avoir marqué d'un piquet, non-seulement le centre de ces entonnoirs, mais celui de toute dépression du sol où l'eau séjourne et où le limon se dépose, on tracera, à l'aide de ce piquet et d'un cordeau ayant un mètre de longueur, une circonférence de cercle qui aura par conséquent deux mètres de diamètre.

Perpendiculairement à cette trace, on fera creuser un puits (*) de 2 m 50 à 3 m de profondeur, dont les terres, rejetées autour de l'ouverture, serviront à remblayer la partie la plus basse de la cuve. Le puits creusé, on marquera sur la surface intérieure, à l'aide du cordeau de 1 m, six points également distants et placés à la hauteur la plus commode, c'est-à-dire à 1 m 20 environ en contrehaut du fond du puits.

Un ouvrier muni d'une sonde forera, à la place de ces points et dans le prolongement du rayon mené du centre à chacun d'eux, un trou plus ou moins incliné à l'horizon selon que le sol sera plus ou moins compacte et la cuve plus ou moins profonde; mais, dans aucun cas, les trous n'auront moins de 0 m 01 c de pente par mètre courant et ils pourront aller jusqu'à 0 m 10 c de pente si l'inclinaison du sol extérieur le permet.

Ces trous seront creusés sur un diamètre de 0 = 10 ° à l'ouverture, et, en changeant successi-

Virg. Georg. J. 250.

Antè locum capies oculis altèque jubebis In solido puteum demitti....

vement la cuillère au fur et à mesure que la sonde pénétrera plus avant dans le sol, on en diminuera le diamètre, en sorte qu'il ne soit plus que de 0 ° 06 ° à dix mètres de distance de l'ouverture.

Les six trous étant percés, on creusera le puits jusqu'à la couche perméable, si cette couche ne se rencontre pas à plus de six mètres de profondeur, ce dont on s'assurera d'avance par un coup de sonde foré au centre du puits. Dans le cas au contraire où la couche absorbante serait située à une profondeur plus considérable, cas assez rare dans nos contrées, on creusera au centre du puits un boi-tout, ou trou de sonde d'un diamètre de 0 ^m 25 ^c environ jusqu'à la couche perméable; on tubera ce boi-tout avec des tuyaux en poterie que l'on couvrira d'une calotte percée de trous afin d'éviter qu'il ne soit obstrué par les alluvions.

Ensin on fermera le puits par une voûte en briques dont l'extrà-dos s'élèvera à 0 m 50 cen contrebas du niveau du sol, et dans laquelle on ménagera une ouverture assez large pour qu'un homme puisse y passer, ouverture qui sera fermée par une clef en pierre; puis on recouvrira le tout avec la terre provenant du creusement du puits.

Voilà donc le drainage établi. Voyons-le fonctionner et choisissons pour cela une pluie battante: Le forage en rayons a debarrassé le sol de son excès d'humidité, qui s'est écoulé rapidement par les trous de sonde; les pores de la terre se sont ouverts, l'acide carbonique et l'air ont pris la place

de l'eau; il s'est formé des nitratés dans le soussol; le phosphate de chaux mis en présence du gaz acide carbonique est devenu soluble; l'eau de pluie, trouvant à se loger dans les innombrables sissures du sol, siltre à travers la terre, pénètre jusqu'aux trous de sonde, où elle coule avec une vitesse minimum de 0 ^m 75 ° par seconde. La cuve drainée sera donc parfaitement asséchée en peu de temps; mais les effets du drainage ne se borneront pas à la circonférence qui passerait par l'extrémité des trous de sonde; et de même que l'action des drains horizontaux se fait sentir dans la partie intermédiaire entre deux tuyaux, de même l'asséchement produit par les trous de sonde s'étendra bien au-delà de leurs extrémités, et le drainage radié, en abaissant de plusieurs mètres le plan d'humidité des parois de la cuve, assainira la terre dans un rayon presque égal au double de la profondeur des trous forés, en sorte que chaque puits drainera au moins un dixième d'hectare.

On conçoit donc qu'un très-petit nombre de puits suffira pour assainir un hectare, puisque les sommets des mamelons, les plateaux et les pentes n'ont pas besoin d'être drainés. La plupart du temps un ou deux puits seront nécessaires dans les terrains peu accidentés; mais si le sol est tourmenté, s'il offre de nombreuses pentes qui toutes convergent vers un entonnoir unique, un seul puits creusé au fond de cette cavité suffira pour dessécher plusieurs hectares.

Quelque simple et quelque rationnel que soit ce mode de drainage, il soulèvera certainement de nombreuses objections de la part des sectateurs fanatiques du drainage anglais.

Allons au devant de celles qu'on ne manquera pas de nous faire:

« Mais, nous dira-t-on, vous ne tubez pas vos » trous, donc ils seront promptement bouchés par » la terre, et si les tubes du drainage horizontal ne » sont pas à l'abri des engorgemens, à plus forte » raison vos trous de sonde non tubés seront-ils » obstrués par l'éboulement de leur paroi supé-» rieure et par les alluvions que l'eau entraînera. » D'ailleurs il est rare que la croûte du globe soit » dans un repos absolu; il est universellement » reconnu que certaines parties de l'écorce ter-» restre s'affaissent graduellement pendant que » d'autres se relèvent. Que deviendront vos trous » de sonde dans ces craquemens de la croute so-» lide du globe? N'offrant pas de résistance, ils » seront écrasés par la pression des terres envi-» ronnantes et tout écoulement cessera dans le « puits.

Nous répondrons à ces critiques que, le fait arrivât-il, le mal ne serait pas bien grand et serait promptement réparé; six trous de sonde sont bientôt percés, et comme nous avons eu la précaution de laisser une ouverture dans la voûte du puits, il sera toujours possible de remédier aux accidens qui pourraient arriver au drainage; mais ces accidens n'arriveront pas.

Il existe en effet une différence capitale entre le mode d'écoulement des eaux dans les deux drainages. Dans le système anglais, les pentes sont très faibles; souvent elles sont inférieures à 1 millimètre par mètre courant. Avec une inclinaison aussi minime à l'horizon, la moindre erreur dans le nivellement, les racines qui pénètrent dans les tubes, les dépôts séléniteux ou calcaires que l'eau y abandonne, la moindre végétation cryptogamique, arrêtent la circulation de l'eau dans le drain. Lorsque l'un de ces cas se présente, il faut detoute nécessité ouvrir de nouveau les tranchées, retirer les tubes, les nettoyer s'ils sont engorgés, rétablir la pente si elle était erronée; en un mot, recommencer la dépense d'un drainage moins l'achat des tuyaux.

Dans le drainage radié, rien de pareil à craindre: nous avons vu que le minimum de la pente des trous de sonde est de 0 m 01 ° par mètre courant, c'est-à-dire décuple de la pente moyenne que l'on donne aux tuyaux du drainage anglais, et qu'elle peut aller à 0 m 10 °, c'est-à-dire au centuple dans les terrains très-compactes et fortement accidentés.

Dans le premier cas, la vitesse de l'eau dans les trous de sonde sera de 0 ^m 75 ^c par seconde; cette vitesse est suffisante pour raviner les argiles, entraîner les sables, les graviers et les cailloux, car

elle dépasse les limites supérieures de la vitesse que l'eau peut prendre dans les canaux, selon la nature du fond, sans les dégrader, comme on le verra par le tableau suivant:

| Nature du fond. | | | | | | | | Limites de la vitesse. | | |
|-----------------|------|----|-----|-----|----|-----|----|------------------------|---------|--|
| Terres d | léti | en | ıpé | es, | br | une | s. | | 0 m 076 | |
| Argiles | ten | dr | es. | • | | | | | 0 m 152 | |
| Sables | | | | • | | • | | | 0 m 305 | |
| Graviers | 3. | | | | | | • | | 0 m 609 | |
| Cailloux | | | | | | | | | 0 m 614 | |

Donc rien de ce qui tombera dans le trou de sonde ne pourra y séjourner; donc ce trou, loin de s'obstruer par les alluvions, tendra au contraire à s'agrandir de plus en plus; donc les encombremens ne sont pas à craindre.'

Quant aux oscillations (*) de la croûte du globe dont on nous menace, je me demande quelle figure ferait le drainage horizontal si un mouvement de l'écorce terrestre venait à changer les pentes et lui mettait la tête en bas: dans ce cas, l'eau coulerait en sens inverse, c'est incontestable, mais le rôle des drains principaux serait changé; de collecteurs qu'ils étaient, ils deviendraient tuyaux alimentaires et fourniraient de l'eau aux petits tubes qui, n'ayant plus de débouchés, transformeraient le champ drainé en un marais fangeux.

Et qu'on ne croie pas qu'une grande commotion

^{*} Terra supernè tremit, magnis concussa ruinis Subter, ubi ingenteis speluncas subruit ætas. Lucret. de rerum naturà. VI. 544.

soit nécessaire pour bouleverser le drainage anglais! Quelques millimètres d'affaissement d'un côté ou de soulèvement de l'autre suffiraient pour le rendre complétement inutile; et quand on songe que la Suède tout entière se soulève de près d'un mètre par siècle en moyenne; que des soulèvemens semblables ont été constatés sur les bords et dans les îles de la Méditerranée, sur les côtes du Chili et sur d'autres points du globe; tandis qu'au contraire le Groënland, les côtes de l'Egypte et certaines parties de la Russie s'abaissent graduellement au dessous du niveau de l'Océan, on ne peut s'empêcher de trembler pour l'avenir du drainage horizontal qui repose tout entier sur l'invariabilité absolue du niveau de la pellicule solide comprimant à grand peine le noyau liquide et incandescent du globe terrestre (*).

Nous ne pensons pas que l'on nous fasse d'objections au sujet de la dépense qu'entraînerait le drainage radié; car qui ne voit que le creusement d'un ou deux puits, cubant 19 mètres au plus chacun, ne peut entrer en parallèle avec le drai-

* La masse liquide qui occupe l'intérieur du globe éprouve un retrait graduel par suite de son refroidissement progressif. La croûte solide, forcée par son propre poids de suivre ce mouvement interne, s'écrase sur elle-même, produit une ride à la surface de la terre et, réagissant sur la matière pâteuse située au-dessous d'elle, force une partie de cette dernière à s'élever en formant les axes d'un système de chaînes de montagnes.

Dufrénoy et Elie de Baumont, Explication de la carte géologique de la France. nage anglais qui exige la fouille de 600 mètres cubes de terre par hectare; et que les voûtes, qui peuvent être confectionnées avec un mètre cube de maçonnerie, coûteront toujours meilleur marché que les mille mètres de petits drains et les cent mètres de collecteurs que l'on enfouit dans un hectare drainé à dix mètres de distance?

Quant au forage des trous, il est largement compensé dans le drainage anglais par les frais de transport des tuyaux à pied d'œuvre, le nivellement et la levée du plan des terrains à drainer. Ces dépenses deviennent complétement inutiles dans notre système, puisque chacun peut le mettre en pratique sans le secours des ingénieurs, sans graphomètre, sans niveau à bulle d'air et surtout sans gêner ses voisins, en un mot en justifiant notre épigraphe:

Ciascuno farà da se.

Ce qui rend ce mode de drainage précieux pour l'agriculture, c'est qu'avec une faible dépense et à l'aide d'un mécanisme très-simple, on peut le faire servir à l'irrigation des terres, en sorte qu'il s'établirait, par ce moyen, une espèce de circulation de l'eau; le drainage se bornant emmagasiner, pendant la saison pluvieuse, l'eau surabondante qu'il restituerait ensuite au sol en pluie fécondante, dans les momens de sécheresse.

LITTÉRATURE ET POÉSIE.

DES ÉTUDES CLASSIQUES,

par M. GUIRAL, Membre résidant.

Je ne me dissimule pas, Messieurs, les difficultés du sujet qu'après bien des hésitations je me décide à traiter devant vous. La crainte d'être accusé de présomption m'a longtemps arrêté au moment de mettre la main à l'œuvre. Dans la lutte qui s'est déclarée de nos jours contre l'enseignement classique, n'est-ce pas aux hommes éminens qu'il appartient d'entrer dans la lice? Leur nombre n'est-il pas assez grand? Les Guizot, les Cousin, les Villemain, les Saint-Marc Girardin et tant d'autres non moins illustres, ne défendent-ils pas avec succès la cause des Lettres? Quand les héros combattent et triomphent, d'obscurs soldats doivent-ils sortir des rangs et entrer dans la mêlée?

Mais si, dans la construction des plus beaux monuments de l'art, il n'est pas jusqu'au mortier qu'apporte l'inhabile manœuvre sur sa planche grossière, qui n'ait son utilité; si, pour soutenir un édifice antique, il suffit quelquefois de la poutre la plus mal rabotée et de l'ouvrier le plus ordinaire, les plus humbles travaux peuvent avoir leur valeur.

Du reste, Messieurs, il y a longtemps que le besoin de défendre les études classiques contre les injustes préventions dont elles sont l'objet, s'est emparé de notre esprit. L'an dernier déjà, nous apportions au sein de l'une de vos commissions, cette préoccupation dans le choix des questions à mettre au concours par notre Société. Toute étude sérieuse de la pensée mérite le respect comme toute conviction sincère; il nous est donc permis de compter sur la bienveillante attention de nos honorables collègues, et sur leur indulgence dans l'appréciation de notre travail.

Il est presque de mode aujourd'hui de s'élever contre les études classiques et de les attaquer. A la préférence dont elles ont joui pendant des siècles, a succédé, dans la société moderne, une défaveur presque universelle. L'enseignement scientifique ou professionnel est au contraire généralement exalté. On n'ose pas encore, il est vrai, le proclamer supérieur aux lettres; mais on le déclare au moins d'une utilité plus incontestable et plus immédiate. Son développement et ses progrès sont envisagés comme le développement des études et un véritable progrès social.

Nous n'hésitons pas, dès le début, à poser la thèse contraire. Selon nous, l'éloignement pour les études littéraires est un signe de faiblesse intellectuelle et d'affaissement moral. En sorte qu'au lieu de nous réjouir de la tendance actuelle et d'y voir un progrès social, nous en sommes affligé et en quelque sorte esfrayé, parce que nous y voyons une véritable décadence.

Quel est en effet le véritable esprit de ce débat, et quel nom faut-il donner à la lutte qui s'est engagée entre ce qu'on est convenu d'appeler l'Esprit moderne et l'Esprit ancien? Dépouillons les mots de ce qu'ils peuvent avoir de pompeux et de séduisant, et il nous sera facile de reconnaître que les Sciences ne sont pas en réalité si jalouses de détrôner les Lettres; et que, sous les noms populaires et en apparence plus clairs d'adversaires et de partisans du grec et du latin, c'est en réalité le matérialisme pratique que nous voyons aux prises avec le spiritualisme; et, pour que personne ne s'offense de nos paroles, nous nous hâtons d'ajouter que, dans le sens restreint et spécial où nous l'employons dans ce travail, ce mot de matérialisme désigne, non une doctrine philosophique ou religieuse, mais uniquement la préférence exclusive donnée aux intérêts matériels de la société, ce qui nous semble bien être la tendance et le caractère particulier de notre époque.

La question, il est vrai, ne se pose pas en ces termes, et on se garderait bien de la poser ainsi.

On ne dit pas: Laquelle doit être préférée en éducation, de la culture de l'intelligence, ou de l'étude de la matière? Mais on dit: A quoi peuvent servir de nos jours l'étude du grec et du latin? Question bien simple, bien innocente, et qui semble n'avoir rien de commun avec la première! Mais, sans entrer dans le fond de la discussion, une remarque suffira pour établir la relation qui existe entre les deux questions. Sous ces mots sacramentels: le grec et le latin, est-il bien vrai qu'on ne veuille désigner que le grec et le latin? En retranchant ces deux branches d'études, veut-on conserver à l'enseignement le caractère particulier qu'elles lui ont imprimé jusqu'à ce jour? Est-on simplement hostile à ces deux langues, et ne l'est-on pas en même temps à l'esprit des études classiques? Veut-on conserver cet esprit, c'est-à-dire, toujours placer au premier rang dans l'éducation une culture élevée de l'intelligence et, pour l'âme, le maintien de ses plus nobles tendances, un attachement et un dévouement toujours plus grands aux intérêts immatériels? Telle est la vraie question, voilée dans ces mots à sens douteux: le grec et le latin.

Nous maintenons donc au débat le nom et le sens que nous lui avons donnés, et c'est là pour nous ce qui en fait la gravité. Une nécessité impatiente a fait innover dans le domaine de l'instruction publique; un nouvel ordre d'études a été adopté, réclamé qu'il était par des vœux trop puissants et peut-être par des besoins trop réels pour ne pas être écoutés. Or, sur un sujet dont toutes les dimensions sont grandes et qui, par tous les côtés, touche aux intérêts les plus élevés de la société, c'est à peine si la question avait été posée; la discussion n'a pas même été engagée. L'ancienne organisation des études a été profondément modifiée: un nouveau programme a été promulgué; dans tous nos établissements universitaires se fait en ce moment une solennelle épreuve pour laquelle, il faut bien le reconnaître, les esprits étaient loin d'être préparés, et les convictions loin d'être formées et mûries. L'Université possède des hommes éminens; leurs lumières suppléeront à la maturité que le temps et l'expérience auraient pu leur apporter; leurs talents seront la meilleure des préparations; nous l'accordons, et nous avons pleine confiance dans les professeurs distingués qui dirigent l'enseignement de la jeunesse française. Ils sauront, nous n'en doutons pas, conserver aux Lettres leur éclat et leur incontestable supériorité; ils ménageront la transition et prépareront avec soin les jeunes élèves pour cette période bien critique et bien délicate, désignée sous le nom quelque peu barbare de bifurcation, où l'enfant, dans son inexpérience, doit entrer dans l'un ou l'autre chemin, et se prononcer entre les Lettres et les Sciences. Néanmoins, c'est toujours un mal qu'un fait social aussi considérable se soit consommé sans préparation. Dans aucune question peut-ètre, l'élément du temps n'était plus nécessaire. Les argumens en faveur

des études classiques sont enracinés à une certaine profondeur où ne parviennent guère d'un premier élan que les esprits dont la culture fut classique. Les arguments de la cause opposée sont à fleur de terre, où chacun les voit et peut les ramasser. Que répondre, par exemple, du premier abord, à ceux qui vous disent: « Qu'ai-je besoin du grec et du « latin dans la profession que je désire embrasser? « Et même, à quoi servent ces langues dans les « professions dites libérales? Le droit est-il grec? « La religion est-elle latine? Le corps humain est-il « latin ou grec? Si les anciens, qui ne connaissaient « ni la vapeur, ni l'électricité, ont quelque bonne « idée à nous offrir, n'en avons-nous pas la traduc-« tion? A quoi bon aujourd'hui courber la jeune « génération sur des études sans profit et sans but « réel? Ce que doit connaître un bon industriel, un « propriétaire, un homme public est déjà si étendu! « A ne prendre même que les langues vivantes, « peut-on s'en passer aujourd'hui? Et n'est-il pas « temps enfin que leur étude remplace celle des « langues mortes, et deux fois mortes? Encore fauta il avoir grand soin de rendre l'enseignement des « langues vivantes aussi pratique, aussi expéditif « que l'enseignement du grec et du latin est lent « et spéculatif. »

N'est-il pas vrai que ces argumens auront toujours pour le plus grand nombre une évidence soudaine et frappante? Il n'en est pas de même des argumens de la thèse opposée. Pour se démontrer, elle commence par remonter vers des principes abstraits et généraux, dont l'évidence est loin d'être immédiate, et qui exigent, pour être compris et goûtés, une culture intellectuelle qui n'est pas le partage de tous. Pour dire ses raisons, il lui faut les trois jours que Boileau, critiqué par un grandseigneur ignorant, lui demanda, rien que pour le préparer à comprendre sa réponse.

A ce désavantage est venu s'en ajouter un autre qui tient aux circonstances politiques par lesquelles nous avons passé, depuis la fin du siècle dernier. Il faut aujourd'hui, bon gré, mal gré, que toute opinion endosse un uniforme et prenne les couleurs d'un parti. La religion elle-même n'échappe pas toujours à cette nécessité, et c'est bien pis pour une opinion qui s'y refuse obstinément; elle devient suspecte à tous les partis; chacun l'affuble des couleurs ennemies, et il est très-possible alors que, vue sous deux faces différentes, elle paraisse hostile à deux extrêmes opposés. Or, c'est là précisément le cas de l'enseignement classique; il est devenu suspect aux ultrà-conservateurs comme aux ultrà-radicaux. Les premiers ont démêlé, dans l'étude de l'antiquité, un ferment d'enthousiasme républicain qui leur a fait peur. La République des Lettres a été, sinon la mère, au moins la nourricière de la République démocratique et sociale. Les autres ont aperçu dans les études classiques le germe d'une aristocratie de culture, d'un despotisme de l'intelligence, qu'il fallait abattre comme tous les despotismes; en sorte que ces nobles études ont été attaquées, par les uns dans l'intérêt de l'ordre, et par les autres au nom de l'égalité. Au fond, rien ne parle mieux en leur faveur que cette double hostilité. Ces reproches prouvent que l'étude de l'antiquité réunit les deux élémens essentiels à tout état social: l'ordre et la liberté, et qu'elle satisfait ainsi à la loi de l'équilibre.

Tout cela établit qu'une discussion lente et approfondie était nécessaire, non-seulement pour éclaircir et résoudre la question, mais tout d'abord pour permettre aux deux partis de lutter à armes égales. Est-il trop tard maintenant pour aborder le sujet? N'est-il pas inopportun de le faire? Ne vaut-il pas mieux attendre le résultat de la grande expérience qui s'accomplit sous nos yeux dans tous les établissemens d'instruction secondaire de notre pays? Nous ne le pensons pas. Les principes ont leur valeur propre qui ne saurait dépendre des faits. Aucun temps n'est en soi meilleur qu'un autre pour les exposer et les discuter. De semblables débats ne sont d'ailleurs jamais perdus pour cette partie éclairée du public, qui écoute et qui cherche, sans aucune préoccupation d'intérêt ou de parti, mais uniquement par amour de la vérité.

Nous serions donc heureux de voir cette importante question mise sérieusement à l'étude, et traitée à fond par quelqu'un de ces hommes éminens dont la parole fait autorité. Quant à nous, nous n'avons ni la force ni le talent nécessaires pour entreprendre un semblable travail. Nous avons voulu seulement poser la question et indiquer quelques points qui nous paraissent n'être pas sans valeur dans ce débat.

Le premier soin des défenseurs des études classiques devrait être, il nous semble, d'élever tout de suite la question à son plus haut point de généralité. A ceux qui nient l'utilité de ces études pour certaines professions, il faudrait démontrer que cette utilité n'est pas seulement d'application, mais surtout de culture, et qu'elle est par conséquent universelle; de là vient le nom d'humanités, donné à ces études, parce qu'elles ont avant tout pour but de former l'homme, indépendamment de toute carrière et de toute profession. C'est donc par établir cette importance tout immatérielle, toute philosophique, si l'on veut, qu'il faudrait commencer. Tous les argumens ultérieurs supposent la reconnaissance de ce premier principe. En matière d'éducation, il faut, dès le début, réduire à néant les argumens de ceux qui nient l'importance d'une étude formative de l'homme.

La vraie nature de la culture humaine, les vrais intérêts de l'homme et de la civilisation, le véritable but des institutions d'enseignement public seraient donc le premier point à résoudre. On sortirait ainsi du terre à terre. A cette hauteur, personne ne s'aviserait de faire intervenir dans le litige ces distinctions grossières de professions à embrasser et de carrières à suivre, au moyen desquelles on embarrasse le chemin et on rapetisse le débat. La

lutte aurait lieu sur son véritable terrain, entre l'humanisme et le réalisme, entre le spiritualisme et le matérialisme. La première question à résoudre serait donc une question de haute philosophie sociale: la dignité et la spiritualité de la nature humaine, la beauté de la vie, la moralité de la civilisation, la culture de l'homme. Ici trouveraient place les argumens qui fondent cette culture sur la philologie, sur l'étude des langues; et quand on aurait établi par quelle force cachée les langues cultivent l'intelligence et l'âme, on arriverait aussitôt à l'importance du latin et surtout du grec dans un système élevé d'instruction publique. L'excellence à peu près exclusive de ces langues, au point de vue de la culture, serait facilement démontrée. Une considération de fait, très-simple, trouverait ensuite sa place naturellement, et pourrait tout emporter dans le débat. Intellectuellement et socialement, nous sommes les descendans des Grecs et des Romains; c'est un fait historique que rien ne peut effacer. Nous est-il permis d'ignorer nos origines, la formation de notre langue, de notre littérature, de notre civilisation, de nos lois, de notre état social, en un mot? Notre culture, notre forme d'esprit, notre substance intime est, à plusieurs égards, grecque et romaine. Pouvons-nous renier notre passé, et nous répudier nous-mêmes? Si la chose est impossible, comment ne pas cultiver les lettres grecques et romaines qui ont pour nous une tradition nationale, la clef de nos idées, la racine de nos langues, le sens de nos mœurs?

Il est étonnant qu'on oublie que, comme modernes, nous sommes d'hier, qu'hier encore nous étions antiques; que notre langue et notre littérature se sont, il n'y a que peu de temps, dégagées de l'antiquité. Nous avons été latins jusqu'à ce que notre langue mère, graduellement corrompue, soit devenue le français. La même considération historique plaide en faveur de la langue des Hellènes. La Providence a voulu que le christianisme fût grec; dès son berceau, il fut transporté de la Judée dans les pays de civilisation grecque parmi lesquels Rome doit être comprise. Ainsi, la religion la plus universelle, la plus humaine qui ait jamais été enseignée (je dis la plus humaine, dans le sens élevé du mot et parce qu'elle est la plus divine), rencontra, dès ses premiers pas, le peuple le plus humain et le plus universel; celui qui, par sa civilisation et par sa culture, n'appartenait à aucune direction exclusive, et qui, par l'équilibre de tous les élémens humains, touchait à tous les peuples; qui, sympathique à tous, hostile à aucun, pouvait être compris de tous; le peuple, qui portait dans son sein l'Orient et l'Occident réunis; en un mot, le peuple le plus doué d'universalisme. Il fut donc dans la destinée du christianisme d'être naturalisé grec en naissant; par lui, nous sommes devenus grecs sans le savoir.

Tous ces élémens, qu'il ne doit pas être impossible de démêler, sont entrés dans les parties les plus intimes des sociétés modernes et ont concouru puissamment à les former. Le respect seul pour notre passé religieux doit donc nous détourner de mépriser ou de négliger une littérature, des langues, une antiquité sous le sceau desquelles s'est préparé notre avenir et celui du monde. Ce passé, qu'on voudrait nous soustraire, c'est notre histoire, c'est nous-mêmes, nous, comme Français et comme hommes.

C'est en vain qu'abandonnant le ciel pur de la Grèce et les chauds rayons du soleil de l'Orient, on voudrait nous transporter dans les froids climats et les sombres forêts du Nord pour y retrouver la trace de nos origines. Le sang des Gaulois et des Francs peut bien encore circuler dans nos veines; mais notre civilisation, notre langue, nos mœurs, nos idées et notre religion appartiennent à l'antiquité grecque et latine. De même que les torrens, grossis par les pluies et la fonte des neiges, descendent avec fracas des montagnes, inondent les vallées, dévastent les campagnes, grossissent les rivières et produisent partout la désolation et la mort, mais finissent par se confondre et se perdre dans le cours régulier des fleuves qui versent leurs eaux dans l'Océan; de même ces torrens humains qui fondirent sur l'ancien monde, ne laissant après eux que la destruction et la mort, finirent par s'engloutir eux-mêmes dans le vaste océan de la civilisation, dont les courants rentrèrent dans leurs lits et reprirent leur cours paisible. Après ces grands bouleversements, le monde

continua d'être grec et romain par sa religion, sæ culture intellectuelle, sa littérature, sa langue, ses lois et ses mœurs. Pour le dire en passant, je ne puis m'empêcher de regretter qu'un fait historique d'une si grande importance n'occupe pas la place qu'il mérite dans les travaux, d'ailleurs si remarquables et si consciencieux, des hommes éminents qui écrivent l'histoire de notre pays. Ma descendance intellectuelle a plus de valeur pour moi que ma descendance physique. J'aime mieux savoir quel est l'esprit qui m'anime que de rechercher les traces du sang qui coule dans mes veines. Je serais peu flatté, je l'avoue, qu'il me fût prouvé que les Francs sont mes ancêtres; et, malgré les savantes recherches de M. Henri Martin, malgré son éloquent plaidoyer en faveur des Gaulois, leur influence sur nos idées religieuses, sur nos mœurs et sur notre langue, me paraît encore très-problématique. Bien des qualités placent M. H. Martin au premier rang parmi les historiens modernes. Son Histoire de France me paraît être la plus sidèle, et, sous bien des rapports, la meilleure de celles que nous possédons. L'Académie française fera un acte de justice et s'honorera elle-même en ouvrant ses portes à l'historien patient, consciencieux et impartial que notre ville est sière à juste titre de compter parmi ses enfans, et que notre modeste compagnie a le privilége de voir figurer sur la liste de ses membres. Mais qu'il me soit permis d'émettre un vœu qui rentre dans mon sujet. M. H. Martin

nous a fait connaître parfaitement nos pères les Gaulois; je ne crois pas qu'ils eussent encore trouvé un défenseur aussi éclairé et aussi convaincu. Ne serait-ce pas compléter dignement son œuvre sur nos origines, que de nous initier à ce lent et mystérieux travail de transformation et d'assimilation par lequel le monde antique — par où j'entends celui de la Grèce et de Rome — au milieu du long enfantement du moyen-âge, a produit le monde moderne et nous a faits intellectuellement ce que nous sommes ?

L'antiquité, Messieurs, ne la délaissons point. Jamais elle ne nous fut plus nécessaire. Notre civilisation, nos systèmes, l'exercice peut-être immodéré de la pensée nous ont conduits à un état intellectuel et moral dont il n'y a pas d'autre exemple dans l'histoire. Les forces de la nature humaine se portent toutes vers le dehors; l'homme pense, observe, combine, agit, mais en quelque sorte excentriquement; la vie spontanée, naturelle, la vie primitive a disparu; l'homme est devenu pour lui-même objet plus encore que sujet; il n'a plus rien d'intime et de naïf que l'égoïsme; son existence morale est artificielle, lui étant comme appliquée du dehors. L'être moral s'est, pour ainsi dire, lentement évidé. A ce période extrême de la civilisation, l'individu n'est bientôt plus qu'une substance neutre. Ses pensées, ses opinions, ses illusions, ses passions mêmes sont factices et empruntées comme tout le reste. Dans cet entraînement, dans ce be-

soin sans cesse croissant de vie extérieure, la vie propre de l'individu s'éteint, les données primitives s'effacent, la nature meurt. Rien n'est plus senti avec simplicité et pureté; rien n'est plus accepté par intuition; il n'y a plus d'évidence, ni même d'instinct moral; la vie a perdu toute grâce et toute fraîcheur. Le malheur des individus fait le malheur social; et celui-ci, réagissant à son tour, s'ajoute à l'infortune morale des familles et des individus. Il faut sérieusement songer à un remède aussi général que la maladie. Or, l'éducation publique en offre un pareil, si on lui permet de ramener et de retenir la portion la plus influente de la société à portée des trésors de l'antiquité classique; ce sera la remettre et la maintenir en face du plus pur dépôt de la simplicité qui nous manque. Mais qu'on n'oublie pas qu'il n'y a pour nous qu'une antiquité, celle de la Grèce. C'està ce brillant point de départ qu'il faut retrouver nos traces perdues, nous retremper nous-mêmes. C'est au milieu des monumens d'une simplicité qui n'a rien de la barbarie, que nous saisirons dans leur vivante unité le beau et le vrai, le grand et le naïf, la nature et l'art. C'est là que notre existence morale se simplisiera; que nous nous rétablirons dans le vrai; que nos arts et notre littérature désapprendront l'exagération, l'enflure et la trivialité; que notre civilisation enfin rentrera dans ses véritables voies. Quand nous réclamons le réveil et le maintien des études classiques, nous le demandons dans

l'intérêt du peuple tout entier, et non pas seulement en vue des classes élevées. Notre peuple, il est vrai, n'a guère souci aujourd'hui de la Grèce et de Rome; il ne s'inquiète pas beaucoup d'Homère et de Sophocle; Ciceron et Virgile lui sont plus qu'indifférens. Les Mystères d'un enfant du peuple le touchent davantage; il se croit descendant des vieux Gaulois et jure la mort des éternels oppresseurs de sa race; et c'est ainsi que la haine des castes se réveille et nous ferait reculer à grands pas vers la barbarie. Tout ce qui relèvera les classes éclairées de la société ne sera pas sans influence sur les classes inférieures. Déguisés, mais non altérés, les sucs généreux de la pensée antique sauront bien filtrer jusqu'à elles. Quand la pluie du ciel tombe sur les couches supérieures de la terre, les couches inférieures en sont profondément humectées. Il est impossible que les classes qui ont du loisir pour la pensée rentrent dans de meilleures voies de civilisation sans y entraîner avec elles les classes laborieuses. Il est impossible qu'une bonne culture littéraire ne modifie pas radicalement notre littérature, et que celle-ci, à son tour, transformant les livres, les journaux, le théâtre, n'exerce pas une salutaire influence sur l'état social tout entier.

Résumons nous. Si l'on nous accorde que la vraie culture de l'homme doit être avant tout spiritualiste, désintéressée; qu'elle doit, dès son entrée dans la vie, fortisier et développer les plus nobles parties de l'ètre moral, nous ne trouvons rien qui puisse remplacer l'enseignement classique: il est la seule base d'une culture vraiment humaine. C'est dans l'antiquité grecque et latine que se réfléchit l'existence humaine dans sa plus grande généralité. Les langues mortes sont, entre toutes les langues, par leur perfection grammaticale, par leur fixité, par leur antiquité et par leur état même de langues mortes, les plus propres à l'office qu'on leur demande. Pourrait-on impunément négliger une littérature au sein de laquelle a pris naissance la culture moderne, et par laquelle nous sommes devenus ce que nous sommes? Pourrait-on, sans le plus grand danger pour l'avenir de la société, ne tenir aucun compte d'un passé où la religion chrétienne, notre religion, a élu son point de départ et contracté sa première forme? Une antiquité qui fut longtemps la nôtre, et des mamelles de laquelle nous avons longtemps tiré notre subsistance, ne doit-elle pas, par honneur pour nous-mêmes, garder une place élevée dans nos études publiques? Pourrait-on croire ensin que notre civilisation exténuée de rassinement, et, par le raffinement rejetée dans la barbarie, n'a rien à gagner à s'aller retremper aux sources fraîches et limpides de l'antiquité?

Prenons-y garde! Les vieilles études mises de côté, que reste-t-il? Que trouye-t-on? Des études dont chacune, il est vrai, peut être cultivée, et l'est certainement quelquefois dans l'intérêt d'une louable et généreuse curiosité; mais enfin, des

études qui, en elles-mêmes, touchent de si près à l'application, y visent tellement à bout portant, qu'entre l'application et l'étude même, il ne reste à la plupart des esprits que bien peu d'espace; des études dont l'objet matériel est sans doute susceptible d'être spiritualisé, et l'est dans quelques cas particuliers, mais qui, n'ayant de rapport direct qu'à quelques-unes, et non aux plus nobles facultés de notre âme, n'enfoncent pas leur racine dans la couche la plus profonde et la plus sèche de notre nature; des études, pour tout dire en un mot, qui instruisent, mais ne cultivent pas, et qui, se superposant toujours à l'homme, et ne s'incorporant jamais avec lui, modifient sa position, sans le modifier lui-même. Qu'on se figure un système d'enseignement où nul élément ne serait admis qu'à la charge de justifier son aptitude à une application professionnelle, palpable et immédiate. Cette base, cette condition seule fait peur. L'avenir de l'humanité, un avenir ignoble y est écrit tout entier. Un tel matérialisme pourrait-il engendrer autre chose que son semblable, c'est à-dire se fortisser de son propre mouvement et arriver à cet empire exclusif de la matière auquel ne pousse que trop la disposition générale des esprits?

Loin de nous la pensée de méconnaître le prix et la nécessité de l'enseignement des sciences! Nous n'attaquons pas, nous nous défendons. Nous sommes loin d'exclure; nous demandons seulement qu'on n'exclue pas. Nous espérons qu'on aura bien com-

pris notre pensée, la voici: Nous voudrions qu'à la base de notre enseignement public fût toujours une éducation littéraire, solide, désintéressée, ayant pour unique but de cultiver l'âme et de former l'homme, en dehors de toute idée d'application immédiate et de toute préoccupation de carrière ou de profession à suivre dans l'avenir. Nous demandons que les jeunes esprits ne soient pas cantonnés de bonne heure dans la région subordonnée et toujours quelque peu malsaine des intérêts. Si l'on veut ennoblir le caractère de l'enfant, il faut le retenir dans les régions élevées de la pensée; lui donner, si l'on peut s'exprimer ainsi, des intérêts désintéressés; le former pardes études dont l'utilité ne soit pas palpable, qui ne réveillent pas invinciblement en lui l'idée d'un avantage temporel, mais qui exercent au contraire une action salutaire sur son âme. Répondons hardiment à ceux qui demandent avec un air d'importance ignorante: A quoi sert-il de faire du grec et du latin pendant huit ans? Cela sert à faire des hommes.

QUELQUES RÉFLEXIONS

SUR

L'AMB DES BÊTES,

PAR M. CHAPUIS, MEMBRE RÉSIDANT.

Les anciens ont beaucoup observé, beaucoup écrit; toutes les grandes questions, qui préoccupent encore aujourd'hui les esprits sérieux, ont été soulevées et débattues dans leurs écoles; cependant ils n'ont pas, que je sache, discuté sur l'âme des bêtes. Les poètes ont emprunté aux habitudes et aux penchants de certains animaux des comparaisons et des métaphores qui, d'ailleurs, se rencontrent dans toutes les langues connues; les fabulistes s'en sont servi pour voiler, sous l'allégorie, des leçons de morale pratique; les philosophes spéculatifs, mettant sur le même niveau l'animal et l'esclave, ne voyaient dans l'un et dans l'autre qu'un meuble dont on pouvait user et abuser à son gré, sans s'inquiéter du principe d'action, et ne mentionnaient certains phénomènes de l'instinct que comme preuves à l'appui du dogme de la

Providence. Le panthéisme de Pythagore et des stoïciens attribuait aux bêtes une portion de l'âme universelle, et les épicuriens, concluant de la ressemblance des impressions physiques l'identité de la cause, en inféraient que, chez l'homme, de même que chez l'animal, tout finissait avec le corps.

Personne n'ignore qu'il n'est pas un problème philosophique dont le christianisme n'ait donné la solution. Au moyen âge, l'Eglise se sert, contre les animaux, de ses armes les plus puissantes, l'exorcisme et l'excommunication; l'on cite même le fait d'une truie jugée, condamnée et pendue à Troyes, pour avoir dévoré un enfant; mais il n'est venu à la pensée d'aucun docteur que les bêtes fussent comprises dans la rédemption que le Christ apporta au genre humain. Les noms et les figures d'animaux qu'on remarque dans les livres de piété, dans les sculptures et les vieilles enluminures, appartiennent à la symbolique chrétienne et n'ont rien de commun avec les théories émises sur l'âme des bêtes. Si, dans la magie noire, ou sorcellerie, cette funeste maladie morale qui se propageait à la sinistre lueur des bûchers, des rôles sont attribués au chien, au chat, au cheval noir, au bouc et au loup, ces animaux sont considérés, non comme des créatures agissant librement, mais comme des instruments dont se sert l'esprit malin pour abuser les faibles et les pervers, et les entraîner dans l'abîme; le pouvoir qui les fait agir est d'une nature supérieure, en dehors d'eux-mêmes, et ils n'ont pas la conscience de ce qu'ils font. Quand ils se trouvent compris dans un arrêt de condamnation, ce n'est, ni comme coupables, ni comme complices, c'est comme accessoires, pour ajouter à l'humiliation du supplice.

Au dix-septième siècle, le rénovateur de la philosophie, Descartes, le premier, souleva la question de l'âme des bêtes, et la décida dans un sens tellement absolu, qu'il les considéra comme des mécaniques construites avec un art merveilleux, mais auxquelles n'appartenait pas même la sensibilité physique. Malebranche suivit résolûment les traces du maître; et tout le monde connaît l'histoire de sa chienne pleine à laquelle il donna un grand coup de pied, un jour qu'elle venait à sa rencontre pour le caresser. La bête s'éloigna en poussant des cris plaintifs, et un ami, qui accompagnait le philosophe, lui reprochant sa dureté: « Vous vous apitoyez à tort, répondit celui-ci; ce n'est qu'une machine. » Bossuet et Fénélon, à des degrés inégaux, sans se prononcer formellement, semblent incliner vers la doctrine cartésienne.

Leibnitz, dans son système de l'harmonie préétablie, suppose qu'à l'origine des choses, Dieu créa une multitude d'unités spirituelles qu'il appelle monades, destinées chacune à s'unir, dans le temps, à une unité matérielle; lesquelles unités doivent, à l'époque fixée par les décrets providentiels, former l'âme et le corps de chaque homme, tellement assortis, que l'une soit le mécanisme intérieur qui donne le mouvement, et l'autre, le cadran sur lequel l'aiguille, mue par une force invisible, marque les heures. Comme il ne dit pas que Dieu se soit donné la même peine pour les animaux inférieurs à l'homme, on doit en conclure que entre l'espèce humaine et les autres, il reconnaît une distinction radicale.

Après lui, l'auteur du poème latin de l'Anti-Lucrèce, dont personne ne parle aujourd'hui, mais dont on parla beaucoup dans les premières années du dernier siècle, le cardinal de Polignac, se complait à citer les exemples les plus extraordinaires de la finesse d'instinct que peuvent acquérir certains animaux; et, après avoir ainsi préparé son lecteur à une conclusion qui leur soit entièrement favorable, il en émet une tout-à-fait contraire. Mais nous ne devons point passer sous silence un autre philosophe, poète aussi, et plus expert sur la matière que bon nombre de ses contemporains qui affectaient de prendre à la lettre le jugement de Madame de la Sablière. Ce philosophe, c'est La Fontaine observateur, consciencieux et aimant, des personnages qu'il mettait en scène, initié à leurs mœurs, s'intéressant à leur fortune, les sachant susceptibles d'affections diverses, de joie, de tristesse, d'attachement, de fidélité et de dévouement. Aussi, malgré toute sa déférence pour l'autorité de Descartes, a-t-il peine à admettre qu'ils ne soient que des mécaniques.

Peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt de voir comment le Fablier entendait la philosophie. Dans la fable première du dixième livre, il cite plusieurs traits qui sont autant de preuves d'une sagacité rare en certaines espèces. Les récits sont intercalés dans un discours adressé à Madame de la Sablière.

Laissons (dit-il), le monde et sa croyance. La bagatelle, la science, Les chimères, le rien, tout est bon; je soutiens Qu'il faut de tout aux entretiens: C'est un parterre où Flore épand ses biens; Sur différentes fleurs l'abeille s'y repose, Et fait du miel de toute chose. Ce fondement posé, ne trouvez pas mauvais Qu'en ces fables aussi j'entremêle des traits De certaine philosophie, Subtile, engageante et hardie. On l'appelle nouvelle. En avez-vous, ou non, Oui parler? Ils disent donc Que la bête est une machine; Qu'en elle tout se fait sans choix et par ressorts; Nul sentiment, point d'âme, en elle tout est corps. Telle est la montre qui chemine A pas toujours égaux, avengle et sans dessein. Ouvrez-la, lisez dans son sein: Mainte roue y tient lieu de tout l'esprit du monde; La première y meut la seconde, Une troisième suit; elle sonne à la fin. Au dire de ces gens, la bête est toute telle. L'objet la frappe en un endroit: Ce lieu frappé s'en va tout droit, Selon nous, au voisin en porter la nou elle: Le sens de proche en proche aussitôt le reçoit.

L'impression se fait. Mais comment se fait-elle? Selon eux, par nécessité, Sans passion, sans volonté: L'animal se sent agité De mouvements que le vulgaire appelle: Tristesse, joie, amour, plaisir, douleur cruelle; Ou quelque autre de ces états. Mais ce n'est point cela, ne vous y trompez pas. Qu'est-ce donc? Une montre. Et nous? C'est autre chose. Voici de la façon que Descartes l'expose, Descartes, ce mortel dont on eût fait un dieu Chez les païens, et qui tient le milieu Entre l'homme et l'esprit, comme entre l'huitre et l'homme Le tient tel de nos gens, franche bête de somme; Voici, dis-je, comment raisonne cet auteur: Sur tous les animaux, enfants du Créateur, J'ai le don de penser; et je sais que je pense. Or, vous savez, Iris, de certaine science, Que, quand la bête penserait, La bête ne réfléchirait Sur l'objet, ni sur la pensée. Descartes va plus loin, il soutient nettement Qu'elle ne pensè nullement.....

Remarquons ici avec quelle souplesse, quelle précision dans les idées et dans les termes, l'écrivain force la poésie à se plier aux exigences du langage philosophique. De la description du fait psychologique, le vers passe avec une égale aisance à l'énonciation de l'idée métaphysique; et, ce qui n'arrive pas toujours quand on lit de la philosophie en prose, l'esprit conçoit sans difficulté la pensée de l'auteur. Tour à tour passent sous nos yeux les ruses employées, par le cerf pour échapper au

chasseur, et par la perdrix pour lui dérober ses petits; l'architecture et la république des castors, les luttes et la stratégie de certains animaux du Nord; puis le poète se livre aux réflexions suivantes:

Que dirait ce dernier (Descartes) sur ces exemples-ci? Ce que j'ai déjà dit: Qu'aux bêtes la nature Peut, par les seuls ressorts, opérer tout ceci; Que la mémoire est corporelle; Et que, pour en venir aux exemples divers Que j'ai mis au jour dans ces vers, L'animal n'a besoin que d'elle. L'objet, lorsqu'il revient, va dans son magasin Chercher, par le même chemin, L'image auparavant tracée, Qui sur les mêmes pas revient pareillement, Sans le secours de la pensée. Causer un même événement. La volonté nous détermine, Non l'objet, ni l'instinct. Je parle, je chemine; Je sens en moi certain agent; Tout obéit dans ma machine A ce principe intelligent. Il est distinct du corps, se conçoit nettement, Se conçoit mieux que le corps même: De tous nos mouvements c'est l'arbitre suprême. Mais comment le corps l'entend-il? C'est là le point. Je vois l'outil Obéir à la main: mais la main, qui la guide? Eh! qui guide les cieux et leur course rapide? Quelque ange est attaché peut-être à ces grands corps. Un esprit vit en nous, et meut tous nos ressorts; L'impression se fait: le moyen, je l'ignore;

On ne l'apprend qu'au sein de la Divinité;
Et, s'il faut en parler avec sincérité,
Descartes l'ignorait encore.
Nous et lui, là-dessus, nous sommes tous égaux.
Ce que je sais, Iris, c'est qu'en ces animaux
Dont je viens de citer l'exemple
Cet esprit n'agit pas: l'homme seul est son temple.
Aussi faut-il donner à l'animal un point

Que la plante après tout n'a point:

Cependant la plante respire.

Mais que répondra-t-on à ce que je vais dire?

Deux rats cherchaient leur vie: ils trouvèrent un œuf.

Le diner suffisait à gens de cette espèce:

Il n'était pas besoin qu'ils trouvassent un bœuf.

Pleins d'appétit et d'allégresse, Ils allaient de leur œuf manger chacun sa part, Quand un quidam parut: c'était maître renard;

Rencontre incommode et fâcheuse! Car, comment sauver l'œuf? le bien empaqueter, Puis des pieds de devant ensemble le porter,

Ou le rouler, ou le traîner:

C'était chose impossible autant que hasardeuse.

Nécessité l'ingénieuse

Leur fournit une invention.

Comme ils pouvaient gagner leur habitation,

L'écornifleur étant à demi-quart de lieue,

L'un se mit sur le dos, prit l'œuf entre ses bras;

Puis, malgré quelques heurts et quelques mauvais pas

L'autre le traina par la queue. Qu'on m'aille soutenir, après un tel récit,

Que les bêtes n'ont pas d'esprit!
Pour moi, si j'en étais le maître,
Je leur en donnerais aussi bien qu'aux enfants.
Ceux-ci pensent-ils pas dès leurs plus jeunes ans?
Quelqu'un peut donc penser ne se pouvant connaître.

Par un exemple tout égal, J'attribuerais à l'animal, Non point une raison, selon notre manière, Mais beaucoup plus aussi qu'un aveugle ressort. Je rendrais mon ouvrage Capable de sentir, juger, rien davantage, Et juger imparfaitement; Sans qu'un singe jamais pût faire un argument. A l'égard de nous autres hommes, Je ferais notre lot infiniment plus fort; Nous aurions un double trésor: L'un, cette âme pareille en tous tant que nous sommes, Sages, fous, enfants, idiots, Hôtes de l'univers sous le nom d'animaux; L'autre, encore une autre âme, entre nous et les ances Commune en un certain degré; Et ce trésor à part créé Suivrait parmi les airs les célestes phalanges. Entrerait dans un point sans en être pressé, Ne finirait jamais quoiqu'ayant commencé; Choses réelles quoiqu'étranges. Tant que l'enfance durerait, Cette fille du Ciel en nous ne paraîtrait Qu'une tendre et faible lumière: L'organe étant plus fort, la raison percerait Les ténèbres de la matière, Qui toujours envelopperait L'autre ame imparfaite et grossière.

Il y a loin du penseur s'élevant ainsi dans les hautes régions de la philosophie, au bonhomme dont l'image traditionnelle se mêle aux premiers souvenirs littéraires de notre adolescence; au lieu d'une espèce de végétal que nous avions rêvé produisant des fables et des vers, comme le rosier des fleurs et le pommier des fruits, nous trouvons dans La Fontaine le seul poète qui, avant Voltaire, ait su faire parler la science en vers dignes d'elle et de la grandeur des sujets qu'elle traite. Outre le spiritualisme Cartésien, qui inspire évidemment l'écrivain, il y a dans ce petit ouvrage un reflet de la sagesse antique, qui semble naturellement se confondre avec la lumière de la sagesse moderne.

Par l'âme sensitive des Grecs s'expliquent ces traits de ressemblance si frappans et si nombreux entre l'homme et la bête; par l'essence pure de l'âme intellectuelle, l'immense supériorité du premier sur la seconde. De quelle manière cependant concilier cette dualité avec le principe unique, que nous sentons, au-dedans de nous-mêmes, présider à nos affections, à nos mouvements et à nos actes? C'est une question psychologique d'une importance capitale, dont paraît fort peu se préoccuper notre poète philosophe, et que nous nous garderons bien d'aborder incidemment; non qu'elle soit étrangère à notre sujet, mais parce qu'elle nous conduirait à des distinctions métaphysiques beaucoup trop sérieuses et en même temps beaucoup trop étendues, pour prendre place dans un opuscule littéraire.

Entraînés par une pente rapide dans une voie tout opposée à celle qu'avaient suivie leurs devanciers, les philosophes du dix-huitième siècle ne s'inquiétaient pas plus de l'âme des bêtes que de l'antique querelle des réalistes et des nominaux, et de celle des Grecs dégénérés, disputant sur la lumière créée ou incréée du Thabor, pendant que Mahomet II battait en brèche les murs de Constantinople. Le sensualisme de Condillac, devenu le principe fondamental de la philosophie française, ne pouvait nullement se prêter à une discussion de cette nature. La sensation transformée expliquait tout, aussi bien pour l'homme que pour l'animal; et les beaux vers dans lesquels Lucrèce dépeint les similitudes existant entre eux, et montre l'âme se développant avec le corps, grandissant, se fortifiant, déclinant et s'éteignant avec lui, trouvaient, dans la théorie simple, naturelle et en apparence complète de la nouvelle école, une confirmation qui semblait présenter tous les caractères de la vérité.

Par un motif analogue, s'il n'était pas identique, les philosophes Grecs, malgré leur passion pour la controverse, n'avaient pu disputer sur la nature de l'âme des bêtes, comparée à celle de l'âme humaine. Dans leurs trois âmes distinctes, sousse ou principe de vie, âme sensitive et âme intelligente, il s'en trouvait nécessairement une, celle par exemple dont parle La Fontaine, commune tout ensemble à l'homme et à l'animal. Cette homogénéité, reconnue par toutes les sectes, est en quelque sorte la base des systèmes philosophiques et mystiques sur les épreuves, les expiations et la transmigration des âmes, que Platon emprunta à Pythagore, celui-ci à la théurgie égyptienne, et

l'Egypte probablement au Bramanisme de l'Inde; elle est la conséquence de ce panthéisme déguisé sous tant de formes, associé à tant de croyances, et si commode pour rendre raison de tout, par cela même qu'il n'explique rien. Ceux qu'épouvantent les profondeurs de la métaphysique, n'ont plus qu'à se laisser bercer à la douce chimère de l'âme universelle, répandue dans tous les êtres, et ne doivent partant pas plus s'inquiéter de ce que deviendra leur âme particulière au sortir de la vie mortelle, que de ce qu'elle a pu être avant leur naissance.

L'école Française étant revenue aux doctrines spiritualistes du dix-septième siècle, la question de l'âme des bêtes, soulevée et tranchée d'une manière absolue par Descartes et ses disciples, se présente à l'observateur, bien moins comme une théorie scientifique, que comme un des mille témoignages de ce que peut produire l'esprit de système, quand, aux lois générales dont il devrait être l'interprête, il substitue sa propre loi, imaginée pour expliquer, non ce qui est, mais ce qui pourrait être. Cette hypothèse de l'animal réduit à l'état de pure machine se trouve dans le discours sur la méthode, c'est-à-dire dans le traité même où Descartes, prenant la certitude psychologique pour point de départ de toutes les connaissances humaines, combat et réfute victorieusement les diverses opinions philosophiques, et entre autres la logique de son temps, d'après ce principe que,

n'ayant pas de base certaine, elles ne pouvaient conduire à la vérité. Du reste, le même philosophe n'a-t-il pas prétendu rendre raison de l'ordre du monde, par sa célèbre doctrine des tourbillons, qui n'était autre chose qu'une pétition de principe? Tant il est vrai que la contradiction forme un des caractères essentiels de l'humanité!

Comment a-t-il pu cependant être amené à ravaler l'animal, créature vivante, œuvre de Dieu doublement merveilleuse, au niveau d'une mécanique, portion de matière privée de vie et façonnée par la main de l'homme? Est-ce parce que, dans l'étude psychologique qui sert d'introduction à sa méthode, ayant constaté le fait évident et simultané de la pensée et de l'existence, il a craint que le même raisonnement ne pût s'appliquer à la bête, en raison de certains mouvements, de certains actes qui lui sont communs avec l'homme? Ou bien. en refusant toute réflexion à l'animal, et attribuant ce privilége à l'homme seul, sans admettre même aucune modification intermédiaire du sentiment. a-t-il voulu ne pas donner des armes à la secte d'Epicure, que Gassendi faisait alors renaître de ses cendres? A-t-il craint les analogies, sources fécondes, il est vrai, de découvertes dans les sciences naturelles, mais trop souvent aussi causes de nombreuses erreurs dans les sciences morales? On ne peut faire à ce sujet que des conjectures.

Toutefois, quand des philosophes tels que Descartes, Malebranche, Bossuet et Fénélon admettent une opinion, quelque bizarre et étrange qu'elle puisse paraître, on se dit qu'ils ont dû nécessairement être déterminés par des motifs rationnels, et l'autorité seule de leurs noms est une garantie suffisante de la sincérité de leurs assertions. Ici néanmoins c'est le cas, ou jamais, d'appliquer le précepte d'Horace: « Nullius addictus jurare in verba magistri. » Le maître l'a dit a de tout temps été une fort mauvaise raison, quand il s'est agi d'apprécier des doctrines purement humaines; et les grands hommes, dont nous rappelons ici une opinion qui pouvait être ou ne pas être émise, sans nuire à l'unité et à l'harmonie de leur système philosophique, seraient les premiers, s'ils revenaient sur la terre, à se récrier contre la prérogative qu'on voudrait leur attribuer.

Qu'ils aient constaté l'énorme distance qui sépare l'intelligence de l'homme de celle de la bête, c'est un résultat de l'observation et de l'expérience, sur lequel tout le monde est d'accord. Qu'ils en aient conclu que le principe pensant et agissant n'était pas le même; qu'on ne pouvait ni ne devait par conséquent établir aucune parité entre l'âme humaine et la force, quelle qu'elle soit, qui fait vivre et mouvoir les animaux; rien de plus naturel. Mais qu'ils leur aient refusé toute perception, tout sentiment, c'est un jugement en opposition avec le sens commun et la conscience universelle. Pascal, Fénélon, Bossuet, élèvent l'homme au-dessus de tous les êtres de la création, parce que, disent-ils,

Dieu lui a donné une âme intelligente qu'on chercherait en vain dans aucun des grands corps de l'univers; et ils font de l'animal vivant et agissant spontanément une machine à ressorts aveugles! Où il y a vie, mouvement volontaire, impression, mémoire, affection, reconnaissance, là est un reflet de l'éternelle intelligence, et par conséquent une supériorité infinie sur tout ce qui est fabriqué par l'homme. Prenons une montre de précision, une de ces machines à vapeur dont les dernières expositions ont révélé la puissance ou l'utilité. Sedet, æternumque sedebit, comme dit le poëte; jamais elle ne changera de place, sans qu'un moteur matériel mette en jeu ses rouages; jamais elle n'éprouvera une sensation, ne comprendra, ni ne manifestera un désir, une volonté; jamais elle ne viendra d'elle-même au-devant de son maître, ni n'échangera avec lui des témoignages d'affection.

Eh! pourquoi borner la puissance de Dieu, quand on a proclamé la perfection de ses attributs, dans le plus magnifique langage qu'ait parlé la philosophie? Lorsque, dans le monde matériel, nous apercevons une variété prodigieuse, se multipliant à tous les degrés d'une échelle incommensurable, en vertu de quel principe pourrions-nous la rejeter du monde des intelligences, dans lequel a dû s'exercer bien plus largement encore l'action de la puissance créatrice? L'animal se meut librement; il a des penchans, des affections, de la mémoire; il se fait comprendre, non-seulement de ceux de

son espèce, mais encore de ceux d'espèce différente; il est sensible au plaisir et à la douleur, aux bons et aux mauvais traitements, à l'injure reçue et à la reconnaissance. Concluons donc avec La Fontaine que, s'il est au-dessous de l'homme, il tient, entre celui-ci et les êtres d'une nature inférieure, le même rang que les créatures d'un ordre plus élevé, entre l'homme et la souveraine intelligence.

LE NORD ET LE MIDI,

PAR M. XAVIER AUBRYET, MEMBRE RÉSIDANT.

Il est un préjugé qui règne avec éclat et que personne ne songe à détrôner; ce préjugé a fait souche; il bat monnaie, frappe des impôts d'admiration, lève des armées de moutons de Panurge. — Ce préjugé consiste à accorder au Midi, sur le Nord, une brillante suprématie, dans l'ordre physique et dans l'ordre moral; ainsi en France, il faut avoir passé Lyon et Bordeaux pour entrer dans la vraie patrie. C'est au Midi qu'appartiennent l'esprit, l'imagination, la passion, le sens musical, la lumière, le soleil, la couleur, la vie. — Le Nord est glacé, terne, lourd, lent, positif, nul. - Hommes d'état, poètes, musiciens, orateurs, beau ciel, fruits splendides, le Midi seul vous produit! — Le Nord est déshérité dans les choses et dans les hommes. On n'y respire pas, on n'y chante pas, on n'y cause pas, on n'y voit pas. — Les peuples du Midi de la France ont encore beaucoup de sang romain dans les veines. — Cette idée de l'infériorité du

Nord relativement à eux, est un vestige de cette vanité qui faisait appeler barbares par les Romains, tous les peuples hors de l'enceinte de Rome, surtout les peuples du Nord: les Celtes, nos glorieux ancêtres, les Germains, tous ces géans abruptes, profonds, aux croyances fortes, qui devaient un jour noyer les peuples latins, ces pygmées policés, superficiels et sceptiques.

Rien n'est plus faux que cette idée reçue qui confisque au prosit d'une région limitée toutes les grâces, tous les prestiges. Je ne m'occupe ici que de la France. — Rien de plus imaginaire que cette Béotie fictive qu'on fait avec le Nord de notre patrie, et cette Attique de convention qu'on place dans le Midi. — La question serait oiseuse s'il s'agissait ici de prétentions de famille pour ainsi dire et d'un Midi relatif; tous les peuples ont leur Midi, et le pays de Galles est pour les environs d'Inverness ce que Toulouse est pour Dunkerque; mais la partie sud de la France n'est déjà plus un Midi relatif; — elle commence les véritables contrées méridionales; elle est le portique de l'Italie et de l'Espagne. — Londres serait toujours le Nord, fût-ce pour l'habitant de l'Islande; — Marseille ou Toulouse serait toujours le Midi, fût-ce pour l'habitant de Naples ou de Cadix. Seulement, le Midi de la France, si vanté, si surfait, n'est qu'une ébauche, une tentative, un simulacre du vrai Midi; il est à Naples, à Palerme, à Alger ou à Séville, ce que la Finlande ou l'Islande est à Paris. — Nous

sommes, nous, dans cette superbe région qui s'étend entre Lyon et Paris, la plus complète expression de la civilisation et du climat du Nord. — Berlin peut être lourd, compacte et méthodique; Londres trop marchand, Saint-Pétersbourg trop artificiel; Paris est une Athènes, et ce magnifique circuit de la Bourgogne, de la Bretagne, de la Franche-Comté et de la Touraine, est une Attique proportionnelle. Nous touchons à l'Allemagne, à l'Ecosse, à l'extrême Nord. Nous sommes, non pas fils de la Méditerranée et des ciels bleus, mais fils de l'Océan et des nuages.

Ce n'est donc pas une petite querelle intestine que je veux soulever à propos de cet antagonisme intense entre le Nord et le Midi de la France. Je cherche seulement la raison de ce défaut d'homogénéité qui paraît sensible dans la France de Toulouse, par exemple, et celle de Paris; la France est une nation mixte, elle est faite de la fin du septentrion et du commencement du Midi; — elle a en elle un sang mêlé; — elle est à la fois Latine et Celtique, et c'est peut-être ce qui fait son admirable génie. — Rome a infiltré en elle ses qualités d'ordre, de netteté, de discipline, d'action. — Le principe Celtique lui a donné le spiritualisme, la passion, la mélancolie, le besoin de l'idéal. — Là où l'élément latin domine trop, il y a sécheresse, manque d'élévation, horizon borné; — là où l'élément celtique est en faveur, il y a grandeur, sentiment de l'infini, profondeur dans l'idée. —

Comparez, par exemple, Arago clair, lucide, pratique, net, mais qui ne vous émeut ni ne vous ravit, à cet admirable patriarche de la science, Humboldt, dont la science est toute poésie, toute âme, toute lumière; voyez ce qu'a produit Rome dans l'ordre des idées. — Quelle âme soussrante lira Horace?—Quel philosophe ouvrira Sénèque?— Mettez en regard de Shakspeare, ce grandiose et sympathique génie, les petites figures du théâtre latin. Le génie méridional est tout collectif. — Rome a surtout été une politique merveilleuse.— La Grèce a vécu aussi plus de la vie publique que de la vie privée. — Le génie septentrional est tout individuel; c'est là le secret de sa puissance et de son peu d'influence, c'est le secret de sa variété et de sa profondeur.

Je ne refuserais pas au Midi de la France ses qualités; la verbosité, la fécondité, le brillant, la ductilité, la pétulance, le savoir-faire et une certaine grâce dans la forme, qui annonce Naples ou Madrid. — Mais la grâce morale, la grâce de l'intelligence et du cœur, la solidité de l'esprit, la profondeur de la réflexion, l'intensité dans le sentiment, l'inquiétude de l'infini appartiennent au Nord. — Au Nord à la fois plus raisonneur et plus croyant, plus positif et plus idéaliste, plus terrestre et plus aérien cependant, plus tenace et plus chercheur. — Chez les gens du Midi tout est déjà extérieur, comme chez nous tout est intime. Nous arrivons, nous, à la foi par la raison, ce qui est

un chemin difficile, mais utile. — Leur religion est souvent tout extérieure, et cela sans hypocrisie. — Pour nous le désaccord entre les croyances et les actes est une monstruosité; pour eux il s'accepte. — Le Méridional pense moins que l'homme du Nord; il ne creuse pas son impression; la surface lui suffit. — Il y a un peu chez eux de la sérénité si vantée de la Grèce et de Rome; mais que me fait la sérénité qui ne vient pas de l'âme? Le Grec et le Romain vivaient surtout de la vie animale; ils avaient la passivité sereine de l'animal. Chez nous, malgré que nous vivions de la vie animale, l'âme réclame ses droits, elle s'agite, elle souffre, elle se trouble; mais son trouble est mille fois plus beau que la sérénité matérielle du monde antique.

Je sais bien que tout tend à se fusionner. La France, ce corps admirablement constitué, finira par renouveler son sang des pieds à la tête; mais à l'heure qu'il est, malgré l'activité d'un cœur comme Paris, la Gascogne, le Languedoc, la Provence, le Comtat-Venaissin, dans le fond même des populations, sont bien distincts du reste de la France.

On a beaucoup célébré le climat du Midi, — la splendeur de son ciel, l'intensité de la lumière, la transparence de l'air; — j'expliquerais volontiers par la stérilité de la beauté des pays du Midi, le caractère uniforme et un peu banal de son génie.

Dans le Midi, la nature varie à peine; elle est voluptueuse, indolente, facile; elle suffit à tous les besoins. — Prodigue de caresses, elle dispense pour ainsi dire l'homme d'agir (*); elle l'endort, elle l'allanguit, elle l'absorbe : elle ne le renouvelle pas, elle ne lui apprend pas le bienfait des contrastes, elle ne le fortisse pas par la lutte; — l'hiver y a la température des serres chaudes; le printemps rentre dans l'été; huit mois de l'année un ciel bleu sans nuages, un soleil sans taches, un air brûlant ou tiède, voilà le côté extérieur. — Est-ce là la vraie beauté physique? Je ne le pense pas.— Cette uniformité lasse, ce ciel toujours bleu devient le Sahara de l'azur; cette mer qui n'a ni marée, ni couleurs changeantes, est un grand lac et non plus un autre élément; cette absence de végétation est d'une tristesse morne.

Dans le Nord, le ciel est d'une bien autre poésie, quoique la nature soit souvent âpre et rude; mais

(·) On critique souvent le rien faire. — Sait-once que c'est que ne rien faire à Naples? C'est s'abandonner à la nature. C'est attendre sa joie et son bonheur de l'air du ciel, de la mer et non de ses pensées et de ses sentiments; et quelles pensées vaudraient cette douceur enivrante de l'air qui vous enveloppe? Quels sentimens vaudraient le spectacle de cette mer qui semble doucement bercer nos regards? — Les pensées et les sentiments sont la joie des pays froids ou tempérés, où l'homme est mieux chez lui qu'au grand air, où, comme la nature n'a pour lui caresses ni baisers, il aime à rentrer en lui-même et à s'enfermer en son âme.

De là une des supériorités du Nord.

Et voilà la paresse, ce vice de collége, glorifié par un professeur.

SAINT-MARG GIRARDIN. Le Nord. Vol. 1. 15.

cette âpreté et cette rudesse ont leur efficacité. — Cette atmosphère glacée, ce ciel sombre, forcent l'homme à se replier en lui-même; la nature ne se charge plus de vivre pour lui: il faut qu'il lutte, qu'il découvre, qu'il se raidisse contre sa nécessité physique. — Ses jours, ôtés à la mollesse, à l'indolence, sont rendus à la réflexion, à la méditation sérieuse. Rappelez-vous ces soirs d'été si enivrans, si harmonieux où le corps jouit de la vie, où l'âme n'a que le second rôle; — faites une règle de cette exception, un régime de cette friandise, et vous ôterez à la vie spirituelle son activité.

J'ai entendu proférer par un Méridional, ingénieur, qui a été un de nos collègues, que le Nord ne pouvait pas produire de poètes. — J'ai eu la curiosité de vérisier mes prévisions; — selon moi, la poésie méridionale est tout extérieure; l'inspiration a besoin d'une source plus intime. — Ce que la France a produit de grands poètes appartient à la région qu'on appelle le Nord, ou plutôt à ce que la France contient de terre septentrionale. Corneille est né à Rouen, Racine dans l'Aisne, Molière à Paris, Lamartine à Mâcon, en-deçà de Lyon, Hugo à Besançon, Balzac en Touraine, Georges Sand dans le Berri, Descartes et Pascal dans le Nord, La Bruyère à Paris, Alfred de Musset à Paris, Sainte-Beuve à Dunkerque. Il serait facile de muitiplier les exemples; ce n'est pas une statistique que je veux dresser aujourd'hui; je me contente de sept ou huit noms assez retentissans, à l'appui d'une thèse que je crois vraie, mais qui a peut-être sa vérité contre elle. C'est souvent un si grand tort que d'avoir raison, et on s'exerce si rarement à regarder de près les choses dont on parle!

De nos jours, la prépondérance du Nord est encore plus sensible. Qui donc le Midi peut-il opposer aux poètes et romanciers actuels? M. Reboul, l'honorable boulanger de Nimes, et M. Jasmin, le Figaro du patois Languedocien? Si M. Jasmin avait écrit en français, nous aurions peut-être à compter avec lui, mais si nous admettions, en faveur du mérite de l'écrivain, le dialecte dans lequel l'œuvre est écrit, le Bas-Breton réclamerait, le Champenois élèverait des réclamations, et le Berrichon grossirait la file des prétendans. Je crois donc fermement que M. l'ingénieur en question, méridional de qualité, le jour où il accusait les contrées du Nord qui ont l'honneur d'avoir produit les trois plus grands noms de la poésie moderne: Lamartine, Hugo et Mussel, de manquer de poètes, avait mis un peu trop de pommade de jasmin. Il est permis aux ingénieurs de ne pas s'arrêter aux fleurs des chemins.

- « Quand on connaît quelque peu le caractère de la littérature » grecque et romaine, on est frappé toutes les fois que les écrivains
- » grecs et romains parlent des peuples du Nord ou les mettent en
- » scène, de voir quelle originalité de mœurs et d'idées éclate tout-à-
- » coup dans leurs ouvrages. Ce n'est plus l'allure ordinaire, c'est
- » quelque chose de plus fier, de plus énergique, de plus sauvage.
- On sent que le génie du Nord a passé par-là.... Ce n'est plus
- » l'esprit grec, élégant, gracieux, policé; ce sont des fables pleines
- » d'un merveilleux étrange et sombre.

SAINT-MARC GIRARDIN. Cours de litterature dramatique.

POÉSIE.

EURIPIDE. -- HIPPOLYTE.

TRADUCTION DES PRINCIPALES SCÈNES

ET ANALYSE DES SCÈNES INTERMÉDIAIRES,

PAR M. EUGÈNE MAGNE, MEMBRE RÉSIDANT.

La scène est devant le palais de Thésée, à Trézène. De chaque côté les statues de Diane et de Vénus, au pied de l'amphithéâtre d'une forêt. (C'est la véritable scène comme elle était à son origine, c'est-à-dire formée dans les campagnes de voûtes de feuillages. D'où est venu le mot scène, c'est-à-dire ombrage; c'est la terreur tragique en harmonie avec la sombre horreur des bois.)

PROLOGUE.

I

VĖNUS.

Délices des humains, charme de l'empyrée, Je suis Vénus, Cypris, sous vingt noms adorée; Des rivages du Phase aux colonnes d'Atlas, Sous les rayons du jour embelli par mes pas, Je comble de saveurs le mortel qui m'encense, Et dompte l'orgueilleux qui brave ma puissance. Des hauteurs de l'azur nous voyons les autels, L'hommage des humains sourit aux immortels; Je m'abaisse en courroux de la céleste zône; Oui, ce fils de Thésée, enfant d'une amazone, Elevé dans ces murs par son austère aïeul, Hippolyte à Trézène, et me dédaigne, et seul Ose appeler Vénus, divinité fatale, Seul repousser le joug de la loi nuptiale, La sœur du dieu du jour, la sévère beauté, Diane, à ses regards, brille de majesté!... Près d'une agile meute, il suit, dans la montagne, Par les vertes forêts, sa divine compagne: Trop jaloux d'entretiens au vulgaire inconnus, Il dépeuple les bois... en ! qu'importe à Vénus? Ses méprisans défis, voilà ce qui m'irrite, Et mes réseaux vengeurs enlacent Hippolyte!

Le voici, l'arc en main, sortant de la forêt, Un chœur joyeux le suit, il chante, l'indiscret!... Il célèbre Diane, et je saisis ma proie, Il chante, et l'enfer s'ouvre à sa dernière joie!...

II

HIPPOLYTE, SUITE DE CHASSEURS.

BIPPOLYTE (tenant à la main une couronne de fleurs.)

Venez, amis, venez en chœur, Du ciel notre déesse émane, C'est la déesse du chasseur Chantons, amis, chantons Diane!

CHŒUR DE CHASSEURS.

A toi, Déesse, à ton autel L'hymne que l'allégresse entonne! Salut, rejeton immortel
De Jupiter et de Latone!
O fleur des vierges, gloire à toi,
Toi, dont la modeste auréole
Rehausse l'immense coupole,
Palais d'or du céleste roi!

HIPPOLYTE.

Salut, ô ma belle déesse Fleur de l'Olympe, astre des cieux, Gloire à toi, vierge enchanteresse, Belle Diane, honneur des Dieux!

J'ai tressé pour ton front, souveraine chérie, Cette vive couronne, émail d'une prairie Où le pâtre craindrait de guider ses troupeaux, Où jamais le faucheur ne trouble au bord des eaux, Sur les calices frais, la murmurante abeille, Et la douce pudeur arrosant sa corbeille!

(Couronnant la statue de Diane)

Ta chevelure d'or, aux mains d'un favori, Doit ce gage odorant, diadème fleuri. Seul entre les mortels, je te rends cet,hommage, Je suis ton familier dans un secret langage; Au charme de ta voix je rève un front divin. Que le soir de mes jours ressemble à leur matin!

Ш

LES MÊMES, UN SERVITEUR.

LE SERVITEUR.

Prince (c'est aux Dieux seuls qu'est dû le nom de maître) Je t'aime, écoute-moi, vieillard, je t'ai vu naître.

(Désignant la statue de Vénus)

Cette déesse, ami, ne l'invoques-tu pas?

HIPPOLYTE.

Comment? épargne-nous de stériles débats.

LE SERVITEUR.

Mais devant le palais s'élève sa statue, Vénus...

HIPPOLYTE.

Oui, chaste et pur, de loin je la salue.

LE SERVITEUR.

Vénus charme la terre et réjouit les cieux.

HIPPOLYTE.

On cultive à son gré, ses amis et ses Dieux.

LE SERVITEUR.

Je fais des vœux pour toi: la Sagesse est du nombre.

HIPPOLYTE.

Je n'aime pas les Dieux qu'on adore dans l'ombre.

LE SERVITEUR.

Mon fils, il faut les craindre et chanter leurs bienfaits.

HIPPOLYTE à ses compagnons.

Poursuivons, gais chasseurs, entrons dans le palais, A Cérès! à Bacchus! après la plaine aride Le chasseur de retour aime un banquet splendide; Puis, que mes coursiers frais, et les crins ondulés, Par cette main joyeuse, à mon char attelés, S'élancent à ma voix et volent sur la plage.

(Au Serviteur)

Pour ta chère Vénus, je lui souhaite hommage!...

IV

LE SERVITEUR.

Oui, le vieillard pour elle a de meilleurs adieux; Si je ne puis offrir, esclave, que des vœux Au pied de ton image, ô Vénus, je m'incline; L'injure n'atteint pas une oreille divine, Pardonne à la jeunesse un libre et vain propos; Folle attaque aux humains, aux Dieux sage repos.

V

LE CHŒUR composé de femmes de Trézène.

Je viens d'apprendre aux bords de l'onde, Que sur un gémissant duvet, La reine, en ce palais muet, Souffre et voile sa tête blonde.

.

Trois fois l'aurore a brillé dans les cieux, Et le sommeil fuit sa couche chagrine, Et de Cérès les présents généreux N'approchent point de sa bouche divine. Un deuil caché trouble son cœur; Vers le terme fatal se penche sa langueur.

Je vois sa vieille nourrice
Qui la soutient aux portes du palais;
La reine, quel nuage environne ses traits!
Faut-il que la douleur flétrisse
Un front naguère si charmant!
Sa pâleur m'attire
Mon âme aspire
Au secret de son tourment.

.

VI

PHÈDRE, LA NOURRICE, SUIVANTES, LE CHŒUR.

LA NOURRICE.

Tristes humains, jouet de l'espérance!

(A Phèdre).

Comment vous plaire et réjouir vos yeux?

A votre seuil de ce lit de souffrance,
Respirez libre, admirez en silence
L'éclat des cieux.

Oh! disiez-vous, la lumière, l'espace!...
Puis, l'alcôve au jour obscur;
A vos regards, le charme glisse et passe,
L'azur vous plait dans l'ombre, et l'ombre dans l'azur.

PHÈDRE aux suivantes.

Oh! je me meurs, oh! soulevez ma tête, Femmes, je sens mes membres s'affaisser. Ces bras naguère ornés pour une fête Soutenez-les: je veux me redresser. Ce voile pèse à mes tempes brûlantes...

A la nourrice.

Ote ces nœuds, Laisse flotter mes cheveux Sur mes épaules tremblantes.

LA NOURRICE.

Courage, enfant, n'irritez pas vos maux; Pour conjurer la douleur qui vous presse Croyez en ma tendresse, De la douceur, un patient repos.

PHÈDRE.

Oh! que ne puis-je aux bords d'une source chérie Me désaltérer à longs traits! Sous les noirs peupliers d'une haute prairie, M'entourer d'ombrage et de paix!

LA NOURRICE.

O mon enfant, quelles paroles! Silence! elles sembleraient folles.

PHÈDRE.

Guidez mes pas sur le mont verdoyant, Au pied des pins où l'ardeur chasseresse Lance la meute, exalte son ivresse Au flair du cerf qui bondit en fuyant!... Oui, j'appuirai cette meute qui crie! Oui, ramenant près de mes blonds cheveux, D'un bras léger, l'arme de Thessalie, Je vais brandir le trait victorieux.

LA NOURRICE.

D'où vient, ma fille, un tel amour des armes? Pour vous la chasse aurait aussi des charmes? Quoi! vous rêvez source au cristal lointain, Mais, devant nous, sur la pente rapide, Au pied des tours murmure une eau limpide Qui désaltère et coule sous la main.

PHÈDRE.

Du vert Limné, Diane souveraine Dont l'œil préside aux équestres combats; Que j'aimerais à lancer dans la plaine, Coursier vénète aux superbes ébats!...

LA NOURRICE.

Quel mot encore échappe à son délire? Quand la forêt, la chasse, vous inspire, Tantôt les monts diraient votre clameur, Tantôt le sable où le flot calme expire, Sur les coursiers appelle votre ardeur. Les devins seuls diraient par quel mystère, Ma fille, un Dieu vous trouble et vous altère.

PHÈDRE.

Infortunée, à quels vœux m'enhardir! Où s'égarait ma pensée obscurcie? Ah! j'étais folle au gré d'un noir génie...
C'est me perdre, c'est me trahir!
Voile mon front, nourrice, oh! quel langage!
Je n'ose plus me tourner vers les cieux...
Voile... je sens des pleurs charger mes yeux,
Et la rougeur me monter au visage!...
Moment lucide est un éclair affreux!
S'il est cruel que la raison sommeille
Mieux vaut périr sans qu'elle se réveille!

LA NOURBICE.

Je baisse votre voile, hélas! que pour jamais La mort ainsi vienne cacher mes traits!

Suit un dialogue entre le Chœur impatient de connaître le secret de Phèdre, et la Nourrice jalouse de l'obtenir.

LA NOURRICE au Chœur.

Femmes, je prie en vain cette ame inexorable, Toujours même silence, elle est impénétrable.

A Phèdre.

Mais, sachez-le, mourir, sourde comme les flots, C'est trahir vos enfants, orphelins en sanglots, C'est ravir à vos fils l'héritage du trône, J'en atteste le sein de l'altière amazone Qui leur donna pour maître un bâtard souverain, Un orgueilleux aîné... vous le connaissez bien... H'ppolyte?

PHÈDBE.

Oh! malheur!

LA NOUBRICE.

Ce reproche vous touche? (')

Oh! que ce nom jamais ne sorte de ta bouche Nourrice, par les Dieux!... ce nom me fait mourir...

() RACINE.

LA NOURRICE.

Un légitime orgueil vous porte à le haïr; Le sort de vos enfants à vivre vous invite.

PHÈDRE.

Je suis tendre pour eux, autre souci m'agite.

LA NOURRICE.

N'avez-vous pas ici , la main pure de sang?

PHÈDRE.

La main pure, il est vrai, non le cœur innocent.

LA NOURRICE.

Est-ce un esprit malin qui trouble votre vue? PHÈDRE.

Un ami dont j'ai peur, sans le vouloir, me tue...

LA NOURRICE.

Thésée est-il injuste, osa-t-il vous blesser?
PHÈDRE.

J'aurais du bien plutôt craindre de l'offenser.

LA NOURRICE.

Quoi d'affreux, pour que Phèdre à mourir se prépare?

Que te font nos erreurs? sans te perdre on s'égare.

LA NOURRICE.

Vous me perdez, vous dis-je, en vous est mon destin.

PHÈDRE.

Quoi? veux-tu me contraindre en saisissant ma main?

LA NOURRICE.

Je presse vos genoux, je vous fais violence.

PHÈDRE.

Tu frémiras d'horreur si je romps le silence.

LA NOURRICE.

Laisse-moi, par le ciel, laisse ma main, te dis-je.

LA NOURRICE.

Non, non, sans le secret que ma vieillesse exige.

PHÈDRE.

Ah! je respecte en toi le Dieu des suppliants...

LA NOURRICE.

J'écoute, commencez vos aveux confiants.

PHÈDRE.

Quel monstrueux amour te perdit, o ma mère!

Dérobez ce tableau, mugissant adultère.

PHÈDRE.

Et toi, ma triste sœur, bacchante de Naxos!...
LA NOURRICE.

Vous, Phèdre, injurier la race de Minos?

C'est donc à moi de clore un cercle de trois folles!

Je suis dans la stupeur, où tendent ces paroles?

De ma race en mon sein coulent encore les feux.

LA NOUBRICE.

Vous ne m'apprenez pas le secret que je veux. PHÈDRE.

Que ne dis-tu pour moi, ce qu'il faut que je dise?

(*) RACINE.

LA NOURRICE.

Dans les replis du cœur croyez-vous que je lise?

PHÈDRE.

Qu'est-ce que les humains entendent par aimer?

Amertume et douceur peuvent vous l'exprimer.

PHÈDRE.

Hélas! mon cœur chagrin n'en sait que l'amertume.

LA NOURRICE.

Qu'entends-je? aimeriez-vous, quelle ardeur vous consume?

PHÈDRE.

L'homme que dans son sein l'amazone a formé.

LA NOURRICE.

Hippolyte! Grands Dieux!

PHÈDRE.

C'est toi qui l'as nommé! (')

Suivent les exclamations de la nourrice et du Chœur. Phèdre s'adresse alors aux Trézéniennes; elle commence par des réflexions générales, entre autres, celle-ci:

Soit odieux penchant, soit déplorable chaîne, Nous aimons la vertu, le vice nous entraîne.

Elle dit sa passion naissante, ses efforts inutiles pour y résister, sa résolution désespérée de mourir, l'horreur que lui inspire une dissimulation coupable.

PHÈDRE.

Je hais ces fronts hardis, ces femmes à détours, Qui cachent l'impudeur sous de chastes discours. Blonde fille des mers, Vénus, par quelle audace, Aborder leur époux, le regarder en face, Sans trembler que, la nuit complice sous leurs toits, Les murs accusateurs ne prennent une voix?

(') RACINE.

Ce frisson me saisit, et cette voix me crie:
Meurs sans déshonorer l'époux qui t'a choisie,
Sans flétrir tes enfans!... De leur sang généreux
Qu'ils aient le franc parler, qu'ils fleurissent heureux,
Que dans l'illustre Athène ils soient fiers de leur mère!
Comme l'esclave au joug, l'homme, eut-il l'âme altière,
Se courbe au souvenir de parents criminels,
Et le peuple dit vrai: seule chez les mortels
La perte de l'honneur peut balancer la vie.
Pervers, aux mains du temps luit un jour votre envie,
Comme la jeune fille, en face d'un miroir...
Que jamais parmi vous on ne puisse me voir!

Le chœur admire le pouvoir et le mérite de la vertu ; la Nourrice encourage la faiblesse de Phèdre.

LA NOURRICE.

Vénus traverse l'air, Vénus glisse sur l'onde, Inspire la nature et rajeunit le monde; Vénus sème au printemps l'étincelle d'amour, C'est l'âme des humains, nous lui devons le jour. Voyez ces vieux tableaux, peintures indiscrètes, Rappelez-vous la lyre et le chant des poëtes: Vous retrouvez l'Olympe à la terre mêlé; N'est-ce pas Jupiter épris de Sémélé, Puls la brillante Aurore, à son palais de rose Enlevant, par amour, Céphale qui repose?

La Nourrice expose une morale facile que le Chœur et Phèdre elle-même condamnent; enfin elle parle de philtre et d'enchantements.

PHÈDRE.

Je crains que tu ne sois trop habile pour nous.

LA NOURRICE.

Encor de l'épouvante, eh! que redoutez-vous?

PHÈDRE.

Tu vas tout révéler à ce fils de Thésée?...

LA NOURRICE.

Fiez-vous à mes soins, la victoire est aisée.

Le Chœur célèbre la puissance de Vénus qui flétrit les âmes de son souffle, et, comme une abeille, s'envole. Phèdre est plongée dans la rêverie; soudain elle tressaille, elle écoute: un bruit de voix s'est fait entendre dans le palais; c'est le dialogue entre l'indignation menaçante et la séduction alarmée, entre Hippolyte et la Nourrice, qui, sur la foi du serment, lui a tout divulgué. Tous deux paraissent. Hippolyte éclate contre les femmes en invectives dédaigneusement indirectes, devant le Chœur muet, la Nourrice suppliante, Phèdre immobile de honte.

VII

PHÈDRE, LE CHŒUR, LA NOURRICE, HIPPOLYTE.

HIPPOLYTE.

Des épouses sans frein, ourdissant l'impudeur, Trouvent, pour la porter, des servantes sans cœur.

A la Nourrice.

Loin de mon père, ainsi, tu viens, tête abhorrée, M'étaler le trafic de sa couche sacrée!...

Ta voix à mon oreille est un venin brûlant
Que l'eau pure des flots doit chasser en coulant.
Moi, descendre au conseil de ce commerce infâme,
Quand l'avoir entendu souille déjà mon âme!...
Malheureuse, rends grâce au nom que tu flétris;
Le serment que j'ai fait et que tu m'as surpris,
Non moins que la douleur retenant ma colère,
Te sauve de la honte en face de mon père.
Muet, je fuis son toit, jusques à son retour;
Près de lui je reviens, et je verrai, ce jour,
Par quels nouveaux efforts de zèle et de tendresse,
Soutiendront ses regards, et servante et maîtresse!...

VIII.

PHÈDRE, LE CHŒUR, LA NOURRICE.

Pendant qu'Hippolyte s'éloigne, Phèdre accable la Nourrice de malédictions, la chasse de sa présence et fuit elle-même désespérée en proférant de sombres menaces.

PHÈDRE.

.

C'est Vénus qui me perd, de mes jours odieux Je vais briser la trame et réjouir ses yeux... Je meurs de cet amour dont je n'eus que les larmes, Mais un autre après moi subira mes alarmes; Qu'il instruise bientôt sa hautaine rigueur, A ne pas insulter aux faiblesses du cœur; Et que, souffrant aussi de mon tourment funeste, L'orgueilleux désormais se montre plus modeste!

IX

LE CHOEUR.

Que ne puis-je au fond des déserts,
Comme l'oiseau qui monte et vole,
Au souffle caressant d'Eole
Suivre le groupe aîlé des airs!
Je m'éleverais transformée
Sur l'Adriatique enflammée
Où l'Eridan voit les trois sœurs
Que Phaéton rendit plaintives,
Distiller, pâles, sur ses rives,
L'ambre transparent de leurs pleurs.

Vaisseau crétois aux blanches ailes, Qui, sur l'azur grondant des flots Portas la fille de Minos, Vers d'autres régions fidèles Où brillait loin du toit natal,
La pompe d'un hymen pour elle si fatal;
Oh! ce jour, ou des deux rivages,
Ou de son île au port qui t'appela,
Vaisseau crétois, pour de tristes présages,
Un augure sinistre à ta suite vola!

Des cris d'alarme retentissent dans l'intérieur du palais; une esclave implore le secours du fer pour trancher les nœuds auxquels vient de se suspendre Phèdre au cou blanc; secours inutile déjà; l'on étend un corps inanimé, triste gardien de la maison du maître.

 \mathbf{X}

THÉSÉE, LE CHŒUR.

THÉSÉE.

Femmes, dans le palais, quel tumulte s'éveille, Un bruit confus de voix a frappé mon oreille. Je reviens de Délos et je ne trouve au seuil Nulle main qui m'attire, et pas un mot d'accueil. Voit-on le vieux Pitthée au bout de sa carrière? Bien qu'il soit chargé d'ans, sa vieillesse m'est chère, Quel vide à mon foyer laisserait son départ!

LE CHŒUR.

O roi, vous n'avez point à pleurer ce vieillard; C'est la jeunesse en fleur que la mort a flétrie.

THÉSÉE.

Ciel! un de mes enfants?

LE CHOEUR.

Non, leur mère chérie.

THÉSÉE.

Quoi! Phèdre! que dis-tu? par quel revers soudain?

Par un lacet fatal qu'elle ourdit de sa main.

THÉSÉE.

Dieux! et je garde au front la tresse de feuillage? O couronne menteuse, ó décevant présage! Esclaves, sur le seuil accourez à ma voix, Ouvrez, je veux revoir une dernière fois La femme dont la mort brise ma destinée.

Les portes du palais s'ouvrent et laissent paraître le corps de Phèdre.

Hélas! infortunée!
Malheur, malheur!
Fufieste sacrifice!
Toi du supplice
La victime et l'auteur!
Maison perdue!
Oh! c'est toi qui l'osas
Ce forfait qui nous tue,
Sacrilége trépas!

Comment tomba sur toi, la colère céleste?

Des maux que j'ai soufferts, voilà le plus funeste!

Quelle tache pour moi, quel souvenir amer! L'infortune à mes yeux s'étend comme la mer. Je lutterais en vain. Que te dirai-je, ô femme? Faut-il que ma douleur ou te plaigne ou te blame? Comme glisse des mains l'oiseau jaloux des cieux, Tu m'échappes, tu fuis au séjour ténébreux.

Thésée demande que les serviteurs, que ceux qui l'entourent l'instruisent de la cause du désespoir de Phèdre, mais les serviteurs ne paraissent pas et le Chœur n'ose répondre. Thésée s'approche et s'écrie:

Que vois-je? dans sa main que la mort crispe et glace Des tablettes? Quel deuil en leur pli se retrace? Est-ce son dernier vœu sur mon veuvage errant? Sur l'avenir des fils qu'elle laisse en mourant? O Phèdre, ne crains pas qu'une jeune épousée Partage désormais la couche de Thésée! Que je me plais à voir dans ces chiffres connus L'empreinte de l'anneau de celle qui n'est plus! Quel peut être l'aveu de ses peines secrètes? Enlevons ce cachet, déroulons ces tablettes.

Pendant la lecture des tablettes accusatrices, on entend gémir le Chœur, prompt à lire dans les yeux de Thésée un augure sinistre. Thésée invoque le courroux de Neptune. Hippolyte paraît.

ΧI

THÉSÉE, HIPPOLYTE, LE CHŒUR.

HIPPOLYTE.

Attiré par vos cris, 6 mon père, j'accours;
J'ai hâte... mais pourquoi ces plaintes sans secours?
Je l'ignore; de vous je l'apprendrai, j'espère;
Ah! que vois-je? Grands Dieux! votre épouse, mon père,
Morte!... Je ne sors pas de mon saisissement;
Tantôt je la quittai; mais, il n'est qu'un moment,
Elle voyait encore la lumière céleste;
Sous quel affreux destin, par quel revers funeste?

THÉSÉE.

Que n'avons-nous au front un trait révélateur Qui désigne le juste et note l'imposteur!

HIPPOLYTE.

Quoi? d'une calomnie à la voix caressante Serais-je, près de vous, la victime innocente?

THÉSÉE.

Quel prodige d'audace! Ah! jeune glorieux, C'est donc toi qui jouis du commerce des dieux? Toi, le sage, le grand, l'homme chaste et candide! Ah! je n'en croirai plus ta jactance perfide! Va, tes dehors trompeurs n'abusent pas le ciel. Feins de ne te nourrir que de lait et de miel! Sois disciple d'Orphée, ou Bacchus est ton maître; Vaine fumée! un jour a démasqué le traître.

Suit le reste de l'accusation et de la désense.

HIPPOLYTE.

C'est trop peu de rigueur! L'exil vous satisfait?...
Si vous étiez mon fils, pour un si noir forfait
Je n'exilerais pas; non, cette main vengée,

Vous tûrait sur le corps de ma femme outragée!

THÉSÉE.

Esclaves , chassez-le! N'a-t-on pas entendu Pour son bannissement l'arrêt que j'ai rendu?

HIPPOLYTE.

Malheur à qui me touche! il pairait cette audace, Père, bannissez-moi, si votre cœur me chasse!

THÉSÉE.

Oui pars et crains mon bras, si tu ne m'obéis; Je te vois sans pitié prêt à fuir ce pays.

XII

HIPPOLYTE, LE CHŒUR.

HIPPOLYTE.

C'en est donc fait, je pars. O quelle est ma misère, Fort de mon innocence et réduit à me taire!
Noble et douce compagne, à la céleste voix,
O fille de Latone, ô déesse des bois,
Je ne verrai donc plus la glorieuse Athènes!
Adieu, sol d'Erechtée, adieu, champs de Trézène,
Témoins de ma jeunesse et de mes heureux jours,
Il faut donc vous quitter, vous quitter pour toujours!

Venez Trézéniens, mes compagnons d'enfance, Venez tous, ouvrez-moi l'exil où je m'avance; Oh! jamais, quel que soit le courroux paternel, Vous ne contemplerez un plus chaste mortel.

Les femmes de Trézène déplorent la fuite de l'astre brillant d'Athènes, l'exil d'Hippolyte, que l'on ne verra plus d'un pied ferme retenir ses coursiers en dirigeant son char, et dont la lyre reposera silencieuse au toit paternel. Suit le récit du Messager, ou plutôt de l'un des écuyers d'Hippolyte.

XIII

LE MESSAGER, THÉSÉE, LE CHŒUR.

LE MESSAGER.

Debout près du rivage où meurt la vague altière,
La main sur les coursiers, nous lissions leur crinière.
Des pleurs mouillaient nos yeux, oui nous savions déjà
Que, banni sans retour des bords qu'il protégea,
Condamné par son père, allait fuir Hippolyte;
Lui-même avec douleur nous apprend qu'il nous quitte.
Sur le rivage, au loin, tout son cortége errant,
Ses jeunes compagnons, le suivaient en pleurant.
Libre enfin de sanglots: « Quoi! je me désespère, »
Dit-il, « obéissons aux volontés d'un père;
« Mon char, préparez-le, serviteurs familiers!
« Pour moi, plus de Trézène! attelez mes coursiers »

- « Pour moi, plus de Trézène! attelez mes coursiers. »
 Le maître commandait: maint serviteur fidèle
 Plus prompt que la parole a témoigné son zèle;
 Les coursiers attelés s'arrètent à ma voix!
 Lui chausse dans le char, les brodequins de bois;
 Puis, du cercle de fer ayant sorti les rênes,
 Les bras levés au ciel, il exhale ses peines!...
- « Dieu, que je tombe mort, si je suis criminel!
- « Que mon père regrette un châtiment cruel
- « Soit que je voie encor ou perde la lumière! » A ces mots, saisissant l'aiguillon qu'il modère, Il touche les coursiers dociles à sa main; Nous suivions près du char, à la hauteur du frein,

Sur la route d'Argos, en regard d'Epidaure; Là, dans un champ désert, et que le soleil dore, Déjà loin de Trézène, on voyait en repos, Du golfe Saronique étinceler les flots; Il en sort un bruit sourd qui fait trembler la terre Et dans ses profondeurs gronde comme un tonnerre; A ce bruit formidable, inconnu, solennel, De stupeur et d'effroi s'arrêtent sous le ciel, Les coursiers, tête haute, et l'oreille dressée; On frissonne, la mer, au rivage élancée, Roule un flot qui se gonfle, approche et va cacher Sciron, l'Isthme, Esculape: écueil, azur, rocher. Ce long flot qui bouillonne, en tourbillons d'écume, Sur le roc, près du char, se brise, éclate et fume. La vague gigantesque, aux flancs tumultueux, A jeté sur le sable un taureau monstrueux; De son mugissement retentit le rivage, L'écho répond au cri de ce phoque sauvage, Masse énorme que l'œil peut à peine embrasser. Les coursiers, de terreur sont prêts à s'élancer; Leur maître se cambrant, de ses mains souveraines, Comme un nocher la rame, attire à lui les rênes, Les rejette en ceinture et les noue à son corps; Mais la dent des coursiers saisit l'airain du mors, Et leurs pieds orageux font céder au vertige La main du conducteur, les rênes, le quadrige. Sitôt qu'ouvrant la plaine à leur fumant poitrail, Le pilote du char tournait le gouvernail, Prompt à les devancer, hideux, sur leur passage, Le monstre apparaissait pour troubler l'attelage; Contre les rocs aigus s'élançaient-ils fougueux, Le taureau près du joug rampait silencieux; Enfin, dans cette course, impétueuse et folle, Le char heurte le roc, la roue éclate et vole, Rayons brisés, clavette, essieu retentissant, C'est un amas confus de débris, jaillissant.

Hippolyte, ô malheur! s'enlace dans les rênes, Il est traîné captif sous d'invincibles chaînes, Et rasant les rochers... ah! comment, sans frémir, Voir son corps en lambeaux, et l'entendre gémir? « Arrêtez ; c'est la main qui vous nourrit naguère, « Coursiers, plus un seul pas! o fatal vœu d'un père! « Qui vient », s'écriait-il, « sauver un innocent? » Nous, le cœur était prompt, mais le bras impuissant. Le nœud de ses liens se rompt ou se délie, Il tombe, un sousse encor le retient à la vie. Au détour montueux du rivage lointain Les coursiers et le monstre ont disparu soudain. Auprès de vous, ô roi, je ne suis qu'un esclave, Pourtant je ne sais pas d'autorité si grave Qui puisse en votre fils me montrer un pervers; Tous les lacets du monde attristeraient les airs, Tous les pins de l'Ida porteraient sa sentence, Que je devrais encor croire à son innocence.

Tristesse de Thésée. Intermède du Chœur sur la puissance de Vénus. Reproches de Diane à Thésée qu'elle désabuse.

XIV

DIANE, THÉSÉE, LE CHŒUR.

DIANE.

Noble Thésée, obéis à ma voix;
Par ma mère Latone!
Ton fils, écoute-le pour la dermère fois
Diane te l'ordonne.

LE CHOEUB.

Le voici l'infortuné!

Tout son corps n'est qu'une blessure;
Oh! qui reconnaîtrait son front de grâce orné,
Sa blonde chevelure!

XV.

LES MÊMES, HIPPOLYTE.

DIANE.

Malheureux, quels réseaux environnaient tes pas? C'est ton cœur généreux qui cause ton trépas.

HIPPOLYTE.

Oh! quel sousse divin, quel parsum je respire! Mon corps est plus léger, ma douleur se retire, La déesse, Diane! Elle est à mon côté.

DIANE.

Oui, malheureux, c'est moi, ta chère déité.

HIPPOLYTE.

Vois-tu, ma souveraine, oh! vois-tu ma misère?

Je la vois, mais les pleurs doivent fuir ma paupière.

HIPPOLYTE.

Je ne te suivrai plus dans l'épaisse forêt.

DIANE.

Adieu le beau chasseur dont la voix m'attirait!

Ma main guidait ton char, couronnait ton image.

DIANE.

C'est un trait de Vénus, ta perte est son ouvrage.

HIPPOLYTE.

Vénus me sacrifie à ses transports jaloux?

DIANE

Oui, tes chastes dédains enflammaient son courroux.

HIPPOLYTE.

C'est elle, je le sens, qui tous trois nous accable.

DIANE

Oui, tous trois, toi, ton père, et l'épouse coupable.

HIPPOLYTE.

Déesse, que je plains mon père infortuné!

DIANE.

Ma rivale égarait son esprit fasciné! HIPPOLYTE.

Que vous devez souffrir! funeste erreur, mon pèré! THÉSÉE.

Je me meurs, mon enfant, je perds tout sur la terre.
HIPPOLYTE.

C'est sur vous, non sur moi, qu'il me reste à pleurer. Thésée.

Plùt aux dieux qu'à ta place on me vit expirer!

HIPPOLYTE.

Quelle amère faveur vous accorda Neptune! THÉSÉE.

Ma bouche a pu s'ouvrir pour ce vœu d'infortune!

HIPPOLYTE.

Mais j'aurais ressenti votre bras furieux.

THÉSÉE.

Je n'étais plus moi-même, aveuglé par les dieux.
HIPPOLYTE.

Les dieux! ils ont, hélas! maudit la race humaine.
DIANE.

Arrête! Par mes soins ta vengeance est certaine;

Dans l'oublieuse nuit des gouffres du trépas, Le courroux de Vénus ne l'emportera pas; Ami juste et pieux, si tu souffres par elle, Un autre doit tomber aux yeux de la cruelle: . Son plus cher favori, l'amant de ses attraits, Ma main le percera d'inévitables traits. Pour toi, je te réserve, au sortir de l'arène, Des honneurs solennels dans les murs de Trézène; La vierge, avant l'hymen, aux siècles à venir. Coupant sa chevelure à ton doux souvenir, Ira te consacrer le tribut de ses charmes, Et sa fleur d'innocence, et son deuil et ses larmes. Ton nom sera chanté dans ses plaintifs regrets, Et Phèdre et son amour ne s'oubliront jamais! Toi, fils du vieil Egée, à ce moment suprême, Viens embrasser ton fils et lui parler toi-même, Son malheur, malgré toi, tu l'avais résolu, L'homme peut s'égarer quand les dieux l'ont voulu. Toi, sois doux, Hippolyte, et ne hais point ton père, N'accuse de tes maux que le destin sévère. Adieu! Devant les morts, au sousse des mourants, Je dois fuir, et déjà tes yeux nagent errants.

XVI

THÉSÉE, HIPPOLYTE, LE CHŒUR.

HIPPOLYTE.

Vierge heureuse, témoin de mon adolescence, Puisse à ton cœur aimant peu coûter mon absence! Docile à tes conseils, comme au sein des forêts, Avec mon père ému je veux faire ma paix. Ah! déjà sur mes yeux un nuage s'arrête; Soutenez-moi, mon père, et soulevez ma tête.

THÉSÉE.

Que veux-tu, mon enfant, décider à ton tour?

HIPPOLYTE.

Je meurs, je vois s'ouvrir le ténébreux séjour.

THÉSÉE.

Me laisses-tu l'horreur du meurtre qui m'agite ?

HIPPOLYTE.

Non, non; du sang versé mon âme vous acquitte.

THÉSÉE,

Est-il vrai?

HIPPOLYTE.

Par Diane!

THÉSÉE.

O généreux enfant!

HIPPOLYTE.

Adieu, mon père, adieu!

THÉSÉE.

Noble esprit, cœur fervent!

HIPPOLYTE.

Oh! demandez aux dieux des fils qui me ressemblent!

THÉSÉE.

Retiens ton souffle, enfant, sur tes lèvres qui tremblent!

HIPPOLYTE.

Mon père, je ne puis, je touche au fatal seuil:

Hatez-vous de voiler mon visage...

THÉSÉE.

Quel deuil!

O cité de Minerve, ô terre de la gloire,

Quel homme vous perdez! quel nom! quelle mémoire!

IMMORTALITÉ.

PAR M. HÉRÉ, MEMBRE RÉSIDANT.

Rien ne périt dans l'univers, Mais tout change et tout se transforme: En revêtant une autre forme, Les objets ne sont que divers.

Le bois qui dans le feu pétille, Se décompose en éléments; Une partie éclaire et brille Comme le feu des diamants;

L'autre plus lourde et plus grossière, Qu'à la terre son poids retient, Retourne en forme de poussière A la terre dont elle vient.

L'eau qui tombe sur la montagne, En descend par mille canaux, Et, fertilisant la campagne, Se rend aux réservoirs des eaux.

Là, dans ses immenses rivages, Du soleil la douce chaleur La transforme encore en vapeur Pour former de nouveaux nuages. Un mouvement continuel
Fait tout mourir, fait tout renaître,
Et, par cette force, chaque être,
Tout en changeant, est immortel.

L'homme lui-même, être éphémère, Subit le sort universel; Il rend à la terre sa terre, Et son âme s'élève au ciel.

Cette ame simple, indivisible, Dont la nature est de penser, De comprendre, d'être sensible, Ne saurait se décomposer.

Mais que devient l'âme immortelle? De la grande âme atome errant, Comme la goutte d'eau, va-t-elle Se confondre dans l'Océan?

Recommençant une autre vie, Va-t-elle dans un nouveau corps, Selon son mérite ou ses torts Ou récompensée ou punie?

Changeant de sphère et de destin Qui tour à tour brille et se voile, Va-t-elle d'étoile en étoile, Parcourir des mondes sans fin?

Ou bien, en quittant cette vie, Soumise à l'immobilité, Est-elle à son sort asservie Pour l'immobile éternité? Nul ne le sait, c'est un mystère Qu'ici l'on ne pénètre pas. Le doute appartient à la terre, La lumière attend le trépas.

Mais si, regardant de la rive, Le lointain nous paraît obscur, Faisons le bien, c'est le plus sùr, De nous, après, quoi qu'il arrive.

28 Septembre 1856

PLUSIEURS FABLES

PAR LE MÊME.

LE SECRET D'ÈTRE HEUREUX.

Un jeune Athénien alla trouver Socrate: Enseignez-moi, dit-il, le secret d'être heureux; Chez moi partout le luxe éclate, Je suis riche, partant, j'ai tout ce que je veux. J'ai tout éprouvé, chevaux et maîtresse, Honneurs, dignités, somptueux repas; Du plaisir quelquefois j'ai rencontré l'ivresse, Mais le bonheur! je ne le trouve pas. - Vous ne le trouvez pas, et cela vous étonne? Lui répondit le sage, eh! mais, En ne vous occupant que de votre personne, Vous ne le trouverez jamais. Sur les desseins des dieux sachez régler les vôtres, Pour être heureux, soyez bon, croyez-moi; Car le bonheur n'est pas dans ce qu'on fait pour soi, Mais dans le bien qu'on fait aux autres.

24 Janvier 1857.

LE POULET QUI A PERDU SA QUEUE.

Pour attraper certain renard,
Qui rôdait et montait la garde,
On avait mis un traquenard.
Un poulet s'y prit par mégarde,
Seulement par la queue, et le reste du corps
Heureusement était dehors.
Pour dégager l'arrière garde,
Notre poulet fait mille efforts.
Il y parvient enfin, mais la pauvre volaille
Laissait bien des débris sur le champ de bataille!
Heureux d'en être quitte à ce prix cependant,

Le poulet s'enfuit au plus vite Rejoindre les poulets au gite. Loin de plaindre son accident, Ceux-ci le poursuivent encore Comme une honteuse pécore; Courent sus à ce malheureux, Et le plument à qui mieux mieux.

C'est une méthode commune A l'homme aussi bien qu'au poulet; Par malheur perdez une plume, On vous dépouille tout-à-fait.

Décembre 1855.

LE LIT DE PROCUSTE.

Certain grec du nom de Procuste,
A qui toute grandeur causait un grave ennui,
Avait un lit de fer qui devait être juste
Pour tout hôte imprudent qui pénétrait chez lui.
Ceux qui le dépassaient, la hache toute prête
Vous les raccourcissait; et, bizarre équité!
On allongeait, tirant, par les pieds, par la tête,
Ceux qui n'atteignaient pas à chaque extrémité.

Il est chez nous bon nombre de Procustes, Esprits jaloux, tranchants et vaniteux, Des grands talents détracteurs envieux; Mais qui pourtant sont moitié moins injustes, En permettant qu'on soit plus petit qu'eux.

7 Novembre 1857.

LE ROSIER FORCÉ.

Un amateur d'horticulture Chérissait surtout un rosier, Dont il surveillait la culture Avec un soin particulier. Nourri dans une chaude serre Au moyen de puissants engrais, Le rosier à souhait poussait dans une terre Qu'on avait préparée exprès. Bientôt, sous la triple influence Des excitants, de l'eau, de la chaleur. Notre arbuste se mit en fleur, Et charma tous les yeux par sa magnificence. Sa fleur était petite, et faible sa senteur, Mais il donnait des fleurs avec tant d'abondance Qu'il présentait vraiment un aspect enchanteur, Au grand ravissement de notre horticulteur. Mais on conserve peu le luxe qu'on étale; Pour l'arbuste il en fut ainsi, Et sa précocité lui fut bientôt fatale. Il avait fleuri vite, il passa vite aussi; - C'est le destin de toutes choses, -Et quand vint la saison des roses, Le rosier épuisé ne produisit plus rien. Bien avant la fin de l'année, Sa feuille jaunie et fanée

Tomba, quand les rosiers partout poussaient fort bien.

En éducation aussi bien qu'en culture, Ne forçons jamais la nature, Nous n'obtiendrions rien de bon;
Tout vient de soi dans sa saison.

Demander à l'enfant le travail du jeune homme,
Sur le pommier en fleur c'est demander la pomme;
De l'ordre universel c'est n'être pas content;
Dans son impatiente envie,
C'est supprimer un âge de la vie,
L'àge le plus heureux, et l'abréger d'autant.

1er Fevrier 1857.

LA MODE & LA RAISON.

Deux enfants de bonne maison,
Différentes de goûts comme de caractère,
Deux sœurs, la Mode et la Raison,
Sur la toilette étaient souvent en guerre.
La Raison à la Mode un jour dit: « Ma très-chère,

- « Avec vos extraits de chapeaux
- « Vous vous croyez bien élégante,
- « Et vous n'êtes qu'extravagante.
- « A quoi servent ces nids d'oiseaux
- « Qui ne vous couvrent pas la tête?
- « Sans l'épingle qui les arrête,
- « A l'instant ils seraient à bas.
- · Pour en mettre si peu, mieux vaut n'en mettre pas
 - « Trouvez-vous aussi bien commodes
 - « Ces énormes manches pagodes
 - « Qui vous laissent geler les bras?
 - « Et ces ridicules manchettes,
 - « Qui semblent avoir été faites
 - « Exprès pour tremper dans les plats
 - « Et pour essuyer les assiettes?
 - « Vous exagérez les contours
 - « En prodiguant la crinoline,
 - « Et sous la simple mousseline,
 - « Se grossissant comme des tours,
 - « Les jeunes filles, sans vergogne,
 - « Ressemblent à mère Gigogne!

Si c'est là se parer, je n'y comprends plus rien. »

- « Ma chère sœur, répond la Mode,
- « Que ce soit génant ou commode,
- « Tout ce que j'invente est fort bien.
- · Ces chapeaux qui si fort excitent votre rire,
 - Ne sont-ils pas avantageux
 - · Pour la figure et les cheveux
 - « Qu'à son aise chacun admire?
 - « Ces manches larges par le bas
 - · Permettent de voir de beaux bras
 - « Que le regard suit par les fentes.
 - « Ces jupes de robes bouffantes
 - · Que soutiennent d'amples jupons,
 - « Ou que gonfle la crinoline,
- « Font paraître, ma sœur, notre taille plus fine.
- « Vous voyez que pour tout j'ai de bonnes raisons. »
- - Vous en avez, ma sœur, même pour les contraires :
 - « Je me rappelle que naguères
 - Vous ne trouviez de visage joli
- « Qu'au fond d'un grand chapeau fait en forme d'oubli.
- « Vos manches amadis, sur le poignet serrées,
- · Faisaient chercher comment elles étaient entrées;
- « Et vos robes à pointe et collant sur le corps,
- Qui dessinaient trop bien les formes au dehors,
- - Etaient assez mal, je vous jure.
- Vous suiviez en ce temps de trop près la nature;
- · Vous vous en écartez par trop en ce moment.
- « Ah! vous seriez, ma sœur, bien triste assurément,
- « Si le juste destin soudain vous faisait être
 - « Ce que vous cherchez à paraître;
- S'il vous faisait grossir et rester pour toujours
- Telle que l'on vous voit sous vos vastes atours;
- · Portant des deux côtés une espèce de hotte,
- « Vous laisseriez bien loin la Vénus Hottentote.
- « Cette forme pourtant ne vous flatterait pas,
 - · Pourquoi l'affecter en ce cas?

- · C'est au moins une inconséquence.
- · Tout ce que vous portez est parfait, dites-vous?
- « Pourquoi changez-vous donc si souvent? Entre nous,
 - « J'en tire une autre conséquence;
 - « Je conclus de votre inconstance
- « Que vous n'avez encor rien trouvé de parfait. »
 - « Je change souvent, en effet:
 - « Ma nature est d'être inconstante:
 - « Ne suis-je pas femme? après tout,
 - « Qu'importe que je sois changeante
 - « Si je ne change qu'avec goût,
 - « Et pour être plus séduisante?
 - « L'exemple universel m'absout;
 - « Quand tout change sur notre sphère,
 - « Il faut bien changer avec tout,
 - « Et c'est par là que je sais plaire.
 - « Je suis la reine de la terre,
 - « Chacun se modèle sur moi,
 - « Et malgré votre humeur austère,
 - « Vous-même subissez ma loi.
 - « Si la folie extravagante
- « En ses écarts m'exagère et me nuit,
 - « Imitant ma mise élégante,
 - « De loin la sagesse me suit.
 - « Ainsi chacun me rend hommage,
 - « Il ne m'en faut pas davantage,
 - « Ma sœur, pour me croire assez sage,
 - « Pour agir comme auparavant. »

Et la Mode élégante, en caprices féconde, Ainsi continuera de gouverner le monde, Encor que la Raison en murmure souvent.

Décembre 1855.

LES ESPRITS FRAPPEURS

ET

M. HOME.

Depuis quelque temps dans le monde
On n'entend plus parler que des esprits frappeurs,
Sauteurs, danseurs, escamoteurs,
De mille objets divers invisibles moteurs.

Tantôt sur une table ronde
Des personnes posent la main,
Et la table se meut soudain,
Frénétiquement entraînée
Dans une valse forcenée.
Une autre fois désirez-vous
Vous informer d'une personne absente?
Aux questions qu'on lui présente,
La table répond par des coups;
Tant pour oui, tant pour non, ou les explique tous.

Dans l'univers entier, il n'est pas un seul homme Qui n'ait ouï parler d'un certain monsieur Home, De race américain, sorcier de son métier.

Un jour dans le noble quartier Qu'habitent le marquis, le comte et la duchesse, On voulut éprouver sa merveilleuse adresse. Le cercle était nombreux; grands seigneurs et prélats Femmes brillantes, magistrats, Se trouvaient réunis. Alors le noble maître, Voulant complaire à ses élus, Demande au medium s'il ferait bien paraître Ce que chacun aime le plus. Le sorcier se recueille et son œil s'illumine. Bientôt on voit descendre à travers les plafonds Des croix, des mitres, des cordons, De la dentelle et de la crinoline, Des jupons Malakoff, de la poudre de riz, Quelques aides de camp, mais très-peu de maris. Et chaque objet allait se rendre à son adresse, Lorsque, de son mari, voyant la maladresse, La maîtresse aussitôt demande une polka. Soudain sur le clavier une main invisible Joue avec un entrain fougueux, irrésistible, Quadrille des Lanciers, redowa, mazurka,

Valse à deux temps, et cœtera.

. Alors une ardeur infernale
Transporte tout le monde, et l'aube matinale
Les trouve encor dansant.

On dit que les esprits,

Quand ils n'ont pu trouver à se loger dans l'homme,
Errent inoccupés, et comme
Beaucoup de gens n'en ont pas pris,

Il en est maintenant beaucoup de disponibles,
Qui font d'excellents tours en restant invisibles.

Mais pour les faire agir, ces esprits merveilleux,
Il faut savoir se mettre en rapport avec eux;
C'est le secret des gens habiles

Qui surprennent les sots tout en se moquant d'eux.

15 Avril 1857.

LES ORPHELINS,

PAR M. GRONNIER, MEMBRE RÉSIDANT.

I

Le soir d'une tiède journée, Présage d'un beau lendemain, A pas lents, la tête inclinée, J'allais rêveur par le chemin.

C'était l'heure où la nuit sévère Epaissit l'ombre autour de nous: Au pied d'un rustique calvaire Deux enfants priaient à genoux.

Leur voix avait des mots étranges Et des accents inattendus; On eût dit, à les voir, deux anges Qui sur terre étaient descendus.

Tout-à-coup une plainte amère Sur leurs lèvres vint expirer; Ils s'entretenaient de leur mère Etsoudain je les vis pleurer! Scène à mes yeux encor présente! Les mains jointes, le front courbé, Ils murmuraient d'une voix lente Cet hymne de leur cœur tombé:

- O Dieu, soutien de l'innocence,
- · Que nous prions matin et soir,
- · Qui répands sur toute souffrance
- Le baume allégeant de l'espoir t
- « Pourquoi si, comme un père tendre,
- · Contre le mal tu les défends,
- « Prends-tu, sans vouloir les leur rendre,
- « Leurs mères aux petits enfants?
- · Pourtant nous aimions tant la nôtre!...
- « Mère aux sourires enchantés,
- « Qu'avons-nous donc fait l'un et l'autre
- « Que tu nous as déjà quittés?
- « Souvent, après l'heure d'école,
- « Empressés de nous réunir,
- « Notre père qui nous console
- Nous dit que tu vas revenir;
- « Mais des pleurs mouillent sa paupière
- « Sitôt qu'il te nomme; et les jours
- « Fuient.... l'herbe croît au cimetière...
- « Hélas! nous attendons toujours!... »

Ils disaient: la lune rêveuse Loin de nos yeux lasse d'errer, Comme une sœur mystérieuse Vint doucement les éclairer.

Sa lumière en blanches caresses Discrètement tombait sur eux... C'étaient les furtives tendresses De leur mère inquiète aux cieux!

L'heure avançait; ils achevèrent L'hymne de leur sainte douleur; Et, moins tristes, ils se levèrent, Grands tous deux devant le malheur!

Côte à côte, du chemin sombre lls prirent les fuyants détours; Mes yeux ne virent plus que l'ombre... Mon cœur les entendait toujours!...

NUIT NOIRE,

PAR LE MÈME.

Une lueur soudaine au loin paraît et brille... Est-ce le laboureur, est-ce une jeune fille Qui, voulant achever le travail commencé, Veille seule au village où tout bruit a cessé? Egaré dans la nuit, sans guide et sans boussole. Bienveillante clarté, ton aspect me console. J'ai besoin qu'en mon cœur se ranime l'espoir, Car mes membres sont las et le ciel est si noir! La nuit, comme un esprit fatal, inexorable. Pèse sur l'univers... Une ombre impénétrable Efface toute chose et voile l'œil humain. Le voyageur tardif doute de son chemin; Et l'on n'entend plus rien dans l'immense nature Que le roseau qui tremble et l'arbre qui murmure; Et par moments le chant — du jour trompeur signal-Que hasarde en son gite un coq trop matinal.

Pause effrayante! abîme ouvert à ma pensée, Que voulez-vous apprendre à mon âme oppressée?...

Dans sa maison bien close heureux celui qui dort! Oh! le jour c'est la vie et la nuit c'est la mort! La nuit c'est le sommeil, l'oubli, la fin, la tombe, Image du néant profond où tout retombe; Mais temps de paix pieuse et de soulagement Fait pour la réverie et le recueillement, Où l'ame, secouant pour un moment ses chaînes, Loin des illusions et des douleurs humaines, Va chercher jusqu'à Dieu.... jusqu'à la Vérité, Le secret de la vie et de l'éternité; Puis revient contempler, émue et solitaire, Cet hymen solennel du ciel et de la terre!...

Mon Dieu! sois favorable à ceux qui sur les flots Voguent en ce moment, nochers et matelots! Garde-les des écueils, sauve-les du naufrage; A l'heure du péril rallume leur courage; Et, guidant sous tes yeux leur mobile prison, Qu'ils atteignent au port en bénissant ton nom!

Que sur le pauvre en pleurs ta bonté prévoyante Surtout s'étende, ô Père! à sa voix défaillante Réponds; et que demain il trouve à son réveil, Avec le pain du jour, un asile au soleil!

Mais la rouge lueur à ma vue apparue,
Devant mes pas pressés s'est promptement accrue
Et me fait reconnaître, ô hasard! ô bonheur!
L'humble et chère maison où l'ennui dans le cœur,
Interrogeant le ciel et redoutant l'orage
Qui pourrait me surprendre au milieu du voyage,
Ma mère qui survient, à mes pas répondant,
Anxieuse, au foyer, veillait en m'attendant!

SUPERSTITION,

PAR LE MÊME.

- · Quand, s'acharnant à ta demeure,
- Une pie au vol incessant
- « Sur le même arbre qu'elle effleure
- Vient et revient en jacassant —

Me disait souvent ma grand'mère, Naïve femme d'autrefois —

- Mon enfant, fais une prière;
- « Un présage est dans cette voix.
- · C'est du malheur pour le village,
- De la tristesse pour ton seuil.
- Ecoute!.. au loin gronde l'orage!
- Vois!... ici repose un cercueil!
- « La vie, hélas! a des angoisses
- · Qu'ignore encor ton jeune cœur;
- Comme ces roses que tu froisses
- « Durent peu les jours de bonheur! »

Puis rassurant ma raison frêle Qu'alarmaient ces mots attristants, Elle essayait d'une voix grêle Quelque gai refrain du vieux temps.

Et moi l'esprit plein de fantômes, En sommeillant sur ses genoux, J'évoquais un monde de gnomes, De sylphes et de loups-garous.

Hommes crédules d'un autre âge! Le temps a bien changé les mœurs; On raille le diable au village; Nos enfants rient de vos terreurs.

Mais, malgré lutins et grimoire, Bons aïeux vous nous valiez bien: Votre erreur était de tout croire; La nôtre est de ne croire à rien!

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE LITTÉRATURE,

par M. GUIRAL, membre résidant.

Messieurs,

Dans la série des sujets que vous mettez annuellement au concours, vous avez placé l'an dernier une question d'une haute importance et d'une grande actualité.

Justement affligés des tendances matérialistes de notre époque et de la prédominance exclusive des intérêts positifs, qui en est la conséquence, vous avez eu la noble pensée de réagir contre ce courant et de rendre aux fortes études et aux saines traditions littéraires la place élevée qui leur appartient.

Persuadés que le relâchement des mœurs, au sein d'une civilisation très-avancée, ne peut avoir d'autre cause que la faiblesse des enseignements donnés aux jeunes générations, vous avez appelé l'attention des esprits sérieux sur les rapports qui

existent entre deux ordres de faits qui affligent les hommes de bien, mais dont on ne sait pas toujours se rendre compte, ni saisir la correspondance intime.

Vous avez clairement indiqué cette relation et l'étroite parenté qui existe entre l'intelligence et le cœur de l'homme, entre son instruction et sa moralité, en sorte que l'une ne saurait être abaissée sans que l'autre se dégrade dans la même mesure.

Il est impossible d'exprimer cette vérité d'une manière plus nette que dans la question que vous avez mise au concours, et que vous avez formulée en ces termes:

Expliquer comment l'affaissement du sens moral correspond à l'affaiblissement des études littéraires.

Grâces à Dieu, ils sont encore nombreux dans notre patrie les hommes éclairés qui savent résister aux entraînements du siècle, et qui défendent avec honneur et succès le drapeau des études classiques. En proposant un tel sujet à leurs méditations, vous aviez le droit d'espérer que votre appel serait entendu et provoquerait des travaux remarquables sur une question qui doit préoccuper vivement tous les esprits sages, habitués aux travaux de la pensée.

Votre attente a été trompée. Trois Mémoires seulement ont été adressés à la Société. En présence d'un résultat aussi imprévu, et sans vouloir tirer de ce fait une conclusion qui paraîtrait peut-être hasardée, votre Commission ne peut s'empêcher d'exprmer sa surprise et de se demander si le peu de sympathie qu'a rencontré le sujet désintéressé et purement scientifique que la Société Académique de Saint-Quentin a mis au concours n'est pas une preuve de cette préoccupation à peu près exclusive des intérêts matériels, qui menace de devenir le caractère particulier de notre siècle. Ce défaut de goût et d'attrait pour les choses de l'esprit et du cœur serait alors lui-même un signe de l'affaissement moral et de l'affaiblissement des études littéraires, auxquels vous désiriez, en tant qu'il dépendait de vous, apporter quelque remède.

Quoiqu'il en soit, votre commission n'en a pas moins examiné avec soin les Mémoires qu'elle avait à juger. Elle eut été heureuse de pouvoir les signaler et les recommander tous les trois au même titre, et de vous demander une récompense pour les auteurs. Trois bons écrits, traitant à fond la question et prenant la défense des fortes études avec cette supériorité et cette autorité que donnent la science, le talent et la conviction, c'eût été, après tout, un précieux résultat du concours que vous avez ouvert, et la Société n'aurait pu que s'applaudir du sujet choisi par elle.

Malheureusement, il n'en est pas ainsi. Le Mémoire portant le n° 2 est d'une extrême faiblesse, et la commission n'a pas hésité à le mettre hors de concours. Il a pour titre: Une Soirée au faubourg Saint-Germain, et pour épigraphe ces mots de Platon: Pulchrum est splendor boni.

L'entretien se tient dans un brillant salon du faubourg Saint-Germain, chez une dame russe, naturalisée parisienne par la supériorité de son esprit et l'élévation de son âme. Les interlocuteurs sont un poète, un voyageur, un diplomate, un agriculteur, un manufacturier, et la dame de la maison.

Mais que nous sommes loin de l'hôtel Rambouillet et de cette conversation si animée et si spirituelle qui fit au dix-septième siècle la réputation des salons français, maintint la pureté du goût, contribua pour une si grande part au perfectionnement de notre belle langue, et lui donna ce caractère d'élégance et d'universalité que personne aujourd'hui ne conteste.— Ici, point de style, des phrases négligées, une conversation languissante; on dirait une composition d'écolier, et l'on aurait certes une bien triste idée des salons parisiens du 19° siècle et des plaisirs littéraires que l'on peut y rencontrer, si on les jugeait tous par celui de M™ Stewchine.

Pour le fond des idées, ce travail manque d'unité, et ce défaut tient à la forme même adoptée par l'auteur. Il est à peu près impossible de suivre une pensée et de la développer dans un ordre logique, lorsqu'on fait intervenir à chaque instant dans le discours des interlocuteurs si dissérents de caractère, de culture intellectuelle et de position sociale. Le poète parle des ennuis de la vie prosaïque et des aspirations de l'âme vers l'infini; le voyageur, des pays qu'il a visités et des observations qu'il a faites; le diplomate fait un peu de politique : l'agriculteur célèbre la douceur des champs et leur salutaire influence sur le bonheur et la moralité: O fortunatos nimiùm sua si bona norint! Le manufacturier ne veut pas qu'on soit trop spiritualiste; l'homme n'est pas une intelligence pure; il faut songer aux nécessités de la vie animale et ne pas oublier que le corps est l'instrument de l'esprit. La dame de la maison fait du sentiment; elle parle de la religion, de Dieu, de la famille, de l'amour maternel, de saint Vincent de Paul et de la Vierge Marie. Signalons encore les trop fréquentes répétitions comme un défaut capital de ce travail. Le sujet proposé revient à chaque page; il est repris par chacun des interlocuteurs qui l'expose à son tour, le tourne et le retourne dans tous les sens, en sorte que l'auteur en est enlacé, et que la question est sans cesse posée sans être jamais résolue.

Néanmoins, nous serions injustes de ne pas reconnaître qu'en général, il y a dans le cours de cette étude de bonnes pensées, des idées justes et quelquefois des aperçus qui ne manquent pas de profondeur. Tout le monde sera frappé comme nous de la vérité des paroles suivantes, que l'auteur met dans la bouche du voyageur:

« La question mise au concours par la Société

» Académique de Saint-Quentin est à la fois une » question morale et littéraire, et elle offre par là » même un problème complexe. En effet, si l'affai-» blissement des études peut produire l'affaissement du sens moral, celui-ci à son tour réagit sur » l'éducation. On voit ainsi se produire réciproque-» ment dans cette question, vraiment sociale, la cause et l'effet. Un exemple analogue nous est fourni dans la nature physique par la campagne de Rome, dévorée par la sièvre paludéenne. L'aria cattiva en a fait une solitude autour de la » ville des papes, et la solitude, à son tour, en » aidant aux progrès-des miasmes pestilentiels, » rend complexe le problème de salubrité. Toute-» fois, comme la difficulté d'une question n'est » qu'un obstacle relatif, nous allons essayer de » montrer ici — où le point de vue est moral, que si les causes sont diverses, le remède est » principalement religieux.

» On peut dire que les principales causes de » l'affaissement du sens moral sont: le scepticisme, » l'amour de l'or, le sensualisme, les préoccupa-» tions matérielles, d'où résultent le mépris de la » poésie, l'oubli de l'idéal, le dédain des lettres » et des arts, etc., etc. »

Le Mémoire n° 1 porte pour épigraphe ces paroles de Montaigne: « Le gaing de notre estude est d'être devenu meilleur et plus sage. »

Il est écrit par un homme convaincu de la valeur

des études classiques et de leur influence salutaire sur la société. Les pensées les plus justes s'y trouvent exprimées avec une force et une éloquence qui partent du cœur. Le style en est généralement bon et soutenu. L'auteur aime et connaît le sujet qu'il traite; il a consigné dans son travail, ainsi qu'il le dit lui-même, le résultat de sa longue expérience et de ses lumières. Toutefois, il ne nous paraît pas avoir assez pénétré au fond de la question. Dès la première page même, on dirait qu'il ne l'a pas bien comprise; il semble la déplacer et l'on croirait qu'il s'agit pour lui non de rechercher la correspondance qui existe entre l'affaiblissement des études littéraires et l'affaissement du sens moral, mais de montrer comment la corruption du goût dans les œuvres littéraires porte atteinte aux mœurs publiques. Corruptum dicendi genus publicas mores arguit. Il dit, à la vérité, d'excellentes choses à cet égard, seulement elles sont en dehors du sujet. Non erat his locus. Nous citerons néanmoins le passage suivant, qui peint avec une noble et éloquente indignation les funestes effets de la mauvaise littérature:

« On a vu de nos jours des écrivains, insidèles à » la mission du talent, le faire servir à la parure » du scandale, se disputer le triste honneur d'ac- » créditer sur le théâtre, dans les livres, la théorie » du vice, et, comme si, pour des doctrines sub- » versives, il fallait inventer un idiôme à part, tor-

» turer la langue, et, par un mélange profane,
» altérer sa noble simplicité. De là, tant de pro» ductions informes et bizarres, jetées en pâture à
» l'oisiveté, des distractions sans but, des lectures
» sans souvenir, le métier d'auteur dévolu à la mé» diocrité, et la médiocrité si facile dans sa profu» sion indigente, qu'elle fatigue la presse. — Les
» lettres vivent de vertu non moins que de génie;
» le jour qu'elles s'avilissent, elles meurent. »

Plus loin, l'auteur comprend mieux le sujet; il revient à la question, la traite avec assez de talent, et en indique les vrais principes et le point de départ, lorsqu'il dit:

« Le cœur a ses besoins, de tous les plus impé-» rieux. Le culte des sentiments honnêtes et désintéressés doit donc être enseigné avant tous les autres. Si l'éducation ne fortifie les sentiments du juste, si elle n'habitue l'homme à préférer » l'honnête à l'utile, si elle n'a fait vivre ses jeunes » années dans l'atmosphère vivifiante des sentiments religieux, n'espérez point de résistance aux instincts funestes, ni des principes de conduite. Sous l'empire des sens, l'homme subira tous les jougs et cédera à toutes les influences du dehors. A côté de l'édifice social, élevons donc » l'édifice intellectuel, le sanctuaire des études, » appuyé sur la base immuable de la morale, reposant sur les magnifiques colonnes dont les siè-» cles ont orné son enceinte, où se gardent comme » un dépôt sacré les traditions léguées par l'anti» quité, accrues des chefs-d'œuvre de nos grands
» écrivains. »

Mais il s'égare de nouveau, et le tableau qu'il présente des études littéraires ressemble trop à un discours de professeur, adressé à de jeunes collégiens. On ne peut douter, en esset, que le passage suivant ne soit une réminiscence d'un discours de distribution:

« Qui de nous n'a présentes les paisibles de-» meures où s'écoula son heureuse enfance, les » joies naïves du triomphe et les larmes d'une » mère attendrie, baignant son visage? Et qui, » voyant près de s'obscurcir cette lumière, qui a » traversé tant de siècles et les a tous éclairés, » pourrait se défendre de les saluer d'un triste et » solennel adieu!

Nous regrettons d'autant plus ces défauts et ces inégalités qu'il y a des morceaux vraiment remarquables dans ce travail. L'opposition entre les sciences et les lettres y est parfaitement jugée, et la nécessité de leur union, bien appréciée. Les paroles suivantes méritent certainement d'être citées:

« Loin de nous la pensée d'atténuer en rien » l'hommage dû aux sciences, en présence des » merveilles dont elles nous étonnent. Celui qui » leur a payé un légitime et volontaire tribut ne » s'en fera pas le détracteur. »

- « On peut associer le culte d'Euclide avec celui » d'Horace, et priser aussi haut le génie de Newton » que celui d'Homère.
- » Pourquoi vouloir créer entre les sciences et
 » les lettres un antagonisme fatal aux unes et sans
 » profit pour les autres? Nous disons plus. Les
 » sciences ne peuvent se passer du secours des let» tres. Les Laplace, les Lacépède, les Cuvier n'é» taient des savants complets, que parce qu'ils
 » joignaient à une science profonde, l'art d'écrire
 » et la richesse de l'élocution. »

La Commission n'eût pas hésité à demander une mention honorable pour l'auteur de ce travail, s'il eût mis plus d'unité dans son œuvre, et si du commencement à la fin, il avait su se maintenir à la hauteur des pensées qui précèdent. Mais les défauts que nous avons signalés nous ont paru trop graves pour mériter cette distinction, et nous avons cru devoir, après mûre délibération, nous borner à lui donner, dans le classement, une place supérieure au Mémoire précédent.

Le travail qui nous est parvenu le dernier a pour épigraphe ces paroles de Montesquieu: On a vu l'étude des lettres... suivre constamment par toute la terre les progrès de la civilisation, naître, se développer, s'arrêter et s'éteindre avec elle.

Il peut se diviser en deux parties à peu près

égales, dont la première introduit le sujet, expose et discute avec talent, mais peut-être avec beaucoup trop d'étendue, les principes généraux et les vérités premières qui lui servent de base. C'est une éloquente et chaleureuse apologie des études littéraires, de leur salutaire influence sur la marche de l'esprit humain, et de leur incontestable supériorité sur toutes les autres branches de la science; mais l'auteur se laisse entraîner à des généralités, à des longueurs et à des répétitions qu'il eût été facile d'éviter. On a hâte de le voir entrer plus franchement en matière, car on se sent en présence d'un bon écrivain. Le style est soutenu, abondant, trop abondant parfois, — et ne manque pas d'une certaine grandeur. Les citations, empruntées aux meilleurs maîtres, s'encadrent parfaitement dans le texte, et celui-ci ne leur est pas trop inférieur. Les idées sont exprimées avec une conviction qui part de l'âme; les principes exposés sont ceux d'une saine philosophie et appartiennent aux pures traditions classiques. La Commission est heureuse d'avoir ici à louer bien plus qu'à critiquer, et elle est unanime pour vous proposer de décerner le prix à l'auteur de ce remarquable travail. Elle demande en outre une place dans les Annales de la Société pour une œuvre d'un mérite incontestable, qui établit, avec l'autorité que donnent la science et l'expérience, l'importance des fortes études et leur rôle immense dans l'éducation de l'homme et des sociétés.

La Société, après avoir entendu ce rapport, en adopte les conclusions. En conséquence, M. le Président ouvre le Bulletin n° 3, et proclame M. Mangin, de Francières (Oise), lauréat du prix de littérature.

Il sera écrit à l'auteur pour lui indiquer le jour où la médaille d'or lui sera remise.

Les autres bulletins sont détruits séance tenante.

COMMENT

L'AFFAISSEMENT DU SENS MORAL

CORRESPOND A

L'AFFAIBLISSEMENT DES ÉTUDES LITTÉRAIRES,

par Mr. MANGIN.

On a vu l'étude des lettres.... suivre constamment par toute la terre les progrès de la civilisation, naître, se développer, s'arrêter et s'éteindre avec elle. Montesquieu.

L'humanité est perfectible. Son essence, sa vie, son devoir, sont d'aller en s'améliorant sans cesse, pour resléter de moins en moins imparsaitement l'image et la volonté de Dieu, qui marqua un but divin à l'organisation des sociétés humaines. C'est là une loi générale et constante que nous sont connaître à la fois la révélation religieuse, les procédés philosophiques et le cri même de l'humanité, se manifestant dans l'histoire. Aussi, ce n'est pas impunément que les sociétés s'arrêtent dans leur

marche progressive; et, dès lors que le progrès ne vivisie pas le corps social, il y agit comme cause de destruction. Croissez et multipliez, voilà l'ordre venu d'en haut, et cet ordre est absolu, impérieux; il doit être exécuté.

Sans doute les hommes ont leur libre arbitre. Ils peuvent, au gré de leur esprit, s'attacher à la vérité ou à l'erreur. Ils peuvent s'élever en moralité et en dignité, ou se dégrader dans l'opprobre et l'avilissement. Ils peuvent s'enrichir par le travail ou se ruiner par la débauche. Mais ils n'en subissent pas moins cette loi de la nature, qui leur impose, sous peine de déchéance et de ruine, l'impérieuse nécessité d'ajouter sans cesse au trésor des connaissances et des épargnes, dont les labeurs du passé les ont mis en possession. Et c'est pour n'avoir pas obéi à ce décret de la Providence, que les sociétés florissantes de l'antiquité ont tour à tour jonché le sol des débris de leur grandeur.

Un écrivain éminent, qui s'est placé au premier rang des publicistes et des historiens de notre époque, a ainsi résumé cette loi providentielle qui, réalisée ou violée, produit la prospérité ou la ruine des sociétés, leur élévation ou leur abaissement: « L'idée de progrès, de développement me paraît être l'idée fondamentale contenue dans le mot civilisation. » (M. Guizor). Mais les transformations successives qui s'opèrent dans le sein des sociétés, ne sont pas abandonnées aux hasards de leurs

propres déterminations. Des lois naturelles travaillent sans cesse à diriger les peuples vers les fins prescrites à leurs efforts; et ces lois, dont on peut étudier le caractère dans la conscience humaine, dans l'essence et la succession des faits, placent la source de toutes les améliorations dont le sort de l'humanité est susceptible, « dans le développement de ses facultés, de ses sentiments, de ses idées, et dans le perfectionnement de son être moral par l'instruction. » (M. Guizor).

Nous avons insisté sur ces généralités, parce qu'elles ont le lien le plus direct avec notre sujet. De la nécessité imposée aux hommes et aux sociétés de progresser sans cesse, d'augmenter sans cesse la vie de chaque génération de toute la richesse de vie accumulée par les séries antérieures, résulte, en effet, pour les individus comme pour les peuples, l'impérieux besoin de croître indéfiniment en intelligence, de s'élever en moralité, et de détruire l'ignorance, cet auxiliaire des viles passions, cette irréconciable ennemie de la vérité. Car tout homme qui, dans l'histoire, considère le tableau des misères publiques, s'aperçoit bientôt que c'est l'ignorance qui, plus barbare encore que l'intérêt, a versé le plus de calamités sur la terre.

Mais, de toutes les branches des connaissances humaines, il n'en est aucune qui ait exercé une influence plus puissante que l'étude des lettres sur le développement des idées morales et la marche de la civilisation. Cette étude a joué un rôle unique dans le mouvement social; et l'on peut assirmer sans témérité, au double slambeau de la raison et de l'histoire, que les peuples qui s'adonnèrent aux études littéraires, brillèrent sous leur insluence de tout l'éclat de l'intelligence et de la vertu, tandis qu'ils retombèrent dans l'abrutissement et l'abjection des races dégénérées, aussitôt qu'ils les eurent délaissées.

Les belles-lettres, en effet, c'est l'étude morale de la vie et de la nature humaine. Elles envisagent l'homme par le côté spirituel de son être, et négligent en lui la partie matérielle pour ne voir que celle qui porte le cachet de son origine et de ses destinées divines. Prenez toutes les œuvres littéraires, les tragédies, les odes, les comédies, les poèmes épiques, les études historiques, les traités de philosophie, partout c'est l'âme humaine qui domine avec ses sentiments, ses passions, ses joies, ses tristesses, ses amours, ses haines, ses défaillances, ses idées sur Dieu, sur cette vie et sur une autre. C'est ainsi que l'étude des lettres a pour effet de spiritualiser celui qui s'y livre, et de l'élever au-dessus de la nature matérielle.

Etre historien, orateur, poète ou philosophe, c'est donner une forme à la pensée, un corps à la lumière, un accent à l'âme; c'est l'intelligence individuelle s'élevant à sa plus haute puissance par la science et par l'inspiration, et apportant son tribut à l'esprit humain pour l'enrichir, l'agrandir, le moraliser et l'éclairer. Quelque multiples que

soient les lettres dans leurs manifestations, elles ont toutes des origines communes, elles vivent des mêmes aspirations, elles tendent au même but, accomplissent un travail identique. Elles sont les interprètes de l'humanité dans ce qu'elle a d'universel et d'indivis pour ainsi dire; elles rapportent tout à l'humanité comme au seul point lumineux. Le philosophe la recherche dans ses réalités organiques et positives. L'historien l'étudie dans la raison objective des faits et dans l'action providentielle des événements. Le poète la prend du côté de ses désirs, de ses aspirations, de ses possibilités, de ses rêves, des illusions qui la charment et l'honorent. Le philologue la considère dans l'empreinte de son intelligence et le symbole sensible de sa pensée.

Sans rabaisser les sciences, qui sont aussi l'honneur de l'esprit humain en général, et l'honneur de notre siècle en particulier, on est forcé de reconnaître qu'elles ne contribuent que faiblement à l'éducation intérieure de l'homme et à la direction morale de la vie. Elles restent presque étrangères à tout ce qu'il y a de grand, de généreux, de hardi et de tendre dans la nature humaine; elles ne satisfont point au grand précepte de la sagesse antique: Connais-toi toi-même; elles n'éclairent celui qui les étudie, ni sur sa destinée, ni sur la société, ni sur Dieu.

Le défaut radical des sciences, considérées au point de vue moral, c'est de ne pouvoir parler au cœur. Or, l'esprit est le côté partiel de l'homme; le cœur est tout, et l'esprit a beau faire plus de chemin que le cœur, il ne va jamais aussi loin. La vraie grandeur de l'homme, a dit Vauvenargues, est dans son cœur. Aussi, l'étude des lettres est-elle infiniment plus favorable à l'ordre social et plus conforme à la nature humaine, parce qu'elle nous prend par ce côté sensible et vaste qui est à peu près le même dans tous les individus, et non par le côté raisonneur, inégal et borné qu'on appelle esprit. Les sciences, d'ailleurs, ne sont, pour la plupart des hommes, qu'une étude froide, compassée, qui ne s'adresse qu'à la raison mathématique, que l'industrie vient seule consulter, où l'art ne trouve pas d'aliment, dont le contact glace les âmes aimantes, et dans laquelle les cœurs blessés, agités par les troubles et les orages de la passion, ne trouvent aucun refuge.

Dieu nous garde, cependant, de méconnaître l'importance et la haute utilité des études scientifiques! Nous sommes chaque jour témoin des merveilles que la science enfante, et nous savons
combien notre époque a droit de s'enorgueillir de
ses succès. Elle a mis en œuvre avec une audace
prodigieuse et infatigable les ressources de la nature et les expériences de la science. Les résultats
obtenus, les victoires remportées sur le monde
matériel sont incontestables. Nous reconnaissons
que la civilisation, dans son sens le plus élevé et
le plus vrai, ne peut s'opérer que par la double

influence du bien-être et de la moralité. Enrichir et moraliser les peuples, voilà le but éternel, le devoir souverain de tous les gouvernements. Mais aussi la civilisation se manifeste bien plus par l'action des intérêts moraux que par celle des intérêts matériels. Et c'est pourquoi les sciences, en inclinant toutes nos pensées vers les choses sensibles, en poussant les esprits vers la recherche exclusive du bien-être matériel, en égarant les âmes dans le monde des corps, ne contribuent que faiblement à l'éducation morale de l'homme, à sa formation réellement sociale, et par suite n'ont qu'une importance secondaire dans le gouvernement des sociétés humaines.

Quelque belles et utiles que puissent être les sciences, elles n'ont donc pas l'importance des lettres. Car, au-dessus des lois physiques qui règlent le monde matériel, il y a les vérités morales qui président au développement naturel des individus et des sociétés. Au-dessus de l'instruction, qui s'adresse à l'esprit, il y a l'éducation qui forme le cœur, éclaire et prépare aux chances de la vie, conserve les mœurs et dirige les caractères. Au-dessus de la science, il y a la vertu; au-dessus de l'intelligence, la volonté; la volonté! qu'il faut avant tout savoir maîtriser, gouverner, discipliner, soustraire aux passions et plier au joug salutaire de la vertu et du devoir.

L'éducation, ce principe de toute société civilisée, ce grand intérêt des familles et des peuples, cette puissance qui fait la force des nations policées et les distingue, dans l'histoire, des peuples barbares, l'éducation n'est réellement complète et définitive que lorsque la littérature, de concert avec la religion, y a gravé son empreinte morale et imprimé son sceau civilisateur. En effet, la littérature est l'ensemble et la connaissance des belles-lettres, c'est-à-dire de toutes les productions de l'esprit où domine le beau moral et qui peuvent en inspirer le sentiment; c'est-à-dire de toutes les créations de l'intelligence, où sont exposés, sous une forme splendide et dans un langage pur et harmonieux, les vérités morales, les croyances supérieures, les principes immuables et éternels du vrai et du bien; car, selon le philosophe athénien, le beau est la splendeur du vrai et la forme visible du bien.

Le domaine de la littérature, et il n'en est pas de plus beau, c'est celui de la pensée, du sentiment et de l'art; sa part, et il n'en est pas de préférable, c'est celle du cœur; son influence, et il n'en est pas de plus grande, c'est celle qu'elle exerce à la fois sur les actions et les pensées, sur l'intelligence et la volonté, sur l'éducation intérieure des peuples, les progrès de l'esprit humain, la sagesse des lois, la noblesse des mœurs.

Tout ce qui est beau dans les cieux, sur la terre et sur les mers; tout ce qui est digne d'illustration; tout ce qu'il y a de touchant, de généreux, d'aimable dans la nature humaine; tout ce qu'il y a de grand et de noble dans l'homme, ses lumières, son génic, ses vertus, ses dévouements, compose l'immense et riche domaine des belles-lettres.

Le bien et le beau! telles sont les sources parallèles et voisines qui se retrouvent nécessairement au confluent de la grandeur et de l'infini, et où viennent boire et s'en retournent désaltérés les disciples des lettres. Dieu, les lois éternelles et l'univers, voilà bien l'objet des connaissances humaines, et tel est aussi l'objet de la véritable littérature. Elle s'élève jusqu'aux cieux, pénètre jusqu'au séjour de l'Eternel, jouit de l'aspect et de l'entretien de la divinité, et transmet aux mortels, avec ses oracles et ses prodiges, le feu divin qui anime ses œuvres. Elle raconte les beautés de la nature, ses grandeurs, ses harmonies, ses magnificences. Elle chante la patrie, sa gloire, ses héros, sa foi, ses malheurs. Elle peint sous un coloris séduisant les charmes de la beauté, les nobles transports de l'héroïsme, les stoïques grandeurs de la vertu. Elle inspire les grandes passions, les mâles sentiments, les aspirations généreuses, les nobles enthousiasmes. Mais surtout elle épure et fortisie les âmes, agrandit l'intelligence et dirige la pensée.

Une grande passion, une passion sainte lutte dans l'espèce humaine contre les appétits bas et brutaux qui tendraient sans cesse à la dégrader; c'est la passion de la vérité, que l'homme recherche, par une inclination naturelle, comme le principe de son être et le noble aliment de son intelligence. C'est cette passion qui rétablit à tout instant l'équilibre dans l'ordre universel, que les cupidités sensuelles troubleraient incessamment; c'est par cette passion seule que l'homme, au lieu de s'abaisser toujours davantage, à mesure que, par son industrie, il parvenait à satisfaire mieux et plus facilement ses besoins physiques, s'est, au contraire, élevé de plus en plus, adoucissant ses mœurs, perfectionnant ses lois, ennoblissant son intelligence.

C'est ce vaste besoin de l'âme humaine que la culture des lettres vient satisfaire, en développant les facultés de l'homme, en faisant grandir toutes ses puissances, en dirigeant sa raison vers les régions de la lumière et en stabilisant, pour ainsi dire, les assises de son intelligence. Alors les lumières se répandent; les superstitions et les erreurs disparaissent, car la faiblesse de l'esprit, autant que la corruption du cœur, donne naissance à des pratiques superstitieuses. Alors l'homme vit dans sa loi; il étend le cercle de son intelligence; il agit, en un mot, et l'action pour l'homme libre, c'est la vie. Exercé aux méditations sublimes et purisiantes, il connaît Dieu, il se connaît lui-même, il connaît sa place dans l'ordre des êtres, le principe, la règle et l'objet de ses destinées. Il a une idée plus nette et plus sûre de la distinction essentielle du bien et du mal, du juste et de l'injuste. Son intelligence agrandie s'élève jusqu'à la contemplation de ces vérités infinies et fécondes, dont la connaissance dissipe les ténèbres de l'ignorance et de la corruption, et résoud les plus grands problèmes du monde intellectuel.

Mais c'est surtout par les fruits produits dans l'ordre moral, que l'étude des lettres se recommande à l'attention de tous, et c'est là principalement que nous trouvons un exemple des relations de la littérature dans sa meilleure et sa plus haute définition. Les lettres offrent à l'homme des moyens efficaces de perfectionnement moral; elles sont la meilleure initiation à la vie pratique, et il s'échappe toujours de leur étude comme une puissante émanation de vie morale et d'activité sociale.

C'est à la fois une nourriture spirituelle pour l'âme et un doux et salutaire délassement pour l'esprit. C'est en même temps une récréation instructive et un frein moral. L'intelligence y trouve le plus exquis des bien-êtres, la plus délicate des jouissances; d'un autre côté, la conscience en retire une règle fixe de conduite, et lui doit ses perfectionnements les plus marqués. L'étude des let-. tres renferme tous les devoirs de l'homme, et par conséquent le principe de sa vie. « Elle est, dans ses enseignements, la loi de son esprit, dans ses préceptes, la loi de son cœur. » Elle forme son entendement en formant ses croyances; elle l'instruit de ses devoirs et de ses destinées, et par-là elle satisfait pleinement tous les besoins et tous les désirs de son âme.

Les doctrines sont les principes qui excitent et vivisient les actions, et de la justesse d'esprit découle nécessairement la droiture de conduite. Aussi, par l'adhésion du cœur aux doctrines élevées qu'enseigne l'étude des lettres, l'ordre se rétablit bientôt dans toute l'économie de l'être moral, et l'homme rentre en possession pleine et entière de toutes les facultés qui l'ennoblissent, le consolent, le moralisent et l'encouragent à faire le bien. Entouré des images de la beauté, vivant au milieu de ces images comme dans un air pur et serein, il s'en pénètre jusqu'au fond de l'âme et s'accoutume à les reproduire dans ses actions et dans ses mœurs. Uniquement soumis à la raison et à la vertu, il brave le mal et s'arme de ces sentiments mâles et courageux, qui sont, comme dit le premier Balzac, des courses que l'âme fait audelà des devoirs communs.

Alors la pure lumière de la vérité pénètre dans les cœurs pour en régler les mouvements; y féconde le germe de tout ce qui est beau, de tout ce qui est bien; règle les pensées de l'homme, ses affections, ses actions, par les deux grandes lois de la vérité et de la justice; suspend la puissance du mal, et développe tous ces germes précieux et salutaires que le Créateur a placés dans le cœur humain. Alors l'âme est comme placée sur un promontoire élevé; épurée et agrandie, elle plane dans les sphères supérieures, et s'élève aux idées de la grandeur morale. Le monde spirituel, le

monde de la conscience et des aspirations généreuses, dévoile ses horizons infinis, et s'ouvre entièrement à l'intelligence, qui s'y dilate et y trouve une expansion qui lui fait dominer les sens et la nature. Alors la délicatesse devient plus exquise, le langage plus pur, les mœurs plus douces, les élans généreux de l'âme plus multipliés. Le devoir n'est plus seulement une nécessité, mais encore une jouissance, un titre de valeur personnelle et de dignité. L'homme alors possède la véritable félicité, parce que le calme de l'esprit et la sérénité de l'âme compose le seul bonheur. Il s'accoutume à la bienveillance, et, par besoin autant que par justice, il se sent porté chaque jour à devenir meilleur. Il ressent plus vivement le noble penchant pour les choses héroïques, les actions magnanimes; il aime mieux la patrie, la gloire; il comprend mieux la véritable grandeur, le véritable patriotisme; il admire les héroïques dévouements, les dévouements entiers, complets, absolus, dont l'égoïsme et le calcul, ces dieux du monde social, n'arrêtent point les énergiques mouvements.

L'homme moral est esprit et cœur; il a donc besoin de deux choses, de nourriture et de lumière, de connaissance et d'amour. La culture des lettres pourvoit admirablement à ce double but, qui constitue l'homme parfait. En familiarisant l'homme avec les plus hautes pensées et les doctrines les plus spirituelles, elle perfectionne son intelligence. D'un autre côté, elle forme son cœur, en développant le sens moral, c'est-à-dire l'image de Dieu en nous, et en assujettissant à la règle immuable du devoir les actions comme les pensées.

C'est pour cela que l'antiquité, toujours si judicieuse et si pénétrante, donnait à la littérature le titre de bonnes lettres; douces et humaines lettres, bonœ litteræ, humaniores litteræ; et c'est pour signifier que toute culture morale, que tout progrès intellectuel devient impossible en dehors de leur influence, que nos pères reconnaissants et justes donnaient, au bienfaisant empire des lettres, le doux nom d'humanités.

Humanités! c'est-à-dire que les lettres sont le perfectionnement de la raison et du langage par l'étude des plus beaux monuments de la pensée, de la parole humaine, de l'éloquence, de la sagesse et du génie.

Humanités! c'est-à-dire que l'étude des lettres, par les enseignements qu'elle nous propose, et par les modèles de vertus qu'elle nous rappelle, s'adresse aux instincts les plus élevés de l'âme humaine, la passionne pour tout ce qui est vrai, juste, grand et beau, et fait prédominer en nous l'amour des biens intellectuels, ou de la justice et de la vérité.

Humanités! c'est-à dire que par la connaissance approfondie qu'elle donne du cœur et de l'esprit de l'homme, elle élève les idées, assouplit les caractères, adoucit les mœurs, les transforme, les transfigure et produit la civilisation, c'est-à-dire la bienfaisance sociale. Rien de plus propre, en effet, que la connaissance du cœur humain, à nous porter à l'indulgence, à fermer nos cœurs à la haine, à les ouvrir aux principes d'une morale humaine et bienveillante, à nous inspirer la douce concorde, la tendre humanité, l'esprit d'amour et de dévouement; aussi les hommes les plus éclairés ont-ils été presque toujours les plus indulgents, les plus désintéressés, et les plus enclins à se dévouer au bonheur de leurs semblables.

Humanités enfin; car c'est la culture des lettres qui produit les grandes âmes, les grands cœurs, les grands dévouements, les hautes intelligences. C'est la puissance qui civilise la barbarie, instruit l'ignorance, moralise la dépravation. C'est l'élément vital et réparateur qui transforme et fait revivre les peuples. C'est la vie véritable des intelligences et de leurs sociétés. C'est le refugeinviolable et salutaire de tous ceux qui sont agités par les troubles et les orages de la passion, de tous ceux qui éprouvent les mécomptes de l'ambition déçue, ou que l'infortune a frappés de sa main glacée. C'est la source où s'abreuvent toutes les sympathies généreuses. C'est le foyer où s'embrasent tous les enthousiasmes. Elle appelle, cette bienfaisante étude, elle appelle les âmes rêveuses et tendres. en même temps que les esprits positifs; ceux qui ont besoin de croire et d'aimer comme ceux qui ont besoin de connaître; ceux qui cherchent des consolations comme ceux qui demandent des triomphes; et les esprits s'en retournent illuminés, les âmes fortifiées, les cœurs soulagés.

Aussi les lettres furent-elles toujours cultivées avec enthousiasme et avec succès par les penseurs les plus sérieux, les génies les plus profonds, les esprits les plus pénétrants, les moralistes les plus purs et les plus vertueux. Ces nobles représentants de la raison humaine en ont fait leur culte, ils ont vécu dans leur étude; et la postérité reconnaissante les a surnommés les conducteurs de l'humanité, pour avoir jeté dans les mœurs par leurs discours, par leurs écrits, par leurs exemples, comme les semences de la civilisation. Car le génie tient moins à la force de l'esprit qu'à la grandeur morale, et les grands écrivains sont presque toujours de nobles esprits et de nobles cœurs, qui honorent l'humanité autant par l'éclat de leurs vertus que par la splendeur de leur intelligence.

Les vrais gens de lettres et les vrais philosophes ont beaucoup plus mérité du genre humain que les conquérants. Le règne de certains guerriers est semblable « à un météore éclatant et rapide qui , après avoir parcouru la voûte azurée des cieux , en y répandant une lumière éblouissante, ne laisse sur sa route que de profondes ténèbres. » Leurs exploits sont chantés ; ils reçoivent ces hommages éclatants , partage de tous ceux qui ont vivement parlé à l'imagination des hommes. Mais , en cessant à leur mort d'être utiles à la nation , ils tom-

bent dans l'oubli; tandis que les véritables écrivains conservent toujours leur premier éclat; et, en cessant de vivre, ils ne cessent point d'être utiles au public. Ils enseignent du fond de la tombe avec autant d'autorité qu'ils enseignaient du haut de la chaire; ils laissent des ouvrages dont la gloire ne s'éclipsera jamais, et. leurs œuvres à la main, ils traversent les distances et les siécles, et dominent les agitations de la multitude.

L'étude des lettres se manifeste également dans la personnalité humaine par le développement de la liberté, et, avec la morale la plus pure, avec la religion du devoir, elle imprime dans les âmes l'indestructible sentiment de l'indépendance, de la conscience humaine. Elle augmente la liberté, en augmentant son élan de toute la conscience des vérités qu'elle lui révèle. L'histoire nous apprend que la liberté des peuples par les progrès de la science est la seule qui avance toujours, sans reculer jamais; toute autre liberté ne dure que ce que dure l'éclair qui précède la foudre. Une nation d'hommes éclairés, capables de connaître et d'apprécier les droits qu'ils tiennent de Dieu, ne saurait être réduite à la servitude. La tyrannie fuit devant les rayons de la science; elle ne peut prévaloir que dans les pays où règne l'ignorance, qui jette toujours les peuples dans un nouveau lit de Procuste, où elle les mutile jusqu'à ce qu'ils aient perdu le mouvement et la vie.

Il faut la liberté aux aspirations du poète, aux

méditations du philosophe, aux recherches du savant. C'est la liberté qui protège la marche ascendante de l'humanité dans les voies lumineuses de la civilisation. La tyrannie, au contraire, infecte de son souffle les germes de tous les talents et de toutes les vertus, porte l'abrutissement dans les intelligences et la dépravation dans les volontés. Ce fut l'air de liberté que respira Tacite dans sa première jeunesse, sous le règne de Vespasien, qui donna du ressort à son âme et de l'élan à sa pensée; il devint un homme de génie tandis qu'il n'eût été qu'un homme d'esprit, s'il fût entré dans le monde sous le règne de Néron.

L'homme est à la fois personnel et sociable, le plus personnel et le plus sociable des êtres; et les lettres nous donnent l'expression la plus élevée et la plus étendue de la sociabilité. Elles attestent l'existence des peuples; bien plus, elles en marquent les différentes phases et les progrès. La littérature est comme le kaléïdoscope de la société vue en un clin-d'œil, où apparaissent et disparaissent les passions, les misères, les influences qui décident des destinées terrestres et de la direction de nos actes. Elle nous fait connaître tous les ressorts du corps social; elle nous en démontre tous les replis cachés, toutes les pulsations, tous les battements. C'est le miroir fidèle de l'époque où elle apparaît avec ses émotions, ses doutes, ses espérances, ses angoisses, ses symboles. C'est le cœur de notre espèce analysé dans tous ses replis indépendamment de ses enveloppes. C'est, en un mot, l'homme tout entier dans son dualisme contradictoire, dans son intelligence complexe.

Les lettres ont donc des rapports intimes et nécessaires avec l'ensemble de la société et la marche générale de l'humanité. Elles épurent la conscience publique qui préserve des aberrations la conscience privée, ou les répare, et qui est comme l'âme des sociétés modernes. Elles rétablissent les rapports des hommes entre eux dans le sens de la vérité et de la justice; et ce que nous appelons les liens sociaux, tout ce par quoi nous vivons en commun, les lois, les coutumes, les institutions, les mœurs, l'opinion, se conservent et se maintiennent, sous le souffle bienfaisant des lettres, dans leurs rapports naturels.

Aussi les lettres sont-elles le premier signe et la condition même de la civilisation. Leur progrès, leur décadence, leur rétablissement et leur perfection peuvent être regardés comme la mesure et le degré de l'état moral des peuples. Car les peuples qui ne les cultivent pas ou qui ont cessé de les cultiver ne sont que des sauvages ou des barbares plongés encore dans une profonde ignorance, laquelle rend toujours l'homme brutal, grossier, misérable et cruel.

Telles sont les lettres. Tels sont les précieux effets, les résultats importans, les innombrables bienfaits que procure leur étude. Elles sont les asiles de la mémoire des héros, les dépôts sacrés de la vertu et la gloire. Ce sont elles qui forment et enrichissent l'intelligence, ornent le cœur, adoucissent les mœurs, embellissent l'imagination, ennoblissent la sensibilité, et donnent à l'âme tout entière un élan généreux vers les belles choses. Ce sont elles qui polissent et perfectionnent l'humanité; ce sont elles qui, tout en rendant l'homme plus parfait, développent, fortisient et agrandissent de plus en plus la somme de lumières, de bien-être et de bonheur dont se forment la prospérité des familles et la civilisation des états. Ce sont elles qui ouvrent les voies de l'avenir et qui tracent les routes où doivents'engager les siècles et les générations.

Qui dès lors pourrait encore hésiter à proclamer la haute et souveraine nécessité de la culture des lettres? Cette nécessité, tout nous la prouve, nonseulement la philosophie et la morale, c'est-à-dire la théorie de l'âme humaine, mais encore l'histoire, c'est-à-dire l'expérience des faits. Rien, en effet, de plus nettement accusé dans l'histoire générale que le fait du progrès indéfini de la civilisation sous l'empire toujours croissant des lettres, d'autant plus qu'il contraste manifestement avec le progrès de décrépitude qui assaillit les peuples, quand ils viennent à méconnaître leur souverain pouvoir. Ouvrons les annales de l'histoire; considérons les différens peuples de la terre à l'époque de leur décadence, et nous y trouverons la loi morale continuellement violée par les passions en même

temps que la vérité obscurcie par une multitude d'erreurs; la volonté pervertie en même temps que la raison corrompue par d'innombrables superstitions; le dérèglement des mœurs à côté des égarements et de la stérilité de l'esprit. En un mot, l'histoire nous dira « qu'on a vu la culture des lettres suivre constamment par toute la terre les progrès de la civilisation, naître, se développer, s'arrêter et s'éteindre avec elle. » Elle nous dira que le déclin de la littérature concourt toujours avec la décadence des vertus publiques et privées, et que l'affaiblissement du sens moral correspond toujours avec l'affaiblissement des études littéraires.

Il n'entre pas dans notre dessein de faire l'histoire même partielle de la littérature chez les différents peuples qui occupèrent tour à tour la scène du monde, et l'on comprendra facilement que nous pouvons à peine offrir quelques traits d'un si vaste tableau. C'est la ferme foi de l'histoire que l'étude des lettres est une source de morale et de progrès social. Partout où elles ont été cultivées, ont germé les vertus, et la civilisation a porté ses plus beaux fruits. Partout où elles ont été délaissées, la lumière intellectuelle et morale s'est obscurcie, l'image du bien s'est désigurée, le désordre a prévalu. Aussi nous contenterons-nous de rappeler brièvement les civilisations grecque et romaine; et ce rapide coup d'œil jeté sur l'histoire du passé suffira pour nous convaincre du parallélisme parfait qui existe entre le développement des études littéraires et le rayonnement simultané de la civilisation. Cette considération historique nous montrera jusqu'à l'évidence que l'extinction totale de la vie littéraire chez un peuple est l'entière extinction de la vie morale de ce peuple, comme de son parfait développement résulte pour les nations la plus grande force de vie. Nous terminerons cet aperçu historique par quelques réflexions sur l'état moral et intellectuel de la société contemporaine.

L'histoire de la littérature grecque, c'est l'histoire du peuple le plus heureusement doué qui fut jamais à la recherche et à la conquête du beau. La Grèce, dans une courte période et sur un territoire relativement imperceptible, a épuisé tous les genres de gloire et produit des chefs-d'œuvre qui ne cesseront de faire l'admiration et le désespoir de la postérité. Quiconque a en soi la religion du beau, s'incline avec respect devant ces legs précieux que nous laissa l'antiquité grecque, et vient y chercher des inspirations, des souvenirs et des modèles. Jamais les arts de l'esprit ne furent cultivés davantage et ne s'élevèrent à un si haut degré de perfection. Jamais l'art et la poésie ne jetèrent de plus vives splendeurs. Aussi le règne de la littérature et de la poésie fut-il pour les peuples de la Grèce l'époque de leur plus grande force réelle et de leur gloire la plus pure. C'est alors que la Grèce nous apparaît dans l'histoire toute rayonnante de beauté et de grandeur, honorée par de

grands génies, défendue par de nobles caractères, illustrée par les lettres qui l'enveloppent de toutes parts de leur lumineuse et vivisiante atmosphère. C'est alors qu'éclate l'amour de la patrie avec son énergie, sa plénitude, ses transports, ses délires même.

L'enthousiasme de la valeur, le sentiment de la liberté, les dévouements héroïques qu'elle inspire, la douceur et l'élégance des mœurs, le culte de la beauté, le sentiment développé de l'art et du goût avec ses émanations bienfaisantes et ses applications sociales, tels sont les grands caractères qui distinguent la civilisation hellénique; tels sont les grands traits qui placent le peuple grec au-dessus de tous les autres peuples de cette époque, et font de son histoire la plus splendide expression de la civilisation antique. Cette histoire est pleine de faits éclatants et de noms illustres, qui ont laissé de nombreux et frappants témoignages de la sagesse dans ce qu'elle a de plus éminent, du courage dans ce qu'il a de plus intrépide, du génie dans ce qu'il a de plus noble et de plus élevé.

C'est qu'il y a dans la culture des lettres quelque chose qui soutient la raison et le cœur, produit la sociabilité et élève la nature humaine à une hauteur qu'elle ne peut atteindre sans le secours de cette étude. C'est qu'il y a dans les lettres un principe bienfaisant et moralisateur qui réalise la perfection de l'intelligence, de la moralité, de la civilisation, dont restent éternellement privés les peuples qui ne les cultivent pas, et qui s'altère et s'éclipse chez ceux qui les négligent, comme nous le prouve l'exemple même de la Grèce.

Après avoir été le foyer des lumières du monde alors connu, après avoir porté le sceptre de l'intelligence et de la puissance, la Grèce s'arrête tout-à-coup dans sa marche civilisatrice. On n'y voit plus que les débris d'une puissance autrefois si florissante; elle éprouve, à tous moments, les cruautés du despotisme et les convulsions de l'anarchie. Hier, reine des peuples, elle n'est plus aujourd'hui qu'une nation asservie, devenue le mépris et l'esclave des autres peuples. Les Grecs, avilis et corrompus, courent au-devant de la servitude; enveloppés de toutes parts des ténèbres de l'ignorance et de la corruption, ils se livrent aux excès les plus contraires à la nature et à l'humanité. « Plus de lois, plus de citoyens; nulle idée de la gloire, nul attachement au bien public. La vertu, comme la vérité, est soumise à une sorte d'ostracisme; et ce peuple, enfant corrompu, se fait un jeu de tout, de la religion comme de la société, du gouvernement comme des mœurs. » (Lamennais.)

A cette pauvreté morale, correspond historiquement la décadence de l'intelligence; à cette corruption du cœur, viennent s'adjoindre les égarements et la stérilité de l'esprit.

Le style n'est plus qu'une phraséologie déclamatoire et empesée, née des querelles philosophiques. La poésie, ne s'inspirant plus de l'enthousiasme de la foi, de l'amour sincère de la vertu et de la vérité, n'est plus que la glorification des plus mauvais instincts de la nature. La philosophie « évoque en vain, sous le platane du Pirée, l'esprit errant de Platon, » et le cap Sunium, qui a été le témoin de ses sublimes méditations, n'est plus ému que par les flots courroucés du génie des tempêtes. On n'entend plus, à l'Académie ou au Lycée, ces grandes voix des philosophes, si pleines de raison, de calme, de dignité, de conscience, de liberté. Ces grandes intelligences ne laissent plus échapper ces sublimes et bienfaisantes notions de morale, qui allaient trouver les masses et leur révélaient la vraie destinée de l'humanité. La tribune aux harangues est muette; l'agora est déserte. L'éloquence n'est plus qu'un fastueux néant, qu'un jeu d'esprit qui remplace l'intelligence et l'inspiration; et dans les écoles règne, avec les rhéteurs et les sophistes, le bel esprit qui est le plus irrésistible agent de corruptiun qui puisse attaquer l'art et la pensée. A force de subtilités et de vains raisonnements, ces indignes successeurs de Socrate et de Platon « confondirent toutes les idées, obscurcirent toutes les notions, énervèrent toutes les croyances, nièrent toutes les lois, et par là creusèrent un abîme profond, au fond duquel la société grecque tomba toute brisée et sanglante. » Aussi la Grèce, après avoir brillé de tout l'éclat de l'intelligence et de la vertu, retomba dans l'abjection des races dégénérées; elle fut asservie et prouva de nouveau cet axiome de l'histoire: Toute nation sans lumières, lorsqu'elle cesse d'ètre sauvage et féroce, est une nation avilie et tôt ou tard subjuguée.

Le même phénomène intellectuel et moral se reproduit exactement dans l'histoire romaine. Que pourrions-nous dire après Montesquieu, après Gibbon et tous les historiens qui étudièrent et décrivirent les causes de la décadence romaine? Le peuple n'est plus qu'une ruine vivante, dont le sousse de la puissance s'est retiré, et qui roule à la mort sur la pente fatale de la décadence. C'est une nation dégénérée dont la dégradation ne demande plus au pouvoir que les jeux et les fêtes publiques. Pour bien comprendre la corruption de la société romaine, pour bien apprécier les difformités morales monstrueuses que présente le peuple-roi dans la dernière partie de son histoire, il faut étudier les œuvres de Tacite, il faut lire ces pages tachées de débauche, de honte et de sang, où la vertu antique et stoïque prend le burin et l'apparente insensibilité de l'histoire pour inspirer la haine de la tyrannie, la puissance de la vertu et la grandeur des dévouements héroïques. Aux Marcellus, aux Fabricius, aux Fabius, ont succédé les Néron, les. Tibère, les Galba. La liberté n'est plus qu'une chimère, qu'un vain fantôme; et avec la liberté, la bonne foi, la vertu, les mœurs ont disparu, le courage et la valeur se sont évanouis.

Cette période est également pour les lettres une époque de dégradation complète et de stérilité. Tout se mêle et se confond. De toutes parts la corruption entre dans le langage comme dans les mœurs, et les grandes compositions disparaissent. Les lettres romaines, qui avaient jeté un si vif éclat sous le règne d'Auguste, sont précipitées vers une décadence rapide. Le goût des belles-lettres se corrompt, et la véritable éloquence disparaît avec Cicéron, Hortensius, Messala et Pollion. L'histoire a justement flétri les écrivains de cette époque du nom de panégyristes et de rhéteurs. Ce sont des esclaves qui n'écrivent que pour flatter les tyrans, et dont l'éloquence vénale ne produit que de froides déclamations. Ce sont des affranchis qui, pour être applaudis par les patriciens corrompus et être admis à leur table, flattent les grands vices et les débauches monstrueuses de Rome, « prodiguent l'esprit, les traits délicats, le faux goût devant des débauchés, et colportent dans les maisons des grands leur facilité et leurs inspirations disponibles. Quintinien, la gloire de la toge romaine, vante la sainteté de Domitien, son éloquence, son talent poétique. Martial se met à ses genoux et baise la poussière que foule César. Tacite lui-même a accepté des places de César et les a peut-être méritées. » (M. Nisard.)

Le génie polémiste et sophistique avait usé la Grèce; il fut également fatal à la puissance romaine, et l'école des rhéteurs et des sophistes contribua plus encore que l'invasion des barbares à la destruction de ce grand empire, qu'avaient élevé plusieurs siècles de gloire militaire, de vertus civiles et d'illustrations littéraires. Cette funeste école, que n'inspiraient point l'amour du bien public, le sousse de la vertu et des nobles enthousiasmes, ne respecta rien, ni les vérités les plus apparentes, ni les plus assurés fondements de la société, ni les lois les plus vénérées dans l'ordre de la politique, de la morale et de la religion. Ainsi trahie et polluée par ceux-là mêmes qui avaient mission de rétablir le règne de la vertu et de la vérité, en faisant revivre le goût des belles lettres et de la saine littérature, Rome, avilie et corrompue, tomba devant le premier barbare qui se présenta devant ses murs.

Comme la Grèce et l'Italie, ses sœurs en gloire ainsi qu'en abaissement, l'Afrique nous offre un exemple frappant des rapports intimes qui existent entre la littérature et la marche de la civilisation, entre les produits intellectuels et la vie morale des peuples. Sur le sol de l'Afrique ont fleuri quelques-unes des plus puissantes et des plus anciennes monarchies, et une de ses grandes vallées fut le berceau des lettres, des sciences et des arts. L'Afrique qui abrita la florissante Carthage, l'Afrique qui fut le jardin de Rome et qui produisit Tertulien, Térence et saint Augustin, l'Afrique a descendu, avec l'invasion des barbares, la pente d'un effroyable néant moral; elle a reculé dans la bar-

barie, elle est tombée dans la dégradation et l'avilissement. Depuis lors toutes les civilisations ont cotoyé l'Afrique, aucune n'a pu y vivre. Après un éclat passager, le flambeau s'en est éteint dans les guerres, dans le sang, dans la barbarie, dans l'ignorance. A quelque page qu'on ouvre les sinistres annales de cette partie du monde, une lueur de feu les éclaire, ou c'est une nuit profonde du sein de laquelle sortent par intervalles d'effroyables clameurs de mort et d'inconsolables gémissements.

Après l'invasion des barbares, les études cessèrent en Europe. La philosophie et les lettres devinrent comme ensevelies sous les débris de l'empire romain. La domination des barbares couvrit le sol de ruines, et sur ces ruines se déployèrent les passions grossières et brutales des conquérants. La barbarie et l'ignorance régnèrent tour à tour avec les superstitions avilissantes et les extravagances perturbatrices qu'elles entraînent toujours avec elles. Durant cette période, la société fut livrée en proie à d'effroyables tourments, et faillit périr sous le choc des hordes farouches vomies par le Nord.

Toutefois, les lettres et les arts, qui avaient été également frappés d'un sommeil profond et léthargique pendant cette nuit si longue qui s'étend du siècle de Constantin à celui des Médicis, triomphèrent ensin de la barbarie qui était venue se jeter à travers leur action régénératrice. Leur salutaire influence civilisa ces hommes grossiers, et les ténèbres qui voilaient l'horizon du monde social

disparurent devant leurs pures et limpides clartés. La civilisation reprit sa marche bienfaisante et rayonna dans toute sa splendeur sous le règne de Louis XIV.

Le dix-septième siècle offre aux applaudissements de la postérité la plus rare assemblée de grands esprits et d'hommes de génie que l'histoire ait jamais enregistrée dans ses annales. Il y eut en ce temps-là, « dans toute l'Europe, comme un effort unanime des esprits pour reculer les limites des connaissances humaines, et rien, dans les siècles qui avaient précédé ou qui ont suivi, n'est comparable à cette espèce de ligue qui se forma, sous Louis XIV, entre les hommes du plus haut génie et de la plus pure vertu pour conquérir la vérité. » (LAMENNAIS.)

Notre siècle semble avoir abandonnéles tendances littéraires de cette grande époque. C'est vers les sciences que se détermine d'une manière très-nette le courant des intérêts qui ont déserté aujourd'hui les lettres. Une impulsion irrésistible, dont la source remonte à la philosophie sensualiste du xvm siècle, pousse et entraîne presque fatalement les esprits à la culture exclusive des sciences. Les arts industriels reçoivent une active impulsion. Tous les ressorts de l'activité humaine se déploient pour centraliser toutes les forces de l'intelligence et diriger chacune d'elles vers les applications des découvertes opérées par la science.

A Dieu ne plaise que nous soyons ni injuste, ni

ingrat! Nous comptons tous les bienfaits de la science, et nous reconnaissons que l'industrie lui doit la plus belle part de ses triomphes et de ses succès; que l'humanité lui est redevable des améliorations, des perfections et des progrès qui se sont accomplis dans la société depuis le commencement de ce siècle. Nul plus que nous n'admire ces hommes patients, laborieux; dévoués; héros paisibles, comme les appelle Cicéron, qui, dans la retraite et le silence, au prix de veilles et souvent de privations, face à face avec la nature, l'interrogent, la pressent et obtiennent d'elle la révélation de ces vérités fécondes qui, à la fois, enrichissent notre intelligence et embellissent notre globe.

Si les horizons de la science se sont prodigieusement étendus, d'un autre côté les sphères littéraires tendent chaque jour à se restreindre. Et tel est aujourd'hui le péril qui les menace, que des esprits supérieurs, d'ailleurs, mais exclusifs, ont voulu faire prévaloir l'opinion que les lettres ne font que surcharger le programme d'une éducation libérale; que la science des lois physiques suffit pour former le fondement de l'instruction morale et religieuse, et qu'elle doit être considérée comme le meilleur moyen d'élever l'âme, de nourrir et d'exercer la raison, et d'atteindre le but suprême de l'éducation. Une pareille opinion sape trop les bases les plus inébranlables de la nature humaine pour que nous prouvions le droit que possèdent les lettres à conserver leur prépondérance déjà consacrée par le temps. C'est pourquoi nous regrettons ce mouvement des esprits vers les sciences au détriment de la littérature, au détriment de l'art et du goût. C'est pourquoi nous déplorons l'abandon de ces études supérieures qui forment surtout et avant tout l'homme moral, et procurent les vrais biens de l'intelligence, en développant tout ce qu'il y a de plus pur, de plus noble et de plus élevé dans la nature humaine.

Car, déjà nous l'avons dit, les belles-lettres, c'est l'air ambiant de la nature humaine, c'est la génération féconde et inépuisable de toute civilisation. Tout ce qui rentre dans le domaine littéraire fait partie de l'organisme même du peuple, et correspond directement et promptement avec ses facultés morales, car le peuple vit beaucoup plus par le cœur que par l'intelligence. Semblables au soleil qui, par la vertu de ses rayons, met en mouvement l'appareil de la vie à la surface de la terre, les études littéraires vivisient toute l'organisation sociale, et enveloppent les âmes d'une atmosphère spirituelle; nous la respirons, nous en vivons, elle fait partie de notre substance, et son pouvoir se fait sentir sur ceux-là mêmes qui semblent rester étrangers à son action immédiate.

Cette disposition des esprits à la culture des sciences et des arts industriels a donné naissance, dans ces derniers temps, à une littérature fort peu divertissante; nous voulons parler des publications faites par les économistes. Cette littérature peut avoir les résultats les plus terribles et les plus désastreux. En effet, « depuis que l'économie politique se trouve admise, comme science et comme doctrine sociale, à exercer une action directe et à peu près exclusive sur la destinée des peuples, il s'est fait dans l'esprit humain une éclipse totale de vérité. Non contents de réduire, aux misérables proportions d'une théorie des intérêts matériels, le but sublime de l'homme ici bas, quelques prétendus savants se mirent à la recherche du bonheur absolu qu'ils espéraient trouver dans les conditions physiques des individus et des sociétés, et, par suite, en dehors des conditions morales de toute civilisation. »

Ce n'est pas que l'économie politique ne possède une certaine importance, et ne puisse utilement renseigner les nations. Elle est bonne, tant qu'elle reste une anatomie sociale qui décrit et examine des faits. Elle est digne de l'attention de tous, tant qu'elle développe les vérités qui peuvent contribuer à l'accroissement de la richesse publique, au développement du bien-être matériel et moral des populations. Mais la plupart des économistes ont outrepassé cette règle: semblables à ces carabins de bas étage qui nient l'existence de l'âme humaine, parce qu'ils ne l'ont jamais rencontrée sous leur scalpel, ils ont expérimenté cruellement sur la société, comme sur une âme vile, in animá vili; et, après avoir disséqué les peuples tout vivants pour chercher dans leurs entrailles les mystères de l'organisation sociale, ils n'ont vu que

l'extérieur, le costume, et non l'homme; ils n'ont pas aperçu cette force intérieure et toute spirituelle, qui est la vie de l'homme et plus encore celle des nations. Alors, enseignant une doctrine nouvelle, ils prêchèrent l'amélioration de l'homme par le déchaînement de ses appétits, et poursuivirent la fondation d'une société inconnue jusqu'alors, espèce de monde idéal rêvé par des sophistes, dont la souffrance serait bannie et qui ne connaîtrait pas la misère. Ils s'imaginèrent créer la société avec de simples combinaisons, et affirmèrent que la loi des sociétés tient toute dans le développement de la richesse, et que cet accroissement successif de bien-être est le but véritablement social et la seule amélioration possible de la dure condition humaine. C'était là répondre à une question morale par une raison économique. C'était déplacer la question sociale, en la mettant dans un accroissement de richesse, au lieu de la mettre dans un accroissement de moralité. C'était bouleverser toutes les notions d'ordre et de justice, enlever à la nature humaine ses plus sublimes espérances, et rejeter les données les plus certaines de la science historique.

Car, déjà nous l'avons dit et nous le répétons, l'histoire nous apprend que l'abus des richesses est l'écueil fatal et redoutable où toute société humaine vient échouer, et l'expérience démontre que les peuples s'élèvent à de plus hautes destinées par les influences morales que par la facile et abondante satisfaction des besoins physiques. La splendeur éclipsée des républiques batave et italiennes montre avec quelle facilité s'effacent et disparaissent les richesses et les grandeurs, qui prennent uniquement leur source dans le commerce et l'industrie.

On prévoit le mal de ces doctrines qui, affaiblissant les lois morales, ne laissent en perspective que la glorification du succès, la recherche du bienêtre matériel, et préparent les plus tristes avilissements.

Aussi ces funestes doctrines ont-elles porté des fruits de mort. Le niveau des mœurs publiques s'est abaissé d'une manière effrayante; le bon sens lui-même n'est pas resté à l'abri des ravages de l'erreur et de la contagion des mauvaises doctrines. « De douloureuses réflexions s'élèvent dans le cœur, quand on jette un regard sur la société moderne. On y voit ces grandes vicissitudes de la fortune qui tour à tour ont élevé ce qu'elles avaient abaissé, abaissé ce qu'elles avaient élevé; et, en déplorant ces bouleversements successifs de l'ordre social, on ne peut que gémir sur les rudes atteintes qu'ils portent au droit et à la morale, » au sentiment et à la consistance du devoir, à l'énergie de la conscience et à la majesté des lois et de la justice. « On se demande ce qu'il y a aujourd'hui de permanent et de durable dans la société, et on n'y voit rien de constant que l'inconstance universelle.» Tant de bouches glorifient de toutes parts le succès.

tant d'efforts le poursuivent, tant d'intelligences l'adorent, que les esprits les plus droits et les meilleures natures ont besoin de se surveiller, pour résister au torrent qui porte l'hommage public aux pieds impurs de quiconque a réussi. Qui s'avise de répudier ces avilissantes doctrines? Qui songe à protester contre ces tendances corruptrices? Tout s'énerve, même la conscience. Les cœurs se dessèchent; le dévouement fait place à l'égoïsme; chacun aspire au bien-être; tous cherchent la vie commode. Où est l'abnégation? Où est le sacrifice? Où est la volonté de faire prévaloir un principe contre l'intérêt?

La société expire sous le colosse d'argent, qui étousse aujourd'hui tous les plaisirs nobles, les pensées élevées, les goûts exquis, les sentiments généreux. L'or, ce dieu du jour, la vraie pensée immuable, étousse toutes les autres, paralyse les instincts du devoir, ferme la conscience, détruit les plus douces expansions, les plus tendres élans, les entraînements les plus nobles, pour mettre à la place de ces aspirations généreuses l'audace qui calcule, la dissimulation qui prend tous les masques, l'adresse qui se fait des auxiliaires de toutes les passions et de tous les intérêts, la manière adroite de se conduire pour le succès, sans trop s'embarrasser de ce qu'en pense la conscience, en un mot l'astuce rapace et l'intrigue hypocrite.

En vérité, un philosophe qui s'aviserait de dire, aujourd'hui, comme autrefois Socrate: « Connais-

toi toi-même » ne serait pas sans doute condamné à boire la cigüe; mais assurément il ne serait guère écouté, tandis que chacun applaudira celui qui nous instruira des propriétés des corps et des jouissances qu'on en peut retirer. Et pourtant, sans la morale, qu'est-ce que le monde? Qu'est-ce que la société des hommes? Que signifient la politique, la justice et les lois? Ouvrez les annales de l'histoire, et vous y verrez ce que deviennent les nations où il ne reste ni foi, ni honneur, ni respect des traditions, ni affection, ni sacrifice.

Les gouvernements eux-mêmes, ces gardiens naturels de la dignité et de la conscience des peuples, semblent s'abandonner à ce courant envahisseur des intérêts matériels. Les questions de finance et d'économie sociale occupent le premier rang dans la politique des pouvoirs publics; et les entreprises financières sont devenues un levier politique pour gagner les sympathies du pays, comme les réactions financières revêtent bientôt un caractère politique. Nous pouvons appliquer à notre époque ce que Montesquieu disait déjà de son temps. « Les politiques grecs ne reconnaissaient d'autre force qui pût soutenir le gouvernement que la vertu. Ceux d'aujourd'hui ne nous parlent que de manufactures, de commerce, de finances, de richesses et de luxe même. » Et cependant, nous ne devons cesser de le répéter: ce n'est pas seulement par la protection et le développement des intérêts matériels que les gouvernements accomplissent leur mission de salut public; c'est aussi et avant tout par le respect de ces nobles intérêts moraux qui sont pour les sociétés ce que l'âme est au corps, et sans lesquels elles ne s'élèveront jamais à la hauteur de leur œuvre providentielle.

Mais quel que soit le degré de dissolution où soit tombée une société, le mal n'est pas irréparable quand les peuples gardnet une puissante virtualité de régénération morale par la force des idées. Ils vivent de l'esprit, ils y trouvent d'inépuisables ravivements, des retours soudains, des renaissances inespérées. Cette force de régénération réside dans les idées morales. Mais cette vertu régénératrice qui peut seule ranimer les sociétés que le marasme décompose, où l'humanité ira-t-elle aujourd'hui la puiser? Qui la replacera dans la voie de ses destinées? Qui sauvera la société actuelle plongée dans la sombre atmosphère du doute ou uniquement occupée des soins du mercantilisme? Est-ce notre littérature qui purifiera les cœurs corrompus par les jouissances et relèvera les esprits énervés par l'égoïsme ? Est-ce notre école philosophique qui consolera les multitudes des angoisses et des déceptions de l'existence? Est-ce dans la contemplation des œuvres modernes que le peuple ira revivifier ses croyances et puisera l'idée du vrai et du bien, but suprême de l'activité humaine?

Nous n'hésitons pas à le dire, cette mission conservatrice, la littérature contemporaine ne l'a pas accomplie; ce noble et glorieux devoir, elle ne l'a pas rempli. Avec le siècle, elle a descendu la pente rapide de dégénérescence sociale, et les œuvres qu'elle a produites ont été presque toutes frappées de stérilité et d'impuissance.

Sans doute si l'on jugeait des mouvements littéraires par le nombre de livres qu'ils mettent au jour, on devrait, à juste titre, attribuer à notre époque une place importante dans la république des lettres. Car jamais siècle littéraire n'a manifesté tant de fécondité et de puissance pour les choses de l'esprit. Mais cette opinion serait une erreur. Les œuvres vraiment littéraires ne sont pas de celles qui s'impriment et dont les volumes se succèdent et se multiplient rapidement. Aussi dans cette agitation fébrile de l'intelligence, dans ce tourbillon littéraire auquel nous sommes en proie, un esprit judicieux ne voit qu'une espèce ou plutôt qu'une ombre de luxe littéraire, qui nuit à l'opulence réelle par cela même qu'il en offre l'apparence.

On l'a souvent répété, ce qui manque à la société contemporaine, c'est la passion des choses élevées et des aspirations généreuses; et cette privation a produit l'altération des consciences et l'abaissement des caractères. Ce qui manque aux productions de l'art contemporain, c'est la grandeur morale, c'est la foi qui est la base de toute inspiration véritable et le principe générateur de tout progrès moral. En effet, c'est la foi qui élève, inspire le talent et l'échausse de ses rayons propices. Elle lui trace sa

route, elle le guide dans sa marche, semblable à cette colonne de feu qui précédait les Hébreux dans le désert. C'est elle qui produit les solides pensées et féconde les grandes aspirations. C'est elle qui fait fleurir les idées neuves, et qui rend les productions immortelles, en les illuminant d'un rayon de la lumière divine. C'est sous le souffle bienfaisant de la foi que se construisent ces œuvres durables, ces monuments qui bravent la tempête, et que ne renverse point la main du temps. Quand l'astre de la foi est à son déclin, alors l'humanité tombe muette et découragée, sans force suffisante pour marcher dans la voie des progrès pacifiques. Alors on dirait qu'avec la foi s'est retiré du cœur de l'humanité le souffle de la puissance; alors l'art et la poésie, au lieu d'être le restet des cieux, ne sont plus que le miroir fidèle des ridicules, des petitesses et des misères de l'humanité; au lieu d'embellir, ils dépeignent; au lieu d'éclairer les peuples, ils jettent le désordre dans les intelligences et la dépravation dans les volontés.

La plupart des écrivains contemporains n'ont point trempé leurs lèvres dans ces fleuves vivisians de la foi, d'où l'esprit sort fécond et régénéré. Le monde moral ne leur a jamais apporté les solennelles et sublimes méditations qui font les poètes. Ils n'ont pas regardé dans la vie avec les yeux de l'âme; ils n'ont pas ouvert les portes de l'invisible et de l'infini; ils se sont contentés de saisir un monde périssable sans pressentir le monde im-

mortel. Leur inspiration s'est arrêtée avant d'avoir touché l'infini, et leur esprit s'est également arrêté avant d'avoir touché le fond du cœur de l'homme. Car, selon Beethoven, l'art c'est l'effort de l'homme vers l'infini, et chaque production de l'art doit remonter à la source céleste, d'où elle n'est descendue que pour rendre témoignage du lien mystérieux qui unit l'homme à la divinité. Aussi, parmi les compositions contemporaines, on ne trouve pas ces productions suaves, ces œuvres aimables et brillantes, ces tableaux pleins d'enjouement, de délicatesse et de fraîcheur, qui calment les passions dans les cœurs, et font planer l'âme dans les sphères supérieures. Il ne s'y glisse presque aucun éclair de préoccupation morale, et il y manque toujours l'idée philosophique, laquelle prête son énergie secrète à la pensée et la frappe d'une empreinte de force et de vie.

A nos yeux, la mission de l'écrivain consiste à produire des travaux consciencieux, des œuvres sérieuses qui puissent améliorer les conditions morales, en élevant le niveau de la moralité et de l'intelligence humaine. C'est en comprenant ainsi les services que les écrivains peuvent rendre à la société, qu'ils grandiront leur tâche à la hauteur d'un véritable sacerdoce. Mais ont-ils toujours été à la hauteur de cette sainte mission, et n'ont-ils pas au contraire contribué à égarer les peuples, au lieu de les éclairer? Au lieu de les diriger vers la perfection morale, condition de tout véritable

progrès, ils ont contribué à affaiblir les ressorts de la loi spirituelle. Pour flatter le goût du public, ils ont enchaîné la production intellectuelle dans les limites de la plus étroite frivolité. Pour émouvoir une génération blasée, ils ont imaginé des turpitudes et inventé des passions monstrueuses. Sous leur plume, le vice s'est revêtu d'un coloris séduisant, et de riants tableaux ont rendu la débauche intéressante. « La passion autrefois était humiliée et repentante, elle est aujourd'hui glorifiée dans ses plus vils excès. Elle tendait à se faire excuser, elle porte le front haut; elle défie, elle est insolente; c'est à l'honnêteté à baisser les yeux. »

Des forçats, des bandits, des espions, des courtisanes sont les héros à peu près exclusifs des auteurs à la mode. Ils ont abandonné le culte du beau moral pour se dévouer au culte de l'horrible et du fantastique; ils sont allés puiser leurs inspirations dans les bas fonds de la société ou dans les carrefours de la Bohême. Plusieurs mêmes, dans des ouvrages pleins de fiel et de haine, se sont constitués les chantres et même les champions des plus mauvais instincts de la nature; ils n'ont épargné ni le devoir, ni l'honnêteté, ni la sainteté de la famille; ils ont exploité tous les vices et toutes les corruptions, et par là ils ont jeté la perturbation dans le corps social déjà remué par tant de doctrines et de passions subversives.

Si la littérature contemporaine veut continuer le rôle prépondérant et éminemment civilisateur qui a toujours appartenu aux belles-lettres, si elle veut imprimer à l'humanité une direction de plus en plus progressive, il faut donc qu'elle se retrempe aux sources vives de l'inspiration morale. Cela ne fait aucun doute. Il faut qu'elle croisse, qu'elle s'élève, qu'elle épure son atmosphère, qu'elle aborde, en un mot, aux régions supérieures de l'art et de la poésie. Là est la question; là est l'œuvre.

L'intelligence humaine s'imprègne et vit de l'atmosphère des idées qui l'entourent; et l'époque matérialiste où nous sommes a exercé une fatale influence sur le caractère des écrivains. Aujourd'hui, l'art n'est plus une religion, c'est une possession; le talent n'est plus un don du ciel cultivé avec amour et respect, c'est un trésor exploité par intérêt et par orgueil. Aussi la spéculation, se substituant au travail et à l'inspiration, a travesti en de misérables compilations ce qui devait être un monument élevé à l'intelligence de notre siècle. La facilité productive, voilà la plaie qui ronge aujourd'hui le vrai talent et l'empêche d'éclore. La plupart des écrivains de ce temps ne paraissent écrire que pour les libraires. Leurs œuvres sentent l'improvisation; l'observation est superficielle, on voit les déviations du plan et la hâte de l'exécution. Pressés de jouir, ils s'empressent de produire; ils recherchent moins les honneurs que le succès, et la gloire argentifère, si nous pouvons

nous exprimer ainsi, est le seul fruit qu'ils veulent retirer de leurs travaux.

A Dieu ne plaise que nous voulions retirer à l'homme de lettres qui, trop souvent, lutte contre les douleurs de la pauvreté, le fruit légitime des veilles qui ont pâli son front et des méditations qui ont usé son âme. Nous avons toujours présentes à l'esprit les images de Gilbert, de Chatterton, d'Hégésippe Moreau, parvenus au dernier moment de leur lutte avec cette société, à laquelle ils ont prodigué leurs pensées, leurs veilles, toute leur âme, et qui ne leur a donné, pour prix de tous ces labeurs, qu'un renom stérile, le dénûment et un grabat dans un hôpital. Mais, sans tomber à cet égard dans le puritanisme de Boileau, on est en droit de demander davantage à ces écrivains touchés de la muse littéraire, et auxquels la nature a donné le talent, le génie même, pour l'employer à servir les intérêts de l'humanité.

Dans ce rapide coup d'œil jeté sur la situation morale et intellectuelle de la société contemporaine, nous n'avons pas voulu dénigrer notre siècle; nous lui savons gré de ses efforts et de sa bonne volonté. Certes, l'intelligence ne manque pas à notre époque. Les bons esprits, de même que les cœurs vaillants, existent de notre temps; s'il y a des cœurs débiles, il y a aussi des âmes énergiques et puissantes, et de nobles caractères comme d'admirables talents aiment encore la vertu et servent la vérité. Mais nous devons dire aussi avec un ora-

teur illustre: « Quel contraste entre les productions du jour et les œuvres toujours marquées du sceau de l'enthousiasme et des aspirations généreuses que nous a values, au commencement du siècle, la renaissance de la philosophie et de l'histoire, de l'éloquence et de la poésie. » En effet, jamais siècle littéraire ne vit s'ouvrir devant lui de si belles perspectives de puissance et de grandeur. Alors notre littérature semble pouvoir prendre la forme et la saveur des grandes époques. Alors des hommes de génie, dont on ne peut nier ni la force de l'intelligence, ni la grandeur du talent, apportent, dans les diverses branches de la littérature, un charme et une profondeur dignes des grands siècles littéraires. Mais, à ces grandes individualités fécondes en œuvres originales, ont succédé depuis les médiocrités obscures, les producteurs de littérature, et, si nous pouvons nous exprimer ainsi, les manipulateurs de succès. Mais depuis, ces œuvres consacrées à la vraie beauté et marquées du sceau de l'enthousiasme et de la foi, ont été remplacées par des romans de pacotille, par des compositions frivoles, quand elles ne sont pas dépravées et pernicieuses, créations éphémères où la sécheresse du style le dispute à l'obscurité de l'idée. La théorie de l'art pour l'art s'est installée triomphante sur nos théâtres, et la production intellectuelle a été circonscrite dans les romans, genre de littérature qui fut inconnu à l'antiquité et qui ne s'introduisit dans les lettres grecques et romaines que quand le goût eut dégénéré et que les mœurs se corrompirent, et qu'on eut préféré aux belles pages des historiens et des poètes des récits d'actions mensongères.

Prenons garde, la société actuelle est livrée, comme l'Océan, au souffle des vents, au flux et au reflux des opinions, et à la génération des faits. « Les intérêts ont tout envahi; du cœur, ils ont chassé tous les sentiments; de l'âme, ils ont chassé toutes les croyances et tous les enthousiasmes; de l'esprit, ils ont chassé toutes les poésies; dans la société, ils ont détruit tous les respects. » L'intelligence humaine s'est appauvrie, et les ténèbres se sont amoncelées sur le monde moral.

Devant ce péril imminent qui menace les sociétés nouvelles, la mission des écrivains est de continuer l'œuvre de tous les instituteurs du genre humain, en opposant les richesses morales et les vrais biens de l'intelligence aux ardentes préoccupations d'une génération inquiète et avide, et en faisant connaître à tous les fils de l'humanité les lois immuables de leur essence et les vérités essentielles de l'ordre surnaturel et moral. C'est pour nous une conviction profonde et justifiée par l'expérience, qu'à l'étude des lettres est réservée la plus glorieuse des missions, celle de propager les éternelles et salutaires maximes du vrai, du juste, du beau, et de tirer la société de cet abîme de misère où les tendances matérielles l'ont plongée. Car, c'est là que se conservent la dignité de l'âme humaine et la perpétuité de la vertu. C'est là que se réfugient les âmes élevées et les hautes pensées de l'homme, quand la société s'en va. C'est là que se développent et se raniment tous les éléments de la civilisation, comme c'est dans la terre que se cachent pour renaître tous ces germes créateurs, dont la florissante résurrection renouvelle au printemps l'aspect de la nature. « Aux artistes seuls, aux poètes, aux écrivains, a été dévolu de tout temps, dans l'enfance des sociétés comme dans la vieillesse des nations, le pouvoir de passionner la masse des hommes par des chants qui frappent leur imagination et se gravent dans leur mémoire, par de nobles exemples ou par de magnifiques représentations qu'ils placent sous leurs yeux. Eux seuls, en leur inspirant le goût du beau, l'idée du grand, la passion du vrai, ouvrent leurs âmes aux sentiments élevés, aux émotions généreuses; eux seuls combattent avec avantage l'égoïsme qui glace les cœurs, la corruption qui les énerve, la peur qui les avilit et qui les livre; eux seuls sauront placer au besoin, devant la barbarie toujours prête à nous envahir, une digue qu'elle ne pourra pas franchir. » (M. ph Mercey.)

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE POÉSIE

ouvert par la Société pour 1857,

PAR M. HÉRÉ, MEMBRE RÉSIDANT.

Messieurs,

Il appartenait à la Société académique de Saint-Quentin, en sa qualité de Société littéraire, de ne pas laisser passer inaperçule troisième anniversaire séculaire de l'héroïque défense de cette cité, lors du siège mémorable qu'elle soutint en 1557 contre les armées espagnoles, défense qui sauva Paris et peut-être la France de la domination étrangère. Le souvenir des belles actions nourrit dans les âmes le feu qui les inspire; et si, dans les familles, les traditions de l'honneur les soutiennent et les empêchent de dégénérer, les traditions de l'honneur

ne doivent-elles pas produire le même esset dans les cités, qui ne sont, elles aussi, que de plus grandes familles?

C'est pour entretenir ce culte des grands souvenirs que vous avez mis au concours, pour cette année, la glorification du dévouement de vos aïeux de 1557, et vous avez promis une médaille d'honneur à l'auteur de la meilleure pièce de vers qui vous serait envoyée à l'occasion de cet anniversaire.

Le sujet était grand, mais son caractère nécessairement local le rendait assez difficile à bien traiter. Aussi ne serez-vous pas étonnés lorsque nous vous dirons que, sur neuf pièces qui vous ont été adressées, votre commission en a tout d'abord écarté cinq, comme trop faibles ou comme ne répondant pas suffisamment aux vues de la Société.

Les quatre pièces qui sont restées en présence ont chacune leur mérite et leurs défauts particuliers.

La pièce inscrite sous le nº 9 et qui porte pour épigraphe: Conamur tenues grandia, est un dithyrambe qui renferme d'assez bonnes strophes, comme celles-ci:

Civis murus erat / au temple de la gloire Du sang des citoyens ces mots furent tracés. Et le temps gardera l'éternelle mémoire Des faits que trois cents ans n'auront pas effacés. De ces faits éclatants voici l'aniversaire: Calliope en tes chants célèbre nos aïeux; Et nous, joignons nos voix, qu'un hymne populaire Les élève et les place au rang des demi-dieux.

Mais la pièce ne se soutient pas à la hauteur du genre. Les personnages mythologiques y jouent aussi un trop grand rôle. Clio, Bellone, Mars, Calliope sont des divinités fabuleuses aujourd'hui détronées par la vérité du nom propre.

Cette pièce se termine par une espèce de cantate assez faible et peu heureusement répétée :

> Que l'airain tonne; Tambour résonne; Trompette sonne En ce beau jour. Fils de Bellone, La gloire donne Noble couronne Divin séjour.

Le n° 7, qui porte pour épigraphe ces paroles de Charles-Quint: Mon filsest-il à Paris? a du mouvement, du feu, de bons vers, notamment dans le récit et au commencement de l'ode; mais le préambule et la fin, le préambule surtout, sont sans rapport avec le sujet. Mais le plus grand défaut, selon nous, de cette pièce, d'ailleurs bien écrite, c'est de détruire pour ainsi dire son sujet. Il s'agit en effet ici de glorifier le courage du peuple de

Saint-Quentin, et l'auteur prétend qu'alors le peuple n'existait pas.

> A vos nombreuses batteries Qui répondra? Le peuple? Hélas! il n'est pas né, Le peuple? Il n'est encor que chair à boucheries, Bétail à mourir condamné.

Jours malheureux! où nos cohortes Ramassis d'étrangers, n'avaient point de soldats; Où contre l'étranger qui tonnait à ses portes Le citoyen n'existait pas.

Si le citoyen n'avait pas existé d'une manière aussi absolue que le dit l'auteur, comment Santeuil aurait-il pu inscrire sur les murs de notre Hôtel-de-Ville, en commémoration du siége: Civis murus erat? L'établissement de la commune, les corporations de métiers ne supposent et ne créaient-elles pas de véritables citoyens?

Le nº 5, qui porte pour épigraphe ce vers si connu:

A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère!

dénote un auteur qui a de la facilité. Le vers est correct et coulant, quelquefois énergique, mais quelquefois aussi lâche et prosaïque.

Dans le début, qui d'ailleurs commence bien, on regrette de trouver cette espèce de jeu de mots en forme d'opposition: Hélas! de Coligny le serment fut frivole; Il rendit son épée... et toi, pour l'en punir, Ton glaive dans ta main, fidèle à ta parole, Tu rendis le dernier soupir.

Cette pièce renferme de belles pensées. On remarque surtout celle-ci, qui se trouve à la fin et qui fait voir la sublimité du sacrifice d'un peuple qui, dans une lutte inégale, pour retarder la marche de l'ennemi, se fait détruire en combattant sans espoir de salut:

> Pendant le temps qu'ainsi vous mettiez à mourir, Guise avec ses soldats se hâtait d'accourir.

Le nº 4, qui porte pour épigraphe ces paroles de Montaigne: Il est des pertes triomphantes à l'envy des victoires, a de beaux mouvements, de l'abondance qui dégénère quelquefois en longueur. L'auteur, qui a un véritable talent poétique, abuse de la description, ce qui ralentit la marche de l'action. On peut lui reprocher aussi l'emploi trop fréquent de la comparaison, où la justesse laisse parfois quelque chose à désirer. Mais le vers est bien frappé et les pensées souvent fortes; on en jugera par les passages suivants:

Donnez un souvenir aux mânes de vos frères, Versez sur leurs tombeaux des hymnes funéraires, Et leur ombre à vos chants, à vos pieux flambeaux, Remûra doucement, et soulevant la tête, Ils vous diront: Merci, pour ce rayon de fête Qui vient visiter nos tombeaux. Et plus loin, lorsque l'auteur représente Charles-Quint au couvent de Saint-Just, suivant par la pensée la marche des armées de son fils:

On dit que de sa tombe où dorment ses ennuis,
Réveur, du monde encore interrogeant les bruits,
Charles-Quint s'éveillait, et soulevant la tête,
Se demandait tout haut; d'une voix inquiète:
Paris est-il tombé? La France est-elle à nous?
Des exploits de son fils qu'il ne soit point jaloux,
Qu'il reste dans sa tombe, inconnu, solitaire.
Que lui font maintenant les vains bruits de la terre?
Au trône, à l'univers n'a-t-il pas dit adieu,
Ce fiancé de la mort, ce roi sujet de Dieu?

Oh! son fils de Paris n'a pas encore la clé; Athènes n'est pas loin; non, mais ces quelques milles Il faut pour les franchir forcer les Thermopyles.

Voyez comme il décrit l'attaque des remparts:

Déjà le canon gronde; à sa voix meurtrière
Les guerriers ont tremblé, les drapeaux ont frémi;
A ce signal de mort, le rempart ennemi
Comme un volcan s'allume: il bondit, tonne, fume,
Et lance avec fracas parmi des flots d'écume,
Et des torrents de feu et des laves de fer.
Au sifflement du plomb qui fait frémir la chair,
L'Espagnol se redresse, et, bondissant de rage,
Rend fléau pour fléau, ravage pour ravage.
Les mousquets éclatant sous les doigts furieux
Embrasent les remparts de leur cercle de feux.
Tout s'allume à la fois: plomb, boulets et grenades,
Sur le front des soldats ruissellent par cascades.

L'obus gorgé de poudre, effroi des bataillons, Croise, décrit dans l'air ses foudroyants sillons, Et tombe; sur ses flancs qu'un noir ferment soulève, Il s'assied tout fumant, bout, tourbillonne, crève; Et, brisant des remparts, les fragiles abris, Disperse mille morts de ses mille débris!

Ensin, quand dix-huit jours d'une lutte acharnée ont détruit les défenseurs de la ville,

Le ciel avec amour reçut leur sacrifice.

Maintenant enrôlés dans la sainte milice,
Quand un brave succombe, empressés et ravis,
Ils portent sa belle âme au céleste parvis,
Et la légion sainte, à leurs voix accourue,
Escorte de ses chants l'immortelle recrue.
De nos braves élus que les rangs sont pressés,
Pour recevoir tes fils que de bras empressés!
O France, des héros o nourrice héroïque!
Ils sont là, les vois-tu, tes beaux soldats d'Afrique,
Tes martyrs de Varna, tes héros d'Orient?
Le ciel de leur triomphe est encor tout riant:
De ses hôtes nouveaux, dans sa pompe inconnue,
Le ciel, le ciel encor fête la bienvenue.

Ces citations suffisent pour faire voir que l'auteur est véritablement poète, et votre commission n'hésite pas à mettre cette pièce au-dessus de toutes les autres; mais les nombreux défauts qu'elle renferme ne nous permettent pas de la louer sans restriction et de la publier en entier. Nous y reconnaissons les qualités et les défauts d'un jeune poète; qualités qui resteront, défauts qui disparaîtront; mais nous n'avons à juger que le présent.

En conséquence, Messieurs, après de mûres réflexions et un examen approfondi, votre commission a l'honneur de vous proposer de décerner à l'auteur de la pièce n° 4, une mention honorable avec médaille d'argent.

Après avoir entendu ce rapport et la lecture de la pièce n° 4, la Société, adoptant les conclusions de la commission, décerne une mention honorable avec médaille d'argent.

M. le Président décachette le bulletin qui renferme le nom de l'auteur et proclame comme ayant obtenu la mention honorable accompagnée de médaille, M. Grandsaigne d'Hauterives, professeur au lycée de Saint-Omer.

Séance du 5 Décembre 1857.



QUESTIONS

MISES AU CONCOURS POUR 1859.

QUESTION DE LITTÉRATURE (Prose).

Quels sont les avantages et les inconvénients de la centralisation littéraire?

Toute liberté d'opinion est laissée aux concurrents.

CONCOURS DE POÉSIE.

Le Génie civilisateur de la France.

Le prix pour chaque concours consiste en une médaille d'or de la valeur de cent francs.

Les pièces couronnées paraissent dans les Annales de la Société.

Les Mémoires et pièces de concours doivent parvenir à la Société avant le 1^{er} juin 1859, et porter une épigraphe qui soit répétée sur un bulletin cacheté renfermant le nom de l'auteur.

CONSIDÉRATIONS

SUR

QUELQUES ANCIENNES PEINTURES MURALES

de l'Eglise de Saint-Quentin (*)

par M. BENARD, Membre résidant.

D'après un renseignement que nous devons à l'obligeance de M. de Chauvenet, le badigeon qui recouvre aujourd'hui toutes les surfaces intérieures des maçonneries de ce monument, remonte seulement à 1787; et cependant, il n'y a qu'un trèspetit nombre d'années qu'on s'est pris à soupçonner des peintures sous ce badigeon. La mémoire est si courte dans notre pays, qu'il n'avait pas fallu soixante ans pour éteindre la tradition des décorations polychrômes, et que la découverte de quelques traces de couleurs sous les écailles de badigeon soulevées par le temps a paru en quelque sorte la

^(*) Bien que ce Mémoire et le suivant appartiennent aux travaux de 1858 et dussent faire partie du volume suivant, on les a insérés dans celui-ci pour leur conserver l'intérêt d'actualité.

révélation d'un art perdu. On se demandera plus tard, et ce ne sera pas l'une des moins curieuses réflexions sur notre époque, comment les restes de vitraux peints qui ont survécu aux outrages des révolutions et de la mode, et dont la présence semblerait devoir être un témoignage éclatant des splendeurs dont l'art polychrôme revêtait les cathédrales, n'avaient pas sauvé cet art de l'oubli; on se demandera un jour comment il s'est rencontré un système qui ait osé marchander aux artistes du moyen-âge la gloire incontestable d'avoir créé et développé sur les murailles des églises un art spécial et parfait, assez grand pour les embrasser tout entières, assez riche pour former le cadre naturel des vitraux, des émaux, des chefs-d'œuvre de joaillerie et d'orfévrerie dont les reliquaires et les autels étaient couverts, assez souple ensin pour se prêter sans efforts à toutes les combinaisons et à toutes les formes de la construction, non pour les dénaturer et les confondre, mais pour les faire valoir et les rehausser. Quant à nous, qui touchons encore au xvm^e siècle, nous avons moins le droit d'en être surpris, et ce n'est pas sans lutte que nous nous dégageons de la singulière doctrine que ce siècle avait fait prévaloir dans les arts, et qui consistait à proscrire des édifices toute peinture polycrhôme; en vain les monuments de Sémiramis et de Rhamsès, ceux de Périclès et d'Auguste, ceux d'Abd-Allah et de saint Louis, avaient emprunté à la peinture murale le complément de leur décoration; tout cela fut nié, tout cela fut déclaré barbare ou apocryphe; ce siècle a fait plus que de proclamer cette doctrine, il l'a mise en pratique dans le Panthéon de Paris. Voilà son idéal, un bâtiment dont l'ornementation s'allie si heureusement à l'architecture, que sans la voûte qui le couvre au dedans et la rouille des années au dehors, on prendrait indifféremment l'intérieur pour l'extérieur, et réciproquement; on peut le retourner. Il n'est donc pas surprenant que cette doctrine, plus philosophique que religieuse et artistique, ait porté ses fruits, et que presque toutes les cathédrales de France aient été badigeonnées à cette époque.

Au moyen-âge, au contraire, tous les arts étaient conviés à prendre part à la construction et à la décoration des églises, et à la pompe des solennités; la peinture était naturellement appelée à y jouer un rôle considérable; la simplicité et l'économie relative de ses procédés, les ressources qu'elle présente pour illustrer l'architecture et la sculpture, le sentiment et la pensée dont elle anime les surfaces qu'elle couvre, toutes ces qualités si précieuses ne pouvaient échapper à des maîtres aussi consommés dans le goût et dans l'imagination que les artistes gothiques; et si l'on rencontre plusieurs cathédrales qui n'aient pas été autrefois entièrement décorées de peintures, il faut en conclure, non pas, comme on l'a quelquefois avancé, que la peinture polychrôme n'était pas destinée à embrasser la totalité de ces édifices, mais plutôt qu'elle a été

entravée et circonscrite par des circonstances majeures.

C'est ainsi qu'on s'explique comment, après les recherches faites jusqu'ici dans l'église de Saint-Quentin, on a reconnu que certaines parties n'ont jamais reçu de peintures; peu de cathédrales ont été plus laborieusement construites et plus douloureusement éprouvées: les guerres et les malheurs publics interrompaient à chaque instant les travaux de cet édifice, dans une contrée voisine des frontières, et qui détermine le dernier degré de latitude monumentale au nord de la France; l'abside, le premier transept et le chœur, fondés au xııº siècle, s'achèvent au xıııº, le second transept au xive, la nef au commencement du xve, et une partie du premier transept est reconstruite à la fin du même siècle; au xvi, on jette les fondements des tours de la grande façade occidentale; surviennent deux incendies, le pillage des Espagnols, et la Renaissance. Quoi d'étonnant qu'un édifice qui n'a pu se terminer, n'ait pas été entièrement décoré?

Il ne faudrait pas croire, toutefois. que les peintures polychrômes ne se soient localisées que sur des points isolés; loin de là, elles ont été étendues à des parties considérables de cet immense monument, et nous en trouvons d'incontestables témoignages dans les relations que nous en ont laissées, de visu, d'anciens historiens de la ville et de l'église de Saint-Quentin. Pour abréger les citations,

nous nous bornerons aux mémoires de Quentin de la Fons, publiés par les soins de M. Ch. Gomart. De la Fons, il faut le remarquer préalablement, se met peu en peine de la précision. Son style est obscur et dissus; le terme propre lui échappe généralement; il lui échappe plus encore, lorsqu'il s'agit de décrire la cathédrale: les mots orner, embellir, rendre magnifique, lui suffisent pour exprimer l'idée qu'il se fait des ouvrages de sculpture ou de peinture dont il entretient son lecteur; c'est ainsi qu'il écrit (tome 1, page 305) que M° Quentin Descaurres embellit la chapelle de la Madeleine et le grand portail; on pourrait assurément contester qu'il ait voulu désigner par ces embellissements des peintures polychrômes, et pourtant on n'en peut douter en examinant cette chapelle et le portail, comme nous le verrons bientôt. D'autres fois, il garde un silence complet sur de grands ouvrages peints, tels que le Martyre de saint Quentin. Mais sans trop nous prévaloir, en faveur de la proposition que nous avons entrepris de démontrer, de l'incertitude des termes ou des omissions de l'auteur, nous pouvons nous contenter de passages plus explicites.

Dans une discussion où il s'engage à propos des réparations des voûtes du chœur, il dit expressément (tome 1, p. 31) « réparations achevées en 1476, d'autant que le 12 juillet de cette année, il fut ordonné que les maîtres de la fabrique feraient peindre l'église au-dessus du chœur, comme elle était peinte en d'autres endroits, ce qu'on n'eût pas encore fait, si ces voûtes n'eussent été entièrement réparées. »

Plus loin, il ajoute (id. p. 39): « C'est à ce temps qu'on doit rapporter la date de l'an 1550, qui se voit tout au haut de la voûte de la croisée du portail amoureux qui a été peinte avec le reste des voûtes du chœur, à mesure qu'elles ont été réparées. »

Ensin, nous trouvons (id. p. 241) « l'an 1547, M° Thomas Perignon, chanoine, ayant fait dédier et colorer l'église à ses dépens, le 13° jour de mars, a fondé la fête annuelle de la dite dédicace, au mardi après le dimanche de l'octave de Pasques, etc.... »

Il est difficile d'être plus sobre de détails que notre auteur, et peu s'en faut qu'il ne passe sous silence ces travaux de décoration; s'il n'avait eu besoin de fixer des dates, ou de motiver des annuels, les peintures auraient couru le risque d'être privées de la mention qu'il leur accorde. C'est qu'il écrivait dans un temps où cetart n'étonnait personne, où au contraire il était familier à tout le monde, où ensin on ne pouvait supposer qu'il dût un jour être discuté et même condamné.

Qu'étaient ces peintures? Nos recherches n'ont point encore monté si haut: qu'on nous pardonne, mais nous avons hésité à faire dans l'espace une ascension de quarante mètres au moyen de la corde à nœuds, pour atteindre à la surface des voûtes;

et en attendant qu'un échafaud nous permette d'y parvenir, nous nous contenterons de savoir que l'or, le rouge, le bleu reparaissent en plusieurs points sous l'épaisseur du badigeon; il est probable au surplus que ces peintures consistaient essentiellement en décors. — Il en est d'autres que, d'en bas, le regard peut apercevoir dans leur ensemble, au travers et en dépit du badigeon : ce sont celles qui remplissaient la voûte de pénétration du grand transept avec le vaisseau, sous le petit clocher; au centre d'un motif formé de rinceaux et de fleurs de lys, s'épanouit un soleil à rayons ondulés: le tout forme une immense composition couvrant près de deux cents mètres superficiels; mais elle est plus moderne, car cette voûte s'écroula par la chûte du clocher dans l'incendie de 1669: qu'en conclure? C'est que Louis XIV lui-même a contribué au développement des peintures polychrômes. *

Nous retrouvons dans toutes les chapelles et dans les collatéraux, des restes, quelquefois trèsintelligibles, des anciennes peintures en décor, et même il n'est pas rare de constater une ou deux couches superposées qui accusent des restaurations anciennes, comme des couleurs à la colle sur des ors, ou des huiles sur des colles. Mais il n'est pas dans notre pensée d'attacher à la peinture en décor une importance exagérée: sur les murs comme sur les vitraux, sa fonction doit se borner à former cadre, ou à meubler les surfaces qui, par leur situation ou leur disposition, ne se prêtent point à la

véritable peinture d'art. Les gothiques possédaient un goût trop sûr, et un sentiment trop exquis des convenances pour n'avoir pas maintenu dans un juste équilibre le décor et l'imagerie ; ce n'était point assez pour eux d'avoir créé de charmants motifs que leur imagination inépuisable rendait toujours nouveaux, et qui sont aussi éloignés du trompe-l'œil et de l'imitation servile qu'on s'en est rapproché depuis; ils ont encore su marquer la mesure précise où l'ornement perd sa raison d'être, et doit céder la place à la figuration des personnages; c'est qu'en effet, si l'ornement forme la broderie de l'architecture, il lui manque la pensée et l'âme qui font vivre et palpiter les édifices: il ne parle qu'aux yeux, et le christianisme n'avait pas vainement communiqué aux arts son spiritualisme. Les peintures murales, proprement dites, devaient donc occuper une large place dans les décorations de l'église de Saint-Quentin. Malheureusement, presque toujours exécutées à l'eau, le badigeon et l'humidité les ont dévorées, et il ne nous en reste plus que des vestiges inintelligibles.

Dans la chapelle Saint-Michel, sous la tour, audessus du grand portail, les treize arcatures en plein cintre semi-romanes (xn° siècle) étaient peuplées de grands personnages dont M. de Chauvenet a découvert, il y a quelques années, sous le badigeon, des traces presque entièrement effacées; à peine peut-on en distinguer deux ou trois, où quelques linéaments soient encore perceptibles. Dans l'une d'elles, est figurée une femme, vêtue de pourpre et d'hermine, la tête nimbée et ceinte d'une couronne de fleurs rouges, tenant une palme de la main droite, et relevant de la main gauche un pan de son vêtement. Dans une autre arcature est représenté un personnage ecclésiastique, couvert d'un manteau noir, tête nimbée, tenant une crosse de la main droite. Enfin, dans une troisième, on entrevoit une femme portant un manteau blanc sur une robe de pourpre, tête nimbée et mains jointes: elle semble agenouillée.

Nous n'osons, avec de si vagues indices, hasarder une conjecture sur les personnes que l'artiste avait figurées; mais en considérant que ces arcatures tapissent la partie inférieure des murs de la chapelle, et que par conséquent elles sont à la hauteur de l'œil, il nous semble vraisemblable que ces personnages, accessibles et en quelque sorte au niveau du spectateur, doivent à leur situation quasi-familière une physionomie historique autant que sacrée: Ne seraient-ce pas des fondateurs ou bienfaiteurs de l'église, une sainte Eusébie, un saint Eloi, un abbé Thierry, une comtesse Hildebrante de Vermandois, et autres donataires dont la mémoire avait acquis un caractère légendaire? A quelle époque enfin les faire remonter? La sobriété des lignes, le calme des attitudes, la franchise des tons nous portent à les attribuer au xiii° siècle.

D'autres peintures, réduites au même effacement,

se retrouvent dans la chapelle souterraine ou crypte qui a contenu pendant de longs siècles les reliques des saints Quentin, Victorice et Cassien. Si les caveaux qui renferment encore les tombeaux de ces illustres patrons datent de la période Carlovingienne, la nef actuelle de cette crypte ne remonte qu'au xive siècle, et les peintures dont nous allons vous entretenir paraissent se rapporter à cette époque; chacun des trois tympans décrits dans le formeret par les ogives de la voûte est décoré d'une composition spéciale; celui du milieu, qui forme le retable de l'autel, représente le Christ sur la croix; Notre-Dame à sa droite, et saint Jean à sa gauche, l'un et l'autre debout et dans l'attitude de la douleur muette; d'autres personnages se devinent derrière eux; à droite et à gauche de la tête du Christ, le soleil et la lune; dans le tympan à droite de l'autel (à gauche du spectateur) on voit deux saints tenant chacun un livre d'une main et de l'autre une palme, accompagnés de deux autres personnages qui paraissent être des femmes : toutes les têtes sont nimbées. Dans le tympan à gauche de l'autel, on distingue deux évêques, mître en tête, crosse à la main droite, revêtus des ornements sacerdotaux; l'un d'eux bénit de la main gauche; dans l'espace qui les sépare, est figurée une fosse ou sépulcre ouvert; est-ce la seconde invention de saint Quentin? l'un des évêques est-il saint Eloy? C'est, nous le croyons, l'hypothèse la plus vraisemblable. Tous ces personnages, placés

à six pieds du sol, ont environ trois pieds de haut. Le Trésor, ce charmant édicule construit dans le sanctuaire à droite du maître-autel, grâce à la munificence de Me Pierre Alavoine, en 1409, est soutenu par une arcade ouverte sur le collatéral et dans laquelle était anciennement établi un monument funèbre. On doit à M. D. Laugée la découverte récente d'une exquise composition murale empâtée sous un épais badigeon, et dans un état de conservation suffisant pour en bien saisir le style. Elle occupe le fond du tympan de l'arcade, et comprend trois personnages: celui du milieu est saint Quentin, debout, les épaules transpercées de broches; il tient d'une main le livre apostolique, et de l'autre la palme; à sa droite et à sa gauche, deux anges sont agenouillés, les aîles demi ouvertes, et font balancer des encensoirs. La disposition des draperies, la réduction des figures (elles ont moins de deux pieds de haut) annoncent déjà l'approche du xviº siècle; ce ne sont plus ces grandes images isolées, impassibles, magistrales, étranges même, qui, sous la forme peinte ou sculptée, remplissaient les niches, les vitraux et les arcades des cathédrales; l'artiste commence à chercher la poésie ailleurs que dans la grandeur austère; il va la puiser à des sources plus humaines, il va dramatiser ses compositions et créer la mise en scène de ses personnages; c'est ce que nous serons à même de vérisier pleinement dans une dernière peinture que nous avons eu le bonheur de remettre au jour,

il y a deux mois, dans la chapelle Sainte-Marie-Madeleine, latérale à la nef.

Elle est dans un état de conservation qui laisse moins à désirer que les précédentes, et s'étend sans interruption sur deux côtés de la chapelle, à deux mètres environ au-dessus du dallage. La grandeur des personnages varie depuis deux pieds et demi jusqu'à moins d'un demi pied, selon l'éloignement des plans, car le dessin est perspectif; les actes principaux de la vie de sainte Madeleine s'y déroulent les uns à la suite des autres, et sans divisions; l'artiste n'a pas hésité à admettre que Madeleine, la pécheresse repentante, était identique à la sœur de Marthe et de Lazare: la richesse de son costume et de ses atours, la beauté de son visage ne laissent aucun doute à cet égard.

1^{ro} Scène: Madeleine se précipite aux pieds du Christ, et le supplie de sauver Lazare; Marthe et quelques disciples les environnent.

2° Scène: Le Christ, entouré des personnages précédents, est debout devant le tombeau de Lazare, fait un signe, le mort se ranime, se dresse sur son séant, et sort à moitié du cercueil, en écartant son suaire: le fossoyeur, qui vient de faire l'exhumation, laisse de stupeur échapper sa bêche; rien de plus simple et de plus saisissant que cette composition, qui respire la vérité et la grandeur.

3° Scène: Madeleine, Lazare et Marthe, expulsés du sol de la Judée par une troupe de soldats, sont

jetés sur un bateau sans mâts et sans voiles, à la merci des mers. Les plantes qui croissent sur le rivage se développent sous toute la composition pour en former la bordure inférieure, grâce à un artifice plus ingénieux qu'irréprochable.

4° Scène: Les exilés abordent à Marseille, dont les tours et les monuments se profilent à l'horizon, et font suite aux édifices de Jérusalem.

5° Scène: Madeleine, en oraison sur la montagne où elle s'est retirée au fond de la Provence, est soutenue dans les airs par quatre anges.

6° et dernière Scène: Le donataire et sa famille sont agenouillés dans un oratoire, aux pieds d'un grand reliquaire qui paraît contenir les restes de sainte Madeleine.

Cette peinture est à l'huile, paraît dater du xvie siècle, et rappelle par son style le faire des anciens allemands des bords du Rhin.

Tout à côté, se trouve une piscine, creusée dans l'épaisseur du mur, et décorée également de peintures polychrômes retrouvées en même temps que les précédentes, mais dans un état moins satisfaisant de conservation: Au-dessus de la niche, sont les figures de Jésus-Christ tenant un globe, et de la Vierge; au fond de la piscine, deux anges se prosternent au pied d'un ostensoir d'or, curieux spécimen de l'orfèvrerie du xvi° siècle; ensin, plus loin, une grande image de saint Quentin, avec les mêmes attributs qu'au Trésor dont nous avons parlé plus haut.

Ces peintures murales ne sont pas les seules dont on ait jusqu'ici retrouvé des vestiges dans la Collégiale de Saint-Quentin; on en aperçoit encore dans l'ancienne salle des archives, au-dessus du portail du chapitre, et dans quelques chapelles; mais elles ne sont pour la plupart qu'à l'état d'indice sous le badigeon, car dès qu'on cherche à les découvrir, la peinture adhérente à la chaux se détache avec elle, et l'on est réduit à cette fâcheuse alternative, ou de laisser la couche de chaux sur la couleur, ou d'enlever l'une avec l'autre.

Séance du 11 août 1858.

NOTE

SUR LES FOUILLES DE MONTESCOURT,

PAR M. HÉRÉ, MEMBRE RÉSIDANT.

Au mois d'avril dernier, la Société Académique reçut l'avis d'un de ses membres correspondants, M. l'abbé Lécot, directeur au séminaire de Noyon, que, dans un champ de M. Sebbe, cultivateur à Montescourt-Lizerolles, canton de Saint-Simon, des ouvriers, en travaillant à des silos de betteraves, avaient rencontré plusieurs tombes en pierre, quelques fers oxydés et des ossements épars. M. Lécot demandait à la Société si elle ne serait pas disposée à exécuter des fouilles en cet endroit.

Nous nous rendîmes aussitôt sur les lieux, où M. Sebbe nous fit l'accueil le plus empressé, et mit à notre disposition la partie du champ qui n'était pas ensemencée.

Plusieurs jours de fouille nous firent découvrir douze à quinze tombeaux si peu profonds dans la terre qu'on est étonné qu'ils n'aient pas été découverts plus tôt. Nous avons même remarqué que plusieurs avaient été ouverts par le passage de la charrue sans que le charretier s'en fût aperçu, tant la pierre dont ils sont formés offre aujourd'hui peu de résistance.

Cette pierre est un calcaire grossier dans lequel se rencontrent de petits cônes de silex.

Les dimensions de ces tombes sont à peu près les mêmes: elles ont de un mètre quatre-vingt-dix centimètres à deux mètres de longueur, intérieurement; leur largeur est d'environ quarante centimètres aux pieds et de soixante-sept à la tête; l'épaisseur de fond est de dix-huit centimètres, celle des bords de sept à huit. Elles ne sont pas recouvertes par des dalles d'une seule pièce, mais par plusieurs pierres juxta-posées.

Ces tombes se trouvent placées en lignes à peu près parallèles, et disposées, dans le sens de leur longueur, de l'ouest à l'est.

Nous les avons trouvées complètement remplies d'une terre fine qui s'y était infiltrée, et qui avait tellement pénétré les corps qu'elle remplissait entièrement les crânes et l'intérieur des os.

En écartant avec soin la superficie de cette terre légère, on découvrait le squelette qui n'était maintenu dans sa position que par la terre qui l'enveloppait de tous côtés et le soutenait intérieurement. La moindre pression exercée sur ces os les réduisait en poussière, et nous n'avons pu conserver que quelques crânes, quelques mâchoires et des os de première force.

Plusieurs tombeaux renfermaient deux corps; nous en avons même trouvé un qui en renfermait trois. Dans une tombe à deux squelettes, nous avons trouvé un glaive complètement oxydé avec un anneau qui lui servait probablement de garde; deux poignards, l'un situé près du bras droit, l'autre à droite de la tête; une bague en verre bleu; un vase en terre noirâtre.

Dans une autre tombe ont été trouvés un second vase et un troisième poignard.

Dans la terre même et non dans un tombeau dont on ne voyait plus que des débris, on trouva une belle plaque en bronze représentant divers dessins, ayant au milieu une torsade en cercle terminée par deux têtes de sanglier. Cette pièce est accompagnée de sa boucle et de trois ornements offrant également des dessins, le tout en bronze. Un fragment de vase orné vient de cette fouille, ainsi que trois grains jaunes qui ont dû appartenir à un collier.

Ensin la dernière tombe explorée a fourni le seul vase qui ait été retiré intact. Ces vases sont situés entre les genoux ou un peu plus bas. Cette tombe a fourni en outre le glaive le mieux conservé et le quatrième poignard.

Mais la découverte la plus intéressante, c'est

celle d'une médaille de bronze d'Antonin-Marc-Aurèle, qui donne une date à ce lieu de sépulture et le fait remonter au n' siècle de l'ère chrétienne.

Là ont dû s'arrêter nos recherches, parce que les champs voisins n'étaient pas libres à cette époque. Quand la récolte sera enlevée, nous les continuerons. Ce n'est qu'alors qu'il sera possible de se prononcer sur la nature et l'étendue de ce lieu de sépulture. Mais dès à présent il est permis de conjecturer que c'était un cimetière d'un pagus du temps des Romains, et que les armes, les plaques et les ornements que l'on trouve étaient les signes distinctifs des personnes qui les ont portés.

Ajoutons que ce lieu de sépulture n'est guère à plus d'un kilomètre de la chaussée romaine qui conduit de Soissons à Saint-Quentin, et que dans Montescourt même existe une de ces tombelles qui sont si communes dans notre arrondissement.

Je ne finirai pas sans exprimer nos remerciments à M. Blain, curé de Montescourt, à M. Poulet, instituteur au même lieu, qui nous ont aidés dans nos recherches avec autant de zèle que d'intelligence.

M. le maire de Montescourt, le chef de station et plusieurs personnes notables des environs ont suivi aussi nos fouilles avec le plus vif intérêt.

Séance du 5 mai 1858.

ADDITION A LA NOTE PRÉCÉDENTE.

(Journée du 4 octobre 1858),

PAR LE MÊME.

Nos recherches du 4 octobre dernier n'ont pas été aussi fructueuses que celles du 20 et du 26 avril. Le champ situé à l'est de celui que nous avions fouillé avait été exploré en attendant l'arrivée de la Commission académique, et n'a donné aucun résultat. Cela s'explique tout naturellement: Il y a des années, on a enlevé, nous a-t-on dit, des terres en cet endroit, pour faire des briques. Si ce champ eût renfermé des tombes, on les eût inévitablement rencontrées alors. Or, il n'y a dans le pays aucune tradition de pareilles tombes découvertes.

Le champ situé à l'ouest est occupé par du colza; force nous a donc été de nous rejeter sur le champ de betteraves de M. Sebbe, et de recommencer nos fouilles à la suite des premières et un peu plus bas.

Cette fois nous n'avons plus trouvé de tombeaux, mais un assez grand nombre de squelettes et d'ossements placés tantôt régulièrement, tantôt irrégulièrement. Nous avons surtout remarqué un squelette enterré un peu plus profondément que les autres, dans la direction de l'ouest à l'est, que rien n'avait pu déranger et qui n'était entouré d'aucun vestige de tombe. Nous avons ainsi acquis la certitude que tous les corps n'avaient pas été mis dans des tombeaux; et cette circonstance semble confirmer l'opinion émise dans la note précédente.

Les objets trouvés dans les nombreux endroits où nous avons fouillé la terre sont:

Deux grains en terrecuite jaune et noire et un fragment; le plus gros marbré de gris;

Un pot en terre noire entier;

Un pot incomplet;

Des fragments de pots.

Une chaîne forme gourmette, en bronze, en quatre pièces, mesurant ensemble 1 mètre 20 centimètres, garnie d'un anneau aussi en bronze;

Cinq débris de fer oxydé;

Trois débris d'ornement en bronze, dont un fragment de boucle.

Il ne nous reste plus qu'à explorer, quand il sera libre, le champ actuellement occupé par du colza, pour avoir épuisé nos recherches à Montescourt.

Séance du 13 octobre 1858.



- A Flaque et accessoires en bronze. B Vase orné. C Médaille en bronze. D Chainette en bronze.

- E Glaive.

- F Poignard G Grams de collier. H Fragment de bague

Lot Al Merriso, 2º Queria.

LISTE

DES

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES .

CLASSÉES PAR DÉPARTEMENTS.

Aisne.

Société académique de Laon.
Société archéologique de Soissons.
Comice agricole de Château-Thierry.
Comice agricole de Marle.
Comice agricole de Vervins.
Comice agricole de Soissons.

Allier.

Société d'Agriculture de l'Allier, à Moulins.

Alpes (Basses).

Société d'Agriculture des Basses-Alpes, à Digne.

Ardennes.

Société d'agriculture du département des Ardennes, à Mézieres.

Ariège.

Société d'Agriculture et des Arts de l'Ariège, à Foix.

Aube.

Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du départetement de l'Aube, à Troyes.

Aveyron.

Le Propagateur de l'industrie de la soie en France, à Rhodez.

Bouches-du-Rhône.

Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres d'Aix. Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, de Marseille. Société d'Horticulture de Marseille.

Calvados.

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.

Association normande, à Caen.

Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.

Société française pour la conservation et la description des Monuments historiques, à Caen.

Société Linnéenne de Normandie, à Caen.

Société d'Agriculture et de Commerce de Caen.

Société d'Horticulture de Caen.

Société académique, agricole, industrielle, d'instruction, de l'arrondissement de Falaise.

Cantal.

Société d'Agriculture du Cantal, à Aurillac.

Charente-Inférieure.

Société d'Agriculture, Sciences et Belles-Lettres, à Rochefort.

Côte-d'Or.

Académie des Sciences , Arts et Belles-Lettres , à Dijon. Société médicale , à Dijon.

Côtes-du-Nord.

Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc. Société d'Agriculture et de Commerce de l'arrondissement de Saint-Brieuc.

Doubs.

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, à Besançon.

Drôme.

Société départementale d'Agriculture de la Drôme, à Valence. Société de Statistique, des Arts utiles et des Sciences naturelles, à Valence.

Eure.

Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Evreux.

Eure-et-Loir.

Comice agricole de l'arrondissement de Chartres.

Finistère.

Société d'Emulation, à Brest.

Société vétérinaire du département du Finistère, à Morlaix.

Gard.

Académie du Gard, à Nîmes.

Garonne (Haute).

Académie des Jeux floraux, à Toulouse.

Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres, à Toulouse. Société d'Agriculture du département de la Haute-Garonne, à Toulouse.

Gironde.

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, à Bordeaux.

Commission des Monuments historiques, à Bordeaux.

Société d'Horticulture de Bordeaux.

Société académique de la Gironde.

Hérault.

Société archéologique de Béziers.

Ille-et-Vilaine.

Association bretonne, à Rennes.

Société des Sciences et Arts, à Rennes.

Indre.

Société d'Agriculture du département de l'Indre, à Châteauroux.

Indre-et-Loire.

Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire, à Tours.

Isère.

Société des Sciences, Arts et Agriculture, à Grenoble.

Jura.

Société d'Emulation du département du Jura, à Lons-le-Saulnier. Société d'Agriculture et des Arts de l'arrondissement de Dôle.

Landes.

Société économique d'Agriculture, Commerce, Arts et Manufactures du département des Landes, à Mont-de-Marsan.

Loir-et-Cher.

Société des Sciences, Lettres et Agriculture de Loir-et-Cher, à Blois.

Loire.

Sociéte industrielle de l'arrondissement de Saint-Etienne.

Loire (Haute).

Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce, au Puy.

Loire-Inférieure.

Société académique de la Loire-Inférieure, à Nantes. Société Nantaise d'Horticulture.

id. des Antiquaires de l'Ouest.

Loiret.

Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts, à Orléans.

Société d'Horticulture d'Orléans.

Société littéraire de Montargis.

Lot.

Société agricole et industrielle du département du Lot, à Cahors.

Lot-et-Garonne.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à Agen.

Lozère.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Lozère, à Mende.

Maine-et-Loire.

· Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à Angers.

Société industrielle d'Angers et du département de Maine-et-Loire.

Comice horticole de Maine-et-Loire, à Angers.

Marne.

Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne, à Châlons.

Académie de Reims, à Reims.

Marne (Haute).

Société départementale d'Agriculture de la Haute-Marne, à Chaumont.

Meurthe.

Société des Sciences, Lettres et Arts, à Nancy.

Société centrale d'Agriculture, à Nancy.

Meuse.

Société philomatique de Verdun.

Moselle.

Académie des Lettres, Sciences, Arts et Agriculture de Metz.

Nord.

Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts, à Lille. Société centrale d'Agriculture, Sciences et Arts, à Douai. Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à Valenciennes.

Id. de Dunkerque.

Id. d'Avesnes.

Id. d'Hazebrouck.

Id. de Bailleul.

Société d'Emulation de Cambrai.

Société d'Horticulture de Douai.

Id. de Lille.

Id. de Valenciennes.

Oise.

Société d'Agriculture de Compiègne.

Athénée du Beauvoisis.

Pas-de-Calais.

Société des Sciences, des Lettres et des Arts, à Arras.

Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.

Société d'Agriculture, de Commerce, Sciences et Arts, de Calais.

Id. de Montreuil.

Id. de Béthune.
Id. de Roulogne.

Puy-de-Dôme.

de Boulogne-sur-Mer.

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, à Clermont-Ferrand.

Pyrénées-Orientales.

Société des Sciences, Belles-Lettres, Arts industriels et agricoles des Pyrénées-Orientales, à Perpignan.

Rhin (Bas-).

Société des Sciences, Agriculture et Arts, à Strasbourg.

Rhin (Haut-).

Société industrielle de Mulhausen.

Rhône.

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, à Lyon. Société d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles de Lyon. Société Linnéenne de Lyon.

Saône (Haute-).

Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Haute-Saône, à Vesoul.

Saône-et-Loire.

Société d'Histoire et d'Archéologie, à Châlons-sur-Saône. Société d'Agriculture, Sciences et Belles-Lettres, à Mâcon. Société Eduenne des Lettres, Sciences et Arts, à Autun.

Sarthe.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, au Mans.

Seine.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à Paris.

Société des Antiquaires de France, rue de Taranne, 42.

Athénée des Arts, à l'Hôtel-de-Ville.

Société libre des Beaux-Arts, quai Malaquais, 45.

Société philotechnique de Paris, quai Malaquais, 45.

Société philomatique, rue d'Anjou-Dauphine, 6.

Revue de l'art chrétien.

Revue des Beaux-Arts.

Bulletin de l'Histoire de France.

Moniteur des Comices.

Cabinet historique.

Journal d'Agriculture pratique.

Société des Archivistes de France.

Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, rue du Bac, 22.

Académie nationale, agricole, manufacturière et commerciale, rue Louis-le-Grand, 21.

Société géologique de France, rue du Vieux-Colombier, 26.

Société centrale d'Agriculture, rue d'Anjou-Dauphine, 6.

Société d'Horticulture de Paris, rue de Taranne, 10.

Cercle général d'Horticulture, rue d'Anjou-Dauphine, 6.

Société de la Morale chrétienne, rue de Taranne, 12.

Société pour l'Instruction élémentaire, rue de Taranne, 12.

Société zoologique d'acclimatation, quai Malaquais, 3, à Paris.

Seine-Inférieure.

Académie des Sciences, Lettres et Arts, à Rouen.

Société centrale d'Agriculture du département de la Seine-Inférieure,

à Rouen.

Société libre d'Emulation, à Rouen.

Société pratique d'Horticulture de Rouen.

Société Hâvraise, d'études diverses, au Hâvre.

Seine-et-Marne.

Sociéte d'Agriculture, Sciences et Arts, de Seine-et-Marne, à Meaux. Société d'Horticulture de Meaux.

Seine-et-Oise.

Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts, à Versailles.

Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise, à Versailles.

Société des Conférences horticoles pratiques, à Meulan.

Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, à Versailles.

Somme.

Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.

Académie des Sciences, Agriculture, Commerce, Belles-Lettres et Arts, du département de la Somme, à Amiens.

Société d'Emulation, à Abbeville.

Tarn-et-Garonne.

Société des Sciences, Agriculture, Belles-Lettres et Arts, du département de Tarn-et-Garonne, à Montauban.

Van

Société d'Agriculture et de Commerce du département du Var, à Draguignan.

Vienne.

Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers. Société d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts, de Poitiers.

Vienne (Haute-).

Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts, de Limoges.

Yonne.

Société archéologique de Sens.

Colonies.

Société d'Agriculture d'Alger.

Sociétés étrangères.

Amérique.

Smithsonian Institution, à Washington (Etats-Unis).

Autriche.

Institut impérial géologique de l'empire d'Autriche, à Vienne.

Belgique.

Société historique et littéraire de Tournay. Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand. Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, à Mons.

Portugal.

O archivo rural, jornal de agricultura, artes e sciencias, à Lisbonne.

TABLEAU

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

DES

Sciences, Arts, Belles-Lettres et Agriculture

DE SAINT-QUENTIN,

Au 1er Novembre 1858.

Bureau de 1858.

MM. HÉRÉ, *Président*.

GRONNIER, *Secrétaire*.

AUGÉ DE LASSUS, *Trésorier*.

MIDY (FÉLIX), *Secrétaire-Archiviste*.

Membres résidans.

MM.

- 4854. Aubryet (Xavier), homme de lettres, à Saint-Quentin.
- 1856. Augé de Lassus, percepteur des contributions directes.
- 1855. Blin (Louis), docteur-médecin à Saint-Quentin.
- 1825. Bourbier, docteur-médecin, ancien maire de la ville de Saint-Quentin.

MM.

- 4855. Bénard (Pierre), architecte.
- 1858. Carré, professeur de logique au lycée impérial.
- 1825. DAUDVILLE (Charles), négociant.
- 1842. Demoulin (Gustave), professe au Lycée et à l'école prime supre.
- 1849. GARCIN, médecin vétérinaire, à Saint-Quentin.
- 4855. Gronnier (Eugène), huissier, à Saint-Quentin.
- 1851. Guiral, pasteur de l'église réformée.
- 1825. Héré, officier de l'Université, membre du conseil municipal.
- 1848. Lecoco, pharmacien à Saint-Quentin.
- 1857. Lefèvre, professeur de physique au Lycée impérial.
- 1858. Magne (Eugène), professeur de rhétorique, id.
- 4850. Midy (Félix), ingénieur civil.

Membres honoraires.

MM. le Préfet du département de l'Aisne.

BAUCHART (Quentin 茶), membre du Conseil d'Etat, ancien membre résidant.

Bonneт (※) ingénieur en chef à Lyon, ancien membre résidant.

CARPENTIER (Emile), propriétaire, ancien membre résidant.

Lemaire (Charles), ancien maire de la ville, ancien préfet de la Meuse, boulevart Braumarchais, 74, à Paris, ancien membre résidant.

MEMBRES CORRESPONDANS.

SECTION

DES

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES.

MM.

- 1851. Alix (Adolphe), fabricant d'émail, à Besançon.
- 1851. Ancelet, artiste graveur, à Paris.
- 1847. Andrieux, docteur-médecin, à Amiens.
- 1843. Archiac de Saint-Simon (le vicomte Adolphe d'), président de la Société géologique de France, à Paris, 29 bis, rue Vanneau.
- 4850. Bastie, pasteur de l'église réformée, à Bergerac (Dordogne).
- 4837. BAUCHART (梁), conseiller de préfecture de l'Aisne, à Laon.
- 1848. Beauval (L.-J.), mathématicien, à Etalondes (Seine-Infér.)
- 1855. Bellin, juge suppléant à Lyon.
- 4836. Benoist, docteur-médecin, à Chauny.
- 1853. Biot (C. 案), membre de l'Institut et du bureau des longitudes, au Collége de France, à Paris.
- 1853. Borély, professeur d'histoire, au collége du Hâyre.

- 4826. Boutнors (Alexandre), greffier en chef de la cour d'appel d'Amiens.
- 1851. Cazin, médecin, adjoint au maire de Boulogne, à Boulogne.
- 4848. CAILLETTE L'HERVILLER (Edmond), membre du comité historique de Compiègne.
- 1853. CASTELLANE (comte Jules de), propriétaire, 112, rue du faubourg Saint-Honoré, à Paris.
- 1857. Chapuis, professeur de logique à Issoudun.
- 1829. Chervin (¾), docteur-médecin, à Paris, 25, rue Richelieu.
- 1851. Chrétien (Charles), ex-chef de bureau à l'entrepôt réel des douanes, rue du Faubourg-du-Temple, 31.
- 1849. CLÉMENT (Mme), née Hémery, littérateur, à Cambrai.
- 1858. Codemo-Gerstenbrandt (Mme Luigia), auteur, à Venise.
- 1850. Colson (Alex. 案), docteur-médecin, à Noyon.
- 1848. Contant, notaire et membre de l'Académie, à Reims.
- 1846. Contencin (de 秦), directeur-général des cultes au ministère de l'instruction publique, à Paris.
- 1849. Corblet (l'abbé Jules), membre de plusieurs sociétés savantes, place Royale, 22, à Paris.
- 1848. Cordier, docteur-médecin, à Saint-Quentin.
- 4845. Coulon-Giraud, négociant à Paris.
- 1841. Debout, docteur-médecin, à Paris, 38, Chaussée-d'Antin.
- 1856. Degagny, curé à Ennemain (canton de Nesle).
- 1850. Degleux, membre du Conseil général de l'Aisne, ancien maire de La Fère.
- 1854. Delvincourt, homme de lettres, à Paris.
- 1842. Demonchaux, docteur-médeein, à Saint-Quentin.
- 1846. Denis (F.), conservateur de la bibl. de Ste-Géneviève, à Paris.
- 1852. DE FÉLIX DE LA MOTTE (Mme), littérateur à Bruxelles.
- 4848. Desains (Auguste), juge-suppléant et adjoint au maire, ancien membre résidant, à Saint-Quentin.

- 1856. Desains (Alexandre *), propriétaire, à Saint-Quentin.
- 1831. DESAINS (Ch.), peintre d'histoire, à Paris, 6, rue Cassette.
- 1845. Desains (Ed. ※), professeur de physique au Lycée Napoléon, à Paris, 48, rue de l'Ouest.
- 1845. Desains (Paul), professeur de physique à la Faculté des Sciences, à Paris, 48, rue de l'Ouest.
- 1829. Desbordes-Valmore (Mme Marceline), auteur, à Paris, 8, rue de Tournon.
- 1850. Descamps-Fovelet, membre de la société archéologique de Soissons.
- 1858. Desnoix-Desverones (Mme Fanny), auteur à Beauvais.
- 1850. Dieu (※), colonel du 8° d'artillerie.
- 1844. Dinaux (Arthur), rédacteur des Archives du Nord, à Valenciennes.
- 1850. Dolov, éditeur du Courrier, à Saint-Quentin.
- 1855. Dubois, docteur en médecine, à Abbeville.
- 1834. Duchesne (E.-A.), docteur-médecin, à Paris, 1, rue d'Assas.
- 1853. Duhamel (※), professeur à l'école Polytechnique, membre de l'Institut, à Paris.
- 1827. Dupin (le baron Ch.), (O. 梁), membre de l'Institut, à Paris, 26, rue des Saints-Pères.
- 1823. DURAND, professeur de rhétorique au Lycée Bonaparte.
- 1845. Durieux (秦), colonel d'état-major de S. M. le roi de Sar-daigne.
- 1855. Dusevel (Hyacinthe), membre de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
- 1856. Duvivier de Stael, curé à Liége (Belgique).
- 1852. EBRARD, docteur-médecin, à Bourg (Ain).
- 1850. Fleury, directeur du Journal de l'Aisne, à Laon.
- 1855. Fortoul (Charles) (梁), chef de cabinet du Ministre de l'Instruction publique et des Cultcs.

- 1850. Fossé-Darcosse (秦), directeur de l'Argus Soissonnais, à Soissons.
- 1849. Foulon (Hyppolite), négociant, à Saint-Quentin.
- 1850. Garnier, conservate de la bibliothèque communale d'Amiens.
- 1858. Gilbert, homme de lettres, à Paris.
- 4854. Girard, ancien membre résidant, conseiller à la Cour Impériale d'Amiens.
- 1856. Gourmain, curé à Rouvroy.
- 1848. Gousser (Thomas), archevêque de Reims.
- 1843. GRÉGOIRE (Théophile), avocat à Coucy-le-Château.
- 1846. Janin (Eugène), élève de l'école des Chartes, Grand'Rue, 37, à Passy.
- 1829. Johand (茶), membre de l'Institut de France, à Paris, 13, rue de Grenelle-Saint-Honoré.
- 1854. Jourdier, homme de lettres, à Paris.
- 1826. Lair (¾), ex-Conseiller de préfecture à Caen (Calvados.
- 848. Landouzy (H.), docteur-médecin, président de l'Académie de Reims.
- 1853. Larabit (O. 🔆), sénateur, 3, rue de Lille, à Paris.
- 1853. LARREY (le baron Hippolyte) (O. **), chirurgien de l'Empereur, chirurgien en chef du Val-de-Grâce, rue de Lille, 91.
- 1851. Laugée, peintre d'histoire, rue de l'Oratoire, 13, Champs-Elysées.
- 1846. LAURENS, professeur de physique, à Rouen.
- 1828. LECOINTE (A.), chef du 1er bureau, à la préfecture de l'Aisne, à Laon.
- 4826. Le Glay, correspondant de l'Institut, archiviste-général du département du Nord, à Lille.
- 1855. Legrand (秦), chef de bureau au Ministère de l'instruction publique et des cultes.

- 1839. Leloup de Sancy (秦), ex-président du tribunal civil de Saint-Quentin et ancien membre résidant, à Paris, 6, rue Neuvedes-Mathurins.
- 1826. Lemaire(紫), ancien pensionnaire du roi de Rome, sculpteur à Valenciennes (Nord).
- 1846. Lemasle (秦), peintre du roi de Naples, professeur de l'école gratuite de dessin, à Saint-Queutin.
- 1826. Le Serrurier (Félix) (O. 湊), Conseiller à la Cour de Cassation, rue Neuve-du-Luxembourg, 33.
- 1838. Levaux (Alphonse), peintre d'histoire, rue de Lafayette, 34, à Paris.
- 1829. LOURMAND, directeur de l'école orthomatique de Paris, rue Neuve-Saint-Jean.
- 1841. Magnier (Léon), rédacteur du Courrier, à Saint-Quentin.
- 1848. Malézieux, ingr des ponts-et-chaussées, à Bar-le-Duc (Meuse).
- 4853. Malot, avocat à la Cour Impériale d'Amiens.
- 1837. Mangon de la Lande (紫) chef d'escadron d'état-major, à Paris, 36, rue du Bac.
- 4853. MARCHAND, sénateur, 21, rue Louis-le-Grand, à Paris.
- 1851. MARTONE (Alfred de), rue de l'Ouest, 74, à Paris.
- 1838. MARTIN (Henri), historien, rue Montparnasse, 36, à Paris.
- 1847. Matton, conservateur des Archives de la préfecture de l'Aisne, à Laon.
- 1826. MAUPASSANT, professeur de rhétorique, à Châlons (Marne).
- 4829. Melleville, membre de la Société géologique de France, à Laon.
- 1849. Mennechet (Aug.), ancien géomètre à Saint-Quentin.
- 0000. Midy (Eugène), peintre d'hist., 119, rue de Vaugirard, à Paris.
- 4850. MIGNERET (※), préfet de la Sarthe, ancien membre résidant.
- 1830. Minard (O. 紫), inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées, à Paris, 20, rue de l'Université.

- 1848. Mirbès de Montaillers (Charles, membre de l'Athénée du Beauvaisis.
- 1857. Moureau (Jules), Imprimeur, propriétaire du Journal de Saint-Quentin, ancien membre résidant.
- 1850. MAUPAS (Charles de *), préfet de l'Allier.
- 1853. Mulor (素), ingénieur-mécanicien, rue de Rochechouart, à Paris.
- 1851. Nicot (Jean-Baptiste), recteur honre de l'Académie de Nîmes,
- 1850. PAULET (Léon), secrétaire du cercle lyrique, à Mons.
- 1850. Pauffin (Charles), ancien magistrat, à Réthel (Ardennes).
- 1847. PAYEN (茶), membre de l'Institut, rue St-Martin, 208, à Paris.
- 1846. PARINGAULT (Eug.), procureur impérial, à Compiègne.
- 1837. Paris (C.-J.-H.), peintre, à Paris, 13, rue Poissonnière.
- 1828. Pechoux, docteur-médecin à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
- 1854. Philippe, docteur en médecine, à Paris.
- 1857. PIETTE, contrôleur des contributions, à Laon (Aisne).
- 1858. Pranon (Ernest), secre de la Société d'émulation d'Abbeville.
- 1839. REBOUL, poète, à Nimes, (Gard).
- 1845. Reume (de) (※), capit. d'artil., 5, rue du Canon, à Bruxelles.
- 1836. RIQUIER (*), Conseiller de préfecture de la Somme, à Amiens,
- 1843. Rondot (Natalis) (O. ※), directeur de l'enquête industrielle de Paris, rue de Montholon, 24, à Paris.
- 1846. Salats, ancien membre résidant, à Paris.
- 1829. Siméon (le comte Henri de) (素), ancien maître des requêtes. à Paris, rue de Provence.
- 1846. Simonin, proviseur du Lycée impérial de Saint-Quentin.
- 1850. Souplet (Calixte), directeur du gaz, à Saint-Quentin.
- 1844. Suin (Victor ※), conseiller d'Etat, à Paris.
- 1837. Surrel de Montchamp (茶) capitaine au 41° de ligne.
- 1830. Sohifr (※), préset de Loir-et-Cher.
- 1829. TALAYRAT (baron de) (素), membre de plusieurs sociétés savantes, maire de Brioude (Haute-Loire).

- 1843. THILLOIS, ancien maire, bibliothécaire, à Laon.
- 1847. Vaïsse (※), ancien ministre, conseiller d'Etat, à Lyon.
- 1858. Vannont, docteur en médecine, à Paris.
- 1842. Vicence (le duc de), sénateur, membre du conseil général de la Somme, à Caulaincourt.
- 1852. Wollez, receveur particulier des contributions indirectes, à Joigny (Yonne).
- 1832. WARENGHIEN, ancien membre résidant, conseiller à la Cour d'appel de Douai.
- 1852. Wins (Camille), président de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, à Mons (Belgique).

SECTION D'AGRICULTURE.

MEMBRES CORRESPONDANS

appartenant au département de l'Aisne.

٠٠١٥٢٠٠٠

Arrondissement de Saint-Quentin.

MM.

- 1843. Allin (Gédéon), prop., maire, à Sequehart, par le Câtelet.
- 1834. Allın, juge-de-paix, à Bohain.
- 1843. André (Franç.) fils, cultivateur à Brissay-Choigny, par Moy.
- 1848. BATEL, médecin-vétérinaire, rue d'Isle, à Saint-Quentin.
- 1845. BAUCHART-DEMAROLLE, directeur de la succursale de la Banque de France, ex-président du Tribunal de commerce, à Saint-Quentin.
- 1837. BILLARD, cultivateur au Verguier, par Vermand.
- 1844. Blamoutier, maire à Cugny, par Chauny.
- 1849. Blanchart, cult., à Labiette, banlieue de Saint-Quentin.
- 1834. Bobeuf fils, cultivateur, à Fervaques, commune de Fonsomme.
- 1843. Bobeuf (Pierre-Eloi-Valentin), cultivateur, à Fontaine-Uterte.
- 1844. Bouré, cultivateur, à Levergies, par Le Câtelet.
- 1849. Boutroy (Florency), cultivateur, à Méchambre, commune de Renansart, par Ribemont.

- 1848. Boutroy-Bobeuf, cultivateur, à Marcy.
- 1843. Briquer fils, cultivateur, à Saint-Lazare, commune de Neuville-Saint-Amand.
- 1832. CAPPON, propriétaire et ancien maire, à Homblières.
- 1844. CARLIER, maître de poste, à Cerisy.
- 1843. CARLIER père, cultivateur et propriétaire, à Homblières.
- 1835. CHAUVENET (de), propriét. et maire, à Parpeville, par Origny.
- 1843. CRAPIER (Alexandre), cultivateur, à Maissemy, par Vermand.
- 1843. DABANCOURT, cultivateur et manufacturier, à Avesnes-St-Simon.
- 1851. Defrance, cultivateur, à Omissy.
- 1843. Delacourt (Pierre-Charlemagne), cultivateur à Lehaucourt.
- 1843. Delaplace (Calixte-Emmanuel) fils, cultivateur à Vermand.
- 1840. Demarolle (Henri), propriétaire, à Neuville-Saint-Amand.
- 1847. Devienne, propriétaire et cultivateur, à Ollezy, par Ham.
- 1845. Doffémont fils, cultivateur, à la ferme de Haut-Renansart.
- 1843. Doffémont fils (Désiré), cult., à Renansart, par Ribemont.
- 1840. DRUET, propriétaire et maire, à Douchy, par Ham.
- 4843. Dubois-Marécat, prop., à Seboncourt, près de Bohain.
- 4831. Du Chatelet (le baron), à Hinacourt.
- 1851. Duez, cultivateur et maire, à Lesdins.
- 1840. Estrées Philippy (Amédée d'), propriétaire, au Tronquoy, commune de Lesdins.
- 4843. Fournival, propriétaire et maire, à Rouvroy.
- 1843. Guffroy (Ch.), cultivateur, à Montbrehain, par Bohain.
- 1843. Guiard-Fouchet, cultivateur à Berthenicourt, par Moy.
- 1843. Guilbert, notaire, à Vermand.
- 1844. HERBERT (André), cultivateur à Fresnoy-le-Grand.
- 1844. LALBALETTRIER, ancien chef d'institution, à Saint-Quentin.
- 1839. Lecaisne-Lemaire, propriétaire à Saint-Quentin.
- 1834. LEFEBURE (Jean-Pierre), cultivateur, à Homblières.
- 1834. LEFFBURE, cultivateur, à Montescourt-Lizerolles.

- 1843. LEMAIRE, notaire à Bohain.
- 1850. Lemaire-Journel, suppléant du juge-de-paix, au Câtelet.
- 4851. LHÉRONDELLE fils, cultivateur, à Fayet.
- 1837. LHÉRONDELLE, propriétaire à Montescourt-Lizerolles.
- 1828. Lhotte-Hérigny, propriétaire à Valécourt, commune de Chévresis-Monceau, par Ribemont.
- 1848. MASCRET, cultivateur, à Homblières.
- 1845. MASCRET-ELLIOT, cultivateur, à Vadencourt, commune de Maissemy.
- 1843. MAUDUIT fils (Charles), cultivateur, à Marteville.
- 1845. MENNECHET (Melchior), cultivateur, à Essigny-le-Petit.
- 1847. Meuret, cultivateur, à Valécourt, commune de Chevresis-Monceau.
- 1850. Midy (Théodore), propriétaire, à Saint-Quentin.
- 1843. Mignot-Lefebvre, cultivateur, à Prézelles, près Levergies, par le Câtelet.
- 1843. Monnot Leroy, cultivateur et fabricant, à Pontru.
- 1843. Morlet (Antoine-Constant), cultivateur, à Moy.
- 1834. Namurov, propriétaire, à Thorigny, près de St-Quentin.
- 1835. Ostrel (le chevalier d'), propriétaire, à Urvillers.
- 1843. Pagnon-Malin, cultivat., à Courcelles, près de Fonsomme.
- 4843, Passet (Hyacinthe), cultivateur, à Aubencheul-aux-Bois.
- 1850. Pecqueux, propriétaire, à Saint-Quentin.
- 1838. Quéquignon (Désiré), membre du Conseil général de l'Aisne, cultivateur et maire à Happencourt, par Saint-Simon.
- 1842. RICHARD, cultivateur au Mesnil-Saint-Laurent.
- 1851. Robert (Jules), cult., à Brocourt, commune d'Omissy.
- 1844. Rocq, cultivateur, à Pontruet, près de Saint-Quentin.
- 1854. Salmon aîné, propriétaire, à Saint-Quentin.
- 1849. Séverin (Charles), cultivateur au Verguier.
- 1843. TABARY fils (Casimir), cultivateur, au Câtelet.

- 1845. TARDIBU-DUFOUR, propriétaire, à Saint-Quentin.
- 4843. Testart-Herbert, brasseur, à Fresnoy-le-Grand.
- 4843. Toffin (Marie-Damas-Louis), notaire, à Bohain.
- 1844. Trocmé, maire, à Hargicourt, près du Câtelet.
- 1843. VAIRON, cultivateur et maire, à Jeancourt.
- 1848. VATIN, propriétaire, à Bohain.
- 4854. VENET (Louis), cultivateur, à Marcy.
- 1839. Viéville (Edouard), cultivateur, à Chévresis-Monceau, par Ribemont.
- 1832. Viéville (Victor), cult., à Chévresis-Monceau, par Ribemont.
- 4850. VILLAIN, propriétaire, au Mont-Saint-Martin.
- 1835. Vinchon père, propriétaire, à Roupy.
- 1843. Vinchon (Jules), propriétaire, à Fluquières, près de Ham.

Arrondissement de Laon.

- 1839. Ancelor fils, propriétaire, à Champcourt, près Marle.
- 1829. Belin fils, cultivateur, à Câtillon-du-Temple, par La Fère.
- 4841. BRUCELLE-BOUTROY, cult., à Laferté-Chevresis, par La Fère.
- 1841. Brucelle-Legras, cultivateur à Voyenne, canton de Marle.
- 4849. Bourgeois-Lefébure, cult., à Pont-à-Bucy, par La Fère.
- 1839. Boutroy, cultivateur, à Autremencourt, canton de Marle.
- 1848. Cordier (L.-D.), fab. de sucre, à Ugny-le-Gay, par Chauny.

 Courval (vicomte de) prop. à Pinon, com. d'Anizy-le-Château.
- 1835. Duplaquet, président du Tribunal de commerce de Chauny, maire de Viry-Noureuil, à Villequier-Aumont.
- 1843. Decroix, cultivateur, à Laferté-Chevresis, par La Fère.
- 1827. Delval fils, cultivateur, à Autremencourt, par Marle.
- 1827. Delval, propriétaire, à Eraucourt, près de Marle.
- 1844. Debrotonne (Arsène), propriétaire, à Laon.
- 1844. Debrotonne (A.), cultivateur, à Clermont, par Montcornet.
- 1814. Godard, cultivateur, à Courbes, par La Fère.

- 1849. Godard-Fortier, fils, cult., à Monceaux-les-Leups, p. La Fère.
- 1847. LE SELLIER DE CHEZELLES (vicomte de), propriétaire, à Frières-Faillouël.
- 1847. LA Tour du Pin Chambly (le comte de), propriétaire et maire, à Bosmont, par Marle.
- 1836. Malézieux, cultivateur, à Voharie, près de Marle.
- 1847. Meunier, cultivateur, à Autremencourt, par Marle.
- 1847. Pehu (Jean-Baptiste), propriétaire et maire, à Urcel, par Chavignon, près de Laon.
- 1843. RABOUILLE, méd.-vétérinaire à Vigneux, par Montcornet.
- 1845. Sonier, cultivateur, à Granlup, près de Marle.
- 1849. Turquin-Labrusse (Ch.), cult., à Chalandry, près de Laon.
- 1847. Viéville, cultivateur, à Pouilly, près de Laon.
- 1847. Wuafflard (Antoine-Auguste), cult. et maire, à Aumont-Fernu, commune de Vesle-et-Caumont, par Marle.

Arrondissement de Soissons.

- 1833. Danné, propriétaire à Vouty, près de Villers-Cotterêts.
- 1848. Lemaire (A.), cult. à Cœuvres-et-Valserie, p. Vic-sur-Aisne.
- 1847. MITELETTE (Henri-Hub.), cultiv. et maire, à Blanzy-les-Fismes.
- 1827. Pompery (A. de), prop. à Ciry-Salsogne, par Braisne.

Arrondissement de Château-Thierry.

- 1850. HUTIN, cultivateur, à Lesart, commune de Montron.
- 4847. Lemoine (Ch.), prop. et maire, à Gland, par Château-Thierry.
- 1834. Maussion (de), prop. à Fossoy, près Château-Thierry.
- 1850. Mousseaux, cultiv., à Fourches, près Château-Thierry.
- 1847. MAURIGNY (Jean-Sébastien), propriétaire à Craonne.
- 1847. Moreau, prop. à Coberchy, près de Condé-en-Brie.
- 1847. Romain (Théodore), cult. à Coincy, par Oulchy-le-Château.

1844. TILLANCOURT (de), président du comice agricole de Château-Thierry.

Arrondissement de Vervins.

- 1836. Besson (Auguste), cultivateur et maire, à Guise.
- 1835. Besson (Charles), cultivateur, à Guise.
- 1847. Beaufrère (Pierre-Jean), meunier, à Macquigny.
- 1830. Cardot, cultivateur, à la ferme du Faye, commune de Thenailles, par Vervins.
- 1843. CHASERAY, propriétaire, au Val-Saint-Pierre, près Vervins.
- 1849. Dubuquov, cultivateur, à Eparcy, par Hirson.
- 1814. Duplot, cultivateur, à Lesquielles-Saint-Germain, par Guise.
- 1841. Godelle, membre du conseil d'Etat et du conseil général de l'Aisne, rue des Champs-Elysées, 13, à Paris.
- 1847. Lenain-Huguer, propriétaire et maire, au Sart, par le Nouvionen-Thiérache.
- 1847. Sergent (Nicolas-Isidore), cultivateur et maire, à Nampeellela-Cour, près de Vervins.

MEMBRES CORRESPONDANS

de la Section d'Agriculture,

ne résidant pas dans le département de l'Aisne.

MM.

- 1846. Acar, fabricant de sucre, ancien maire de Ham (Somme).
- 1847. Bailly de Merlieux, secrétaire-général de la Société nationale d'horticulture de Paris, 8, rue du Jardinet.
- 1846. Beaumont (de), rue de Suresne, 17, à Paris.
- 1843. Bixio, à Paris, 25, rue Jacob.
- 1843. Bossin, grainetier-fleuriste, quai aux Fleurs, 5, à Paris.
- 1846. Bouchardat, pharmacien en chef des hospices de Paris.
- 1846. BOULARD (茶), secrétaire du Comice agricole de la Marne, à Châlons-sur-Marne.
- 1850. Bouzier-d'Estouilly, à Estouilly, près de Ham (Somme).
- 1843. Cambacérès (de), membre de l'Assemblée législative, à Paris, 119, rue Saint-Dominique.
- 1843. Camus fils, garde-général des forêts, à Noyon (Oise).
- 1847. Cases (le duc) de (秦), ancien président du Congrès central, à Paris.
- 1840. CAUMONT (de) (茶), directeur de l'Association pour la conserva tion des monuments historiques, à Caen (Calvados).
- 1848. CHARPENTIER-COURTIN (案), président du Comice agricole de Reims (Marne).

- Frank in
- 1847. CHAUVINIÈRE (le chevalier D. de la) (秦), direct du Cultivateur, journal des progrès agricoles, à Paris, 40, rue Taranne.
- 1853. Crépin (Auguste), maître de poste, à Bonavis (Nord).
- 1847. Cunin-Gridaine (G. O. ※), ancien ministre de l'agriculture et du commerce, à Sedan (Ardennes).
- 1836. Delafosse (*), professeur à l'école normale et à la Faculté des Sciences, à Paris, 47, rue d'Enfer.
- 4853. Delinselle, fabricant de sucre et maire, à Denain (Nord).
- 1848. Delacourt-Delvigne, cultivateur et fabricant de sucre, à Sancourt, près de Ham.
- 1853. Demesmay (紫), fab. de sucre, à Templeuve (Nord), membre de la chambre consultative de commerce de Lille.
- 1853. Desnoutiers (Ernest), cultivateur, à Vaucelles, arrondissement de Cambrai (Nord).
- 1843. Dottin, propriétaire et maire, à Berny, par Estrées-Deniécourt (Somme).
- 1844. Dumont, membre du conseil général de l'Oise, propriétaire, à Clermont (Oise).
- 1844. Dubois (Amable), membre de l'Assemblée législative et de l'Académie d'Amiens, à Paris.
- 1844. Duroisel, maître de poste, à Ham (Somme).
- 1844. Gasparin (le comte de) (茶), membre de l'Académie des Sciences, à Paris, 79, rue de Lille.
- 1850. Gomant (Auguste), négociant, à Ham.
- 1849. Gossin, professeur d'agriculture au collége de Compiègne.
- 1844. HAVRINCOLRT (le marquis d'), membre de l'Assemblée législative, propriétaire, à Havrincourt (Pas-de-Calais), par Cambrai.
- 1828. Héricart de Tury (le vicomte) (O. 案), membre de l'Institut à Paris, 29, rue de l'Université.
- · 1844. Нивект (**), propriétaire et maire. à Guiscard (Oise).

- 4838. Jacques (※), ancien jardinier du roi, à Neuilly, près de Paris.
- 1845. Jamin (J.-L.), pépiniériste, à Bourg-la-Reine, près de Paris.
- 1847. JAUBERT (le comte de) (※), président du bureau central de la Société d'agriculture des Ardennes, à Mézières.
- 1847. Labrosse-Becher (※), président du Comice agricole de Sedan.
- 1844. LAMBERT, propriétaire et cultivateur, à Saint-Eloi (Eure).
- 1848. Lecoute aîné, fabricant d'engrais, à Reims (Marne).
- 1853. Leduc, maître de poste à Senlis (Oise).
- 1848. Lefèvre (Elysée), însp. de l'agriculture, à Rambouillet.
- 1844. LEFRANT, fabricant d'huile, à Muille-Villette, près de Ham (Somme).
- 1844. Levèque, directeur de la Gazette de Cambrai, à Cambrai.
- 1833. LETHIERRY (Adolphe), propre, à Fives, près de Lille (Nord).
- 1844. Lignières (le comte de) (染), propriétaire à Viéville, par Ham (Somme).
- 4850. MAROTTE fils, banquier, à Ham (Somme).
- 1844. MARTINE (Alphonse), propriét. et cult., à Tirlancourt (Oise).
- 1847. MILLART, secrétaire du bureau central de la Société fl'agriculture des Ardennes, à Charleville.
- 1850. MILLET, président de la Société d'horticulture, à Angers.
- 1841. Mortemart de Boisse (le baron) (¾), à Paris, rue Jean-Goujon.
- 1838. Obry, ancien président du Comice agricole d'Amiens, cultivateur et maire, à Villers-Bretonneux (Somme).
- 1845. Odart (le comte) (茶), propriétaire, à la Dorée, 'près de Cormery (Indre-et-Loire).
- 1850. Petit de Buire, cultivateur, à Courcelles, prés de Péronne.
- 1848. Peteaux, médecin-vétérinaire, à Pont-Audemer (Eure).
- 1843. Pinteville-Cernon (de), président du Comice agricole de la Marne, à Châlons (Marne).
- 1845. Рогтели (※), botaniste et rédacteur des *Annales* de la Société d'horticulture, à Paris, 29, rue Saint-Victor.

- 1843. Pommier (茶), directeur du journal l'*Echo agricole*, à Paris, 10, rue Coquillière.
- 1844. Rendu (V. 梁), inspecteur général de l'agriculture, à Paris, 12, rue de l'Abbaye.
- 1845. SOYET DE LA SOLOGNE, maire, à Argent (Cher).
- 1843. Tocqueville (le baron de) (秦), président du Congrès du Nord et de la Société d'agric. de Compiègne, à Compiègne (Oise).
- 1848. TRIEN DE TERDONCK (du), président de la Société d'agriculture d'Anvers (Belgique).
- 1848. VANDEPUTTE, médecin-vétérinaire du gouvernement, à Malines (Belgique).
- 1848. VAN HOUTTE, horticulteur, à Gand (Belgique).
- 1848. Verschaffelt (Alexandre), horticulteur, à Gand (Belgique).
- 1848. Vis, président de la Société d'horticulture de Middelbourg (Hollande).
- 1840. Yvart (梁), inspecteur général des bergeries nationales, 49 bis, rue de Chabrol.
- 1843. Zeller, médecin-vétérinaire, à Ham (Somme).

SECTION D'INDUSTRIE.

MEMBRES CORRESPONDANS.

MM.

- 1851. Bernoville (Edouard) (秦), Président du Tribunal de Commerce, ancien membre résidant.
- 1846. Bosquette, apprêteur, à Saint-Quentin.
- 1850. Boucly-Marchant, négociant, à Saint-Quentin.
- 1851. Cazalis, ingénieur-mécanicien, à Lyon.
- 1846. Cordier (Clovis), propriétaire, à Saint-Quentin.
- 1844. Cordier-Nobécourt, ingénieur et négoc., à Saint-Quentin.
- 1846. DAUDVILLE (Alphonse), négociant, à Saint-Quentin.
- 1846. Denovon (Ernest), ancien marchand de tissus à Saint-Quentin
- 1844. Durour (Auguste), négociant, à Saint-Quentin.
- 1846. Guilbert, négociant, à Saint-Quentin.
- 4846. Lefranc (Emile), blanchisseur, à Saint-Quentin.
- 1854. Legendre, négociant, à Rouen.
- 1846. Lehoult (Jules), négoc., juge au Tribunal de commerce.
- 4846. Serret (Charles), ancien blanchisseur, à Valenciennes.
- 1846. Tausin, apprêteur, à Saint-Quentin.
- 4829. Rocé (Adolphe), négociant, à Cambrai (Nord).
- 4847. Braconnier (Jean-Marie), marchand de grains et maire, à Evergnicourt, par Neufchâtel.
- 1843. Briquet-Jacquemin, fab. de sucre, à Saint-Lazare, près de Saint-Quentin.

- 1851. CARLIER-VITU, manufacturier, à Ribemont.
- 1847. Condier (Louis-Désiré), fabricant de sucre et maire, à Ugnyle-Gay, par Chauny.
- 1843. DABANCOURT, manufact., à Avesnes, près de Saint-Simon.
- 1848. Delacourt-Delvigne, fabricant de sucre, à Sancourt, près de Ham.
- 1840. Delvigne (Charles), fabricant de sucre, à Dury.
- 1827. Delvigne-Baquet, fabricant de sucre, à Dury.
- 1845. Devaux, brasseur, au Câtelêt.
- 1847. GARDIN (Auguste), fabricant de fécule, à Vic-sur-Aisne.
- 1850. GÉRARD-MARÉCAT, maire, à Montbrehain.
- 1848. Lecomte, aîné, fabricant d'engrais, à Reims (Marne).
- 4848. LEFÈVRE-DESAINS, fab. d'engrais, à Saint-Quentin.
- 4838. MARTINE (Ed.), fabricant de sucre, à Aubigny, par Ham.
- 4854. MILON-JACQUEMIN, fabricant de sucre, à Chauny.
- 1843. Monnot, fabricaut de sucre, à Pontru.
- 1841. Quéquignon (Edmond), fabricant de sucre, à Grugies.
- 1831. SARRAZIN-DEHOLLAIN, négociant, à Saint-Quentin.
- 1850. Sauvaige-Fretin, fabricant de sucre, à Guizancourt, par Le Câtelet.
- 1843. Testart-Herbert, brasseur, à Fresnoy-le-Grand.
- 1851. Тнеку (Privat), fabricant de sucre, à Seraucourt.
- 1834. Thény, fabricant de sucre et maire, à Grugies, près de Saint-Quentin.
- 4844. LEFRANT, fabricant d'huile, à Muille-Villette, près de Ham.
- 1844. Sevdoux (紫), membre du corps législatif, directeur de la filature de laine du Câteau (Nord).
- 1853. Robert-Belin, négociant, à Saint-Quentin.
- 1844. Souplet (Henri), négociant, à Saint-Quentin.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE I" VOLUME DE LA 3° SÉRIE

DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

-madpara

Travaux de 1855 à 1857.

SÉANCES PUBLIQUES.

Séance publique du 3 Juin 1855.

| Proclamation des lauréats du Concours pour les Prix d'ap- | Pages |
|--|-------|
| prentissage | 5 |
| Rapport sur le Concours d'Economie politique, par M. Foulon. | 6 |
| Rapport sur le Concours d'Horticulture, par M. Bourbier | 9 |
| Séance publique du 4 mai 1856. | |
| Discours de M. Héré, Président | 14 |
| Rapport sur le Concours de Littérature, par M. F. Midy | 16 |
| Proclamation des lauréats du Concours pour les Prix d'ap- | |
| prentissage , | 18 |
| Proclamation des lauréats du Concours d'Horticulture | 18 |

Séance publique du 21 mai 1857. Proclamation des lauréats des Concours d'Horticulture . . . Proclamation des lauréats du Concours pour les Prix d'apprentissage. 26 Sciences et Arts — Agriculture. Note sur la Restauration des Monuments du Moyen-Age, par 27 Notes sur l'Eglise de Saint-Quentin, par M. Auguste Desains. 49 Etude sur le Canal maritime de Suez, par M. Félix Midy . . . 61 Mémoire sur les Calculs salivaires du canal de Warthon, Du Croup et de la Trachéotomie, par le même. Essai sur les causes qui empêchent le cheval de vomir, par Inconvénients de l'abus des saignées sur la race chevaline, De la conservation des plantes dans un Herbier, par M. Auck Littérature et Poésie. Quelques réflexions sur l'âme des bêtes, par M. Chapuis. . . I e Nord et le Midi, par M. Xavier Aubryet 227 Poésie. Euripide - Hippolyte. Traduction des principales Scènes et analyse des Scènes intermédiaires, par M. Eug. MAGNE.

| Immortalité, par M. Héré | 260 |
|--|-----|
| Plusieurs Fables, par M. Héré. | |
| Le Secret d'être heureux | 263 |
| Le Poulet qui a perdu sa queue | 264 |
| Le Lit de Procuste | 265 |
| Le Rosier forcé | 266 |
| La Mode et la Raison | 268 |
| Les Esprits frappeurs et M. Home | 271 |
| Les Orphelins, par M. Gronnier | 273 |
| Nuit Noire, par le même | 276 |
| Superstition, par le même | 278 |
| Rapport sur le Concours de Littérature, par M. Guiral Comment l'affaissement du sens moral correspond à l'affaiblis- sement des Etudes Littéraires, par M. Mangin (mémoire | 281 |
| qui a obtenu la médaille d'or) | 293 |
| Rapport sur le Concours de Poésie (anniversaire séculaire du siége de Saint-Quentin), par M. Héré | 340 |
| Questions mises au Concours pour 1859 | 349 |
| Considérations sur quelques peintures murales de l'Eglise de | |
| Saint-Quentin, par M. Bénard | 351 |
| Note sur les fouilles de Montescourt, par M. Héré | 365 |
| Addition à la Note précédente, par le même | 369 |
| Liste des Sociétés correspondantes | 374 |
| Tableau des membres de la Société | 384 |
| Membres correspondans (section des Sciences et des Lettres). | 383 |

| Section d'Agriculture. — Membres Correspondans | aŗ | pa | arte | na | nt | |
|---|----|----|------|----|-----|-----|
| au département de l'Aisne | | | | | | 396 |
| Membres Correspondans de la Section d'Agricultu | re | , | ne | ré | si- | |
| dant pas dans le département de l'Aisne. | | | | | | 396 |
| Section d'Industrie. — Membres Correspondans | | | | | | 400 |
| Table des Matières | | | | | | 405 |